LE MASQUE

CONTE MILÉSIEN

PREMIÈRE PARTIE

« Les hommes sont si nécessa rement fous que ce serait être fou, par un autre tour de folie, que de ne pas être fou. »
(PASCAL, *Pensées diverses sur la Religion, LXXXVIII.*)

AU RÉV. JOSHUA OSBORNE, D. D. M. A.,

Président de la *Society for psychical inquiries*, éditeur de l'*Old and Modern Sphinx*.

Paris, 15 janvier 1894.

Selon votre désir, très honoré monsieur, j'adresse à l'*Old and Modern Sphinx* les deux fragmens du récit trouvé par mon éminent confrère, le docteur Labastide, en les papiers de M. le vicomte Raoul d'Hérival; je certifie, en outre, l'absolue authenticité de ce manuscrit.

Dr ÉVARISTE MONTEIL,
Chroniqueur médical au journal parisien *le Molière*.

P.-S. — Et maintenant, cher monsieur, au moment où je livre à votre intéressant recueil les pages, pour le moins bizarres, du plus

fantastique des romans, permettez-moi de formuler une réserve toute personnelle.

Homme de science, — et de science positive, jamais, au grand jamais, je n'ai voulu admettre une seule des audacieuses théories de votre métaphysique *spiritualiste;* je ne saurais donc voir en les divagations du visionnaire d'Hérival autre chose qu'un simple cas de morbide vésanie. Sa prêtresse Callista, Hermès le thaumaturge, son masque et leurs mirifiques aventures sont, à mon humble avis, autant de fantômes nés dans un cerveau malade, et fils de cette démence religieuse dont le renouveau déshonore, en ce moment, les derniers jours d'un illustre siècle rationaliste.

Non, je ne suis point des vôtres; et, quand je constate avec tristesse les ravages exercés par la croissante contagion de vos mystiques doctrines, je ne puis que répéter avec un philosophe : « Mysticisme, dernier coup d'un lâche désespoir de la raison humaine ! »

SIMPLE RÉPONSE

DU RÉV. JOSHUA OSBORNE ET DES *SPIRITUALISTES*

LES RÉDACTEURS DE L'*OLD AND MODERN SPHINX*

Histoire assurément véritable, drame vécu, douleur soufferte, personnages ayant existé, objectifs et réels; curieux exemple de deux *incarnations secondes* inexorablement subies.

Oui, lâche ou téméraire, notre mysticisme dit notre désespérance en la raison de l'homme; et nous prétendons croire à l'absurde, au nom de son absurdité même... L'absurde n'est point, comme a prétendu Bonald, une évidence de l'erreur, mais bien une affolante « inconnue », la future vérité non découverte encore.

« Être des êtres, dut un jour s'écrier Rousseau, le plus digne usage de ma raison est de s'anéantir devant toi ! »

Ici commence le manuscrit trouvé dans les papiers de M. Raoul d'Hérival.

I

. . . . . .

... Et la cruelle cérémonie s'acheva, pour mes nerfs atroce, torturante... Enfin!... Quant à moi, j'étais à bout de forces, épuisé de courage et de souriante énergie... Aussi bien, qu'étais-je venu

faire à cette messe de mariage? quel étrange besoin de souffrance m'avait poussé vers cette église?

Dans l'étroite nef de Saint-François-de-Sales, la foule susurrante avait formé la haie; et soudain, avec pompeux fracas, les orgues entonnèrent le chœur des fiançailles de Lohengrin : *Joyeux amans, que nos souhaits vous accompagnent. Adieu...* Le cortège nuptial sortait de la sacristie.

Debout, dans la première rangée des spectateurs, — ô rage impuissante et angoissée!... je vis, au bras de son époux, s'avancer la nouvelle épouse, d'émotion frissonnant, radieuse de bonheur... « *Joyeux amans, que nos souhaits vous accompagnent...* » Mes souhaits! mes souhaits! misérable moi!... Sous l'ondoyante blancheur de son voile rabattu, à pas lents, elle approcha, et vers elle j'allongeai la tête, quémandant, espérant encore l'aumône d'un regard. Non : sans relever le front, ma tant aimée passa, indifférente. Tous deux ils descendirent les marches du portail; tous deux ils montèrent en voiture... « *Adieu, Adieu,* » répéta l'orgue; — et, tous deux les emportant déjà enlacés l'un à l'autre, la voiture s'éloigna.

Très énervé, je retombai sur ma chaise, n'osant pas sortir. Indigne faiblesse; mais j'avais peur des coups d'œil ironiques, des poignées de main ou des saluts railleurs. Peu à peu cependant la chuchotante cohue s'écoula au dehors; caquetages et coquetages devinrent moins bruyans; leurs dernières rumeurs s'assourdirent : je me trouvai seul enfin dans l'église désertée. Secouant alors cette douloureuse torpeur de mon hébétement, je me décidai à partir.

La rue Brémontier avait, à présent, recouvré sa coutumière solitude. Sous l'âpre morsure de la bise hivernale tous les invités avaient fui; mais aussi, plus de voitures. Il faisait froid, très froid, ce jour-là; — oh! je me rappelle si bien : un brumeux après-midi de janvier, — et à peine hors de l'église je me sentis glacé jusqu'aux moelles. Je voulus marcher, prendre ma course vers les boulevards; mes jambes flageolèrent et je titubai, comme assommé par l'ivresse. Ennuyé d'un pareil malaise, désirant d'ailleurs me ressaisir, du regard j'interrogeai la rue. Où pouvoir me réchauffer, reprendre conscience de moi-même?... A l'angle de l'avenue de Villiers j'aperçus un café, de proprette apparence, dont le gaz allumé déjà et les glaces miroitant sous les cristaux du givre m'attirèrent aussitôt. Rompu de fatigue et grelottant la fièvre, à tout hasard je me traînai jusque-là; je pénétrai dans la salle, puis lourdement m'affaissai devant une table.

Ouf!... il faisait bon ici, dans ces tièdes moiteurs, en ce demi-silence!...

— Garçon!

Qu'allais-je demander, maintenant?

— Un verre d'araki, garçon, et des cigarettes égyptiennes.

Bien que n'ayant jamais habité l'Orient, j'ai toujours raffolé de ces friandises levantines, et mon rêve eût été, jadis, de pratiquer au pays du soleil un voluptueux *far-niente*,... là-bas, près d'une mer azurée caressant ses rivages, dans ces harems peuplés par les conteurs des Mille et une Nuits, aux murmures des jets d'eau retombant dans les vasques d'albâtre, et, tout le jour, bercé par l'assoupissante chanson d'une amoureuse marabba. Rêve, hélas! plus vain encore que mes autres rêves; mais absurdité charmante, et dont le mirage a bien souvent traversé mon sommeil.

Le garçon me contempla, tout pantois :

— Nous n'avons, Monsieur, ni raki, ni cigarettes égyptiennes. Nos cliens n'en réclament jamais.

Parbleu! dans cet estaminet-billard, ce palais du domino, à l'usage des Batignolles!... Il fallut donc me contenter du grog américain et du nauséabond caporal. J'allumai un cigare, et bientôt me replongeai en l'amertume de mes songeries.

Eh! oui, sur mon cœur pesait un étouffant chagrin. Cette jeune fille qui, devant moi, venait de passer, indifférente et désormais toute à un autre, — je l'avais aimée, beaucoup trop aimée. Lui plaisant (j'en étais sûr), je l'avais demandée en mariage, et l'on m'avait cruellement éconduit. Pourquoi?... Mon âge?... mais je me sentais fort jeune encore : quarante ans au plus; à peine quelques cheveux gris se montrant sur mes tempes!... Ma vie oisive?... Quelle défaite! j'étais si riche!... Durant plusieurs semaines les parens de mon aimée avaient cependant encouragé ma poursuite, autorisé ma cour; et moi, je m'étais comporté en parfait gentleman non moins qu'en amoureux fervent. Bouquets apportant, chaque matin, les plus subtils parfums de Nice; déjà les cadeaux, la bague de fiançailles, les premières parures de la corbeille... Et voilà qu'un beau jour, dentelles et bijoux, on m'avait renvoyé tout cela, — oui, brutalement rendu ma parole, sans explication sérieuse, sans plausible motif, sans même le plus léger prétexte! « Vous êtes un charmant cavalier, cher monsieur d'Hérival, mais avec vous notre fille ne serait pas heureuse... » Elle... pas heureuse avec moi, — moi dont la vie ne fut toujours qu'un douloureux sanglot jeté vers l'inconnu du grand amour!

Trop humiliant affront! et, tout en mâchonnant mon affreux demi-londrès, je poussai un dédaigneux éclat de rire :

— Au diable les sottes gens de cette famille! D'épais et vulgaires bourgeois! N'y pensons plus.

Sur une table, près de moi, était empilée une liasse de journaux; j'allongeai la main et, dans le tas, j'en pris un au hasard... Voyons! que jouait-on aujourd'hui dans nos petits théâtres parisiens? Je me sentais lugubre : les grivoiseries d'une opérette divertiraient peut-être mon chagrin. Ou plutôt non! quel bastringue à la mode, — *Casino*, *Moulin-Rouge*, — allait me procurer une étourdissante aventure pour cette nuit?... Oh! cette nuit! je la sentais venir, si pleine d'insomnie, de tristesse, de navrance, de folle colère! Non, je ne la passerais pas seul à seul avec le cauchemar de mes pensées : il me fallait une aventure, une abêtissante aventure. Dégradation de moi-même, — soit! mais du moins pendant quelques heures, l'oubli... Mes yeux s'étaient mouillés de larmes, et je ne pouvais lire. D'un geste rageur j'essuyai mes paupières:

— Allons, assez pleuré, l'ami! tu connais le dicton : « Jeanne perdue; trouvée Jeannette... » Cherche donc, tu trouveras.

Ah, ah! je lisais très bien, maintenant... Tiens, qu'était cela? C'était un journal, absolument ignoré de moi; une façon de gazette religieuse, d'aspect à la fois rébarbatif et burlesque. Une vignette en illustrait la première page : le portrait d'une maigre femme, au corps emprisonné dans un fourreau sans plis, portant des anneaux à ses chevilles, et sur la tête, en manière de diadème, un vautour aux ailes retombantes. Deux cornes de génisse surmontaient cette coiffure, enserrant un disque, sans doute quelque grossier emblème d'astrologie. De sa main gauche pendante, la dame tenait une croix à la forme bizarre, et, de sa droite levée, telle une icône byzantine, paraissait bénir. Au-dessous de la figurine, en larges caractères, était imprimé un nom :

L'ISIS

L'Isis!... Curieusement, j'examinai la prétentieuse caricature... Bah! c'était vous, Madame Isis, vous la célèbre Égyptienne, — ce difforme laideron, ce visage dessiné en profil et dont l'œil de ruminant me reluquait de face? Peu séduisante, ma mie... En même temps, je parcourais le texte du journal. Oh, somnifère, distillant le plus lourd des ennuis; tout un abracadabra de grands mots, d'insanités sonores, d'incompréhensibles articles : *l'Éternel-Maintenant; la Trois fois Très Grande; l'Aiguillon du Karma; la Mort berceau de la Vie;*... et patati et patata, — rébus, logogriphes, devinettes, où je ne comprenais rien. Je repoussai le fastidieux grimoire.

Et le temps s'écoulait. Allongé sur le divan, buvant à gorgées friandes, envoyant au plafond les infectes fumées du tabac national, j'avais repris le cours de mes rêvasseries... Certes, je

souffrais encore; mais je saurai bien guérir; je... Ah çà! pourquoi m'observait-elle ainsi, l'horrible grimacière, la maigriotte à la dextre bénissante? De nouveau, je saisis la vignette, et, puisqu'elle me regardait effrontément, cette Isis, — à mon tour, je la regardai. Je remarquai alors qu'une légende, charade amphigourique, enveloppait, la nimbant d'une auréole, l'image de sa divinité :

Venez à moi, disait-elle, *ô vous que torture l'énigme douloureuse; venez aussi, vous tous que fait pâlir l'éternelle épouvante. Mon enfant, j'ai souffert : je console.*

En vérité, qu'était cela? et que signifiait ce galimatias mystique?... « L'énigme douloureuse... l'éternelle épouvante... » l'amour et le cœur de la femme? la vie ou bien la mort? le néant? l'immortalité? hélas, elles sont ici-bas trop nombreuses, les énigmes avec leurs épouvantes! Et cet appel, pourquoi cet appel vers moi jeté comme un défi? « Mon enfant, j'ai souffert: je console. »

Fort intrigué, je tournai et retournai le jargonnant logogriphe. Qui donc le rédigeait? Où s'imprimait-il? Quelle était l'adresse de ses bureaux? Rien. Articles non signés; aucune mention de gérant ou de directeur; pas même le prix des abonnemens. En dernière ligne, toutefois, une mystérieuse indication : *Montmartre. Au sacraire isiaque; en l'asyle des repenties.* Ma surprise tournait à l'ahurissement; je frappai sur la table pour réclamer le garçon:

— Quel est cet étonnant journal? demandai-je... le connaissez-vous?

Le garçon, un bellâtre, à superbes favoris judiciaires, haussa les épaules :

— Simple canard, Monsieur... Hier, une femme est venue nous en distribuer tout un paquet. Même, elle voulait y aller de son petit discours! j'ai dû la mettre à la porte.

— Quelque « salutiste »?

— Non pas; elle parlait d'un tas de saints nouveaux : pas ceux de M. le curé, je vous assure. De la blague.

— Gentille, votre prédicante?

— Horrible : un masque de carnaval; une guenuche habillée en religieuse. Robe de coton blanc, voile de première communiante. Et puis...

Le personnage à prestance de procureur général se caressa le menton :

— Et puis, Monsieur, c'est à n'y pas croire, une ancienne roulure des bals publics! A cause de sa laideur plusieurs de nos cliens l'ont reconnue.

— Peste! quel chemin de Damas!... J'aurais voulu l'entendre.

— Ma foi, elle parlait bien. Un aplomb et un caquet! Ah! vous auriez ri : un de nos messieurs, le conseiller municipal du quartier, lui a répondu.

Je désapprouvai d'un geste. A quoi bon se gausser d'une pauvre fille qui croyait sans doute accomplir un devoir? Bien intransigeante, la libre pensée, dans cette plaine Monceau!

La voix d'un consommateur qui réclamait son bock coupa court aux récits de mon imbécile; il me quitta pour aller servir la pratique... Quatre heures sonnèrent; je soldai ma dépense et, me sentant réconforté, je sortis.

II

Le soir maintenant tombait, — un soir de janvier, à la déchirante froidure, au ciel funèbre et bas, aux nuées lourdement immobiles. Dans l'âcreté de l'air, on sentait de la neige en suspens. Un menaçant nimbus se formait vers le nord de Paris, renfermant en ses noirceurs de glaciales et prochaines tourmentes : le jour n'allait point finir sans quelque giboulée.

Sur le trottoir de l'avenue, je me consultai un moment. Devais-je regagner mon logis?... Ma foi, non. Elle ne m'attirait guère, ma vieille maison de la rue Vaneau, et pour l'instant, je voulais fuir son trop solennel ennui. Mieux valait me rendre à mon cercle, y manier les cartes jusqu'à sept heures, et, là, dîner tout à mon aise : on verrait ensuite. Je me dirigeai donc vers la Madeleine.

Était-ce un effet des neigeuses pesanteurs de l'atmosphère? mais de nouveau le spleen, l'abominable spleen, — mon habituelle torture, — m'avait envahi. Morose, j'allais à pas très lents, broyant du noir, anéanti en l'absorption de mes pensées. Peu charitables, ces pensées, tandis que, me rappelant les émotions du matin, je revoyais la nef de Saint-François-de-Sales et j'entendais ronfler son orgue. Quoi! plus banale encore qu'une bâtisse wesleyenne, cette église de faubourg. Méchante maîtrise, détestable musique. Et quelles toilettes chez toutes ces bourgeoises invitées à la noce!... Ah! par exemple, fort gentil, le café où j'avais fait connaissance de la divine Isis : « Mon enfant, j'ai souffert; viens à moi, je console. » Où ça, consoliez-vous, Madame? Au *sacraire isiaque*, à Montmartre? Assurément j'avais mal lu.

L'assourdissante rumeur d'un carrefour m'obligea, tout à coup, de regarder autour de moi... Tiens! la place Moncey, les premiers contreforts de la Butte! quel bizarre itinéraire, et l'incroyable distraction!... La nuit était rapidement venue; les boutiques allumaient leurs devantures, et, sur le pavé gluant, déjà miroitaient

jaunâtres les reflets des réverbères. J'interrogeai ma montre : elle marquait cinq heures... Eh bien, je n'irais pas à mon cercle; j'étais par trop crotté, par trop boueux. Oui, mais jusqu'au moment du dîner, que résoudre et que faire? Ma décision fut bientôt prise. Parbleu, flâner au hasard; aller, marcher encore et fatiguer la bête. J'ai toujours beaucoup aimé ces promenades vagabondes à travers mon grand Paris, cet inquiétant receleur de l'Inconnu.

En route!... Le discordant vacarme des omnibus m'étourdissait; je tournai à gauche, et pressai le pas vers le silence... Ah, ah! qu'était ceci?

Sous mes pieds s'étalait quelque chose de sombre, de taciturne, de sinistre, de farouche : une sorte de brumeux jardin, aux arbres alignés et d'où montaient d'écœurantes senteurs de fanes en pourriture... Bien, je reconnaissais : le pont de l'avenue Caulaincourt, le cimetière Montmartre. Jolie matière à méditations; et, m'accoudant au parapet, je laissai tomber mon regard sur la sommeillante nécropole. Dans l'opacité des brouillards, je devinais les allées funéraires, leurs bordures de chapelles prétentieuses, ces mille et mille édicules qui, pareils à des meules après la moisson faite, semblaient sourdre de ces ténèbres... Quel épouvantement, la Mort! Quelle frissonnante sensation de l'irréparable et du néant!

Un petit rire moqueur me fit brusquement sursauter, puis retourner la tête. Une femme venait de passer près de moi, et, peut-être, la vue de ce contemplateur de tombeaux lui avait paru plaisante. Elle s'éloignait avec lenteur, traînant sa démarche hésitante et semblant vouloir me provoquer à la suivre. Réveillé par son ricanement, j'avais quitté le parapet du pont et — pourquoi? — m'étais mis à observer les allures de cette forme indistincte. Dans les flottantes vapeurs que vers nous exhalait le cimetière, elle paraissait tout habillée de blanc. Blanche, l'étoffe ou la paille du grotesque chapeau lui coiffant les cheveux; et blanche aussi la robe, ce disgracieux fourreau qui emprisonnait sa taille : illusion sans doute; décevant effet produit par la brouée.

...Alors, comme si elle eût senti mon regard, la femme s'arrêta net; vivement elle tourna sur elle-même, et, sans un mot, sans un geste, sembla m'attendre... Quelque rôdeuse des boulevards extérieurs, apparemment : je ne bougeai pas. Toute une minute s'écoula, très longue; enfin la femme s'éloigna, mais plus lentement encore. Une dernière fois, je la vis se retourner, regarder, attendre; puis son fantôme s'évanouit dans les voilantes grisailles de cet épais brouillard.

Oui, quelque vagabonde racolant en ces parages... J'avais repris ma course, poussant toujours devant moi, m'enfonçant avec

délices en les pacifiantes solitudes de ces quartiers perdus. Et, tout en marchant, je pensais à la femme, cette errante du crépuscule, à peine entrevue et si provocante. Son image glissait légère à mes côtés, et je me représentais la douloureuse abjection de son existence : le trottoir, Saint-Lazare, le grabat d'hôpital, l'amphithéâtre... Malheureuse, oh! malheureuse, qu'étiez-vous donc venue accomplir ici-bas, et, chair à souffrance, quelle cruauté à Dieu de vous avoir imposé la vie!

L'avenue que je suivais, traversant des terrains vagues, était bordée de planches, et sur ces clôtures s'étalaient des fouillis d'affiches aux criardes couleurs, aux enluminures grossières. L'une d'elles attira bientôt mon attention. Surprenante : une longue pancarte polychrome, illustrée de monstrueux dessins, — hommes à faces de chacal, femmes à têtes de lion, des ibis, des éperviers, des cynocéphales, — et, dans ce hideux encadrement, l'image de ma déesse. « *Mon enfant, j'ai souffert; viens à moi, je console.* »

L'énigmatique prospectus était prodigué à foison, violentant le promeneur et lui crevant les yeux... Par tous les sphinx de l'Égypte, on adorait donc Isis, près du Moulin de la Galette?

Une pénétrante piqûre de froid coupa court à ma facétie : il neigeait. Le menaçant nimbus qui pesait sur Paris venait de crever et s'abattait en avalanches. La neige, à présent, tombait par flocons serrés, m'enveloppant de ses tourbillons, m'aveuglant, m'étouffant. Tout transi, je regardai autour de moi : aucun refuge. A gauche, un sol descendant à pic; d'ardus escarpemens à droite; en avant, en arrière, l'avenue qui se déroulait déserte. Où me blottir?... Soudain, je distinguai là-bas — mais, si loin — la rougeur d'une lumière. Elle traversait crûment l'opacité de la nuit, et, tel un fanal, semblait en la tourmente me jeter de silencieux appels... Un abri... Je hâtai le pas;... je me pris à courir : haletant, j'atteignis cette clarté attirante.

A l'encoignure d'une ruelle inconnue, je m'arrêtai enfin devant une échoppe à peine éclairée, et qui cependant luisait, étrangement luisait dans ces ténèbres. Sa porte était entre-bâillée : je la poussai.

III

C'était une sordide baraque, au plafond bas et lézardé, aux murailles rongées par les moisissures, exhalant des puanteurs de croupissante misère. Un lumignon à pétrole, grésillant et crépitant, de sa fumée l'empestait encore. Dès le seuil, je crus suffoquer. Sur la terre battue, seul parquet de ce taudion sinistre, étaient accumulées de vieilles ferrailles, d'immondes et vermi-

neuses guenilles : mon gîte de rencontre devait être la hutte de quelque chiffonnier.

Personne. Mais, derrière une porte vitrée, dans une sorte d'arrière-boutique, tremblotaient des lueurs de chandelle, et deux silhouettes d'hommes se dessinaient sur les carreaux. Ils discutaient, même ils disputaient. Leurs voix m'arrivaient distinctes, l'une nasillarde, l'autre gutturale, — et ces gens-là se jetaient l'injure en anglais.

— *Well then*, disait l'un d'eux... vingt-cinq pounds, le masque!

Pas de réponse.

— Cinquante!

Un éclat de rire; puis une réplique :

— *Not a bit*, vous ne l'aurez pas!

— Alors, quatre-vingts, cent, deux cents guinées!

— *Damned!* rien!

A ce moment, la porte qui nous séparait fut poussée : on m'avait aperçu.

— Qui est là? me cria en français la voix nasillarde; et les deux marchandeurs entrèrent en même temps.

Celui qui m'avait apostrophé était un bonhomme de falote et fantasque tournure, cassé, fourbu, ridé : vieillard plus que septuagénaire. Une barbe verdissante, un nez crochu, de longs yeux noirs s'enfonçant sous les broussailles de leurs sourcils, d'épais cheveux tombant en tire-bouchons, — tout en ce personnage dénonçait le juif brelandinier ou brocanteur. Sordidement nippé, pareil à quelque *mercanti* levantin, il était vêtu d'un caftan brun en penailles, et sur sa tête chevelue s'enfonçait la calotte rouge des Égyptiens.

L'autre était un monsieur d'une soixantaine d'années, grand, maigre, sec, à la taille très droite encore. Sa face bien régulière et d'un rouge cuivré semblait celle d'un homme de l'Orient; mais le dur, le froid regard de ses yeux verts, la raideur, le *cant* compassé de son allure accusaient également une origine britannique. Son visage rasé de près, et comme avec soin épilé, se terminait pourtant sous le menton par une ample barbiche teinte en noir, de forme carrée. Il était, en ce moment, nu-tête; et, sous la clarté du lumignon, son crâne entièrement chauve me parut, lui aussi, avoir été passé au rasoir : on eût dit qu'il portait une énorme tonsure monacale.

— Que demandez-vous? interrogea le brocanteur.

Je répondis quelques paroles d'excuse : la neige, le désir de trouver un abri, le... Brusquement ma phrase commencée s'arrêta: je venais d'apercevoir entre les mains de cet homme un objet qui tout aussitôt captiva mon attention.

Sur un panneau de forme oblongue, c'était le portrait d'une jeune femme, peinture surprenante de vérité, bien que d'un art assez naïf. L'ovale finement arrondi du visage, le front et le nez très corrects, la masse des cheveux bruns enlacés de bandelettes, rappelaient en leur dessin les plus gracieuses figures des fresques pompéiennes. Une bouche toute mignonne et rougie au carmin s'entr'ouvrait par un sourire, — mais quel sourire! — et de grands yeux noirs vous observaient, inquiétans. L'expression de ce regard était indescriptible; malicieux à la fois et ingénu, caressant et railleur. Une charmeresse.....

A quelle école pouvait appartenir une aussi belle étude? fort ancienne, à n'en pas douter, car, me penchant sur le panneau, je crus y reconnaître une peinture à la cire... Le juif cependant l'avait déposée sur son comptoir; et moi, le corps incliné vers l'apparition merveilleuse, je m'extasiais: un immense désir de posséder cette image venait de passer en mon cœur.

— Quel chef-d'œuvre! m'écriai-je;... est-il à vendre?

— Il est acheté, me dit l'Anglais... acheté par moi.

L'homme au caftan hocha la tête, et, de sa voix traînassante:

— Mensonge! la belle dame est toujours à vendre.

— J'ai déjà le cercueil, répliqua l'autre; j'ai la momie: je veux le masque.

Un nouveau ricanement lui répondit:

— Non, sir Archibald! non et non, car je vous hais!

Une lueur de colère alluma les yeux du personnage ainsi repoussé:

— Sacrilège! ne sépare pas ce qu'a réuni la tombe.

— Sacrilège toi-même! riposta le juif... oui, sacrilège et quatre fois impie, toi qui, là-bas, par tes maléfices, as volé au vrai Dieu tant de nos fils d'Israël!

— Ils se sont donnés à Isis: Isis les gardera.

— Isis!... Tu me fais rire, toi et tes idoles pétries avec les fanges de Mesraïm! Va, va, suborneur des cœurs simples, évocateur des démons, le scheol de feu te réclame, et moi, dans la vallée de Josaphat, lorsque rugira l'Éternel, je te dénoncerai au Jugement.

— Laisse-là ton impuissant Iaveh! s'écria l'Anglais... Son règne est bien fini; déjà même sont comptés les jours du dieu chrétien. Les temps vont s'accomplir. Plus de tyrannie dans le ciel; sur la terre, paix aux consciences! Voici que nos exilés reviennent, les Éons symboliques, les Démiurges émanant de l'Unité fécondante... Isis! Isis! Isis! Perpétuité de la Vie à travers la Mort, tu feras comprendre à tous l'Éternel Maintenant!

Le bras allongé par un geste hiératique, le baronnet aux cheveux rasés, à la barbe égyptienne, ressemblait à quelque prêcheur de dieu inconnu. L'absurdité de sa parole était d'un charlatan, mais sa voix sincère et vibrante disait toute la conviction d'un apôtre... Et, durant ce beau discours, le petit Ben-Iacoub, le brocanteur talmudisant, de fureur trépignait :

— L'insensé, il blasphème! Raca, raca! Non, les prophètes n'ont pu mentir : Israël reprendra son héritage; les royaumes appartiendront à Juda. Et le vin doux dégouttera des montagnes, le lait avec le miel coulera des coteaux.

A deux mains il prit la peinture que j'avais convoitée :

— Vous, Monsieur, me dit-il, puisque cette païenne vous plaît, emportez-la, je vous la cède.

Je tirai de ma bourse quelques pièces d'or, — tout ce que j'avais sur moi, — et les étalai sur le comptoir; prestement le patriarche les empocha.

— Peuh! fit-il... quatre-vingts francs pour un tel chef-d'œuvre, un masque funéraire trouvé à...

— Volé! interrompit furieusement Archibald,... dérobé à sa tombe! Les Arabes avaient violé la sépulture, et toi, tu as partagé leur infâme butin!... Receleur, voilà deux ans que je te cherche: prends garde à la police.

— Prends-y garde toi-même, riposta le brocanteur.

Il me tendit le portrait et, derechef, goguenardant :

— Jolie, jolie, l'impure Mesraïmite! Elle est à vous : l'idolâtre ne l'aura pas.

Je m'emparai du panneau, et j'allais sortir : l'Anglais me barra le chemin :

— Je veux cette morte;... je la veux.

— Oh! *my dear sir*, je veux, je veux...

— Son icône m'est nécessaire.

— J'en suis désolé : je la garde.

— Il s'agit de sauver une âme!

— Noble projet, Monsieur, mais je me sauve moi-même : je vais dîner.

D'un mouvement brutal, il me saisit le bras et, l'étreignant comme dans un étau :

— De la blague française? Sachez-le bien, je la ferai taire... J'ai dit : je veux; de gré ou de force, j'aurai.

Je m'apprêtai à soutenir un pugilat en règle, quelque *boxing-match*, sans juges de camp et sans betting, mais soudain l'extravagant personnage se calma. Ses doigts se desserrèrent; il s'écarta pour me laisser partir.

— Moi, fit-il, très solennel, je ne puis répandre le sang, ni

même commettre la violence; j'aurais peur d'encourir l'inexpiable impureté... Emportez donc votre larcin. Mais, prenez garde : je veille, et mon Dieu châtie.

Un archi-fou, cet homme!... En quelques mots très secs, je le renvoyai à son cabanon, puis, emportant ma trouvaille, je m'élançai dehors.

La neige ne tombait plus; cependant, je me repris à courir : si d'aventure il s'avisait de me donner la chasse, le sectateur d'Isis! A pareille heure, un jeu de mains avec un tel colosse ne me séduisait guère. Et, tout en détalant, parfois je retournais la tête... Non, il ne me suivait pas; mais, au loin, dans les blafardes profondeurs de la pénombre, je l'apercevais; je distinguais nettement sa haute corpulence. Debout sur le seuil de l'échoppe et croisant les bras, il me regardait... Oh! la bizarre illusion de ces blancheurs neigeuses! Plus grand encore que tout à l'heure, il me semblait enveloppé d'une auréole, et tout son corps émettait de lumineuses phosphorescences... Simple fatigue de mes yeux, pensai-je: depuis si longtemps je n'ai pu dormir.

N'importe, je pressai ma fuite, et, toujours courant, j'eus bientôt rejoint le grouillant carrefour de la place Moncey. Là, des voitures; j'arrêtai un cocher : « Rue Vaneau, 91; vivement, je vous prie. »... Une demi-heure plus tard, nanti de mon achat, je m'asseyais enfin chez moi.

IV

Encore ému d'une aussi troublante aventure, je dînai de méchant appétit : repas improvisé, cuisinière grincheuse, et monsieur Baptiste se montrant le plus insupportable des Frontins; mon retour imprévu leur avait dérangé quelque partie de ripailles. Avant même le dessert, je passai dans ma chambre à coucher.

Non, je ne voulais plus sortir. En dépit de mes galans propos, j'étais maintenant résolu à demeurer au coin du feu; mieux encore, à provoquer le sommeil par d'insipides et savantes lectures. Certain mot, d'ailleurs, dont les deux maniaques avaient qualifié ma trouvaille m'intriguait ainsi qu'une énigme... *Le Masque*, s'était écrié Archibald; un *masque funéraire*, avait répété le brocanteur. Pourquoi ce nom donné à si vivante, si gracieuse peinture?

Sur la cheminée de ma chambre je l'avais dressée contre la glace, et moi, les pieds dans mes babouches, étendu avec nonchaloir, je compulsai bientôt une volumineuse encyclopédie :

Masque... voyons un peu! Aïe, deux colonnes; une centaine de

lignes en texte microscopique!... « *Masque*, faux visage. Corruption de *Mascha* (basse latinité) — sorcière... »

— Bah! toi sorcière, mignonne?

Et, vers la jeune femme, je levai la tête. Ses yeux de velours aussitôt me caressèrent; de sa bouche rosée elle souriait avec amour... Oui, certes, séductrice, ensorcelante, — vraiment sorcière!

Je repris mon enquête et me plongeai à fond dans un pédantesque fatras :

« C'est à l'antique Égypte, à la terre de Kem, cette créatrice de toute industrie humaine, qu'appartient la première et ingénieuse idée du *masque*. Il fut d'abord employé à la conservation des momies. Les *taricheutes* (V. le mot *Taricheute*), merveilleux ouvriers de l'embaumement, recouvraient d'une mince couche d'or le visage desséché par le natrum des trépassés de haute marque, — rois ou reines, prêtres, scribes, guerriers, — l'enveloppaient d'une mousseline adhérente; puis sur cet appareil coulaient un masque de plâtre qu'ils doraient à son tour. Vénérable pratique, lutte triomphante contre la destruction! Tandis que le Ben Israël, ce sémite inférieur... »

Ici, de méprisantes injures à l'adresse du peuple adorateur de Jehovah, et un fort beau dithyrambe en l'honneur des Pharaons, « seigneurs du Vautour et de l'Uréus ». Je passai quelque cinquante lignes pour reprendre plus loin ma lecture :

«... Après la conquête macédonienne, et durant l'occupation latine, la pieuse coutume s'altéra. C'était l'époque où triomphait l'hellénisme et avec lui le génie de la Grèce. On dora bien encore, assez rarement toutefois, la face préparée des morts, mais l'usage du masque de plâtre, presque partout, disparut. Le subtil Alexandrin, cet autre zélateur de la beauté plastique, l'avait jugé sans doute inélégant et barbare. La mode se répandit alors d'ensevelir avec sa momie le portrait de celui qu'on voulait honorer, et de placer l'icône à côté de la figure : ce fut un autre *masque*, — un masque respirant la vie. Plusieurs de ces peintures, étonnantes de conservation, sont d'une remarquable finesse et nous révèlent des maîtres inconnus. (V. art. *Musée Graaf*.) Sainte et curieuse destinée de cette noble Égypte! Ainsi, l'art divin des Parrhasius et des Apelle s'unissait aux rites sacrés des anciens embaumeurs, et descendant lui aussi dans la tombe faisait à jamais revivre la mort. »

L'article était signé Blumenthal... Ah, ah! Blumenthal, mon ancien précepteur... Antonius Blumenthal, aujourd'hui l'un des puissans de la science, membre de l'Institut et conservateur au musée du Louvre. J'aurais dû deviner la signature rien qu'à la

sublimité du style... Eh bien, dès demain, mon savantasse, j'irai, vous relançant au milieu de vos papyrus, me renseigner sur la valeur de mon acquisition.

Dix heures sonnèrent; je chargeai mon feu, l'enterrai sous la cendre, puis, assommé par la fatigue, voluptueusement je gagnai mon lit. De mon alcôve j'apercevais l'image de la belle Égyptienne : elle semblait animée, palpitante... Et moi qui ce matin m'étais proposé de courir le guilledou ! Mais je la tenais, mon amoureuse, la désirée compagne, la charmeresse de ma nuit... Une fois encore je regardai la chère créature; du bout des doigts je lui adressai un baiser; enfin la migraine m'accablant, j'éteignis ma lampe et m'endormis.

Tout à coup, je m'éveillai d'un sursaut. Doucement quelqu'un venait de se glisser dans ma ruelle : on se tenait debout à mon chevet... Non, rien : un cauchemar. Et je refermai les paupières... Mais si! j'en étais sûr, là!... là!... quelqu'un! — des yeux qui m'observaient avec attention; un souffle très léger me caressant les cheveux... Effaré je redressai la tête et, aux dernières clartés des tisons, j'entrevis... Sur la cheminée : ce portrait, le masque, la femme, la « païenne »! Son regard chatoyait, étrangement lumineux; il me jetait des étincelles, d'éblouissantes incandescences...

Ah çà! devenais-je fou? J'allumai un flambeau et, m'habillant à la hâte, je m'approchai de cette chose brasillante : elle s'éteignit aussitôt... Un rêve!... N'importe : passée mon envie de dormir; je ne me recoucherai pas. M'étendant sur un fauteuil, à deux mains je pris l'ensorcelante peinture :

— Eh oui, Mademoiselle, l'homme au caftan avait jugé en parfait connaisseur... Jolie, vous étiez jolie, avec vos grands yeux étonnés, votre sourire si chargé de tristesse, et tout ce parfum de chaste candeur se dégageant de votre personne!... Une jeune fille?

La bouche affriolante parut s'allonger assez ironique.

— Vos lèvres, un nid à baisers, ma chère! Pudique et si agaçante! câline et désirable... ah! combien plus que cette petite bourgeoise mariée ce matin, mon caprice d'un moment! Vous, au temps de vos conquêtes, je vous aurais choyée, aimée, adorée entre toutes; je...

La bouche à la moue carminée s'entr'ouvrit, un tantinet railleuse :

— Oui, oui, mon bon monsieur; je vous crois : je le sais.

Vraiment elle m'amusait, la coquette.

— Un aveu, mon inconnue! Tout bas, confiez-moi votre nom.

Approchant ma bougie, j'aperçus alors, tracées à la pointe, quelques lettres de l'alphabet grec : un nom, — peut-être le nom.

ΚΑΛΛΙΣΤ

Kallist..! toute belle. Oh! oui, toute belle!... Et longtemps je demeurai perdu dans ma contemplation, parlant à ce portrait, écoutant, entendant ses réponses.

Un coup discrètement frappé à la porte m'arracha de ma fascination : Baptiste entra. Le jour filtrait à travers la soyeuse épaisseur de mes rideaux et la pendule marquait neuf heures... J'avais passé ma nuit entière en tête à tête avec cette Callista.

V

Callista, — fort gentil nom, ma foi, mais nullement égyptien : un pur « vocable hellénique », aurait dit Blumenthal.

Il ne m'était pas inconnu, ce nom; même, j'avais lu quelque part, — mais où? — de mirifiques histoires arrivées à une Callista. Mon Dieu, je ne suis point un savant en *us*, et les souvenirs de mes études classiques aujourd'hui s'estompent en des lointains brumeux; j'interrogeai en vain ma mémoire : elle demeura incertaine et nuageuse. Toute la matinée de ce jour, — le dernier de mes jours tranquilles, — s'écoula ainsi en d'obstinées recherches; lexiques et dictionnaires furent impuissans à me renseigner... Mais aussi, quel absurde entêtement de vouloir que ma souriante ingénue ait pu jouer un rôle dans le passé du monde! Je me l'imaginais, toutefois, et, avec acharnement. De guerre lasse, je sonnai mon domestique :

— Baptiste, je sors et ne rentrerai que fort tard; vous avez votre soirée libre. Pour mon retour, n'oubliez pas de préparer la veilleuse.

Je me proposais d'aller, tout d'abord, faire visite à Blumenthal. Justement, le très cher bonhomme m'avait adressé, la veille, sa plus récente élucubration : *les Amoureuses dans l'ancienne Égypte*, un morceau d'égrillarde archéologie dont je m'étais délecté. Une si docte politesse exigeait un remerciement, et l'occasion était propice d'interroger l'omniscient Antonius au sujet de ma Callista. J'eus même, un instant, l'envie d'emporter avec moi le masque de la belle. Mais non! en quittant le musée du Louvre, j'avais dessein de me rendre à mon cercle, puis au théâtre, et ma compagne m'aurait causé de l'embarras. D'ailleurs, n'est-il point imprudent d'éveiller certaines convoitises : on raconte sur ces

antiquaires de si extravagantes anecdotes! Je devenais avare de mon trésor, jaloux de ma conquête... L'Égyptienne resta donc prisonnière en ma chambre à coucher.

Mon ami, l'illustre Antonius Blumenthal, était Allemand, fils d'Allemand; mais depuis trente années vivant de la France, comme tant de ses congénères il s'était fait naturaliser Français. Son esprit toutefois demeurait germanique, dédaigneux du Welche non penseur, tudesque et pédantesque, bien que se donnant des grâces et lourdement jovial. Nous nous connaissions de longue date. Jeune encore, il avait porté la robe, venu, tonsuré, de quelque séminaire de Munich, et l'intransigeante piété maternelle me l'avait choisi pour précepteur. Mon pauvre père se mourait alors, depuis si longtemps malade, en une maison de santé, et ma mère, une ardente catholique, dirigeait seule mon éducation. La mode, en ces jours-là, était, dans les familles bien pensantes, de confier la jeunesse aux moralités de la soutane, et, par saint Louis de Gonzague, une soutane bavaroise semblait un gage d'austère et doctorale vertu. En conséquence, installé près de moi, devenu mon *privatlehrer*, Blumenthal, un lustre durant, m'avait enseigné toutes choses : latin, grec, anglais, allemand, rhétorique, histoire, mathématiques, philosophie, — m'initiant aussi aux confus mystères du criticisme kantien qu'il mâtinait de Fichte et d'idéalisme transcendantal. Bref, Pangloss flanqué de son Candide; Mentor et Télémaque.

Hélas, précautions superflues! Entre deux syllogismes, Mentor aimait à folâtrer, à pratiquer la bagatelle, *nugas verborum, quin etiam et rerum*. Il mangeait bien, buvait sec, courtisait les chambrières et, lorsqu'il était gris, me traduisait en cachette quelque priapée de Catulle ou des polissonneries non expurgées d'Horace. Apulée surtout et les mirifiques aventures de son Lucius me ravissaient l'esprit, me chatouillaient les sens. O Lalagé au doux sourire, Lydie à l'harmonieux chanter, et toi, Fotis, l'ancilla experte en philtres amoureux, combien j'ai rêvassé de vous, mes belles, durant les insomnies de ma seizième année!... Le plus clair résultat d'une aussi noble éducation avait été mon perpétuel échec au baccalauréat; d'où les désolations de ma mère et le renvoi de l'abbé Blumenthal. Famélique abbé Blumenthal! Ce fut alors un pauvre hère besognant et besogneux, chassant de l'aube au crépuscule le cachet à trois francs, colleur dans les pensions ecclésiastiques, et, là, crasseux décrasseur de jeunes cancres. Il végétait, misérable : par degrés je le perdis de vue.

Or, quelque vingt ans plus tard, son nom imprimé dans un journal m'avait crevé les yeux. Blumenthal, en la plus fermée

de nos gazettes, rédigeait des *Variétés* archéologiques. Et quelle métamorphose! Plus de pion porte-soutane, plus d'abbé, pas même de chrétien; mais un fougueux rationaliste, possédant l'omniscience, — hébraïsant, syriacisant, sanscritisant, assyriologue, égyptologue, polémiste et journaliste : « une éminente pensée »... Du reste, un personnage. « *Blumenthal* (*Ottfried Antonius*), disait le *Dictionnaire des contemporains*, né en 1825 à Donauwœrth (Bavière), conservateur au musée du Louvre, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, l'une des gloires de la science française. » — De la science française? *Den teufel auch!* Et maintenant, consacré si grand homme, l'ancien coureur de brasseries courait ardemment les salons. Certain soir, je le rencontrai chez un marquis sinologue, donneur de superbes concerts, et, tout de suite, malgré l'énorme tignasse de ses cheveux grisonnans, ses moustaches en saule pleureur et l'habit-frac qu'enluminait le ruban rouge, je reconnus mon polisson d'abbé. « — Vous? — Moi-même, *alumne*. » Il me nommait jadis son *alumnus*. Notre amitié fut tôt refaite. Depuis lors, je le fréquentais volontiers. Parfois, je le menais faire débauche à la *Restauration*, et lui, dans son modeste appartement du quartier Latin, m'invitait à dîner et me faisait déguster la cuisine de sa « Cléopâtre »... Pourquoi « ta » Cléopâtre, libertin Antonius?

Bonhomme au demeurant, ambitieux sans être trop mauvais, même savant, mais d'une science prétentieuse et par accès loustic. La plume en main, ce manieur de canopes aimait à s'ébaudir. Ses derniers volumes surtout portaient des titres rares : « *L'impudique Rhodopis ou la Belle aux joues de roses; Coup d'œil jeté sur la courtisane, architecte des pyramides; les Amoureuses dans l'ancienne Égypte*, » etc., etc. A l'Institut, plusieurs s'indignaient de ces doctes gaillardises, et l'assyriologue César Benloëwe, un autre frère allemand, mais fils d'Israël, avait traité un jour d' « infâme ripopée » tous les in-octavo de l'infortuné Blumenthal. Quant à moi, le badinant savoir de mon illustre ami me semblait délectable; et tandis qu'une voiture m'emportait vers le musée du Louvre, je me récitais avec bonheur un superbe morceau de sa récente brochure : « Oui, trop pudibonde et parfois déplaisante, la moralité de notre ancienne Égypte! La terre des Rhamséides ne comprit jamais la véritable hétaïre, cette glorieuse volupté de la Grèce. On eût pourtant aimé entendre les susurremens de l'amour se mêler aux lamentations des cithares qui célébrèrent Osiris, l'épouvante et la mort »... Une pensée bien galamment troussée, mon vieux Pangloss; mais vraiment, qu'avait besoin des Aspasie la terre qui produisait les Callista?

Quatre heures allaient sonner, quand, ma voiture m'ayant conduit au Louvre, je pénétrai dans le pavillon Sully.

— Monsieur Blumenthal?

— Il doit être sorti.

— Non, il n'est pas sorti.

Sans quitter son fauteuil, le fonctionnaire à livrée verte et à chapeau bicorne marmonna, tout en s'étirant :

— A votre aise! Voyez. Cabinets de MM. les conservateurs. Escalier A. Devant vous. Trois étages. La galerie à jour; puis à gauche; à droite; à gauche encore. Couloir du bord de l'eau, porte n° 15. Là-bas, un de mes collègues.

Ouf! l'escalier A, une centaine de marches, et quel roidillon !... Maintenant la galerie à jour, surplombant un fouillis de tableaux-chefs-d'œuvre, de toiles juchées à six mètres du sol, perceptibles aux seuls télescopes et s'encrassant dans leur nimbe de glorieuse poussière : les apothéoses du Louvre... « Messieurs, criait-on au-dessous de moi, on va fermer, on ferme. » C'était l'heure où, l'hiver, on force à déguerpir les nombreux dilettantes de nos chauffoirs publics... Je pressai le pas... A gauche; à droite; à gauche encore; le couloir du bord de l'eau... Il n'en finissait plus ce couloir, un obscur boyau, bas, étranglé, nauséabond, funèbre, fantastique. Et la nuit qui déjà tombait; je n'allais plus y voir... Durant plusieurs minutes j'errai dans ces corridors; à la longue, j'appelai. Personne. Le garçon de bureau, le « collègue », devait être descendu; lui aussi poussait le public : il « fermait »... Cabinet n° 15? Le voilà.

A main discrète je frappai deux petits coups, et j'attendis : point de réponse. En véritable bureaucrate français, il était donc sorti, l'illustre égyptologue! Déjà pestant, j'allais me retirer, lorsqu'un éclat de voix arrêta ma retraite. J'écoutai quelques secondes : la voix parlait, se taisait, parlait de nouveau, suivie parfois d'un petit rire joyeux : Antonius assurément... J'ouvris et j'entrai.

Il était seul. Penché sur un vaste bureau, Blumenthal, sa loupe entre les doigts, semblait absorbé par l'examen du plus étrange des grimoires. Devant lui se déroulait une longue feuille d'écorce jaunâtre, fendillée, déchiquetée, en lambeaux, une loqueteuse dentelle. Et, tout prostré, tout vautré sur cette indéfinissable chose, le corps pansu du maître se trémoussait. Au bruit de la porte il releva la tête, me reconnut et m'adressant un geste amical :

— *Ach!* mon Télémaque, au Louvre! Quelle déité propice nous l'amène? Knef le vivifiant, ou bien l'ingénieux Thoth, ce pseudo-Mercure des ignorans Latins.

Sa lèvre me voulait sourire, mais ses yeux démentaient sa parole. Il était évidemment contrarié; je le dérangeais.

— Un moment de patience, reprit-il, j'achève l'examen d'un papyrus : papyrus saïtique! Aussi vous comprenez...

Sans terminer sa phrase, derechef il inclina le nez vers son logogriphe. Je connaissais mon homme; sans me formaliser, je pris une chaise et j'attendis. Le jour baissait rapidement, et, pour mieux déchiffrer, Blumenthal s'était allongé sur son bureau. De lui, je ne voyais qu'un dos énorme où s'épandait l'inculte brousse de ses cheveux... Un très long silence... Tout à coup sa voix s'éleva, accompagnée du ricanement bizarre :

— Par Vénus, ma gaillarde, quelle agréable existence! Palais d'une Zénobie; joyaux d'une Soèmias; soupers d'un Vitellius! Ah! la trop fortunée coquine!

— Cher ami, demandai-je, que lisez-vous de si récréatif?

Pesamment il se tourna de mon côté; puis avec béatitude :

— Une prodigieuse découverte, φίλτατε, la plus admirable des trouvailles : un roman gréco-égyptien!

— Gréco-égyptien, malepeste!

— Oui, un conte milésiaque du temps des Césars syriens : auteur inconnu, mais fabuleux comme Apulée, plus mirobolant que Lucien lui-même! Bien graveleux par exemple... J'en citerai des passages à la séance des Cinq Académies.

— Alors une petite fête sous la Coupole? Je veux en être.

— Vous en serez. Avant peu vous recevrez votre billet : tribune du Nord, place distinguée, malgré les courans d'air. J'aurais voulu vous envoyer un centre, mais avec ce Pingard...

— Merci!... Que nous raconte le prestigieux roman?

Il se leva et, tout jovial, me frappant sur l'épaule :

— Je l'ai baptisé « les Amours de Kallistè ».

La bizarre coïncidence! je ne pus réprimer un mouvement de surprise :

— Callista?... Hier j'ai déchiffré ce nom sur un masque funéraire. Ne riez pas; je raffole d'égyptologie. J'aurais dû vous apporter mon acquisition, mais...

— Non, gardez votre masque, votre pseudo-masque. Un portrait sur panneau, je gage : décadence égyptienne, altération des coutumes nationales, du gréco-latin. Fort intéressans quelquefois ces gentils bibelots; hélas, presque toujours apocryphes. On en fabrique aujourd'hui par centaines. Du vieux neuf mystificateur, à l'usage des Cook's touristes, l'épais John Bull et son digne frère Jonathan... Au surplus, une hétaïre, votre Kallistè.

— Une courtisane, ma Callista?

— Kallistè, cher enfant; de grâce, épargnez-vous un solécisme.

— Callista me semble plus joli; je maintiens « Callista ».

— Opinion soutenable. *A* serait alors une forme éolico-dorienne, et je vous ai jadis révélé les délicates finesses de l'éolismum... Oui certes une hétaïre, son nom le prouve. Toutes ces demoiselles dictériades aimaient à s'appeler ainsi : « très belle. » *Nomen venusticum...* Kallista! eh, eh! déjà le zézaiement de nos cocottes; ce serait curieux et très suggestif. Mais la coquine dont je parle, — la mienne, — avait nom Kallistè.

Il poussa un gros soupir de vanité triomphante, puis revenant à son papyrus :

— Une idée! je tiens mon titre : *l'Expiation d'une amoureuse...* Gentil, n'est-il pas vrai? alléchant pour mes confrères, affriolant pour les dames... J'hésite néanmoins : de la bagatelle en plein Institut de France!

— Horreur, monsieur Blumenthal!... Il est amusant, votre conte?

— Du Boccace, mon cher, du Musœus, du Wieland, du Mérimée! Idéalo-naturaliste et mystico-philosophique : un pur chef-d'œuvre... Voulez-vous savoir comment, aux jours d'Elagabal, était logée une « belle petite » d'Alexandrie? Écoutez.

Il sonna pour demander sa lampe : le garçon était toujours absent.

— Jamais à son poste, ce cadet-là! grognonna Blumenthal... mais protégé par la cousine d'un ministre : *ergo* indéracinable.

A deux mains, tel un célébrant ferait de son Dieu, il prit un feuillet du papyrus, et, pour mieux lire, se rapprochant de la fenêtre :

— Voici la description de l'appartement de Kallistè; savourez-moi cette friandise : je traduis mot à mot.

« Sanctuaire plus divin encore qu'un temple d'Aphrodite, la « chambre à coucher était une merveille. D'amoureuses peintures « fresques à la gloire de Cythérée décoraient les murailles; l'onyx « de huit colonnes supportait un plafond aux éclatantes couleurs; « les plus soyeux brocarts, tissés au fabuleux pays des Sérices, « recouvraient les mosaïques du sol... » Mosaïques, marbres de la Numidie, moelleux tapis de soie! bref, tout un *penetrale Voluptatis!* Hein, *lieber Freund,* il eût fait bon d'y pratiquer ses dévotions! Je poursuis... « Là, parmi les statues taillées dans le Paros et les « simulacres en ivoire des Garamantes, se dressait un lit d'argent « massif; et là... » Hum hum!... « et là, éphèbes ou vieillards, « sénateurs de la ville, magistrats, exégètes, archidicastes, et, « entre tous, le vieux préfet augustal, Valerius Afer... »

Blumenthal s'interrompit et, bruyamment, faisant claquer sa langue :

— Oh, oh, pornographique, le reste. Je passe, mon enfant.

— Non, pourquoi passer, cher maître?

— Scélérat!... *Ach!* quel chic de mérétrice! du pschutt et du v'lan, comme diraient nos petits journaux... Mais patience! la vieille morale égyptienne veillait; en dépit des capiteuses faiblesses helléniques, elle va reprendre ses droits, elle s'affirme, elle triomphe... Un beau jour, notre Kallistè trépasse. Dramatique aventure : on l'assassine.

— On l'assassine!

— Oui, tout comme une simple baronne du quartier Marbeuf... Le meurtrier est un esclave, un certain Parménon, qui, au doigt de sa maîtresse, voyant une bague, saisit un couteau de boucher, et...

— Le misérable!... pour la voler sans doute?

— Nenni, âme ingénue! Mon roman est moins banal. Crime passionnel, s'il vous plaît; meurtre par jalousie... Ah çà, mon cher, qu'avez-vous donc? la tarentule?

Je m'étais levé en proie à une violente émotion, — pourquoi? et marchais par la chambre, m'agitant, gesticulant :

— Malheureux Parménon! comme il a dû souffrir, le pauvre esclave! Il aimait?

— Et il était aimé.

— Comme il a dû souffrir!

Antonius Blumenthal poussa un cynique éclat de rire.

— Là, là, calmez-vous, cœur trop sensible! Simple fiction, Raoul; un conte étonnant, mais un conte... Il aimait, l'imbécile, et les tortures de la jalousie impuissante sont ici décrites *magistrali calamo*. Oyez et admirez. L'exigeant Parménon, Parménon le malappris fait des scènes; le sot amoureux injurie et menace:

« Eh quoi, ma Kallistè! à mes jeunes étreintes tu préfères les « séniles caresses de l'augustal! Oh misèrable moi; toi plus misé- « rable encore! Une rage douloureuse fait bouillonner mes « veines; des pleurs gonflent mes paupières. Tombez, mes larmes, « coulez, sang de mon âme; et puissiez-vous éteindre les feux qui « me consument! »

— ...*Stupendum*, n'est-ce pas, « ô larmes, sang de mon âme, » un téméraire africanisme; oui, mais quelles fines antithèses dans la passion! On croirait lire son Apulée, le subtil et amusant rhéteur que je vous traduisais en cachette, *alumne*. Vous en souvient-il?

Un peu calmé, j'avais repris ma chaise :

— Si je m'en souviens! J'en pourrais citer par cœur divers passages... Mais, de grâce, qu'est-il advenu de ce Parménon?

— Les licteurs s'en chargèrent: on le mit sur la croix. L'auteur nous l'apprend en trop peu de mots; en revanche il nous parle très longuement de la Kallistè d'outre-tombe.

— Sans doute, tandis que le pauvre esclave se tordait dans les

géhennes, on fit à la drôlesse de scandaleuses funérailles !

— Magnifiques, un embaumement de première classe. Mais attendez... Pour elle, aussitôt commence le mauvais quart d'heure. L'âme de la trépassée traverse l'*Amenti*...

— L'Amenti? je connais ce nom.

— Oui, le mystérieux abîme où se vient entasser l'incessante moisson de la mort... La trop aimable coquine comparaît au Jugement. Dur, très dur, l'arrêt qui la condamne :

« Alors, Celui qui fut, qui est, qui sera, — l'Innominable, Celui « de qui tout émane, en qui tout s'absorbe, le Créateur de toute « création, l'Être des êtres, le Un primordial, — par la bouche « du puissant Éon, porteur du sceptre qui protège et du fouet qui « châtie, ainsi parla :

« Parce que, essence humaine, supérieure à la brute, tu t'es « complu en la seule existence de la brute et as rétrogradé vers « elle, — voici :

« Pour que tu puisses épurer ton âme et, toi qui as fait pleu- « rer, par tes pleurs laver ta souillure, lorsque les cent et cent « années du cycle sothiaque auront été révolus, tu renaîtras à la « terre. De l'abjection rentrée dans l'abjection, hideuse à tous, « objet d'un répugnant dégoût chez ceux-là que tu séduisis, mais « conservant toujours vivace le foyer de ton intelligence, tu devras « à nouveau combattre le rude combat contre toi-même. Ton « absorption en ma Lumière sera la paix de ta victoire : lutte et « triomphe. Mais si, retournant à la vie mauvaise, tu... »

Soudain et violemment, un coup heurté contre la porte me fit tressaillir; presque aussitôt la porte fut ouverte.

— M. Antonius Blumenthal? demanda une voix impérieuse.

VI

La nuit était à présent tombée; dans le ciel s'estompaient les grisailles crépusculaires; déjà s'allumaient les premières étoiles et, se levant à l'horizon, vers nous la lune épandait ses naissantes pâleurs. A l'entrée de la chambre, j'entrevoyais un homme à large corpulence et de taille élevée. Il n'était pas seul. Derrière lui, dans l'ombre des corridors, s'effaçait indistincte une femme tout habillée de blanc. Singulière toilette, par ces jours de pluie et de neiges fangeuses!

— Qui êtes-vous? interrogea Blumenthal;... je ne reçois plus : il est trop tard.

Suivi de sa compagne, l'homme fit un pas en avant, puis referma la porte.

— Qui je suis? dit-il, solennel et emphatique,... voici. Je me nomme sir Archibald Williamson : on m'appelle encore Hermès l'Égyptien.

— Hermès l'Égyptien? grommela M. Blumenthal... je ne connais, moi, que le Trismégiste.

— Vous me connaîtrez, riposta l'autre, impertubable. L'Afrique et l'Asie ont appris mon nom : à l'Europe maintenant de savoir qui je suis.

Tout effaré, mon ami Antonius était venu se rasseoir, et, d'un geste protecteur, allongeait les mains sur son papyrus. Quant à moi, j'avais reconnu mon prédicant de la veille, l'amateur si bien évincé du masque funéraire... Il se fit un assez long silence.

— Monsieur et illustre docteur, reprit pompeusement Archibald, vous avez devant vous un prêtre d'Isis.

— Bah! fit l'égyptologue, devenant gouailleur,... un prêtre d'Isis en pantalon et en redingote? Pourquoi n'êtes-vous pas attifé de lin?

— Je suis un prêtre d'Isis, poursuivit l'impassible personnage..., et de plus un néo-platonicien. J'ai très longtemps vécu dans un commerce familier avec Plotin, Porphyre, Jamblique, Proclus; j'ai pratiqué le saint « Livre des morts » et pénétré les célestes profondeurs des poèmes Orphiques : je voulais savoir, je sais.

— Ainsi, plus heureux que Montaigne, mon révérend : je vous en félicite!

Sans relever la pédantesque épigramme, Archibald continua :

— Je viens, monsieur, révéler de nouveau à l'Europe oublieuse le grand Mystère, le mystère de la vie et de la mort. A cette heure d'un christianisme agonisant, nous reprenons contre lui l'ancien combat. Il faut, il faut que tous les vieux cultes renaissent. Brahmanisme, bouddhisme, religion des druides, ont aujourd'hui chez vous leurs apôtres et leurs néophytes. Pourquoi donc la « bonne déesse », de qui jadis les sanctuaires couvrirent le monde entier ne retrouverait-elle pas ses dévots zélateurs? Divine et tout humaine, elle est aussi l'un des premiers Éons nés de l'Absolu Conscient, de l'Unité multipliante, productrice, inépuisable, de l'Être en Soi et hors de Soi, — le Dieu sans formule, l'Essence, l'Innominable, l'Éternel-Maintenant.

— Après tout, pourquoi non? opina l'ex-abbé Blumenthal. Je n'y vois nul inconvénient. A votre place, pourtant, j'aurais choisi une féminité plus attrayante : la Callipyge, par exemple. Triste frimousse, votre symbole Isis avec ses cornes de vache.

— Esthétique trop délicate, répliqua l'autre avec dédain. Le Zeus-Ammon des Hellènes, le Moïse des Israélites, étaient cornus, Monsieur, très cornus. Et d'ailleurs, vos premiers Nazaréens, au dire de Tacite, adoraient bien les oreilles d'un âne.

— C'est juste : va donc pour la « kératophore, » ricana le docte Antonius, je vous concède Isis. Toutefois sachez-le bien, monseigneur le théosophe, mon seul Dieu est le Dieu moderne : le Z multiplié par l'X. Je suis inconvertissable.

— Je vous convertirai, tranquillement déclara l'étonnant visiteur.

Il fit une courte pause, et, se rapprochant du sceptique Blumenthal :

— J'en arrive, Monsieur, à l'objet de ma visite... Une revue théurgique, *The old and modern Sphinx*, annonce à ses lecteurs la découverte d'un papyrus que vous comptez prochainement publier.

— En effet! un conte milésien, un roman qui...

— Ce n'est pas un roman ; mais une confession d'outre-tombe, une page d'histoire véritable et vécue.

Mon ami, l'adorateur du Dieu algébrique, s'agita dans son fauteuil : l'assertion du prêtre d'Isis contrecarrait son système.

— Pas un roman? s'écria-t-il,... une histoire véritable, ce récit des amours de Parménon et de Kallistè?

Hermès l'interrompit :

— Noms donnés par les Grecs, les très subtils Akaïoushas. L'homme, en sa langue nationale, s'appelait Pakrour; la femme assassinée, Ahmès.

— Qu'en savez-vous, Monsieur?

— Je sais même d'où ils venaient tous deux;... lui, était un enfant ravi par des Éthiopiens à Philæ, notre île aux huit sanctuaires; elle, avait, hélas, déserté son temple de Tentyris.

— Kallistè?

— Callista. Le Romain Valerius Afer, l'amant en titre, avait voulu latiniser le nom.

— Des fariboles! Vous ne connaissez pas le document.

— La momie de la courtisane m'a tout raconté, déclara, flegmatique, Archibald.

A cet instant, mon attention fut attirée par l'étrange et blanchâtre compagnon qui se tenait aux côtés du mystifiant personnage. Une femme? Oui, selon toute apparence. Sous les clartés, à présent diffuses, des rayons lunaires elle apparaissait presque diaphane, s'avançant dès qu'il s'avançait, et, quand il s'arrêtait, immobile. Sa taille semblait flotter, onduleuse, mais je ne pouvais distinguer son visage : un voile (était-ce bien un voile) la recouvrait tout entière. Lui, ce bon M. Blumenthal, n'avait rien aperçu ;

car, toujours se trémoussant, il apostrophait le mage confesseur de momies :

— Monsieur, monsieur, je n'aime par les mauvais plaisans. Vous pouvez vous retirer.

L'Anglais ne broncha pas :

— Et la bague empoisonnée? dit-il,... ce cadeau du préfet augustal, — la possédez-vous? Non : elle est entre mes mains... Confiez-moi donc votre papyrus! j'en ai besoin pour nos mystères.

— Vous confier mon papyrus! un papyrus de l'État, le joyau de notre musée!

— Pour faire éclater la Lumière! s'écria Williamson... Il raconte les péchés d'une âme sacrilège, prêtresse renégate, d'un être condamné au torturant enfer de la vie seconde... J'ai retrouvé cette âme, la réincarnée expiatrice, et je dois...

— Un loustic! clama M. Blumenthal. *Donnerwetter!* par tous les diables, allez-vous-en!

— Ainsi, vous refusez.

— Je refuse.

— Ah! prenez garde! J'en ai terrassé de bien forts... je peux anéantir qui me gêne.

Et, se retournant, Hermès l'Égyptien me regarda : en la demi-obscurité de la pièce, il m'avait reconnu... L'incroyant Blumenthal lui répondit par un éclat de rire.

Était-ce une illusion? — mais il me sembla que, silencieuse, la forme avait glissé dans la chambre; elle s'approcha de mon ami, et, se penchant sur son épaule, examina le papyrus. A ma vive surprise, l'irascible archéologue ne détourna même pas la tête.

Sir Archibald, cependant, continuait à parler :

— Gardez votre manuscrit, déclarait-il avec hauteur. Je sais, maintenant, qu'il m'est inutile; vous ne possédez pas l'original.

— Vous dites? imposteur... vous osez dire!

— Je dis, pauvre monsieur, que votre version doit être incomplète et tronquée. D'ailleurs, fût-elle plus exacte, vous ne tenez point le mot de cette énigmatique, de cette lamentable histoire. Et puis, sachez-le bien, en dépit de vos serrures, mon génie familier confrontera.

— Allez-vous déguerpir, monsieur Socrate! hurla Blumenthal;... moi, je vais vous faire jeter dehors.

Il se précipita vers le cordon de sonnette et se mit à carillonner avec frénésie. Appel superflu : le garçon de bureau était décidément absent. La scène devenait à la fois et sinistre et bouffonne. Blumenthal se démenait, pestait, tempêtait; les plus comiques injures des langues mortes ou vivantes s'échappaient une à une de ses lèvres doctorales :

— Vil pastophore, archi-galle tympanisant, tintinnabulaire, *schnapphahn*, *damned humbug*, histrion, triacleur, banquiste!... videz la place.

Je craignis un moment quelque burlesque riotte. D'une simple poussée de la main, Archibald, le colosse, aurait pu culbuter le ventru petit homme, enragé et criard. Mais non ; sous le déluge des invectives, sa haute taille s'était redressée, méprisante. A présent, il se dirigeait vers la porte de sortie, très lentement, — et très lentement, l'indescriptible forme le suivait pas à pas : enfin ils disparurent.

— L'effronté charlatan! exclama Blumenthal, dès que la porte fut refermée.

— Oui certes, répondis-je, un sâr, un nécromant farceur... Je l'avais déjà rencontré, mais sans le compagnon, l'indiscret petit camarade.

— Quel camarade?

— La bonne amie, parbleu! la visiteuse de tout à l'heure.

Mon vieux Pangloss, qui, prêt à partir, passait les manches de son pardessus, s'arrêta net :

— Pardon; je ne comprends pas... Quelle visiteuse?

— La jeune femme qui l'accompagnait.

— Être lubrique! ricana mon *privatlehrer*. Avec vous, toujours des femmes, des femmes partout!

Il m'avait pris le bras, et, dans l'obscur dédale des corridors, nous marchions sans échanger un mot. Au bas de l'escalier, sous la clarté d'un bec de gaz, il me regarda fixement :

— Ainsi, vous aviez déjà rencontré cet homme?

— Je vous l'ai dit : hier, mais sans la jeune femme.

— Ne blaguons pas... Quelle jeune femme?

— L'acolyte, la demoiselle habillée de blanc.

— Une demoiselle? habillée de blanc?... Vous avez dormi, très cher.

Bon, maintenant!... Voulait-il se gausser? me plastronner de ses facéties à la bavaroise? Mon lourd plaisantin était jadis coutumier d'un pareil persiflage. Sans me fâcher, je haussai les épaules :

— Moi, dormi?... Elle s'est penchée sur votre épaule, a frôlé votre visage; elle a même examiné le papyrus.

Blumenthal me lâcha le bras :

— Mon enfant, grogna-t-il, votre vie libertine vous fatigue. Allez donc prendre le grand air, et vous coucher ensuite... Sept heures! Mon dîner refroidit, je vais être grondé par Cléopâtre. Au revoir, *nebulo*; mais à l'avenir, soyez plus sobre.

Et vivement il s'éloigna.

VII

Le vieux fou! Durant quelques secondes je le suivis des yeux : il trottinait et courait menu, se hâtant vers son quartier Latin; bientôt il s'enfonça dans les ténèbres du pont des Arts, et je le perdis de vue.

Le fantasque bonhomme un instant m'avait égayé; mais, lui parti, je redevins morose. Et d'abord, qu'allais-je faire de ma soirée? Je m'étais d'avance tracé tout un plan : dîner à mon cercle, y lire quelques journaux, peut-être « cartonner », puis vers les dix heures, endossant un habit, prendre un fauteuil d'orchestre pour reluquer les danseuses du ballet d'*Aïda*. Ils sont vraiment magiques ces décors d'*Aïda :* palais de pharaon, caressés par le soleil, fleuve à l'immensité bleue, sphinx recélant tous les secrets des temples, colosses de granit rose méditant sous l'éventail des hauts palmiers : un éblouissement. Trop criardes, toutefois, les fanfares, ce déplaisant charivari de trombones; j'aurais plutôt voulu des flûtes, des harpes, des cithares. D'ailleurs, des gens qui aiment, détestent, invectivent, menacent, condamnent, expirent en dièses ou en bémols, — quelle absurdité! Quand la frénésie d'amour vous tient et vous torture, on tue sans phrases : on meurt ensuite.

Ma montre marquait sept heures; j'étais encore à temps pour le dîner du cercle. Je gagnai donc l'avenue de l'Opéra.

Eh bien! oui, ce Blumenthal avait raison; la tête me tournait et j'avais besoin du grand air. La soirée était froide mais claire, toute diamantée par le feu des étoiles; un temps propice à mes chères flâneries. Allumant une cigarette, je me dirigeai vers les boulevards... Blumenthal! vraiment le sot moraliseur me faisait rire! « Une jeune femme? habillée de blanc? » — Toute blanche, triple aveugle, légère, gracieuse et si mignonnette!... Tiens! mais là-bas, devant moi, — cet homme à l'encolure de tambour-major, n'était-ce pas mon autre olibrius, Son Éminence le prêtre d'Isis, Archibald Williamson, Hermès l'Égyptien?... Le gaz des magasins nous éclairait comme en plein jour; je pouvais observer à mon aise : j'observai... Quel vigoureux gaillard! torse athlétique, tête dominante et portant beau. Il était seul maintenant, sans la remuante petite amie, la fureteuse de papyrus. Lui aussi, monseigneur badaudait, musardait, oisivement traînait sa noble dégaine et, très effronté, dévisageait les passans. Pardieu, il m'intriguait. Quelques pas nous séparant à peine, je le suivis.

A cette heure de nuit commençante, l'avenue de l'Opéra bruissait, toute remplie de rumeurs affairées. C'était l'instant joyeux où ferment les ateliers d'ouvrières; et, des maisons, qu'habitent le

couturier ou la modiste s'échappaient apprenties, trottins, porte-cartons, grisettes. Rieuses, délurées, par troupes elles stationnaient sous les portes cochères et là, derniers caquets, propos grivois d'aller leur train. Tout à coup Williamson se dirigea vers un groupe de ces babillardes. J'entendis pousser un cri, et, telle une volée de friquets, les fillettes se dispersèrent.

Il passa.

Deux d'entre elles, toutefois, étaient restées sur place, étonnées, immobiles, allongeant le buste vers cet homme et le regardant s'éloigner. Je m'approchai, puis m'adressant à la plus jeune, une blondinette pâlotte et chlorotique :

— Le mauvais singe! Il vous a fait peur?

Sans me répondre, elle s'accrocha au bras de sa camarade :

— Quel brutal! Il m'a frappée au cœur!... Dis-moi, Louisette, le connais-tu?

— Non, et toi?

— Il prétend me connaître.

— Pourtant je l'ai déjà vu, mais où? j'ai oublié.

— Comme il m'a commandé durement!

— Et à moi, plus durement encore!

— L'attendras-tu demain? Il doit revenir.

— Oh non, je ne veux pas, je... je... Si, si, j'obéirai!

Se traînant alors avec lourdeur, d'un pas chancelant, les deux fillettes s'éloignèrent... Et cependant, — j'en étais sûr, — Williamson ne leur avait point parlé.

Prestement je m'étais remis à sa poursuite et l'eus bientôt rejoint. A la rencontre des boulevards, il se tenait devant une herse de gaz, — flamboyante réclame de théâtre ou de restaurant? Non, celle d'un bal public :

Ce soir, le Moulin-Rouge.

Quel rusé personnage! M'avait-il deviné, courant sur sa piste? Sans doute, car il retourna la tête, et son hautain regard s'aheurta au mien. Tout saisi, je me rejetai en arrière. Mais déjà l'apôtre avait repris sa tranquille démarche et, traversant la chaussée, il s'engageait dans la rue Auber.

Arrêté net par ce coup d'œil, un peu confus de mon indiscrétion, j'examinais à présent l'annonce brasillante... Il brûlait étrangement, ce gaz. Tantôt, un souffle d'air courbant et rabattant la flamme, on ne voyait plus que des lettres bleues, — d'un si joli bleu de saphir! — et tantôt, s'élançant provocante, elle se tordait avec des murmures, des crépitations d'incendie...

« Ce soir, me disait-elle, ce soir, au Moulin-Rouge. »

Une main se posa sur mon épaule. Poussant un cri, je tressautai... Non, grâce à Dieu, ce n'était pas cet homme.

— Que diable faites-vous là? me demandait une voix connue. Rimez-vous à la lune, tombez-vous en extase?

D'un violent effort je parvins à me ressaisir... Salvignac:

— Quoi, c'est vous, très cher... mon Dieu, je regardais,... j'admirais, je... Ah! l'heureuse rencontre.

Certes, rencontre bienheureuse; car laissé à moi-même, j'allais de nouveau pourchasser l'Égyptien... J'échangeai donc salut et complimens d'usage. C'est, du reste, un fort gentil garçon, M. de Salvignac, — pas trop vantard pour un Provençal, beau joueur, tirant à cinq et presque toujours décavé : parbleu, je l'aime autant qu'un autre.

— Vous êtes mon prisonnier, me dit-il... Aujourd'hui, chez Sylvius jour de bouillabaisse! venez, je vous entraîne.

Je me laissai entraîner et, deux minutes plus tard, nous pénétrions dans les senteurs de l'aïoli.

Déjà le restaurant regorgeait de trop nombreux dîneurs. La rascasse au safran avait attiré ses fidèles, gens du Midi pour la plupart, amateurs de bourride, ripailleurs de pâtés Neptune, palais friands de la fétide brandade. Azaï et la Canebière émigrées à Paris s'étaient, ce soir-là, ruées sur la cuisine à l'huile. Et, parmi ces dîneurs, force dîneuses; des vertus du quartier Pigalle ou de la montée des Martyrs, princesses de la moyenne galanterie, au parler gras, aux rires stridens, en toilettes tapageuses, parées autant que des madones et fardées comme Polichinelle : « toute une corbeille de folâtres hétaïres », aurait dit Blumenthal.

— Monde assez vulgaire, murmura Salvignac; mais en revanche, ici, le vin des vins. Oui, Monsieur : le châteauneuf du pape. Nous allons demander la dive bouteille : vous m'en direz des nouvelles.

A l'entrée du cabaret une table était inoccupée : on y dressa deux couverts, et le garçon nous présenta la carte du jour. Salvignac s'en empara.

— Ça, mon bon, dit-il, carrousse, puis débauche! Et, primo, commandons ce nectar qui renferme enchâssés tous les rubis du soleil.

Dithyrambique, l'Avignonnais : un félibre troubadour, un autre Roumanille. Pour moi, fort indifférent, j'approuvais de confiance. Tant de verbiage m'étourdissait, et peu à peu je m'étais renfoncé dans mes rêvasseries. Je revoyais Blumenthal et son papyrus; je l'écoutais décrire la chambre de Callista, — d'Ahmès la renégate, l'onyx africain des colonnes, le lit d'argent massif : obsession fatigante... Et Parménon, — Pakrour, le désespéré, l'assassin

par amour?... Ah! détestable courtisane, qui débauchais jusqu'à ton esclave!

A ce moment, la porte du cabaret fut entre-bâillée, timidement d'abord, puis, d'une brusque poussée ouverte. Je tournai les yeux de ce côté.

VIII

Une femme entra.

C'était une maigriotte, d'environ vingt-cinq ans, à la taille chétive, à l'aspect souffreteux. Blême, étiolée, cadavéreuse, avec des cheveux d'un blond filasse, à prime vue je la trouvai très laide, — oh! d'une répugnante laideur. Sous un front évasé, les arcades sourcilières s'allongeaient, ridicules; les yeux, s'enfonçant sous des bourrelets de chair, paraissaient troués à la vrille; le nez trop court, populacier, camard, se retroussait par deux narines bestiales; et dans ce facies de prognathe, presque point de menton, mais une bouche avançante, des lèvres obscènes qui grimaçaient un hiatus de chimpanzé. Mufle de singe ou plutôt relique d'un ossuaire, on eût dit, à voir entrer ce monstre, d'une apparition grotesquement macabre... Ah! un inquiétant regard, — lumineux, pailleté, sur nous jetant des étincelles!

Elle était proprement vêtue, mais sans élégance. Un disgracieux fourreau, cotonnade d'un gris très clair, enfermait le corps de cette maigrelette, et les bouffantes blancheurs d'un long voile encadraient le hideux visage. Tout d'abord je crus à quelque boutiquière fagotée d'un prétentieux accoutrement de soirée bourgeoise. Le garçon qui nous servait jugea de même, car il la toisa dédaigneusement : Sylvius et Cie ne recevaient point d'ordinaire d'aussi piètres convives. Indécise et peut-être effrayée par l'éclat des lumières, les rumeurs des conversations, par ce clinquant des filles et toute leur pretintaille, la nouvelle arrivante parut hésiter.

Une voix, celle d'une jolie poupée, tapageuse cocodette faisant frairie à une table voisine, joyeusement exclama :

— Oh! là, là, c'est épatant! Regardez donc : un squelette qui vient dîner.

L'inepte faribole avait été bruyamment prononcée, et les galans de la dame s'étaient mis à rire. Au choc de cette injure, la femme à mantille blanche avait rougi; je la vis chanceler défaillante; mais presque aussitôt les cavités de ses yeux s'allumèrent et, d'un pas résolu, elle marcha droit à l'insulteuse. Se campant alors en face des gens qui la raillaient, dressant la tête et joignant les mains :

— Frères, et vous, mes sœurs bien-aimées, commença-t-elle, au nom de l'Éternel-Maintenant, je viens vous révéler le Grand Mystère. Voyageurs, voyageurs terrestres, âmes trop oublieuses, pensez à votre Karma...

— Que nous veut cet affreux museau? demanda le maître du restaurant qui accourut, ébaubi.

— Sans doute quelque « salutiste », répondit un des garçons. C'est l'heure où ces toquées viennent ennuyer le client.

— Une salutiste? Non, je ne reconnais pas l'uniforme... Au surplus, point de ces farceuses chez moi ; qu'on la mette à la porte.

La femme cependant poursuivait :

— ... La mort n'est qu'un renouveau de la vie, la vie une forme de l'expiation. O mes compagnons de pèlerinage, et vous surtout mes sœurs en l'épreuve, notre purgatoire est ici-bas. Nous ne mourons que pour renaître, encore et toujours, jusqu'à l'épuration finale de nos souillures. Malheur donc à l'insensé qui...

— Ma fille, lui dit M. Sylvius, vous ne pouvez rester ici : allez prêcher dehors.

— Quel bagout! ricana la cocodette : elle nous assomme avec son bon Dieu.

La femme se rapprocha vivement, et vers la pécheresse étendant la main :

— Pauvre âme, tu l'as donc connu, ce Dieu, puisque tu l'outrages!... Et moi aussi, Madame, je fus comme vous belle, adulée comme vous...

Un insultant éclat de rire partit des tables trop joyeuses; de tous côtés, quolibets et brocards se mirent à tomber sur le difforme laideron :

— Belle? adulée? quel déchet! une gargouille!... ah! ce masque!

Oh oui, — ce masque!

— Allons! sortez, enjoignit un garçon.

Et, par le bras, il saisit la récalcitrante. Sans effort apparent elle se dégagea de l'étreinte et repoussa l'agresseur. D'ironiques bravos acclamèrent ce coup de pugiliste : « Quelle poigne! un hercule en jupons! un singe-torpille! A la foire, aux Folies-Bergère!! » On se rigolait ferme, ce soir-là, dans la maison Sylvius.

Dédaigneuse, insensible aux lazzis autant qu'aux menaces, la prédicante parlait toujours :

— ... Oui, comme vous je fus belle, adulée comme vous... Oh! là-bas, sous le soleil aux javelots d'or, près de la mer aux chansons bleues, quel souvenir!

Elle fit une courte pause, cherchant ses mots, pareille à un enfant qui voudrait se rappeler quelque leçon :

— ... Quel souvenir... Plus ornée d'amoureuses offrandes qu'un temple d'Aphrodite, la chambre à coucher brillait comme un sanctuaire...

— Numa, Ernest, Alexandre! hurlait M. Sylvius, enlevez-moi cette folle et flanquez-la dehors!

—... L'onyx de douze colonnes à chapiteaux d'airain supportait un plafond décoré de lascives peintures...

Les trois gaillards s'étaient précipités sur la femme, et un répugnant corps à corps venait de s'engager. Ils avaient saisi la malheureuse, qui par la taille et qui par les bras, la secouant, la soulevant du sol. Elle se débattait, repoussait les assaillans, et toujours elle continuait, elle récitait toujours :

— ... Là, parmi les statues faisant vivre l'albâtre, parmi les verts simulacres souriant dans le jade indien, se dressait un lit...

Toute la salle était à présent debout; ceux-ci approuvant, ceux-là condamnant les ignobles violences.

—... un lit d'argent rehaussé d'or, étincelant de gemmes, irisé de perles marines. Et là, éphèbes ou vieillards...

Brusquement elle s'arrêta, semblant avoir perdu la mémoire. Plus forts maintenant, les trois hommes la tiraient, traînaient, poussaient vers la sortie... Moi, je m'étais élancé, et j'apostrophais les garçons :

— Butors que vous êtes, brutaliser ainsi une femme! Laissez-moi lui parler.

Au son de ma voix, vivement elle tourna la tête; son regard rencontra mon regard, et soudain, poussant une clameur aiguë, elle se rejeta en arrière. Alors, vers moi allongeant le masque de son visage, pareille à quelque bête forcée, pas à pas, l'effroyable créature lentement, lentement recula. Enfin, on la mit à la porte.

IX

— Quel vilain monde! soupira Salvignac... Combien j'ai regret de vous avoir amené ici!

Je me taisais, quant à moi, stupéfié... Quelle était cette hardie prêcheuse de filles galantes, et comment pouvait-elle connaître le manuscrit de Blumenthal? Elle en avait récité un amusant passage, l'altérant, il est vrai, à plaisir; mais sa phrase me semblait mieux fleurie, tout émaillée de romanesques variantes. Oui, quel était ce cas bizarre? Et d'extravagantes pensées tournoyaient en mon cerveau... Maladroit, pourquoi n'avoir pas suivi l'illuminée? Avec un peu d'astuce, peut-être aurais-je appris le fin mot de cette énigme et, qui sait? pour un instant diverti mon incurable spleen. Mais non, je me tenais ennuyé devant l'ennuyeux

Salvignac, et sa bombance provençale se prolongeait sans fin. Ni la bouillabaisse, ni le châteauneuf du pape n'eurent la vertu de me mettre en verve. Je ne parlais que par monosyllabes; mais à toute minute l'importun babil de mon compagnon venait m'arracher à moi-même.

— Un peu d'éclectisme culinaire, disait-il, varions les crus... Sommelier! du chambertin.

— Non, de grâce, pas pour moi; je dois être déjà gris, car...

— Tant mieux, « le vin au plus muet sait fournir des paroles » et, sans reproche, vous avez ce soir l'éloquence d'une carpe. A quoi pensez-vous donc?

— Salvignac! un seul mot. La femme de tout à l'heure, ce monstre à tête de chimpanzé, le squelette au masque de mort qui nous...

Il m'interrompit, et remplissant mon verre :

— Horrible, la gorgone : une hystérique échappée de la Salpêtrière.

— D'accord, mais quelle poésie en ses discours! Comme elle a su décrire le féerique palais et l'ophite de ses colonnades, le peuple de statues, chefs-d'œuvre d'oubliés Praxitèles ayant fait vivre, aimer, souffrir l'ivoire et le paros!

Un joyeux rire de mon amphitryon me coupa la parole:

— O douceur de rêver! Hélas, elle n'a rien dit d'aussi charmant. Sa voix nasillait un tas de lieux communs, de mystiques balivernes...

— Mais si, mais si! rappelez-vous : le plafond décoré de lascives peintures, ce lit d'argent massif où...

Doucement il me pressa la main :

— Bien, bien, je devine. Mon châteauneuf du pape! Quel vin ensorcelant et quel inspirateur... Au surplus, je vous le concède, la farce était désopilante; mais je suis fort blasé sur les spectacles de ce genre : j'ai tant de fois, en Angleterre, assisté à de semblables comédies! A Londres, les charlatans fondateurs de religions pullulent. Autrefois, le trottoir suffisait à leurs prédications; ils s'introduisent aujourd'hui dans les endroits où l'on s'amuse, bars ou restaurans et surtout bastringues : les *dancing academies*, — oh! rien de l'Académie française, je vous assure. Quand l'un de ces missionnaires s'est ainsi glissé dans quelque lieu de perdition, il prêche, il déclame, il apostrophe, il turlupine; bientôt on riposte au sermoneur et, de gré ou de force, le public expulse le personnage. Je me souviens qu'un soir à Cremorn's garden, un bal public, le Moulin-Rouge de l'hypocrite Albion...

— Le Moulin-Rouge...

Et d'un sursaut je me levai :

— Pardon, cher ami, excusez-moi... il faut que je vous quitte : affaire urgente.

Salvignac me regarda, ébahi :

— Une affaire urgente? à dix heures du soir?

Je balbutiai d'incohérens prétextes; lui riait de mon trouble et s'amusait de mon bégaiement :

— Allons, soyez sincère : un rendez-vous d'amour.

— Oh, d'amour!

— Une galante aventure, j'en suis certain : vous ne tenez pas en place. Adieu donc, heureux don Juan, et que le divin Eros vous soit secourable.

Mais, déjà, sans plus écouter ce prétentieux bavard, je m'étais élancé dans la rue.

... Et voici qu'au sommet de la rue Fontaine, le Moulin-Rouge se dressa devant mes yeux. Agitant des ailes enflammées, il tournait, tournait sans bruit, par un mouvement très doux, rythmé, invitatif; et moi, je contemplais cette chose écarlate, si follement remuante : la convulsion de ces bras qui me sollicitaient... « Ce soir, au Moulin-Rouge! »... Si j'entrais? Non, trop tard : dix heures et demie bientôt... Qu'importe! pourquoi hésiter?... « Ce soir, ce soir, au Moulin-Rouge!!... » J'entrai.

Le bal en ce moment s'ébattait avec frénésie; les cuivres de l'orchestre faisaient rage, et, dans ce temple du « chahut », obscènes ou furieux se démenaient les danseurs. A rangs pressés, une libertine badaudaille environnait les quadrilles; et de ce ramas d'imbéciles, partaient apostrophes graveleuses, applaudissemens tapageurs. Dès l'entrée, une lourdeur d'insupportable ennui, un pesant dégoût de toutes choses et de soi-même sembla s'être abattu sur moi. Sans chercher à voir les gymnastiques du cancan national, les connaissant d'ailleurs, et de reste pareil à une bête en cage, aussitôt je commençai de vaguer autour de la salle... Un écœurant spectacle, ce bal public. Quelle promiscuité dans le vice ; gens du monde et maroufles, basses prostituées et grandes courtisanes, valets évadés de l'office et maîtres échappés du salon, — ici le monsieur, plus goujat encore que son domestique. Ah, si dans cette bacchanale on eût vu brusquement surgir l'un de ces missionnaires dont m'avait parlé Salvignac, de ces convertisseurs qui... Tout à coup, je m'arrêtai, confondu : je venais d'apercevoir la prédicante du restaurant Sylvius.

Elle n'était plus nippée de son fourreau monacal, mais d'une robe très voyante, oripeau défraîchi qui sentait le carreau du Temple ou le *décrochez-moi ça*. Sur sa tête, point de mantille

blanche, mais un chapeau à panache; et, luisant à ses oreilles, à son corsage, à ses mains dégantées, force bijoux vulgaires, du clinquant et du toc. Toutes les élégances d'une batteuse des trottoirs s'étalaient sur la demoiselle;... et pourtant, oui, c'était bien la même. Une à une je reconnaissais les simiesques hideurs : le front fuyant, les arcades sourcilières avançantes, la bestialité de la bouche : — l'épouvantable masque enfin... Elle!

Assise ou plutôt effondrée sur un banc, elle avait l'air de guetter et d'attendre. Cinq ou six « gigolettes », au bras de leur galant, formaient demi-cercle autour de la guenuche, et, chacune se montrant le sinistre museau, dégoisait bruyamment le mot canaille ou la plaisanterie faubourienne. Silencieuse, mais effroyablement pâle, sous le dévidage des ignobles quolibets, la malheureuse essayait de sourire, tout en joignant les mains. Parfois cependant un désolé rictus lui crispait le visage, et alors elle étendait les doigts contre sa frimousse, comme pour en dérober la répulsive laideur : peut-être pleurait-elle. Et, parfois encore, une poignante anxiété succédant à la honte douloureuse, elle tournait, retournait la tête et, des yeux, semblait fouiller la tumultueuse cohue. Fort intrigué, je m'approchai du groupe et allai m'attabler à l'un des guéridons voisins. Aussitôt, la femme redressa la taille; une subite rougeur alluma les chloroses de ses joues, et, vers moi, allongeant la face, elle se mit à regarder fixement. Un déplaisant coup d'œil!... Lazzis, pendant ce temps, grossières calembredaines tombaient à foison.

— C'est elle! disait l'une de ces dames... je la reconnais bien : c'est le maki prêcheur des brasseries et des bals-musettes. Disparu, retrouvé. Çà, ma belle, au Jardin des Plantes!

— Salut, sœur Cunégonde, disait une autre camarade. Viens-tu quêter ici pour ta paroisse?... Drôle de paroisse, Mesdames : les *Expiatrices de Montmartre*.

Trop connues, sans doute, au quartier des Martyrs, les expiatrices de Montmartre, car un long rire joyeux fusa de toutes ces lèvres maquillées.

— Ohé! la divine Aspasie, Phryné, Flora, Ninon de l'Enclos, criait un sigisbée à crinière de poète,... confie-nous tes luctueuses amours, neiges d'antan, félicité passée!

Il devait être en mal d'élégie, ce gaillard-là... Mais, impassible à présent, le souffre-douleur paraissait ne plus rien entendre. Ses yeux brillaient; sa poitrine haletait, pantelante, et, la bouche entr'ouverte, effrontément il me dévisageait... L'orchestre cependant venait de préluder à une brimbalante polka.

— Un dernier rigodon! cria l'une des demoiselles; ensuite, à « l'Américain » : il se fait tard.

A ces mots : « il se fait tard », et tel un automate sous le jeu d'un ressort, la femme assise brusquement se leva. A pas précipités, je la vis courir vers la sortie ; mais soudain, tout son corps pivota sur lui-même ; elle jeta un cri, — comme un cri de douleur, — puis, lourdement, avec de saccadés frissons dans les épaules, se dirigea de mon côté. Prenant alors une chaise et la posant près de la mienne, l'étrange créature s'y laissa tomber.

— Bravo, bravo! gare la conversion! cria la troupe des péronnelles, qui se dispersa bientôt à travers le bal.

Nous restions seuls, la femme et moi, en tête à tête. Une ou deux minutes passèrent, silencieuses.

— Bonsoir, Monsieur, dit-elle enfin... Suis-je indiscrète?

— Indiscrète? pourquoi donc, chère madame?

A nouveau, son œil noir m'examina; puis, craintive, toute balbutiante :

— Ainsi, vous ne me remettez pas?... Eh bien! moi, je vous ai sur-le-champ reconnu... Quel joli spectacle, la vue d'un cimetière à la nuit tombante!

Assez interloqué, je la priai de se faire comprendre.

— Rappelez-vous, Monsieur,... hier au soir, vers six heures, avant la tourmente et la neige.

Ah! très bien! le souvenir me revenait : ma songerie sur le pont Caulaincourt et la nocturne promeneuse. Quelle mémoire, la vierge, des silhouettes et des ombres passantes!

— Ma foi, reprit-elle, s'enhardissant par degrés,... comment vous ai-je reconnu? Je l'ignore. Il faisait du brouillard, vous étiez loin, et je n'ai même pu entrevoir votre figure. Pourtant, c'était bien vous, j'en suis certaine.

— Très flatté!... A mon tour, chère demoiselle, je viens de vous reconnaître.

— Vous m'aviez remarquée?

— Ailleurs... Où ça? devinez.

Je fis une courte pause, et, l'observant (Dieu, quelle ignominie de laideur!) :

— Ce soir, je vous ai admirée dans vos plus saintes fonctions d'apôtre... à l'heure du sermon ; chez Sylvius.

Elle eut un grand geste de comédienne :

— Je sais,... dans cet infâme prostibule de Mammon et d'Astaroth, moins immonde toutefois que celui-ci.

Roide et vif, « prostibule de Mammon et d'Astaroth » pour désigner un restaurant à la mode chez le coulissier et chez la cocotte. Elle poursuivit en s'exaltant :

— Et c'est vous qui noblement avez surgi pour me défendre! vous, Monsieur, vous!

— Ma foi, Mademoiselle, j'aurais voulu vous protéger, contraindre les ricaneurs à se taire.

— A quoi bon? Hideuse et pour tous répugnante, je suis, — il faut que je sois, — un objet de risée ou d'horreur. Mais l'insulte fait mon délice; l'affront m'est une volupté. Sous les soufflets des plus durs outrages, sous les huées et les humiliations, je bénis mon Dieu; on m'a parfois frappée : je bénissais encore.

L'enthousiasme lui enflammait le visage; sa voix se cadençait timbrée, sonore, harmonieuse; l'abjecte hideur avait disparu: je me rapprochai.

Soudain, elle avança la tête, me regarda fixement, et posant alors une main sur mon épaule :

— Il se fait tard! murmura-t-elle,... emmenez-moi.

Je dus réprimer un injurieux haut-le-corps, une muette expression de dégoût sensuel. Quelle métamorphose et la cynique plaisanterie! Mais elle, insistant avec une larmoyante audace :

— Je n'ai pas même de chambre à vous offrir... Chez vous... emmenez-moi chez vous.

Je n'en pouvais croire mes oreilles... Tudieu! la drolatique existence! à sept heures, diaconesse; à minuit, gourgandine! Et je me sentis secoué par le rire, un rire en tout moi-même.

— Non pas, lui dis-je en écartant sa main... Cherchez ailleurs, mon appartement n'est point un refuge de nuit.

Elle rougit, frémissante, et courba le front avec un gros soupir... Pourquoi soupirait-elle ainsi? Tout autre, — oh! je connais ces demoiselles, — se fût aussitôt retirée en ripostant par une injure. Mais non; elle restait devant moi, courbée, stupide, anéantie. Quelle était cette vivante énigme? Une soupeuse, en quête d'un souper et du reste? Une vagabonde sans asile? On ne logeait donc pas, la nuit, chez les *Expiatrices de Montmartre?* J'étais ébahi; mais fort décidé à l'éconduire. Un moment l'apôtre discoureur m'avait intéressé; l'aversion me reprenait du rebutant chafouin. Quel monstre!

Il m'égayait cependant avec son air provocateur et pleurard, ses lamentations de Madeleine et son impudeur de madelonnette. Une amusante idée me traversa l'esprit. Je voulais savoir si vraiment, chez Sylvius, malgré les démentis du félibre Salvignac, j'avais bien entendu. Poussant ma chaise contre la compagnonne, je me penchai à son oreille :

— Quoi! pas même une chambre à m'offrir? Triste, triste!... Ainsi plus de magique villa, de séjour enchanté, de fresques ni de mosaïques; plus de couche amoureuse où galans de tous âges...

Un lugubre éclat de rire, — un rire de convulsive idiote, —

m'interrompit. En même temps, d'une étreinte furieuse, la femme joignait et se tordait les mains :

— Il se fait tard, bégaya-t-elle. Viens, viens, emmène-moi.

Bah! on se tutoyait à présent... Ah mais non, et la paix! L'ignoble supplication m'avait cette fois soulevé le cœur. Ouste! au palais des singes!... Du reste, à causer trop longtemps avec un pareil marmouset, je me sentais devenir ridicule. Si les amis du cercle m'avaient aperçu!... J'appelai le garçon, payai ma dépense et me levai :

— Tous mes regrets, respectable demoiselle; et au plaisir de vous revoir.

La dame aussitôt me suivit :

— Chez vous! chez vous! par pitié, chez vous!

Sans lui répondre, je m'éloignai vivement et la perdis de vue. Durant une heure, je me promenai à travers le bal; j'admirai la désinvolture des quadrilles; badaudant avec le badaud, j'encourageai, j'applaudis certaines impudeurs; enfin, assouvi de « cavaliers seuls », je songeai à me retirer.

Oui, — le magot avait raison, — il se faisait tard; mais je ne ressentais aucune lassitude. Les sonorités de l'orchestre, l'hystérie des danseuses, le libertinage de la salle, m'avaient émoustillé. Ce fut tout guilleret qu'au vestiaire j'endossai ma pelisse et qu'ensuite je sortis en fredonnant.

X

« *Belle nuit, ô nuit d'amour...* » D'un coup d'œil, j'interrogeai le ciel : pas un nuage; ses bleuâtres noirceurs étincelaient, flamboyantes d'étoiles.

— Une voiture, bourgeois?

Non... Par ces temps de sèche et lumineuse gelée, sous les âpres splendeurs d'un ciel hivernal, marcher longuement et préparer le sommeil me sont un vrai plaisir. J'aime à fatiguer la bête, pour l'assoupir ensuite. Sans répondre au cocher, je m'emmitouflai dans ma fourrure, et, toujours chantonnant, commençai à descendre l'escarpé roidillon du quartier Pigalle...

« ... *Belle nuit, ô nuit d'amour...* » Une énervante obsession, ce nocturne des *Contes d'Hoffman!* L'orchestre, à rythme langoureux, le jouait en valse, juste au moment où j'avais repoussé la femme, l'impudique suppliante après moi cramponnée : depuis lors je n'entendais que lui. Assez! Je regardai ma montre : une heure du matin... Allons, monsieur le noctambule, un peu de jarret! la route est longue jusqu'à la rue Vaneau : tout un voyage, mais hygiénique... Ainsi monologuant, j'atteignis les boulevards.

Ils ne dormaient pas encore, bruissant et s'agitant sous le gaz, traversés par les silhouettes des soupeurs et des soupeuses, des malandrins et des ruffians. Là, je me consultai. M'arrêterais-je au *Napolitain?* Il se faisait bien tard... Tiens, les mots qu'avait répétés la prêcheuse : un autre obsédant refrain... Oui, trop tard; et je m'engageai dans l'avenue de l'Opéra...

« ... *Belle nuit, ô nuit d'amour...* » Ici, moins de rumeurs; le passant devenait plus rare. Déjà, la moitié des réverbères éteints, plus de lampes électriques : une douteuse obscurité... Ah! ah! l'endroit où Williamson avait tant effrayé les deux fillettes. Quel sinistre bouffon, ce métis; sans doute un être mâtiné d'Anglais et d'Égyptienne! Prêtre d'Isis? Pontife de l'Éternel-Maintenant? L'effronté plaisantin. Paris sera donc toujours un champ d'asile pour les charlatans, les messies, les Bouddha fondateurs de cultes et autres abuseurs des faibles cervelles! Moi, si j'étais chargé de la police, quel coup de torchon je voudrais donner dans le ramas de ces messieurs les néo-christs!... Pourtant, il devait posséder de formidables secrets, le personnage, — ce détenteur de la momie de Callista. Callista? Eh! oui, l'enamourée compagne de ma nuit dernière : je l'avais presque oubliée. Tout à l'heure, j'allais revoir son capiteux sourire, les mignonnes perlures de ses dents nacrées, la doucereuse et troublante caresse de ses grands yeux de velours. Toi, une courtisane; toi? Plus enjôlante alors qu'une Laïs ou qu'une Aspasie! Heureux coquin de Parménon!...

« ... *Belle nuit, ô nuit d'amour...* » Le silence à présent; la solitude. Profond et sommeillant, le jardin des Tuileries exhalait l'âcre senteur de ses arbres moussus, de leurs fanes pourrissantes; et, sur les gazons en bordure, la neige hier tombée miroitait dans les diamans du gel. Vraiment, il est par trop abandonné, ce chemin à travers les pelouses. Point de sergent de ville et cependant, en ces recoins ténébreux, des rôdeuses, des ribleurs : tout un menaçant coupe-gorge. Je précipitai la marche... Parménon, insensé Parménon! Pakrour l'assassin farouche! Comment avais-tu pu frapper de ton couteau, ton ignoble couteau de boucher, les chairs frissonnantes qui te sollicitaient? Tu aimais, tu étais jaloux, et ce fut ton excuse. Ah, quand de sa démence l'amour étreint un cœur, la bête qui est en l'homme rugit et mord, plus brutale encore que la brute!...

« ... *Belle nuit, ô nuit...* » Quelqu'un me dépassa : une femme. Elle allait vite et vite, se dirigeant vers le pont Royal. Enveloppée d'un blanchâtre waterproof, l'ombre fuyante s'éloigna, maigriotte et chétive; bientôt je ne la vis plus... Si pourtant! A l'entrée du pont, elle avait ralenti son allure; maintenant, sur le trottoir parallèle au mien elle marchait à même hauteur. Pourquoi donc

son manteau brillait-il, éclairait-il ainsi? Une fatigue pour mes yeux : je tournai à droite... De nouveau, les émouvans silences d'un quartier solitaire... la rue Bellechasse : éteinte, obscure, pesamment endormie. Sous les rentrans de ses portes cochères, des recels de terreur! A l'horloge de Sainte-Clotilde, une heure trois quarts sonna. Certes, j'avais eu grand tort de refuser les offres du cocher maraudeur : ce voyage était interminable et... Ah çà, elle s'acharnait donc à me filer, la vagabonde, cette rabatteuse de l'après-minuit; courant, quand je hâtai ma course; plus lente, selon mon pas plus lent. Rasant les murailles, elle glissait sans bruit, et, dans l'ombre enveloppante des maisons, je distinguais onduleux et flottant le manteau gris et ses phosphorescences... La rue Vaneau; enfin mon logis, ma garçonnière!... A pareille heure, mon domestique devait être couché; mais la veilleuse m'attendait, allumée dans ma chambre. Oui; sa lueur filtrait par l'entre-bâillement des rideaux... Quoi! encore cette gueuse; toujours l'obstinée poursuivante!... Je traversai la chaussée et m'arrêtai devant ma porte : l'autre s'arrêta. Furieux, je l'apostrophai :

— Que voulez-vous? Passez votre chemin.

Vers moi, elle avança la tête et je poussai un cri : — la femme du Moulin-Rouge! Mais elle, avec un rire bizarre :

— Vous m'avez dit : « au revoir », Monsieur; me voici.

Je demeurai confondu, sans un mot, sans un geste pour l'écarter. Elle continua :

— Vous n'allez point, je suppose, me laisser dans la rue... Il se fait tard : entrons.

Quel changement dans son langage! La voix ne larmoyait plus; elle ricanait, assez impertinente, et les mots sifflaient, ironiques, durs, impérieux. Une haute princesse de la galanterie parisienne n'aurait point autrement parlé.

— Dépêchons! fit-elle encore... marchez devant; je vous suis.

Moi, un bras étendu vers la sonnette, je regardais cette coureuse d'aventures... Affreuse en vérité, mais attirante; effroyable laideur, mais superbe et qui fascinait... oui, qui me fascinait... Quelle énergie de volonté en cette créature! « Chez vous, chez vous, Monsieur! » Eh bien, malgré mes rebuffades, n'allait-elle point forcer ma porte? J'ai toujours admiré la puissance du vouloir; je m'y soumets; devant lui je m'incline. D'ailleurs, pour ma personne, quel amoureux caprice! Un hommage, au demeurant flatteur, même chez une fille de cette espèce!... D'étranges appétits commençaient à me tourmenter. Magnifique et désirable! De malsaines brûlures peu à peu m'enflammaient le sang : l'ardeur d'enlacer, d'étreindre, de broyer les ossemens du squelette, de plaquer mes lèvres sur ce masque de la mort... Ses yeux arrêtés

sur mes yeux, l'inconnue semblait suivre les mouvemens de ma pensée, en écarter les tumultes, en mater les résistances. Sûre, désormais, de sa victoire, elle souriait, me découvrant, moqueuse, l'éblouissante blancheur de ses dents. Oh ces dents! pourquoi ne les avais-je point remarquées déjà? Dignes d'être cassées une à une, d'être pieusement rangées dans le velours cramoisi d'un écrin. Et ce regard, — surtout ce regard! Excitant, voluptueux, impur, si chaudement lascif.

— Vous me trouvez à présent jolie, dit-elle... Beaucoup d'autres aussi furent amoureux de moi.

Beaucoup d'autres!... D'un élan éperdu, je lui saisis la taille:

— Viens, la belle, viens! Il se fait tard : entrons.

A mon tour, je répétais sa phrase, le refrain exaspérant.

Dans la maison, le gaz était depuis longtemps éteint, et pendant deux ou trois secondes je dus tâtonner pour trouver mon bougeoir. Quand il fut allumé, ma compagne n'était plus avec moi; mais je l'entendis qui montait l'escalier, marchant avec assurance à travers les ténèbres. Je courus la rejoindre : elle attendait, soufflant comme un chien qui halène, sur le palier de mon appartement.

— Quoi, vous savez où, j'habite? lui demandais-je.

Point de réponse, mais un léger trémoussement d'impatience; le bruit de ses doigts grattant et grattant contre la porte close.

— Ainsi donc, sorcière, ou pour mieux dire, ensorcelante!

Même étonnant silence; le trépignement devint plus saccadé.

— Le jour va bientôt paraître, murmura-t-elle enfin. Ouvrez; de grâce, ouvrez.

— Oh! le jour! pas avant quatre ou cinq heures, belle inconnue.

Ce terme prétentieux « belle inconnue » étrangement la fit ricaner :

— Inconnue? pensez-vous, Monsieur... Croyez-moi, nous nous connaissons, je vous jure.

Une estimable relation, ma foi! et dont je pouvais être fier!... Tout en parlant, j'avais ouvert la porte :

— Laissez-moi vous guider, ma chère... Oui, oui, c'est le chemin. Quelle divination! Au bout du long couloir, ma chambre.

— Je sais... je sais encore.

— Magicienne en ce cas, ma dame blanche?

Et de nouveau je cherchai à lui enlacer la taille :

— Mais d'abord, charmante, nous allons souper; je vais sonner mon domestique.

Avec force elle écarta la brutale caresse;... et soudain son vi-

sage se décomposa : les traits se distendirent; ses yeux me lancèrent un regard de farouche stupeur, — ce même et angoisseux regard de bête agonisante qu'au restaurant Sylvius avait sur moi dardé la diaconesse.

— Non, fit-elle; je ne puis m'attarder. On m'a dit : « Avant le jour. »

Je ne comprenais pas, mais peu à peu me gagnaient de vagues inquiétudes. Quelle imprudence, à moi, d'avoir amené cette fille, et surtout quelle ignominie ! Un retour de raison nait de chasser le désir : j'avais honte; j'avais peur.

Et maintenant, pas à pas, de pièce en pièce, je suivais l'effrayante visiteuse. Semblable à quelque somnambule, elle allait, elle allait, se dirigeant vers ma chambre. Sa main en souleva la portière : tout son corps s'y glissa.

Sous le globe dépoli de cristal bleu, la veilleuse épandait ses discrètes pâleurs, une aube mystérieuse, pareille à d'obscures clartés crépusculaires.

— Le jour! s'écria la femme... déjà!... Et moi qui n'ai point obéi!

D'un violent recul je me rejetai en arrière... Une folle! c'était une folle.

Cloué sur le seuil par l'épouvante, j'aurais voulu m'enfuir : mes pieds étaient devenus de plomb... Avec lenteur, la menaçante apparition avança dans ma chambre, puis s'arrêta. Je la voyais qui, haletant, tournait et tournait la tête, promenant partout son regard, semblant, des yeux, chercher, scruter, fureter dans la pénombre. Terrifiante...

Là-bas, dans le foyer, quelques tisons brûlaient encore; des rayons de fauve lumière se reflétaient contre la glace;... et là-bas, debout sur la cheminée, luisait, — luisait — luisait la peinture égyptienne : le masque de Callista...

Tout à coup, un cri aigu, une stridente clameur.

Et la femme, en deux bonds, se rua sur cette chose miroitante : « Ah!!... » Crispant les doigts, à mains rapaces, elle étreignit le portrait, — le souleva, — se pencha vers le feu, — regarda...

Alors, un lamentable soupir monta dans le silence; puis, un mot, rien qu'un seul :

— Moi!

GILBERT AUGUSTIN-THIERRY.

(*La deuxième partie au prochain numéro.*)

L'AFRIQUE ROMAINE

PROMENADES ARCHÉOLOGIQUES EN ALGÉRIE ET EN TUNISIE

I

LES INDIGÈNES

Quand j'ai visité l'Afrique, en 1891, j'ai rencontré sur ma route beaucoup de sénateurs et de députés, qui parcouraient le pays pour en connaître les ressources et les besoins. La question algérienne venait d'être posée de nouveau dans les Chambres; on s'était longtemps disputé sans résultat; et, comme c'est l'usage quand on n'arrive pas à s'entendre, on avait fini par se décider à faire une enquête. Les politiques venaient donc chercher sur les lieux des lumières pour les discussions qu'on prévoyait.

Naturellement ils étudiaient l'état actuel de l'Algérie et de la Tunisie; ils comptaient les hectares de terre cultivée, ils s'occupaient du rendement des blés ou des vignes et du mouvement des ports, ils faisaient parler les colons et les indigènes, ils cherchaient à se rendre compte de ce qui a été fait en un demi-siècle, et de ce qui reste à faire. Rien de mieux; mais est-ce

tout? Pour savoir quel est l'avenir de nos possessions africaines, et connaître les conditions véritables de leur prospérité, suffit-il de s'enquérir du présent? Je ne le crois pas. Il me semble que le passé aussi a le droit d'être entendu. Nous ne sommes pas les premiers qui soient venus des contrées du Nord s'établir en Afrique; nous avons eu, sur cette terre, des prédécesseurs illustres qui l'ont conquise, comme nous l'avons fait, et l'ont gouvernée avec gloire pendant plus de cinq siècles. Ils y ont rencontré à peu près les mêmes difficultés que nous; il leur a fallu vaincre les mêmes résistances de la nature, qui n'était pas alors plus clémente qu'aujourd'hui, les mêmes oppositions de races guerrières, qui occupaient le sol, et ne voulaient le partager avec personne. Comment y sont-ils parvenus? Par quels miracles de courage, de patience, d'habileté, ont-ils fait de ce pays aride, souvent inhabitable, une des provinces les plus riches de leur empire et du monde? De quels procédés se sont-ils servis pour implanter leur civilisation au milieu de ces peuples barbares, et l'y rendre si florissante que l'Afrique a fini par produire en abondance des écrivains latins, et qu'à un moment elle a paru plus romaine que l'Italie même et que Rome? Tout cela, il nous importe de le savoir; nous ne pouvons pas négliger les leçons et les exemples que le passé peut nous fournir. Pour que l'enquête qu'on a voulu faire soit complète, il faut appeler les Romains aussi à y prendre part : je crois que, si nous savons les interroger, ils auront beaucoup à nous apprendre.

J'ai pourtant hésité d'abord à le faire; il me semblait que, pour se permettre d'apprécier l'œuvre des Romains en Afrique, il ne suffisait pas d'avoir jeté un coup d'œil rapide sur les monumens qu'ils y ont laissés et parcouru le pays pendant quelques semaines. Heureusement l'étude détaillée, que le temps ne m'a pas permis d'accomplir moi-même, d'autres se sont chargés de la faire. Ernest Renan a bien eu raison de dire que « l'exploration scientifique de l'Algérie serait l'un des titres de gloire de la France, au XIXe siècle. » Elle a commencé presque au lendemain de la conquête et s'est poursuivie sans interruption jusqu'à nos jours. Grâce au dévouement de tous ceux qui ont mis la main à ce grand ouvrage, nous avons, sur toutes les questions qu'il nous importe de connaître, une incroyable abondance de documens, qui n'ont le tort que d'être dispersés un peu partout et difficiles à réunir. Je n'ai d'autre mérite que d'avoir été les prendre dans les recueils où ils se cachent et d'en avoir tiré ce qu'ils contiennent. Il est donc juste qu'au début de cette étude je remercie ces travailleurs, souvent obscurs, — officiers de notre armée, employés de nos administra-

tions, industriels, propriétaires, que la vue et l'amour des monumens ont rendus archéologues, — de ce qu'ils m'ont appris. Je leur dois à peu près tout ce que je sais, et mon premier devoir est d'avertir le lecteur que, s'il trouve quelque intérêt à lire ces pages, c'est jusqu'à eux qu'il doit faire remonter sa reconnaissance.

I

Les Romains n'ignoraient pas que la première condition pour bien gouverner un pays, c'est de le connaître, et qu'on ne le connaît que lorsqu'on en sait l'histoire. Il y a des choses dans le présent que le passé peut seul faire comprendre; ce qui a été explique ce qui est.

Il est probable que, lorsqu'ils s'établirent en Afrique, ils ne se préoccupèrent d'abord que de leurs vieux ennemis, les Carthaginois, à peu près comme les Français, dans les premiers temps de la conquête, ne voyaient partout que des Arabes. Mais en réalité les Carthaginois ne formaient qu'une très petite partie de la population africaine. Ils étaient réunis en général dans les grandes villes, autour des ports de mer; tout au plus ont-ils exploité çà et là quelques plaines fertiles par une agriculture savante. Dès qu'on s'enfonçait dans l'intérieur du pays, qu'on gravissait les plateaux, qu'on pénétrait dans le désert, on y rencontrait d'autres peuples, qui n'avaient rien de commun avec la race punique. Rome ne pouvait pas les ignorer; elle eut bientôt à les combattre, et la résistance qu'ils lui opposèrent devait nécessairement éveiller son attention sur eux. Qui étaient-ils? d'où étaient-ils venus? appartenaient-ils à la même famille ou à des races différentes? Ces questions se posaient naturellement à l'esprit de ceux qui, après les avoir vaincus non sans peine, cherchaient le meilleur moyen de les gouverner.

Salluste fut l'un des premiers qui se donnèrent quelque peine pour les résoudre. C'était un homme instruit, intelligent, fort avide d'apprendre, et, quoiqu'il n'eût encore écrit aucun de ses ouvrages historiques, très curieux de connaître le passé. César lui avait donné le gouvernement de la Numidie, et il trouvait dans sa situation le moyen de satisfaire sa curiosité. Pour être bien renseigné sur l'origine des peuples qu'il administrait, il eut l'idée de les consulter eux-mêmes. Un de leurs rois, Hiempsal II, avait écrit leur histoire et raconté d'où ils étaient venus. Salluste se fit traduire le passage et il nous l'a conservé.

« Au commencement, — disait à peu près le roi Hiempsal, — l'Afrique était occupée par les Gétules et les Libyens, des sauvages

qui se nourrissaient de la chair des animaux, et, comme les bêtes, broutaient l'herbe des champs. Mais plus tard, Hercule étant mort en Espagne, les nations diverses qui composaient son armée, et qui avaient perdu leur chef, ne purent s'entendre et se séparèrent. Parmi elles, les Perses, les Mèdes, les Arméniens, passèrent le détroit, abordèrent en Afrique et occupèrent les rivages de la mer. Les Perses s'établirent plus près de l'Océan, ils se mêlèrent peu à peu aux Gétules par des mariages; et comme, par esprit d'aventure, ils passaient fréquemment d'une contrée à l'autre, ils se donnèrent à eux-mêmes le nom de *Nomades*. Les Mèdes et les Arméniens se rapprochèrent des Libyens, qui, altérant leur nom dans leur langage barbare, au lieu de *Mèdes* les appelèrent des *Maures*. Les Perses furent ceux dont la puissance devint le plus vite florissante; sous ce nom de *Nomades* ou *Numides* qu'ils s'étaient donné, quittant la terre qu'ils habitaient d'abord, et qui regorgeait d'hommes, ils s'emparèrent du pays autour de Carthage, et l'appelèrent *Numidie*. » Voilà, en quelques mots, ce que le roi Hiempsal racontait des origines de sa race. Mais de qui tenait-il ces renseignemens singuliers? était-ce de ses compatriotes, comme Salluste semble le penser? J'avoue que j'ai peine à le croire. Les Numides d'autrefois, pas plus que les Kabyles ou les Touaregs, leurs descendans, n'avaient la mémoire longue. Je doute qu'ils se soient beaucoup préoccupés de savoir de quelle contrée leurs pères étaient sortis. Mais il y avait alors une nation audacieuse, insinuante, répandue partout, en Afrique aussi bien qu'ailleurs, qui ne doutait de rien, qui faisait profession de ne rien ignorer, qui possédait sur elle-même une foule de récits merveilleux et en fournissait généreusement aux autres; c'étaient les Grecs. Il leur était si naturel d'inventer des fables qu'ils en ont rempli non seulement leur propre histoire, mais celle de tous les peuples. Sur quelques mots qu'ils entendaient dire, leur riche imagination créait toute une légende; et une fois qu'ils l'avaient créée, ils la racontaient avec tant de grâce qu'on ne pouvait plus l'oublier. Il est clair qu'ici cette intervention d'Hercule et de son armée et ces étymologies invraisemblables ont un tour beaucoup plus grec que numide. Tout au plus peut-on admettre que ces fables s'appuyaient sur quelques traditions locales à demi effacées, et qu'il se trouvait, par exemple, dans la vieille religion du pays, que nous ne connaissons guère, quelque dieu qui, comme le Melkart des Phéniciens, pouvait être assimilé à Hercule. Ce qui le ferait croire, c'est qu'Hercule est devenu la divinité protectrice de la dynastie de Massinissa, que ces rois ont fait graver son image sur leurs monnaies, et qu'ils se sont glorifiés d'être appelés des Héraclides.

Que devons-nous donc retenir du récit d'Hiempsal, si complaisamment reproduit par Salluste? Une seule chose, c'est qu'on s'était aperçu déjà, dans l'antiquité, de la diversité d'aspect que présentaient les indigènes de l'Afrique, puisqu'on avait éprouvé le besoin de leur attribuer des origines différentes. Rien n'est plus visible aujourd'hui que cette diversité quand on parcourt l'Algérie. Je me rappelle combien j'en fus frappé, un jour que j'assistais à un grand marché, qui se tenait à Souk-Arrhas, sur la place de la petite ville, où nous avons élevé une halle en fer. Les indigènes débouchaient de tous les côtés. Il en venait à pied, à cheval, sur des ânes et sur des chameaux. C'était un plaisir de les voir se chercher dans cette foule, se reconnaître, se serrer la main, s'embrasser avec des cris de joie. Il y avait là des gens de toutes les tailles, de toutes les formes, de toutes les couleurs. Depuis le noir luisant des nègres soudaniens, jusqu'au blanc mat de l'Arabe des grandes tentes, on passait par toutes les nuances que peut revêtir la peau humaine. Mais ce qui m'étonnait surtout, pendant que je regardais cette foule, c'était d'y rencontrer, sous la *chechia*, tant de bonnes figures que je croyais reconnaître. J'y remarquais à tous les pas de petits hommes trapus, aux yeux bleus, aux cheveux blonds ou rouges, à la face large, à la bouche rieuse, qui ressemblaient tout à fait aux habitans de nos villages. « Prenez une *djemâa* kabyle en séance, dit M. de La Blanchère; ôtez les burnous, revêtez tout ce monde de blouses bleues et d'habits de drap, et vous aurez un conseil municipal, où siègent des paysans français. » Il faut avouer que ce type blond, qui est si commun en Algérie (1), forme un contraste parfait avec toutes les variétés de bruns et de nègres, parmi lesquels on le rencontre. Aussi la première idée qui vienne à l'esprit, quand on veut se rendre compte de ces différences, c'est d'imaginer que des gens qui se ressemblent si peu doivent provenir de races diverses, et qu'on n'a pas devant les yeux un seul peuple, mais plusieurs. C'était évidemment l'opinion des anciens, et ce que voulait dire le roi Hiempsal dans le passage cité par Salluste.

Et pourtant cette opinion se heurte à une objection grave. Longtemps nous avions cru que les indigènes ne parlaient que l'arabe, et c'est seulement de cette langue que nous nous servions pour communiquer avec eux; mais quand nous les avons mieux connus, quand nous avons fréquenté ceux qui conservent leur caractère original et sont moins mêlés d'élémens étrangers, nous avons remarqué que dans leurs relations familières ils en

(1) Il ne l'est pas moins au Maroc, où, selon Tissot, il formerait plus du tiers de la population totale.

employaient une autre. Ce n'est pas, comme on pourrait le croire, un patois formé de la corruption de divers idiomes, mais une langue véritable, qui a ses lois et son existence propre. Après l'avoir longtemps ignorée, nous lui avons enfin rendu ses droits, et nos instituteurs l'enseignent avec l'arabe dans les écoles de la Kabylie. Mais voici ce qui a fort augmenté la surprise : cette langue, que nous retrouvions vivante sur le Djurjura, elle est parlée aussi dans les villages de l'Aurès. On peut le comprendre après tout, car tout prouve que le Kabyle et le Chaouia sont frères. Mais aurait-on soupçonné qu'on s'en servît aussi chez les Touaregs, qui ressemblent si peu aux Kabyles, et dans les tribus du Maroc? En réalité, elle est employée, avec quelques différences de vocabulaire et de prononciation, dans toute l'étendue du Sahara, sur les bords du Niger, et presque jusqu'au Sénégal, par les tribus qui se ressemblent le moins entre elles, et dont il paraît le plus impossible de dire qu'elles appartiennent à une même race.

De ces faits contradictoires que devons-nous conclure? Il se peut sans doute que le fond de ce peuple se compose d'élémens d'origine diverse; que, primitivement, à des époques antérieures à l'histoire, l'Afrique ait été occupée par des hordes venues du nord et du midi; que, comme on l'a prétendu, les gens au type blond appartiennent aux races aryennes et soient arrivés de l'Occident par le détroit de Gadès (1), pendant que les bruns venaient de l'Égypte par la Tripolitaine ou du Soudan par le Sahara; toujours est-il qu'à un moment donné ces hordes ont dû se fondre ensemble, et qu'elles ont longtemps vécu d'une même vie. S'il est vrai, comme le dit un poète du ve siècle, que ce qui fait une nation, c'est une langue commune (*gentem lingua facit*), il faut reconnaître que tous ces gens qui s'entendent, quand ils se parlent, ont dû former un même peuple.

Cette langue, non seulement on la parle, mais on l'écrit; elle possède même un avantage qui manque à des idiomes plus importans : tandis que les nations aryennes se sont contentées d'emprunter leurs lettres à l'alphabet phénicien, les indigènes de l'Afrique ont créé, on ne sait comment, un système d'écriture qui leur appartient, et ne se retrouve pas ailleurs (2). C'est ce qu'on appelle l'alphabet libyque, qui a été de nos jours l'objet d'études savantes.

(1) C'est à peu près ce que dit le roi Hiempsal, dans le passage cité plus haut de Salluste, quand il raconte que les Maures et les Numides sont venus d'Espagne en Afrique, après la dispersion de l'armée d'Hercule.

(2) On trouvera un spécimen de l'écriture berbère et un aperçu des tentatives qui ont été faites pour la déchiffrer dans le livre de M. Philippe Berger sur l'*Histoire de l'écriture dans l'antiquité*, p. 324 et sq.

A quelle époque a-t-on commencé à s'en servir? On l'ignore; on a seulement la preuve qu'il existait déjà du temps des Carthaginois, deux ou trois siècles avant notre ère, et rien n'empêche de croire qu'il remontait beaucoup plus haut. Il dut être fort en usage du temps de la dynastie numide, quand Massinissa essaya de civiliser ses sujets : aussi en a-t-on trouvé des restes en très grand nombre dans les pays voisins de Cirta. On peut dire qu'il s'est conservé jusqu'à nos jours, puisqu'on a montré qu'il est à peu près identique au *Tefinagh*, dont se servent encore les Touaregs. On ne paraît pas l'avoir jamais employé à des ouvrages de longue haleine : quand le roi Hiempsal voulut composer l'histoire de la nation sur laquelle il régnait, il l'écrivit en punique. On n'en a guère usé que pour rédiger de courtes inscriptions funéraires et religieuses. Ces inscriptions, qu'on recueille avec le plus grand soin depuis quelques années, ne se sont pas seulement trouvées dans l'Algérie et la Tunisie : il y en a aussi dans les profondeurs du Sahara, gravées à la pointe du poignard, écrites avec du goudron ou de l'ocre, sur les parois des grottes, sur les rochers à surface plane, auprès des puits ou des sources, partout où le nomade fatigué s'arrête, retenu par l'attrait de l'ombre et de l'eau. On en a découvert, ce qui est plus extraordinaire, à l'Est, dans la Cyrénaïque, en Égypte et jusque dans la presqu'île du Sinaï; à l'Ouest, dans le *Sous* marocain, et même aux Canaries.

Ainsi, dans cet immense espace de près de 5 000 kilomètres de long, un peuple a vécu et vit encore, divisé aujourd'hui en une multitude de tribus toujours jalouses, souvent ennemies les unes des autres et prêtes à s'entre-déchirer, mais qui formait autrefois une seule nation, et qui a gardé de son ancienne unité une langue commune, la même qu'il parlait du temps de Jugurtha : ce sont les *Berbères*, pour leur donner le nom sous lequel les Arabes les désignent, ceux que les Romains appelaient Maures et Numides, c'est-à-dire le fond indigène au-dessus duquel les nations du dehors sont venues s'établir, et qu'elles ont dominé et recouvert, sans le détruire.

II

L'indépendance a toujours été la passion des Berbères. Ce qui attache les Touaregs au désert, c'est qu'ils n'y peuvent pas avoir de maîtres. On a montré que la djemâa kabyle est de tous les gouvernemens le plus simple, le plus élémentaire, celui où le peuple s'administre le plus directement lui-même, sans avoir

besoin de tribunaux, de police, presque de magistrats (1). Un tel régime ne peut naître et durer que sur un étroit espace, dans une petite cité : dès qu'elle s'étend, il faut qu'elle concentre l'autorité en quelques mains, pour la fortifier, et que chaque citoyen sacrifie une partie de son indépendance personnelle afin d'assurer la sécurité de tous. C'est un sacrifice auquel le Kabyle ne consent pas volontiers : aussi ne regarde-t-il guère au delà de son village. Tout au plus quelques villages se sont-ils quelquefois réunis pour former une tribu ; encore le lien entre eux est-il toujours assez lâche et, au delà de la tribu, il n'y a plus rien. Pas plus autrefois qu'aujourd'hui les Berbères n'ont su constituer d'une manière durable de ces grands États qui permettent à un peuple d'en conquérir d'autres et de résister aux invasions de l'ennemi.

Une fois seulement, — et pour quelques années, — ils ont paru renoncer à leurs querelles intérieures et se sont unis ensemble sous la main de quelques vaillans soldats (2). C'est l'époque la plus brillante de leur histoire, mais elle n'a guère duré. On approchait de la fin des guerres puniques; Rome et Carthage livraient leurs dernières batailles. Les Carthaginois, qui levaient des armées de mercenaires, devaient songer naturellement à les recruter dans le pays même où ils avaient établi leurs comptoirs. La Numidie leur fournissait des cavaliers excellens qui, mêlés aux frondeurs des Baléares et aux fantassins de l'Espagne et de la Gaule, ont balancé la fortune de Rome. On comprend que, pendant ces longues guerres, quelques chefs africains aient eu l'occasion de se faire remarquer par-dessus les autres : le renom qu'ils y avaient conquis les suivait quand ils étaient de retour chez eux, et c'est ainsi que naquit, chez ces peuples naturellement amis de l'égalité, une sorte d'aristocratie militaire. Parmi ces petits rois (*reguli*), comme on les appelait, ou ces cheiks, comme nous dirions aujourd'hui, il y en eut de plus braves ou de plus habiles, qui soumirent les autres par les armes, ou se les attachèrent par des bienfaits : c'est ainsi qu'ils finirent par former des royaumes assez étendus.

Pendant les dernières années de la guerre d'Hannibal, il y avait deux de ces royaumes dans le pays qui devint plus tard l'Afrique romaine, celui de Syphax, dont Cirta était la capitale, et celui de Gula. Naturellement ces deux grands chefs ne pou-

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er septembre 1873, l'étude d'Ernest Renan sur *la Société berbère*.

(2) Une autre fois pourtant, au VIIe siècle de notre ère, les Berbères s'unirent sous le commandement de cette reine héroïque qu'on appelait la Kahena, pour résister à l'invasion des Arabes; mais c'est une histoire dont nous ne savons presque rien.

vaient pas se souffrir : ces sortes de jalousies violentes sont dans le sang des Berbères, qui ne détestent rien tant que leurs voisins. Toute leur politique consistait à se faire le plus de mal possible. Il suffisait que l'un se rangeât dans un parti pour que l'autre se mît du parti contraire. Syphax, longtemps allié de Rome, ayant été entraîné par son mariage avec Sophonisbe, fille d'Asdrubal, du côté des Carthaginois, aussitôt Massinissa, fils de Gula, qui était venu en Espagne combattre les Romains, se tourna vers eux.

Cette alliance fit sa fortune. Il dut à l'amitié de Scipion et à la reconnaissance de Rome de devenir un roi très puissant. Il faut dire que, par ses qualités naturelles, il était tout à fait digne de la haute situation que lui firent les Romains. Quoique élevé à Carthage, il était resté un Berbère, et c'est ce qui explique l'ascendant qu'il garda sur les gens de sa race. Il n'y avait pas dans toute la Numidie de cavalier plus intrépide; personne ne résistait mieux aux fatigues, et ne faisait d'aussi longues chevauchées dans le désert, sans boire ni manger. Sa libéralité pour les siens n'avait pas de bornes. Il ne s'attribuait rien du butin des batailles et le distribuait à ceux qui s'étaient bien conduits; mais pour les lâches et les traîtres, il était impitoyable : il fit un jour exécuter sous ses yeux deux mille transfuges dont il s'était rendu maître. Cette sévérité le servit autant que ses largesses : de tout temps le Berbère a confondu le pardon avec la faiblesse, et il se sent un respect particulier pour ceux qui savent bien se venger. Mais la qualité maîtresse de Massinissa était une invincible obstination contre la mauvaise fortune: jamais il n'a perdu courage; jamais, après les plus grands désastres, il ne s'est avoué vaincu. En cela, le Berbère diffère de l'Arabe, avec lequel on est trop tenté de le confondre: tandis que le vrai musulman accepte la défaite comme un arrêt du ciel et s'y résigne, Massinissa, en quelque situation que le sort l'eût mis, comptait toujours sur les chances de l'avenir et, dès qu'il le pouvait, recommençait la lutte. Il faut lire dans Tite-Live le récit de ses campagnes héroïques contre Syphax, au moment même où Scipion préparait son expédition d'Afrique. L'armée de Syphax était meilleure, plus nombreuse, mieux exercée; dans presque toutes les rencontres elle était victorieuse; mais Massinissa trouvait moyen de se dérober après ses défaites, et, au moment où l'on s'y attendait le moins, il revenait avec des troupes nouvelles. Une fois pourtant il fut si complètement vaincu qu'il ne lui resta que quatre cavaliers de toute son armée. Blessé, presque mourant, il allait être pris, s'il ne s'était jeté dans un fleuve, que des pluies d'orage avaient grossi, et où les vainqueurs n'osèrent pas le suivre. Des quatre

cavaliers qui l'accompagnaient, deux se noyèrent; les deux autres eurent grand'peine à le sauver, le cachèrent dans les herbes du rivage, puis dans une grotte voisine, où ils le soignèrent comme ils purent. Dès qu'il fut en état de se tenir à cheval, il repartit, et en quelques semaines, parmi les cavaliers de l'Aurès et les nomades du désert, il avait recruté une autre armée. C'est ainsi qu'à force de courage et d'obstination, il se maintint jusqu'à l'arrivée de Scipion en Afrique. Dès qu'il le sut débarqué à Utique, il alla le rejoindre, et contribua beaucoup à ses succès. En récompense, Scipion lui donna les États de Syphax, qui s'ajoutèrent aux siens. Il y eut donc, dans la Numidie un grand royaume, dont Cirta fut la capitale.

Cirta existe encore sous le nom de Constantine que lui a donné la flatterie, et qu'elle a gardé. Sa situation répond tout à fait à l'idée que Salluste nous donne des villes berbères. Voilà bien la montagne élevée, inaccessible, que ces petits rois choisissaient pour y mettre leurs trésors et leur vie à l'abri d'un coup de main. Le mamelon sur lequel elle est bâtie forme une sorte de presqu'île qui ne se rattache que par une langue de terre au reste du pays; de tous les autres côtés elle est inabordable. Vers le Nord, un escarpement abrupt la protège; à l'Est et au Sud, elle est entourée par le Roumel; il coule au fond d'un gouffre étroit, déchirement profond qui s'est formé à la suite de quelque cataclysme inconnu, et qui atteint jusqu'à 170 mètres de hauteur. Le long de ces deux grandes parois verticales, où la roche noire et luisante est égayée par momens d'un peu de verdure, on voit voler, quand on regarde d'en haut, de grands oiseaux de proie, dont le cri strident se mêle d'une manière sinistre au bruit du Roumel. Le torrent tantôt disparaît sous des voûtes naturelles, tantôt bondit de rochers en rochers et blanchit d'écume, jusqu'à ce qu'il sorte de cette fente qui le resserre et l'étreint. Arrivé dans la plaine, il prend un aspect différent. Son cours devient plus large et plus calme; le torrent de tout à l'heure se change en un fleuve qui coule pacifiquement entre des orangers et des grenadiers. Constantine n'est donc abordable que d'un seul côté : aussi est-ce par là qu'elle a été attaquée de tout temps; mais de ce côté même elle n'était pas facile à prendre. Dans ces dernières années, où l'on a beaucoup bâti et démoli, l'amoncellement des décombres a rendu les accès plus aisés. Figurons-nous bien que, dans l'antiquité, les pentes étaient plus abruptes, et même après qu'on les avait franchies, quand le rempart était escaladé et qu'on était dans la place, tout n'était pas fini : il fallait emporter chaque rue, prendre chaque maison l'une après l'autre. La ville berbère

n'était pas percée de rues larges et droites, comme est aujourd'hui la ville française. J'imagine qu'on peut avoir une idée de ce qu'elle devait être quand on visite ce qui reste des quartiers arabes. Ce dédale de ruelles étroites et tortueuses, qui montent et descendent à pic, qui tantôt passent sous des voûtes, tantôt se perdent dans des impasses, peut nous faire comprendre ce qu'était la vieille Cirta du temps des rois numides.

Ce qui, par exemple, n'a pas changé, ce qui a dû toujours faire de Constantine une ville privilégiée, c'est l'incomparable beauté du pays qui l'entoure. Si elle est elle-même construite sur une sorte d'îlot sauvage, les alentours en sont charmans et le paraissent encore plus par le contraste. Je l'ai visitée au printemps, quand les arbres commencent à se couvrir de feuilles. La verdure montait jusqu'au sommet des collines qui encadrent un paysage plein de grandeur et de grâce. Du haut du rempart, on a devant les yeux une belle plaine verdoyante, arrosée par le Roumel; en face, les montagnes de la Kabylie s'étagent les unes sur les autres avec des gradations de couleur merveilleuses, jusqu'aux dernières qui se perdent dans la brume lointaine.

Je suppose que, suivant les usages antiques, le palais de Syphax devait être à l'endroit de la ville le plus élevé, le plus facile à défendre, vers la Kasba. Là se passa, le jour même où Massinissa en prit possession, une scène qui est restée célèbre dans l'antiquité, et dont le théâtre moderne a souvent profité. Le roi berbère était entré dans Cirta sans résistance, et aussitôt il s'était dirigé vers le palais de son ennemi. A la porte se tenait Sophonisbe, la fille d'Asdrubal, celle dont l'amour avait poussé Syphax à se déclarer pour Carthage. Elle se jeta aux pieds du vainqueur et lui demanda de ne pas la laisser tomber vivante au pouvoir des Romains. Elle était belle, dit Tite-Live, elle était jeune, elle lui baisait les mains et ses prières étaient pleines de larmes; et, comme la race des Numides est naturellement portée vers l'amour, Massinissa éprouva pour elle quelque chose de plus que de la pitié (1). Pour la sauver, il ne trouva qu'un moyen : il l'épousa le jour même, comptant que les Romains n'oseraient pas la lui enlever, du moment qu'elle était devenue sa femme. Il ne les connaissait guère.

Quelques jours plus tard, Scipion ayant fait comparaître Syphax devant lui et lui reprochant d'avoir trahi Rome, le prisonnier, que la jalousie dévorait, lui répondit que c'était la faute de Sophonisbe : « Elle m'a perdu, ajouta-t-il; prends-y garde, elle

(1) Appien prétend qu'il la connaissait depuis longtemps et qu'il en était déjà amoureux quand Syphax l'épousa. Mais cette histoire paraît bien romanesque.

en perdra d'autres. » Scipion, qui comprenait le danger, fit redemander la Carthaginoise à Massinissa. Le malheureux, qui n'osait pas la défendre et ne voulait pas la livrer, lui envoya du poison par un esclave fidèle, et l'héroïque femme but la coupe sans faiblir (1).

Cette obéissance méritait d'être récompensée. Massinissa reçut du peuple romain le titre de roi. On le fit asseoir sur une chaise curule, comme un consul; on lui permit de se vêtir d'une toge brodée de palmes; on lui mit une couronne d'or sur la tête, un bâton d'ivoire à la main. Ce qui lui fut encore plus agréable, c'est qu'on lui permit d'inquiéter les Carthaginois, à qui on ne voulait laisser qu'une existence précaire. Il usa largement de la permission, et pendant les cinquante années qui lui restaient à vivre il ne cessa d'enlever à ses ennemis quelques lambeaux de territoire. A 88 ans il montait encore à cheval sans selle, et guerroyait, pendant la bonne saison, jusque sous les murs de Carthage. Le reste du temps il vivait dans son sérail de Cirta, au milieu d'une famille qui s'accroissait sans cesse et qui tremblait devant lui. Il mourut à 90 ans, sans avoir jamais été malade : son dernier fils, nous disent avec admiration les historiens, n'avait que quatre ans.

III

Le long règne de Massinissa fut une époque de grande prospérité pour la Numidie; grâce à la paix que le vieux roi maintenait sévèrement entre les tribus rivales, les villes du littoral devinrent plus florissantes; les plaines du Tell se peuplèrent de cultivateurs; les étrangers commencèrent à fréquenter les grands marchés de l'intérieur où se faisaient, comme aujourd'hui, toutes les transactions des indigènes. Les négocians italiens, très habiles

(1) La mort de Sophonisbe est le sujet d'une des rares fresques de Pompéi qui soient empruntées à l'histoire romaine. Dans une salle richement décorée, soutenue par des colonnes et ornée de statues placées dans les entrecolonnemens, une belle femme, une reine, d'un teint éblouissant, couverte d'une tunique de pourpre, est couchée sur un lit et tient une coupe dans la main. Debout derrière elle, un homme au teint brun, la tête ceinte d'un diadème blanc, comme le portaient les rois numides, appuie sa main sur l'épaule de la femme, comme pour l'encourager. Son œil inquiet est fixé sur un personnage placé au pied du lit et qui regarde d'un air sévère. Celui-là est un portrait, et Visconti, en le voyant, reconnut du premier coup Scipion l'Africain. En réalité, ni Scipion, ni Massinissa n'assistèrent à la mort de Sophonisbe; l'artiste les y a introduits pour rendre la scène plus dramatique. Je me demande si cette façon de la concevoir et de la représenter ne lui venait pas directement du théâtre, et si ce tragique événement, qui a inspiré chez nous Mairet et Corneille, n'avait pas été déjà le sujet de quelque drame romain (*prætexta*), où le peintre est allé le prendre.

et très entreprenans, se glissaient partout. Utique était pleine de « gens qui portaient la toge »; à Cirta, Micipsa, qui remplaçait Massinissa, son père, avait attiré toute une colonie de Grecs, et bâti un palais somptueux, que ses descendans ne devaient guère habiter; — ce qui fait songer à la belle demeure que le bey Ahmed s'était fait construire et qui était à peine achevée en 1837, quand les Français s'emparèrent de Constantine.

Et pourtant cette prospérité n'était qu'apparente. La dynastie berbère allait être victime de ses succès mêmes; en travaillant avec une sorte de fureur à la ruine de Carthage, sans le savoir, elle préparait la sienne. Tant que Carthage subsistait, Rome avait besoin des rois numides; ils étaient ses alliés, des alliés nécessaires, qu'on flattait et qu'on ménageait. Quand elle n'eut plus rien à craindre, elle se mit à l'aise avec eux : les alliés d'autrefois devinrent des protégés; ils commandaient à leurs sujets, mais à condition d'obéir à Rome, il leur fallait gouverner pour elle, non pour eux. C'est ce qu'il leur était difficile de ne pas apercevoir; ces honneurs qu'on leur accordait avec tant de complaisance, cette couronne qu'on leur posait sur la tête, ce sceptre qu'on leur mettait dans la main, ne pouvaient pas les tromper. Ils sentaient bien qu'ils n'étaient pas tout à fait les maîtres chez eux, et ils le reconnaissaient quand ils étaient sincères. « Je sais, disait le fils de Micipsa au sénat romain, que je n'ai que l'administration de ce royaume et que la propriété vous en appartient. » Des situations semblables sont grosses d'orages. Un jour ou l'autre le protégé et le protecteur cessent de s'entendre; la guerre éclate entre eux, et le protégé, qui n'est pas le plus fort, disparaît.

Ce fut justement le sort de la dynastie berbère. Je n'ai pas à raconter comment, la discorde s'étant mise entre les héritiers de Micipsa, les Romains furent forcés d'intervenir dans les affaires de la Numidie, et la longue guerre qu'ils soutinrent contre Jugurtha, le plus vaillant de ces princes. C'est une histoire parfaitement connue, grâce au talent de celui qui s'est chargé de l'écrire. L'ouvrage de Salluste n'est pas seulement un chef-d'œuvre littéraire, il a pour nous cet intérêt particulier de nous parler de l'Afrique ancienne, et, comme l'auteur était en situation de la bien connaître, qu'il l'avait visitée et même administrée pendant quelque temps, nous ouvrons son livre avec la curiosité la plus vive. Cette curiosité trouve-t-elle pleinement à s'y satisfaire? Quelques-uns le pensent, et nous en voyons qui s'extasient sur la richesse et la précision des renseignemens qu'il nous fournit. Il me semble qu'ils se contentent de peu, et c'est l'impression contraire que j'ai éprouvée en le lisant. Je n'irai pourtant pas

jusqu'à partager l'opinion de ceux qui, mécontens de ne pas rencontrer chez lui plus de détails sur l'Afrique et les Africains, l'accusent d'être un historien incomplet, de se tenir à la surface des événemens, de n'approfondir assez ni les choses ni les hommes (1). Il y a quelque injustice dans ces reproches; si le livre de Salluste ne nous satisfait pas entièrement, ce n'est pas à lui seul qu'il faut nous prendre de nos mécomptes, c'est à nous aussi : pourquoi lui demandons-nous ce qu'il n'avait pas l'intention de faire?

Ce livre, ne l'oublions pas, est un pamphlet politique au moins autant qu'une histoire. L'auteur a la franchise de nous en prévenir dès le début : « il s'est décidé, nous dit-il, à raconter cette guerre, d'abord parce qu'elle a été importante, difficile, mêlée de succès et de revers, puis parce qu'elle a donné pour la première fois au peuple l'occasion de s'opposer à l'insolence des nobles; » et soyons sûrs que cette dernière raison était pour lui la principale. Quand il composa son livre, les guerres civiles venaient de finir, et la société, violemment secouée, commençait à se rasseoir. Salluste, comme tout le monde, était fort revenu de sa passion et de ses illusions d'autrefois. Il trouvait que la démocratie, pour laquelle il s'était donné tant de peine, l'avait mal payé de ses services; aussi la juge-t-il sans ménagement. Mais la sévérité avec laquelle il traite les démocrates ne l'a pas rendu plus favorable pour les nobles. Dans ce dégoût général qu'il éprouve pour tous les partis et pour tous les chefs, et qui est le fond de sa politique, il surnage une rancune particulière contre ces grands seigneurs dont il a souffert toute sa vie ; et, comme il voit l'opinion publique, ramenée par les malheurs présens au regret du passé, leur devenir plus indulgente, il veut combattre cette tendance en étalant toutes les fautes qu'ils ont commises pendant qu'ils étaient les maîtres ; or jamais ces fautes n'ont été plus visibles, jamais les nobles ne se sont montrés aussi avides, aussi malhonnêtes, aussi incapables, que pendant la guerre contre Jugurtha ; et voilà précisément pourquoi il a tenu à la raconter.

Si tel était son dessein, on comprend qu'il ait eu moins de souci de décrire les lieux que de juger les hommes. Les événemens qu'il raconte ne sont pour lui qu'une occasion de nous faire connaître la médiocrité ou la vénalité des gens qui gouvernent. En réalité, Rome le préoccupe plus que l'Afrique ; de Vaga, de Suthul ou de Sicca, il a les yeux fixés sur le Sénat et sur le Forum ; ce qui s'y fait est son sujet véritable.

(1) C'est ce que lui reproche notamment Ihne dans son *Histoire romaine*.

Il n'a donc pris la peine de dépeindre les lieux où les événemens se passent que lorsqu'il croit indispensable de le faire ; encore a-t-il l'air de s'en excuser, et à chaque fois, il a grand soin de nous affirmer qu'il ne dira que le nécessaire et qu'il promet d'être aussi court que possible (*breviter, quam paucissimis verbis*). La manière dont il les décrit nous montre à quel point le goût du pittoresque, dont nous sommes charmés, et le souci de la couleur locale étaient étrangers aux idées de son temps. Il faut bien qu'au début de son ouvrage il nous décrive le théâtre où va se passer l'action qu'il entreprend de raconter. C'est une nécessité de son sujet, *res postulare videtur*. Mais en une phrase il a tout dit : « La mer y est dangereuse, les rivages ont peu de bons ports ; la terre est fertile en céréales, favorable aux troupeaux, contraire aux arbres ; la pluie et les sources étant rares, l'eau y manque. » Voilà tout, et l'on trouvera vraiment que ce n'est guère. Même quand il s'agit de phénomènes singuliers qui sont inconnus hors de l'Afrique, et qui ont dû exciter sa curiosité, il ne fait pas plus de frais pour les dépeindre. Il est probable que, dans ses courses, il a fait connaissance avec le simoun et qu'il en a souffert. On ne le dirait pas à la façon dont il en parle : « Il s'élève, dit-il, dans le désert, de véritables tempêtes, comme sur la mer. La plaine étant unie et sans végétation, le vent, que rien n'arrête, soulève le sable, dont les violens tourbillons couvrent les visages, emplissent les yeux, en sorte que le voyageur aveuglé ne peut pas continuer sa route. » Il était difficile d'en dire moins et en des termes moins poétiques.

Il faut donc nous résigner à ne trouver chez Salluste, quand il parle des lieux et des gens de l'Afrique, que des renseignemens trop courts et très secs ; mais nous sommes sûrs qu'au moins ils sont parfaitement exacts : c'est ce que nous a démontré une expérience de cinquante ans. Ces collines qu'il nous dépeint « couvertes d'oliviers sauvages, de myrtes et des autres espèces d'arbres qui poussent sur un sol aride et sablonneux, » nous les connaissons parfaitement. Ces villes, entourées de vastes plaines nues, où rien ne pousse, et où l'on ne boit que l'eau des citernes, elles existent encore ; nos soldats les ont souvent rencontrées sur leur route. Ces Numides sans foi, avides de changemens, toujours prêts à se jeter dans des aventures nouvelles, nous avons eu à les combattre. Que de fois, après des traités et des sermens, il nous a fallu recommencer la lutte que nous croyions finie! L'armée de Jugurtha nous rappelle tout à fait celle d'Abd-el-Kader : il a ses réguliers, fantassins et cavaliers de choix, qu'il a équipés comme les soldats des légions ; et, avec eux, les goums

qui lui arrivent de toutes les tribus voisines. Les réguliers le suivent fidèlement partout, et dans toutes ses fortunes; les autres, au moindre accident, se dispersent; ils se précipitent sur l'ennemi comme une nuée d'orage, mais, le premier élan fourni, s'ils n'ont pas enfoncé les lignes opposées, ils s'en vont plus vite qu'ils ne sont venus, et laissent leur chef se tirer d'affaire comme il peut. Tout cela n'a guère changé ; et l'armée romaine, comme ses revers et ses succès rappellent l'histoire de notre armée ! Au début, elle ne connaît ni l'ennemi qu'elle combat, ni le pays qu'elle veut soumettre. Elle tente en plein hiver d'enlever Suthul de vive force, comme nous l'avons fait à la première expédition de Constantine. Elle se laisse surprendre par ces cavaliers indomptables qui l'attendent à tous les passages difficiles, cachés derrière les touffes d'oliviers ou les haies de cactus. Comment n'être pas déconcertés par ces alertes imprévues? Ils attaquent sans qu'on les ait vus venir ; ils sont partis avant qu'on se soit mis en défense ; et comme ils ont des chevaux infatigables qui gravissent au galop les pentes les plus escarpées, il est impossible de les poursuivre. Heureusement on se décide,— un peu tard, —à envoyer contre le roi numide un homme de sens et d'expérience, Métellus, qui comprend qu'il faut donner à ses soldats d'autres habitudes. Il leur apprend, quand les cavaliers ennemis approchent, à se former rapidement en cercle (*orbes facere*, nous dirions aujourd'hui en bataillon carré), et à les recevoir sur la pointe de leurs piques. Il renonce à ces grandes expéditions qui ne mènent à rien, même quand elles réussissent, et les remplace par des attaques hardies, des *razzias*, comme nous les appelons, où il renverse les gourbis, brûle les récoltes, emmène les troupeaux. La lourde légion romaine, si prudente, si mesurée dans ses mouvemens, si fidèle à ses vieilles tactiques, il la rend souple et mobile. Il habitue le soldat à faire des marches forcées de nuit, dans le désert, emportant avec ses armes des outres pleines d'eau, et à paraître à l'improviste devant des villes comme Thalla et Capsa, qui se croyaient suffisamment défendues par la solitude et la soif. Tout cela nous l'avons vu, nous l'avons fait, nous aussi. On peut regretter de ne pas trouver plus souvent, dans le livre de Salluste, de ces peintures pénétrantes qui, d'un mot, donnent l'impression d'un pays et mettent sous les yeux l'image ineffaçable d'un peuple; mais, par ses descriptions nettes et sobres, il nous apprend que les choses ne sont pas changées, que l'ennemi est le même, et que, pour le vaincre et le gouverner, on a toujours procédé de la même façon.

IV

Il semblait naturel qu'après la défaite de Jugurtha Rome changeât de système, qu'elle se décidât à faire de la Numidie une province de son empire et à l'administrer directement. Il n'en fut rien; elle ne trouva pas sans doute que l'expérience fût concluante, et alla chercher d'autres descendans de Massinissa auxquels elle céda la plus grande partie des pays qu'elle venait de soumettre. Elle n'eut pas beaucoup à s'en louer. Juba, l'un de ces princes, qui avait fini par reconstituer à peu près le royaume de son aïeul, crut pouvoir se mêler aux guerres civiles; il se jeta dans le parti de Pompée, s'y fit remarquer par son insolence, et fut complètement défait par César à Thapsus. Peut-être Massinissa et Jugurtha, ses grands prédécesseurs, même après un pareil désastre, n'auraient-ils pas perdu tout à fait courage. Il restait le désert, qui offrait un refuge au vaincu, et avec ces populations errantes et guerrières, éprises d'aventures, affamées de pillage, on pouvait toujours refaire une armée. Mais le suicide était alors à la mode; Juba trouva plus simple de mourir. Son ami Pétréius, le vieux général pompéien et lui, se firent servir un grand repas, dans une des maisons de campagne du roi, et, quand il fut achevé, ils mirent l'épée à la main. Alors, dans un duel étrange et terrible, duel d'amitié, non de haine, ils essayèrent de s'entre-tuer, pour échapper au vainqueur. Pétréius, qui était affaibli par l'âge, périt le premier; Juba se fit achever par son esclave.

Cette catastrophe ne mit pas encore fin à la dynastie berbère. Juba laissait un fils, un enfant, qui fut amené à Rome par César et figura, comme captif, dans son triomphe, derrière son char. Auguste, qui cherchait à guérir toutes les blessures des guerres civiles, affecta d'être bienveillant pour ce jeune homme. Il le fit bien élever, l'emmena avec lui dans ses guerres, le prit en affection, et finit par lui rendre en partie le royaume de son père. Mais bientôt, comme il lui semblait important de conserver la Numidie sous la main de Rome, il le transféra en Maurétanie, c'est-à-dire dans les régions occidentales de l'Afrique du Nord. La Maurétanie comprenait une partie de l'Algérie d'aujourd'hui et ce que les Romains possédaient du Maroc. C'était un pays mal connu, peu soumis, presque barbare, qu'on chargeait le jeune prince de civiliser.

La tâche présentait beaucoup de difficultés, mais Juba II était parfaitement préparé pour l'accomplir. De nature, c'était un

curieux; l'éducation en fit un lettré. Il a composé, en grec, des livres qui jouirent de son temps de beaucoup de célébrité. Tous les pédans de l'empire, ravis d'avoir pour collègue un si grand personnage, le comblèrent d'éloges. « C'est, dit l'un d'eux, le meilleur historien qu'il y ait jamais eu parmi les rois; » ce qui n'est peut-être pas lui faire un grand compliment. Nous avons les titres d'un grand nombre d'ouvrages qu'il avait écrits sur des sujets très variés, d'abord une histoire romaine qui est souvent citée par Plutarque, des traités de géographie, une description de la Libye, qui vraisemblablement nous aurait appris bien des choses, une autre de l'Arabie, dédiée à C. César, le petit-fils d'Auguste, que tentaient ces pays lointains, des ouvrages sur le théâtre, où il avait l'occasion de s'occuper de la musique, de la peinture et en général de tous les arts de la Grèce. C'est, comme on voit, une véritable encyclopédie. On serait tenté de beaucoup admirer cette science universelle, si, en regardant de plus près les fragmens qui nous restent de ces livres, on ne s'apercevait que ce devaient être de simples compilations. Il est probable que le principal talent de Juba consistait à posséder une bonne bibliothèque, composée d'ouvrages bien choisis, avec des secrétaires intelligens, qui savaient trouver dans ces livres les réflexions piquantes et les anecdotes rares. Il en résultait des travaux agréables et utiles, qui épargnaient aux historiens de minutieuses recherches, et, comme ils en profitaient, ils étaient portés à en exagérer le mérite. Après tout, c'était un spectacle curieux et fait pour donner de l'orgueil aux lettrés que de voir le descendant d'une race de barbares s'éprendre de littérature, écrire, dans la langue la plus élégante du monde, des traités d'histoire et d'érudition, et faire des leçons à ses maîtres. Quand on songeait que ces livres portaient le nom d'un roi de Maurétanie, il était naturel qu'on leur devînt très indulgent, et même, avec un peu de complaisance, qu'on les regardât comme des chefs-d'œuvre.

Le goût que Juba éprouvait pour les lettres et les arts de la Grèce, et qui lui venait de son éducation, s'était encore augmenté par son mariage. Auguste lui avait fait épouser la fille d'Antoine et de Cléopâtre, celle que sa mère appelait *la Lune* (*Cleopatra Sélénê*). Il semblait vraiment que le sort les eût faits l'un pour l'autre; ils avaient, avant de se connaître, traversé des destinées semblables. Arrachée au palais de sa mère, après le désastre d'Actium, et emmenée captive à Rome, comme Juba, elle avait eu la chance de trouver une autre mère dans Octavie, la sœur d'Auguste. Cette noble femme, la plus belle figure de ce temps,

mariée par son frère à Antoine, pour servir de lien entre les deux rivaux, s'était mise à aimer sincèrement ce mari, que la politique lui avait donné, et qui ne la méritait guère. Elle lui pardonna plusieurs fois ses infidélités, elle le pleura quand il mourut, elle recueillit les filles qu'il avait de l'Égyptienne, et se fit un devoir de les élever et de les établir. Sélênê dut apporter dans la Maurétanie les habitudes de la cour des Ptolémées. Le roi maure était très fier d'avoir une femme de si grande maison, et il est probable qu'il lui laissa prendre sur lui beaucoup d'empire. Il a témoigné l'affection qu'il avait pour elle en plaçant sur ses monnaies la figure fine et gracieuse de la reine, et en l'accompagnant des attributs qui rappellent l'Égypte, sa patrie. C'est sans doute à son influence que sont dus quelques-uns des beaux ouvrages qu'on a eu la chance de retrouver dans la ville où Juba II fit sa résidence.

En quittant le royaume de ses pères pour la Maurétanie, il avait été forcé d'abandonner Cirta et de se choisir une autre capitale. Il se décida pour Iol, un comptoir phénicien, qui ne paraît pas avoir eu jusque-là beaucoup d'importance, et, en l'honneur de son grand protecteur, il lui donna le nom de Césarée. — C'est aujourd'hui Cherchel. — Il était difficile de faire un choix plus heureux. Le pays à l'entour est fertile et riant; on longe, pour y arriver, des collines verdoyantes, on traverse des bois, des prairies, toute une nature qui contraste avec les sévérités des plaines africaines. Quand on approche, on rencontre les restes d'un grand aqueduc qui amenait des eaux salubres à Césarée. Entre deux collines, l'aqueduc forme plusieurs étages, pour maintenir son niveau. Au loin, sur une des dernières montagnes du Sahel se dresse le monument que les Arabes appellent *Kbour-el-Roumia*, et les Européens *le Tombeau de la chrétienne*. C'est un édifice rond entouré de colonnes ioniques. Le sommet se compose d'une série de gradins circulaires qui vont en se rétrécissant, de manière à former une sorte de cône tronqué ou de pyramide. Quand il était complet, avec ses revêtemens de marbre, ses ornemens de bronze, et couronné par quelque statue colossale, il devait avoir une grande apparence. Aujourd'hui encore, malgré les ravages du temps et des hommes, quand on l'aperçoit d'El-Afroun, se découpant dans le ciel, il est difficile d'en détacher les yeux. C'était la sépulture des rois de Maurétanie. En fouillant l'intérieur, on a trouvé des séries de couloirs qui se coupent entre eux et qui aboutissent à des chambres funèbres. C'est là sans doute qu'ont reposé Juba et Cléopâtre, et ils ont voulu que leur tombe, par sa forme et sa décoration, rappelât

les deux pays qu'ils aimaient plus que les autres : l'Égypte et la Grèce.

Cherchel est aujourd'hui une toute petite ville enfermée dans une enceinte crénelée, et qui se serre autour de son port; elle n'occupe guère qu'un coin de la vieille Césarée. L'ancienne muraille est presque partout visible; on la voit qui part du rivage, monte droit vers la hauteur, en couronne quelque temps les crêtes les plus élevées, puis redescend vers la mer. Le vaste espace qu'elle enveloppe devait être rempli de monumens de toute sorte : la charrue en fait sortir sans cesse des débris; mais tout est en ruines. Du théâtre, on ne montre plus qu'un grand trou dans un champ; une ondulation de terrain représente le cirque; quelques blocs de béton écroulés indiquent la place de l'amphithéâtre. Presque partout la pierre a disparu (1). Cependant quelques débris que le hasard a conservés nous montrent quelle devait être la splendeur de l'ancienne capitale de la Maurétanie. Sur la principale place de Cherchel, plantée de vigoureux caroubiers, une colonne est debout, entourée de fragmens fort élégans de chapiteaux et de frises. Çà et là d'énormes tronçons de marbre servent de bancs aux rares promeneurs du pays, qui viennent respirer l'air de la mer, Une belle mosquée, dont on a fait un hôpital, est soutenue par une forêt de colonnes antiques en granit vert qui donnent la plus grande idée des monumens où l'on a été les prendre. Enfin, près du port, des thermes ont été déblayés par M. Waille, professeur à l'École des lettres d'Alger, qui semble s'être consacré à l'étude de l'antique Césarée; il y a mis à découvert de belles salles élégamment décorées; mais ce qui fait surtout l'originalité de Cherchel, c'est le grand nombre et la beauté des statues qu'on y a trouvées. Quelques-unes ont été jugées dignes de figurer dans les salles du Louvre; d'autres ornent le musée d'Alger. Celles qui restent,— il en reste beaucoup,— sont entassées sans ordre dans un tout petit jardin et, à l'exception de quelques-unes qu'on a pu installer sous un hangar, livrées à toutes les rages du soleil africain.

Les statues antiques ne sont pas très communes en Algérie. Pour qu'on en retrouve un si grand nombre et de si belles dans une seule ville, il faut qu'il y ait une raison particulière. Cette raison

(1) Il faut dire que Cherchel est une des villes de l'Algérie où les antiquités ont été le moins respectées. Notre domination a été bien plus fatale aux monumens romains que celle des Turcs. Quand j'ai visité les Thermes, on y pouvait à peine poser le pied, tant les pavés de mosaïque étaient couverts d'ordures. Il est vraisemblable qu'on achèvera bientôt de les démolir, si l'on a besoin de pierres pour construire quelque maison ou remblayer quelque chemin.

n'est pas difficile ici à découvrir: évidemment c'est Juba, c'est sa femme, la charmante Égyptienne, qui les y avaient réunies. Ils voulaient transporter les arts de la Grèce, dont ils étaient épris, dans leur capitale improvisée. A cette époque, les artistes grecs n'inventaient plus guère de types nouveaux; ils semblaient avoir perdu le don de créer, mais ils possédaient toujours une grande habileté de main et savaient reproduire agréablement les chefs-d'œuvre antiques. Les commandes ne leur manquaient pas, et ils ne cessaient de produire, d'après des modèles connus, ces Bacchus couronnés de pampres, ces Hercules massifs, surtout ces satyres au rire moqueur, que les amateurs se disputaient et dont tous les musées de l'Europe sont garnis. Il y en avait à Césarée comme ailleurs; mais on y a trouvé aussi des ouvrages plus distingués et qui font grand honneur aux artistes qu'employait le roi de Maurétanie. Telle est cette Vénus dont M. Monceaux nous dit que « par son élégance plastique elle soutient la comparaison avec la Vénus de Médicis (1); » telle aussi cette Artémis malheureusement mutilée et dont la tête manque, mais qui « par la simplicité et la noblesse du maintien, par l'exquise légèreté des draperies, paraît digne du ciseau d'un maître grec. » Le musée de Cherchel contient des œuvres d'un caractère très varié, qui nous montrent que Juba se piquait de n'avoir pas le goût exclusif. A côté d'une cariatide de l'Erechteion, on y voit un torse qui semble appartenir à l'école de Lysippe, et un peu plus loin des figures de suppliantes empreintes d'une douleur expressive et un peu théâtrale, qui rappelle les procédés des artistes de Pergame. S'il est vrai, comme le pensait Beulé, que le marbre dans lequel les statues de Cherchel sont taillées vient des carrières de l'Afrique, il faut admettre qu'elles ont été exécutées à Césarée même, par des sculpteurs que le roi faisait venir à grands frais de la Grèce. Il avait donc auprès de lui, en même temps que des lettrés, pour l'aider à composer ses livres, des architectes pour lui bâtir des palais, des temples, des thermes, des théâtres, et des sculpteurs pour les décorer. N'est-il pas singulier qu'à un moment la cour d'un petit prince berbère ait paru continuer celle des successeurs d'Alexandre, et qu'au pied de l'Atlas, une ville africaine se soit donné des airs de Pergame, d'Antioche ou d'Alexandrie?

Mais cette prospérité ne devait pas être de longue durée. Le successeur de Juba II, Ptolémée, à qui son père laissa le trône, après un règne de cinquante ans, fut, pour son malheur, appelé à

(1) Voyez l'article de M. Paul Monceaux sur les statues de Cherchel, dans la *Gazette archéologique* de 1886. La Vénus de Cherchel est maintenant au musée d'Alger.

Rome par Caligula. L'empereur, qui affectait pour lui beaucoup de tendresse, et se plaisait à rappeler qu'ils descendaient tous les deux du triumvir Antoine, voulait, disait-il, garder son cher cousin auprès de lui. En réalité ce fou vaniteux était flatté de se faire voir au peuple avec un cortège de rois. Mais il fallait que, dans ce cortège, personne n'attirât les yeux que lui. Il avait toutes les fatuités à la fois et ne voulait pas être seulement le plus grand orateur, mais l'homme le plus beau et le mieux vêtu de Rome; or, comme il arriva qu'un jour le jeune roi de Maurétanie, entrant au théâtre avec un superbe manteau de pourpre, excita l'admiration de la foule, Caligula se mit en fureur. Il jeta Ptolémée en prison, et, au lieu de l'achever d'un seul coup, il se fit un plaisir de le torturer. « On lui refusa un morceau de pain, dit Sénèque, et on le força, pour boire, à tendre la bouche sous les gouttières (1). » — Ainsi périt le dernier descendant de Massinissa.

Cette fois l'épreuve était finie; les Romains se décidèrent à ne plus donner aux indigènes un roi de leur nation. Ils prirent possession de la Maurétanie, comme ils l'avaient fait déjà de la Numidie, sous Auguste, et toute l'Afrique se trouva réunie sous leur domination.

GASTON BOISSIER.

(1) Ce genre de supplice n'était pas nouveau : quelques années auparavant, Tibère avait réduit son neveu, Drusus, qu'il voulait faire mourir de faim, à manger la bourre de ses matelas.

FRAGMENS DES MÉMOIRES

DU

CHANCELIER PASQUIER[1]

LE CONGRÈS DE VIENNE

I

Il avait été stipulé, dans le traité de Paris en date du 30 mai, qu'un congrès s'ouvrirait à Vienne. Je dois maintenant m'occuper de l'extérieur, de la réunion de ce congrès, dans lequel allaient se traiter les questions les plus graves pour l'avenir de la France.

On était convenu que les plénipotentiaires de toutes les puissances qui avaient pris part aux derniers événemens se réuniraient le 1er août, afin de compléter les dispositions du traité de Paris, et de pourvoir à la répartition d'une partie des territoires enlevés à l'Empire français. Dans le mois de juin, il fut arrêté à Londres, — où l'empereur de Russie et le roi de Prusse, ainsi que le chef du cabinet de Vienne, s'étaient rendus en quittant Paris, — que l'ouverture de ce congrès serait renvoyée au 1er octobre. Ce délai était nécessaire pour que chacun eût le temps de préparer les demandes qu'il avait à faire, celles qu'il voulait appuyer, arrêter enfin le système politique qu'il lui convenait de soutenir.

On avait beaucoup dit que la France ne paraîtrait point au congrès. Sa dignité, non moins que ses intérêts de premier ordre lui commandaient, non seulement d'y assister, mais de chercher à s'y faire écouter. Entre tant de questions qui devaient s'y

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin et du 15 septembre 1893.

débattre, il était impossible qu'il ne s'en rencontrât dont la solution aurait une grande importance pour elle. Il n'y eut donc pas d'hésitation dans le cabinet des Tuileries sur la nécessité d'envoyer à Vienne un plénipotentiaire. Le choix ne pouvait tomber que sur M. de Talleyrand; lui seul, par le rôle qu'il avait joué depuis quinze ans dans les affaires diplomatiques, par ses rapports si intimes avec les souverains et avec leurs principaux ministres durant les négociations qui avaient amené la Restauration et le traité de Paris, était en position de remplir le rôle, infiniment délicat, réservé au plénipotentiaire de France. Il ne se faisait pas d'illusion sur les obstacles de tout genre qu'il allait rencontrer, et, soit fatigue, soit humeur, soit plutôt contenance affectée, il témoignait peu de satisfaction de cette mission, peu d'empressement à la remplir. Je le vis deux ou trois jours avant son départ, et je fus frappé du découragement qu'il laissait paraître.

« Je vais probablement, me dit-il, jouer un fort triste rôle. D'abord, comment me traitera-t-on? voudra-t-on m'écouter? A la suite de la convention du 30 mai, les souverains alliés ont fait prendre au roi de France l'engagement de ne pas intervenir dans le partage qu'ils jugeraient à propos de faire des pays enlevés à Bonaparte. S'ils entendent que cet engagement soit rigoureusement tenu, je serai là ce qu'on appelle fort improprement *ad honores*. J'ouvrirai la bouche de loin en loin, pour la forme; on ne prendra pas garde à mes paroles. D'un autre côté, on me reprochera ici tout ce qui ne tournera pas comme on l'aurait désiré. Je n'ai pas la confiance de ces gens-ci; ils n'ont pas depuis cinq mois pris beaucoup de soin pour me le cacher. Dans une semblable position, ce qu'il y aurait de mieux à faire, si on le pouvait, serait de rester chez soi. »

Ce langage de M. de Talleyrand, quelle que soit l'opinion qu'on se fasse de sa sincérité, n'en est pas moins remarquable. On y trouve la clef de sa conduite ultérieure. Quant à moi, je ne doute pas qu'il ne fût au fond très heureux d'aller à Vienne et même que son plan ne fût à peu près arrêté; mais il ne voulait pas qu'on pût s'en douter; il était bien aise, en cas d'insuccès, de se ménager des excuses. Ce qu'il disait de sa position était vrai sous beaucoup de rapports. On ne peut nier qu'elle fût devenue pénible à la cour des Tuileries et dans le Conseil. Après avoir tout fait, après avoir disposé de tout pendant les jours si orageux du mois d'avril, il s'était vu, aussitôt cette crise terminée, à peu près mis de côté. Non seulement son influence sur la marche du gouvernement avait été nulle, mais on lui avait refusé les quelques faveurs qu'il s'était cru en droit de réclamer

pour les hommes auxquels il prenait le plus d'intérêt. Je l'ai vu, malgré les plus vives instances, ne pouvoir obtenir une préfecture pour M. de Résumat, qui lui avait donné les plus grandes marques de dévouement au jour du danger.

Une telle situation eût été dure, même pour un homme moins autorisé à se croire des droits à la bienveillance de son souverain, et devait sembler intolérable à M. de Talleyrand. Il était impossible qu'il ne songeât pas à user, pour en sortir, de l'occasion qui se présentait. Il fallait qu'elle lui servît ou à se rendre plus agréable, ou à devenir tellement utile qu'on se vît de nouveau obligé de compter avec lui. S'il choisissait cette dernière ligne, il devait, en arrivant à Vienne, se mettre à la tête des vrais intérêts de la France; s'il ne les faisait pas triompher entièrement, il sauverait au moins tout ce qu'il serait possible de sauver. Il serait ainsi tellement l'homme du pays qu'il faudrait bien lui accorder la considération à laquelle il prétendait. En suivant l'autre route, il n'aurait qu'à étudier les inclinations particulières de la maison de Bourbon, à les faire valoir en toutes occasions; peut-être retirerait-il plus de fruits de cette obséquiosité que des services dejà rendus et dont on tenait si peu de compte. Ajoutons que les affaires pécuniaires de M. de Talleyrand n'étaient pas alors en bon ordre. Il avait fait de grandes pertes dans les dernières années de l'Empire; la seule banqueroute de la maison Simon de Bruxelles lui avait emporté plus de quatre millions, sans parler d'une somme très considérable qu'il avait, à je ne sais quel propos, reçue de la ville de Hambourg et dont Napoléon exigea la restitution. Ses embarras étaient tels que, si le duc de Rovigo ne lui avait pas fait acheter très chèrement, par le trésor particulier de l'Empereur, son hôtel de la rue de Varenne, il aurait eu de la peine à remplir des engagemens sérieux (1).

M. de Talleyrand arriva à Vienne à la fin de septembre avec M. de Dalberg, M. de la Tour du Pin, ministre de France à la Haye, et le comte Alexis de Noailles, qu'il s'était fait adjoindre avec le titre de ministre plénipotentiaire. Il était bien assuré qu'aucun de ces personnages ne le gênerait, ne se permettrait même la plus légère contradiction.

L'empereur de Russie et le roi de Prusse avaient fait leur entrée le 27 septembre; les rois de Danemark et de Wurtemberg les avaient précédés; le 28 arrivèrent le roi de Bavière, le duc de Brunswick, l'Électeur de Hesse et le grand-duc de Bade.

(1) L'hôtel fut accepté en payement de la somme réputée comme ayant été frauduleusement reçue de la ville de Hambourg; il valait plus que cette somme. Le surplus, dont le trésor de l'Empereur tint compte à M. de Talleyrand, lui servit à acheter la maison de la rue Saint-Florentin.

Ainsi, tous les souverains se trouvaient en mesure de dicter chaque jour, à leurs plénipotentiaires, le langage qu'ils devaient tenir et pouvaient de cette manière défendre eux-mêmes leurs droits et leurs prétentions. Lord Castlereagh, trois autres plénipotentiaires, le duc de Wellington enfin, n'arrivèrent qu'en janvier. Toutes les puissances, tous les États d'Europe avaient, à un titre ou à un autre, leurs représentans dans la capitale de l'Autriche. Murat en avait deux; le Pape avait envoyé le cardinal Consalvi avec le titre de légat. Il n'a jamais existé, je crois, de réunion diplomatique aussi nombreuse, ni dans laquelle des intérêts aussi multiples, aussi variés, aient dû se discuter. Il y avait quatre-vingt-treize ministres plénipotentiaires ou simples plénipotentiaires de souverainetés reconnues; et le nombre des députés chargés de faire valoir des réclamations était de soixante-sept.

Le début des plénipotentiaires français fut encore plus rude qu'il n'avait été possible de le présumer. Il est certain que, dans les deux ou trois premières semaines, outre les indices multipliés de la mauvaise volonté des cabinets étrangers les plus puissans, ils eurent à supporter tous les désagrémens d'une impopularité mal dissimulée. Il y eut beaucoup à faire pour se relever d'une position si cruellement déprimée; on ne peut refuser à M. de Talleyrand le mérite d'en être sorti d'une manière fort brillante, car, à la fin du congrès, il marchait en tête des plus influens. Comment ce changement s'est-il opéré?

Je ne saurais avoir la prétention d'écrire une histoire du congrès de Vienne. Cette histoire serait à elle seule un ouvrage de longue haleine, tout à fait hors de proportion avec la place que je peux lui donner dans un récit où il me faut parcourir tant de faits et d'époques différentes. Je ne dirai donc que ce qui est strictement nécessaire pour bien faire connaître dans quel esprit la France a pris part aux négociations, comment ses intérêts ont été compris et soutenus par celui qui était chargé de les défendre.

Dès le 22 septembre, c'est-à-dire avant le jour fixé pour l'ouverture du congrès, les plénipotentiaires de Russie, d'Autriche, de Prusse et d'Angleterre, à savoir MM. de Nesselrode, de Metternich, de Hardenberg, de Humboldt, et lord Castlereagh, s'étaient réunis et avaient consigné dans deux protocoles les règles auxquelles ils entendaient soumettre les discussions et les délibérations du congrès, ou plutôt la part qu'ils consentaient à y laisser prendre à la France et à l'Espagne. Partant du traité de Paris et s'appuyant sur les termes de l'article secret dans lequel il était dit que les distributions à faire

des territoires auxquels le roi de France avait renoncé, seraient réglées au congrès sur les bases arrêtées entre elles par les puissances alliées, ils en avaient tiré la conséquence assez naturelle que ces puissances devraient avoir le droit d'établir *comme bases* les arrangemens dont elles seraient convenues entre elles. Ces bases devaient ensuite être communiquées à la France et à l'Espagne, qui pourraient dire leur avis et faire, si elles le jugeaient à propos, des objections qui seraient alors discutées.

Afin de se tenir plus exactement sur cette ligne, MM. les plénipotentiaires alliés avaient de plus arrêté qu'ils n'entreraient sur ce sujet en conférence avec ceux des deux autres cours qu'à mesure qu'ils auraient terminé entièrement, et par un parfait accord entre eux, chacun des trois points de la distribution territoriale qui s'appliquaient au duché de Varsovie, à l'Allemagne et à l'Italie.

Ils avaient de plus classé en deux séries les objets qui devaient être traités dans le congrès. La première contenait toutes les questions qualifiées d'*européennes*. Le travail préparatoire relatif à celles-là devait être confié à un comité dans lequel n'étaient admises que l'Angleterre, la Russie, l'Autriche, la Prusse, la France et l'Espagne, les deux dernières puissances toutefois sous la restriction qui vient d'être dite. La seconde série renfermait tout ce qui était relatif au pacte fédératif de l'Allemagne; cette matière devait être élaborée dans un autre comité où n'entreraient que l'Autriche, la Prusse, la Bavière, le Hanovre et le Wurtemberg.

On voit que les plénipotentiaires si nombreux dont j'ai fait l'énumération se trouvaient par cet arrangement mis en dehors de la scène active, que la plupart d'entre eux étaient réduits au rôle de solliciteurs, car les déterminations une fois prises dans deux comités on ne voit pas comment il eût été possible d'obtenir qu'il y fût fait le moindre changement. Pour les écarter, on avait trouvé un prétexte fort plausible : comment arriver à une solution au milieu d'une foule composée d'hommes dirigés par des idées et des intérêts si contraires? Comment balancer, comment compter les voix dans une assemblée où le mandataire du plus petit prince d'Allemagne serait venu siéger à côté de celui d'Autriche et de France? Aussi, malgré ce qui fut d'abord promis, aucune réunion générale des plénipotentiaires n'a jamais eu lieu. En définitive, au lieu d'un congrès composé de tous les États de l'Europe, on a eu un comité des grandes puissances, qui a traité toutes les questions en invitant à accéder à ses décisions celles des autres puissances qui pouvaient s'y trouver intéressées.

Le 30 septembre M. de Metternich invita M. de Talleyrand ainsi que le plénipotentiaire d'Espagne, M. de Labrador, à *assis-*

ter à une conférence préliminaire pour laquelle se trouveraient réunis chez lui les ministres de Russie, d'Angleterre et de Prusse. Dans cette conférence on lui donna connaissance des protocoles qui avaient été rédigés le 22, et on lui proposa, ainsi qu'à M. de Labrador, de signer une déclaration où se trouveraient sanctionnées les dispositions qui y étaient contenues. M. de Talleyrand n'eut pas de peine à reconnaître que ce projet avait pour but de rendre les quatre puissances alliées maîtresses absolues de toutes les opérations du congrès, puisque la France et l'Espagne, admises, pour la forme seulement, dans le comité des six qui devait tout régler préalablement, y seraient constamment en minorité de deux contre quatre. Soutenu par M. de Labrador, M. de Talleyrand déclina la proposition par des motifs fort habilement déduits; s'éleva contre la qualification d'alliées que se donnaient toujours les quatre puissances, et soutint qu'elle était devenue tout à fait hors de propos depuis le traité de Paris. Si on voulait l'employer, il était impossible de ne pas la donner également aux huit puissances signataires de ce traité (1).

Quant à l'idée de tout régler en quelque sorte avant l'ouverture du congrès, elle lui paraissait tout à fait étrange. Pourquoi donc ne pas ouvrir le congrès sans plus tarder? quelle difficulté y voyait-on? M. de Talleyrand avait, dans l'intérêt de la France, tout à fait raison de hâter une réunion dans laquelle il était impossible qu'il n'eût pas le moyen de se faire de nombreux amis, même de se créer un parti.

Il fut aisé toutefois de lui opposer d'assez fortes objections; chacun mit la sienne en avant; une entre autres était grave pour la France et pour l'Espagne. On ne pouvait penser à admettre qui que ce fût dans le congrès sans vérification de pouvoirs : était-on bien d'accord sur les bases de cette vérification relativement à certaines puissances, et ne pouvait-elle pas dès le début soulever des débats qu'il était bon d'éviter ou au moins de retarder?

Le nom du roi de Naples ayant été prononcé, M. de Talleyrand demanda duquel on voulait parler. M. de Humboldt observa que plusieurs puissances avaient reconnu le roi Murat et lui avaient garanti ses États. Il répliqua que ceux qui lui avaient donné cette garantie ne devaient pas le faire, par conséquent ne le pouvaient pas faire. M. de Labrador s'exprima dans le même sens, sans nul ménagement. Ainsi commença le débat sur un des points que la maison de Bourbon tenait le plus à gagner. Tout le monde sentit que personne n'avait intérêt à le prolon-

(1) Ces puissances étaient : l'Autriche, l'Espagne, la France, l'Angleterre, le Portugal, la Prusse, la Russie, la Suède.

ger, qu'on n'y était pas assez préparé, que le mieux était de se séparer. La conférence fut renvoyée au surlendemain.

Dans cet intervalle, M. de Talleyrand adressa aux ministres des cinq puissances une note dans laquelle il établissait que les huit puissances signataires du traité de Paris lui paraissaient, par cette circonstance, et à défaut de tout autre médiateur, pleinement qualifiées pour former une commission qui préparerait pour le congrès les questions qu'il devait décider, avant toutes autres, la formation et la composition des comités. Il ajoutait que la compétence des huit puissances ne pouvait aller au delà; que n'étant point le congrès, mais une partie seulement du congrès, si elles s'attribuaient d'elles-mêmes un pouvoir qui ne pouvait appartenir qu'à lui, il y aurait usurpation manifeste. Quant aux difficultés que pouvait présenter la réunion du congrès, elles n'étaient pas, disait-il, de la nature de celles qui diminuent avec le temps; on ne gagnerait donc rien en la reculant.

Les petites puissances ne devaient pas sans doute se mêler des arrangemens généraux de l'Europe ; mais pouvait-on croire sérieusement qu'elles en eussent la prétention ? M. de Talleyrand était sur un excellent terrain lorsqu'il soutenait que les huit puissances qui avaient signé le traité de Paris et avaient par conséquent toutes également provoqué et stipulé la tenue du congrès, avaient un droit égal à s'occuper de la préparation de ses travaux. En défendant cette thèse, il se donnait pour partisans et pour appui non seulement les trois puissances dont il défendait les droits en même temps que ceux de la France, mais aussi presque tous les autres membres du congrès, qui avaient un grand intérêt à ne pas admettre la suprématie que prétendaient s'arroger les quatre puissances qui s'attribuaient seules le titre d'alliées.

Le jour même où M. de Talleyrand expédia cette note fut celui de sa première conférence avec l'empereur Alexandre ; il en adressa aussitôt le récit au roi de France. Ce récit, quoique arrangé, sans aucun doute, pour faire valoir le négociateur et flatter Louis XVIII et la famille royale, doit cependant être considéré comme exact quant au fond des choses :

L'empereur, en m'abordant, m'a pris la main, mais son air n'était point affectueux comme à l'ordinaire; sa parole était brève, son maintien grave et peut-être un peu solennel. J'ai vu clairement que c'était un rôle qu'il allait jouer.

« Avant tout, m'a-t-il dit, comment est la situation de votre pays? — Aussi bien que Votre Majesté a pu le désirer, et meilleure qu'on n'aurait osé l'espérer. — L'esprit public? — Il s'améliore chaque jour. — Les idées libérales? — Il n'y en a nulle part plus qu'en France. — Mais la liberté de la presse? — Elle est établie, à quelques restrictions près, commandées par les

circonstances; elles cesseront dans deux ans, et n'empêcheront pas que jusque-là tout ce qui est bon et tout ce qui est utile ne soit publié. — Et l'armée? — Elle est toute au Roi : cent trente mille hommes sont sous les drapeaux, et, au premier appel, trois cent mille pourraient les joindre. — Les maréchaux? — Lesquels, Sire? — Oudinot? — Il est dévoué au Roi, — Soult? — Il a eu d'abord un peu d'humeur; on lui a donné le gouvernement de la Vendée, il s'y conduit à merveille; il s'y est fait aimer et considérer. — Et Ney? — Il regrette un peu ses dotations; Votre Majesté pourrait diminuer ce regret. — Les deux Chambres? Il me semble qu'il y a de l'opposition! — Comme partout où il y a des assemblées délibérantes : les opinions peuvent différer, mais les affections sont unanimes; et dans la différence d'opinions, celle du gouvernement a toujours une grande majorité. — Mais il n'y a pas d'accord? — Qui a pu dire de telles choses à Votre Majesté? Quand, après vingt-cinq ans de révolution, le Roi se trouve en quelques mois aussi bien établi que s'il n'eût jamais quitté la France, quelle preuve plus certaine peut-on avoir que tout marche vers un même but? — Votre position personnelle? — La confiance et les bontés du Roi passent mes espérances. — A présent parlons de nos affaires; il faut que nous les finissions ici. — — Cela dépend de Votre Majesté : elles finiront promptement et heureusement si Votre Majesté y porte la même noblesse et la même grandeur d'âme que dans celles de la France. — Mais il faut que chacun y trouve ses convenances. — Et chacun ses droits. — Je garderai ce que j'occupe. — Votre Majesté ne voudra garder que ce qui sera légitimement à Elle. — Je suis d'accord avec les grandes puissances. — J'ignore si Votre Majesté compte la France au rang de ces puissances. — Oui sûrement; mais si vous ne voulez point que chacun trouve ses convenances, que prétendez-vous? — Je mets le droit d'abord et les convenances après. — Les convenances de l'Europe sont le droit. — Ce langage, Sire, n'est pas le vôtre; il vous est étranger, et votre cœur le désavoue. — Non; je le répète, les convenances de l'Europe sont le droit. » Je me suis alors tourné vers le lambris près duquel j'étais; j'y ai appuyé ma tête, et frappant la boiserie, je me suis écrié : « Europe! Europe! malheureuse Europe! » Me retournant du côté de l'empereur : « Sera-t-il dit, lui ai-je demandé, que vous l'aurez perdue? » Il m'a répondu : « Plutôt la guerre que de renoncer à ce que j'occupe. » J'ai laissé tomber mes bras, et dans l'attitude d'un homme affligé, mais décidé, qui avait l'air de lui dire : La faute n'en sera pas à nous, j'ai gardé le silence. L'empereur a été quelques instans sans le rompre; puis il a répété : « Oui, plutôt la guerre. » J'ai conservé la même attitude. Alors, levant les mains et les agitant comme je ne lui avais jamais vu faire, et d'une manière qui m'a rappelé le passage qui termine l'*Éloge de Marc-Aurèle*, il a crié plutôt qu'il n'a dit : « Voilà l'heure du spectacle, je dois y aller, je l'ai promis à l'empereur, on m'y attend. » Et il s'est éloigné; puis, la porte ouverte, revenant à moi, il m'a pris le corps de ses deux mains, il me l'a serré en me disant, avec une voix qui n'était plus la sienne : « Adieu, adieu, nous nous reverrons. »

Dans toute cette conversation, dont je n'ai pu rendre à Votre Majesté que la partie la plus saillante, la Pologne et la Saxe n'ont pas été nommées une seule fois, mais seulement indiquées par des circonlocutions; c'est ainsi que l'empereur voulait désigner la Saxe en disant : *Ceux qui ont trahi la cause de l'Europe.* A quoi j'ai été dans le cas de répondre : *Sire, c'est là une question de date;* et après une légère pause j'ai pu ajouter : *Et l'effet des embarras dans lesquels on a pu être jeté par les circonstances* (1).

(1) Cf. Pallain, p. 10 et *Mémoires de Talleyrand*, II, p. 325.

Il serait difficile de dire ce qui, dans cet écrit, est plus curieux, des demandes ou des réponses. On voit que, sur beaucoup de points, l'empereur avait sur la France des données qui n'étaient malheureusement que trop justes. Quant aux réponses de M. de Talleyrand, si elles ne sont pas toutes également sincères, elles sont toujours précises, adroites, telles que la situation les lui commandait. Mais je me trompe fort, ou il est permis de trouver que la scène du lambris, et le récit de ses attitudes de tête, que ses gestes sentent trop le comédien. Je ne puis m'empêcher d'y trouver un manque de gravité tout à fait regrettable ; ce n'est pas ainsi que se révèlent les caractères élevés dans la discussion des grandes affaires.

La relation de M. de Talleyrand se terminait ainsi :

Votre Majesté voit que notre position ici est difficile : elle peut le devenir chaque jour davantage. L'empereur Alexandre donne à son ambition tout son développement ; elle est excitée par M. de La Harpe et par le prince Czartoryski : la Prusse espère de grands accroissemens ; l'Autriche pusillanime n'a qu'une ambition honteuse, mais elle est complaisante pour être aidée : et ce ne sont pas là les seules difficultés. Il en est d'autres encore qui naissent des engagemens que les cours autrefois alliées ont pris dans un temps où elles n'espéraient point abattre celui qu'elles ont vu renverser, et où elles se promettaient de faire avec lui une paix qui leur permît de l'imiter.

Aujourd'hui que Votre Majesté, replacée sur le trône, y a fait remonter avec elle la justice, les puissances au profit desquelles ces engagemens ont été pris ne veulent pas y renoncer, et celles qui regrettent peut-être d'être engagées ne savent comment se délier. C'est, je crois, le cas de l'Angleterre, dont le ministre est faible. Les ministres de Votre Majesté pourraient donc rencontrer de tels obstacles qu'ils dussent renoncer à toute autre espérance qu'à celle de sauver l'honneur ; mais nous n'en sommes pas là.

Tout cela a été écrit le 4 octobre ; il n'y a pas une des expressions de cette dépêche qui ne mérite d'être soigneusement pesée. On trouve dans leur ensemble l'exposé de la situation générale des affaires et une indication fort claire de toutes les vues auxquelles M. de Talleyrand comptait s'attacher, que sans doute il avait fait adopter au roi avant son départ de Paris.

La note aux plénipotentiaires des quatre cours alliées leur avait probablement causé quelque embarras, car la conférence annoncée n'eut point lieu au jour indiqué ; elle fut remise plusieurs fois de suite. Pour sortir du défilé dans lequel on se trouvait engagé, sans rompre avec personne, on adopta, comme cela arrive presque toujours, un terme moyen. Le 8 octobre, parut une déclaration au nom des cours signataires du congrès de Paris. C'était déjà beaucoup pour M. de Talleyrand d'avoir obtenu que la première pièce officielle paraissant dans le congrès émanât des plénipotentiaires de ces huit cours ; cela écartait l'espèce de

juridiction qu'avaient voulu s'attribuer les quatre cours dites alliées. Cette déclaration portait qu'après avoir mûrement réfléchi sur la situation dans laquelle ils se trouvaient et sur les devoirs qui leur étaient imposés, les plénipotentiaires soussignés avaient reconnu qu'ils ne pouvaient mieux les remplir qu'en établissant d'abord des communications confidentielles entre les plénipotentiaires de toutes les puissances, en suspendant leur réunion générale jusqu'à l'époque où les questions qu'on devait traiter seraient parvenues à un point de maturité suffisante.

L'ouverture réelle du congrès était donc renvoyée au 1er novembre. Ce délai ainsi motivé ne pouvait être que favorable aux vues de M. de Talleyrand, auquel il donnait le temps de mieux sonder le terrain, de travailler à se former des liaisons et d'étudier les moyens de faire prévaloir le système auquel il s'était arrêté. Mais comment avait-il pu obtenir si promptement cette première concession? En voici l'explication. Malgré leur union apparente, les quatre cours n'étaient d'accord que sur un seul point : le désir de concentrer entre leurs mains la direction des affaires; surtout de ne laisser prendre à la France que la moindre part possible. La France, malgré ses revers, malgré tout ce qui lui avait été enlevé, était restée le constant objet de leur jalousie et de leur méfiance ; se préserver d'elle, la renfermer dans les limites les plus étroites, était leur constante préoccupation. L'empereur Alexandre, excité par les mécontentemens qu'il avait éprouvés avant de quitter la France, et pénétré des idées que sa conversation avec M. de Talleyrand a dû faire connaître, partageait les préventions de ses alliés. Mais, en dehors de ce point de vue commun, les vues et les prétentions de chaque puissance étaient fort différentes. Une divergence très sérieuse existait sur la question la plus importante de toutes celles que le congrès avait à décider, et il était impossible qu'elle ne fût pas bientôt pénétrée. Dans cette question, la Russie et la Prusse marchaient ensemble. L'Autriche et l'Angleterre ne leur rompaient pas, dans le premier moment, en visière ; mais les jalousies de ces deux puissances contre la Russie ne tardèrent pas à faire éclater leur opposition. Cette opposition pouvait, par la suite, aller jusqu'à une rupture ouverte, si une influence considérable n'intervenait pas pour forcer l'une ou l'autre partie soit à céder, soit au moins à discuter avec le désir de s'entendre. Quelle pouvait être cette influence, sinon celle de la France? M. de Talleyrand, en suggérant cette idée, en la ménageant avec art, ne devait-il pas bientôt être recherché par ceux mêmes qui avaient paru le plus disposés à l'écarter? Mais alors il aurait à se prononcer nettement entre les systèmes différens qui

faisaient le sujet de la controverse, c'est sur celui qu'il a adopté que vont se porter mes observations.

Toutes les difficultés se rattachaient à la nouvelle organisation qu'on allait donner à la Prusse. Tout le monde reconnaissait qu'il était nécessaire de lui assurer une force intrinsèque qui fût en proportion avec celle qu'acquerraient les alliés dont elle avait partagé les efforts dans la dernière lutte. Elle avait tant souffert dans le terrible conflit où l'Europe s'était vue engagée avec Napoléon, elle avait montré tant d'énergie dans la dernière crise, elle avait fait enfin tant de sacrifices de tous genres, qu'il semblait juste de la dédommager largement. Il y avait trois manières d'arriver à ce résultat. On le pouvait obtenir en lui rendant une partie de la Pologne, en reportant sa frontière jusqu'à la Vistule, ou en l'étendant beaucoup en Allemagne jusqu'aux deux rives du Rhin; ou en concentrant davantage ses possessions. Pour cela il fallait lui donner la Saxe tout entière. Dans cette hypothèse on lui accorderait peu de territoire en Pologne et du côté du Rhin. L'agrandir du côté de la Vistule, c'était le vœu de l'Autriche et de l'Angleterre; mais la Russie était loin d'accéder à ce plan, et se montrait décidée à garder à peu près tout ce qui avait composé le grand-duché de Varsovie.

L'empereur Alexandre avait bien été tenté un moment de se donner la gloire de ressusciter le royaume de Pologne et de le rendre indépendant, après en avoir été le législateur; il paraît même que cette idée était entrée assez avant dans son esprit; mais elle en fut écartée par ses conseillers les plus éclairés et entre autres par M. de Pozzo. Ils lui représentèrent que jamais ses sujets russes ne lui pardonneraient d'avoir ainsi abandonné les conquêtes, les agrandissemens que ses prédécesseurs, et surtout la grande Catherine, avaient mis tant de soin à obtenir et qui avaient coûté tant de travaux et de sang. En Russie comme dans tous les États despotiques, il y a de certains mécontentemens que les souverains ne peuvent pas affronter.

Restait donc, pour la Prusse, la ressource de s'agrandir de toute la Saxe ou de se reporter sur les provinces rhénanes. Elle préférait de beaucoup obtenir la Saxe; elle en fit la demande formelle dans une note qu'elle adressa le 9 octobre à M. de Metternich, et le 10 à lord Castlereagh. Elle avait raison de tenir à cette acquisition qui devait lier toutes ses autres possessions et leur assurer, en les appuyant d'une part sur la mer, de l'autre sur la Bohême, une excellente position militaire. Mais c'était cela précisément que l'Autriche ne pouvait voir sans un vif déplaisir. Elle ne se souciait nullement d'avoir pour voisin immédiat, sur une de ses plus importantes frontières, la plus

forte puissance militaire de l'Allemagne. Elle consentait bien à ce que cette puissance reçût des agrandissemens importans, mais elle les voulait en Pologne, comme moyen d'éloigner la Russie de l'Allemagne, ou dans les provinces rhénanes. Cette combinaison, en disséminant les élémens de la puissance prussienne, les paralyserait en grande partie.

L'Angleterre entrait, sous quelques rapports, dans les sentimens de l'Autriche, mais toutefois, elle ne s'opposait à la réunion de la Saxe à la Prusse qu'en tant que cela pouvait être considéré comme une mesure imaginée pour la réduire, en lui faisant accepter une frontière sans défense du côté de la Pologne, à un état de dépendance absolue vis-à-vis de la Russie; et elle déclarait que, si telle devait être la conséquence de cet arrangement, elle n'y consentirait jamais. Elle voulait donc que l'acquisition de la Saxe ne fût point un obstacle à ce que la Prusse recouvrât en Pologne tout ce qu'elle y avait possédé. Du reste, elle ne contestait pas, elle admettait même le droit de disposer de la Saxe comme d'un pays conquis.

L'Autriche ne s'y opposait pas en principe, mais elle n'osait pas se prononcer aussi nettement; elle engageait la Prusse à se contenter d'une partie de la Saxe, la portion qui resterait au roi de Saxe devant se trouver interposée entre la Prusse et la Bohême. Le cabinet de Vienne exprimait d'ailleurs, comme l'Angleterre, de vives inquiétudes sur les agrandissemens de la Russie en Pologne. Les intentions et les craintes de ces deux puissances furent consignées dans deux notes transmises à la Prusse pendant la durée du mois d'octobre. La question des agrandissemens accordés à cette puissance en souleva donc deux autres, toutes deux extrêmement délicates : celle de la conservation ou de la destruction du royaume de Saxe, et celle du consentement ou du refus donné à la conservation presque entière, par la Russie, de la partie de la Pologne qui avait composé le grand-duché de Varsovie qu'elle occupait alors.

Le mois d'octobre tout entier fut employé à des débats préliminaires, sans amener aucun rapprochement dans les opinions, dans les intentions opposées. On arriva au 8, jour fixé pour l'ouverture du congrès, sans être plus avancé que le premier jour. La prudence commandait de cacher au public un fait aussi significatif. On fit paraître, le 1er novembre, une nouvelle déclaration dans laquelle les plénipotentiaires des huit puissances signataires du traité de Paris annonçaient qu'une commission de trois membres était instituée pour procéder à la vérification des pouvoirs des plénipotentiaires des autres puissances. En fait, l'idée d'une réunion générale du congrès était complètement

mise de côté, on la regardait dans les cabinets prépondérans comme décidément impraticable. Le seul point sur lequel les huit puissances fussent parvenues à s'entendre était leur compétence comme tout discuter, tout régler entre elles.

M. de Talleyrand avait fait encore un pas très important. S'il n'avait pu obtenir que les huit puissances formassent sur toutes matières un comité chargé de soumettre à l'ensemble du congrès les questions sur lesquelles il aurait à prononcer, si même il n'avait pu empêcher que leur réunion ne fût pas jugée nécessaire, dans tous les cas du moins avait-il obtenu l'admission de la France dans les comités tenus par les quatre puissances dites alliées. Il partageait l'autorité qu'elles avaient voulu s'attribuer, à l'exclusion des autres. Il n'avait plus intérêt à la contester. Ce que j'ai dit plus haut, du besoin que chacune de ces puissances pouvait avoir de se ménager un appui, explique suffisamment les facilités qu'il avait trouvées; elles lui furent procurées par deux d'entre elles surtout, qui se croyaient sûres de son concours.

Nonobstant les deux notes autrichienne et anglaise dont je viens de parler et qui répondaient à celle de la Prusse, la Russie se permit, dans les premiers jours de novembre, un acte qui fit une grande sensation à Vienne, et même dans toute l'Europe. On vit paraître une proclamation adressée aux autorités saxonnes par le prince Repnin, dans laquelle on lisait que, par suite d'une convention arrêtée entre la Russie et la Prusse, du consentement de l'Autriche et de la Grande-Bretagne, l'administration du royaume de Saxe allait être remise dans les mains de la Prusse. Ce procédé avait évidemment pour but de préparer la réunion de la Saxe à la Prusse; la proclamation, si je ne me trompe, le disait formellement.

Il faut savoir qu'après le gain de la bataille de Leipzig on n'avait pas permis au roi de Saxe de résider dans sa capitale; il avait été réduit à se retirer à Friedrichsfeld. Lorsque cette déclaration fut publiée, la France venait précisément de prendre parti; M. de Talleyrand s'était décidé à entrer dans les intérêts de l'Autriche. Il avait fait distribuer, le 2 novembre, un mémoire sur le sort de la Saxe et de son souverain. Il établissait son droit sur la possession si ancienne de la maison de Saxe; les souverains devaient respecter ces antiques établissemens que l'esprit révolutionnaire avait longtemps foulés aux pieds. Quant à l'utilité de la réunion de la Saxe à la Prusse, il la contestait et allait jusqu'à exprimer la crainte que cette entreprise fût de nature à passionner l'Allemagne et à y susciter une nouvelle révolution. Il s'appuyait sur la belle maxime, que l'injustice est un mauvais

fondement; le monde politique ne saurait y bâtir que pour sa ruine. Enfin il terminait par cette phrase, sur le trouble que l'Allemagne ressentirait si on se permettait une si odieuse spoliation : « La France resterait-elle spectatrice tranquille de ces désordres? Il est plutôt à croire qu'elle en profiterait, et peut-être ferait-elle sagement. »

Un tel langage n'était certainement pas sans hardiesse et sans énergie. Quand M. de Talleyrand était arrivé à Vienne, on était loin de penser qu'il se trouverait en état de le tenir au bout de deux mois. Il demanda sans détours, dans le comité du 8, où il parvint à faire poser la question de la Pologne, que toute l'ancienne Prusse méridionale jusqu'à la Vistule fût rendue au roi de Prusse. C'était l'attaque la plus directe contre la Russie. L'Autriche, de son côté, ne voyait pas de sûreté pour la Galicie si elle n'obtenait pas Cracovie et le cercle de Zamosc jusqu'à la Néva. Elle soutenait aussi que la Prusse devait posséder Thorn et aller au moins jusqu'à la ligne de la Wartha.

L'empereur Alexandre voyait donc ses prétentions sur la Pologne contestées; il était seul avec la Prusse contre tous, car les puissances de second ordre de l'Allemagne s'intéressaient naturellement à la Saxe. Elles désiraient que l'exemple d'un pareil envahissement par les plus forts ne fût pas donné de nouveau aux dépens et aux risques des plus faibles.

Je ne saurais entrer dans le détail de tous les pourparlers, de tous les incidens diplomatiques qui remplirent les trois mois suivans. Je dois me borner à dire que M. de Talleyrand y joua constamment le premier rôle et que le changement fort brillant qui en résulta dans sa situation et qui lui fit, aux yeux du plus grand nombre, un honneur infini, rehaussa beaucoup sa réputation de capacité. Mais j'estime que, sans s'arrêter aux opinions généralement acceptées, nous devons dire ce que nous croyons être la vérité, afin de mettre ceux qui viendront après nous au-dessus des illusions dont les contemporains ne peuvent quelquefois se défendre. Il importe de leur fournir le moyen de rendre leurs jugemens avec impartialité. Je dirai donc toute ma pensée sur le parti auquel M. de Talleyrand s'est alors arrêté, qui lui a valu tant de succès, et dont je l'ai vu si fier. Je montrerai où ce parti l'a conduit, quels périlleux engagemens il a été forcé de prendre, comment il s'est vu, pour être conséquent, obligé de donner au souverain qu'il représentait, avec les plus fausses idées, les plus funestes conseils.

II

Le système de l'Angleterre et de l'Autriche, lié dans toutes ses parties, pouvait très bien se soutenir. Rejeter la Russie le plus loin possible de l'Allemagne, et pour cela étendre beaucoup la Prusse en Pologne, était une politique facile à justifier. On comprend que dans cette hypothèse la Saxe pouvait aisément être sauvée; que, du moment où la Prusse serait satisfaite du côté de la Vistule, il ne devait pas être difficile de repousser ses prétentions sur Dresde. Mais avait-on le moyen de forcer le tsar à renoncer à la conquête qu'il avait faite du grand-duché de Varsovie? Car il ne faut pas perdre de vue que la Prusse avait renoncé par le traité de Tilsitt aux provinces qui le composaient. Pouvait-on se flatter que la Russie, après le rôle qu'elle avait joué dans la dernière campagne, lorsqu'elle avait seule par sa résistance en 1812 ébranlé la puissance colossale de Napoléon, lorsqu'elle avait, depuis, constamment marché à la tête des armées de l'Europe, consentirait à ne retirer aucun fruit des efforts prodigieux, des immenses sacrifices qu'elle avait faits? Comment, en cas de résistance, pouvait-on la contraindre? Lui ferait-on la guerre? A elle et à la Prusse, si évidemment devenue son alliée? Risquerait-on, pour cette querelle, de mettre encore une fois l'Europe en feu? On a pu le dire; pendant trois mois des bruits de guerre ont circulé à Vienne et dans toute l'Allemagne; M. de Talleyrand a affecté d'y croire; il a même été jusqu'à demander à sa cour qu'on lui envoyât un général avec lequel il pût discuter la part que la France pourrait prendre aux hostilités. On lui a en effet envoyé le général Ricard; mais je ne crains pas de dire qu'une telle pensée n'a jamais pu entrer sérieusement dans aucune tête vraiment politique.

L'épuisement universel était trop grand et le danger d'une nouvelle crise était trop évident pour que personne osât l'affronter sans la plus absolue nécessité. Quoi qu'on pût dire ou écrire, la Pologne, c'est-à-dire le grand-duché de Varsovie, — demeurerait à la Russie, puisqu'elle le voulait absolument; alors il ne restait de tout le plan de l'Autriche et de l'Angleterre que ceci:

Il ne faut pas donner la Saxe à la Prusse, il vaut mieux porter cette puissance sur le Rhin. Elle y renforcera la barrière que nous élevons contre la France, elle deviendra son ennemie par cela seul que ses frontières deviendront limitrophes et parce qu'elle ne pourra se dissimuler que les provinces qui lui auront été données de ce côté seront toujours convoitées par la France.

La question ainsi posée, pouvait-on rien imaginer de plus

contraire aux intérêts de la France ? Était-ce là le système que son plénipotentiaire devait travailler à faire prévaloir? Ne devait-il pas, au contraire, souhaiter que la maison de Saxe reçût, en dédommagement du royaume qui lui serait enlevé, les provinces qu'il s'agissait de donner à la Prusse sur le Rhin? Ce nouvel État ne devenait-il donc pas un nouvel allié nécessaire à la France? il en aurait été en quelque sorte une annexe, et la France, n'ayant plus de point de contact avec la Prusse, aucun sujet de jalousie, de rivalités, n'existant de l'une à l'autre de ces puissances, rien ne les aurait empêchées désormais de contracter une alliance aussi intime que pouvait l'indiquer ou le commander la politique générale de l'Europe. La Prusse, dans cette combinaison, devenue forte et compacte, se serait trouvée au nord de l'Allemagne en première ligne de défense contre la Russie. Elle aurait pu, au besoin, être appuyée, secourue par la France. Que si l'Autriche était entrée dans ce plan de conduite si naturel, alors l'Europe, et l'Allemagne particulièrement, auraient été mises, autant que le permettait la nature des choses, à l'abri de ces terribles invasions du Nord qu'on n'était que trop fondé à redouter.

M. de Talleyrand s'est-il refusé à reconnaître les avantages d'une telle organisation des forces européennes? Pourquoi a-t-il méconnu les véritables intérêts de son pays? Qu'on veuille bien se souvenir de ce que j'ai dit de sa situation, de ses dispositions au moment de son départ. Il était déjà, sans nul doute, on ne saurait mieux informé de ce qui se préparait dans les quatre cabinets alliés, il avait dû s'en expliquer avec le Roi. Or, qui pourrait nier que l'idée de soutenir, en défendant le roi de Saxe, le principe de l'inviolabilité des droits résultant d'une antique possession, ne dût être particulièrement chère à une maison souveraine dont la restauration était si récente? M. de Talleyrand l'avait donc adoptée, défendue, ainsi que toutes les conséquences, sans nulle restriction. Ainsi on entrait dans le système de l'Angleterre, de l'Autriche, en se détachant de celui de la Russie. On se débarrassait d'une proposition de mariage dont on était importuné, entre le duc de Berry et une grande-duchesse, sœur de l'empereur Alexandre. Enfin, en accordant à l'Autriche la conservation du royaume de Saxe, en s'unissant avec elle pour la défense de la légitimité d'une antique famille, on aurait beau jeu quand on lui demanderait de sacrifier le roi Murat et de reconnaître les droits de la branche de la maison de Bourbon au royaume de Naples.

Sur ce dernier point, je ne nie pas qu'il ne fût utile à la France, replacée sous le sceptre des Bourbons, d'obtenir cette réintégration; je pense qu'on y devait travailler; mais fallait-il acheter cet avantage par des sacrifices aussi grands, par des complaisances

aussi périlleuses? N'était-il pas aisé de voir que Murat, qu'on était si pressé de renverser, n'avait point de racine à Naples, que son royaume, un peu plus tôt, un peu plus tard, sentirait la nécessité de se rejoindre à la Sicile; qu'il rappellerait ses anciens maîtres, restés particulièrement chers au peuple.

Si M. de Talleyrand s'est trompé sur le but à atteindre, il n'a point erré sur les moyens qu'il a employés pour arriver à celui qu'il avait choisi. Sa persévérance, son adresse, je dirai même son audace, se sont soutenues à un degré fort remarquable pendant tout le temps qu'a duré le conflit. Rien n'annonçait encore dans le cours du mois de novembre qu'aucune des quatre grandes puissances fût en disposition de reculer d'une manière tant soit peu sensible sur aucune de ses prétentions. L'empereur de Russie, le premier, fit dans le commencement de décembre une démarche conciliatrice et annonça, conjointement avec la Prusse, dans une note adressée à M. de Metternich, que, si la Saxe en entier était cédée à la Prusse, et si la ville de Mayence était déclarée forteresse de la Confédération germanique, c'est-à-dire n'appartenant pas à l'Autriche, il renoncerait à la possession de Cracovie et de Thorn, consentant à ce que ces villes formassent, avec les territoires qu'on leur assignerait, des républiques indépendantes et essentiellement neutres.

Le prince de Metternich répondit le 10 à cette note. Il désapprouva l'idée de faire de Cracovie et de Thorn des villes indépendantes, qui ne manqueraient pas d'offrir à tous les mécontens de la Pologne des foyers constamment ouverts de troubles et de complots. Il demanda qu'elles fussent soumises à la Prusse et à l'Autriche; puis il exprima le désir qu'on pût obtenir, pour la Prusse, la ligne de la Wartha, et, pour l'Autriche, celle de la Néva. Il n'insistait pas sur ces lignes comme étant une condition *sine qua non*. Il exprimait la pensée que tout ce que la Prusse pourrait obtenir de plus en Pologne serait une véritable amélioration dans la situation générale. Quant à la Saxe, il ne repoussait pas son incorporation entière à la Prusse à cause de l'accroissement qu'elle donnerait à cette puissance, mais 1° parce qu'elle renfermait un obstacle à l'union si désirable de l'Autriche avec la Prusse; 2° parce que les principes de l'empereur son maître, les liens de famille les plus étroits, tous les rapports de voisinage et de frontière entre la Saxe et l'Autriche s'y opposaient; 3° parce que, la France s'étant prononcée contre cette réunion, ainsi que tous les princes d'Allemagne, il s'ensuivait que l'accord de l'Autriche et de la Prusse, pour l'effectuer et la soutenir, tendrait à rendre à la France le protectorat de l'Allemagne qu'on venait de lui arracher.

L'empereur de Russie ayant résisté à ces raisons et persisté dans son refus de céder la ligne de la Wartha et de la Néva, les négociations devinrent de plus en plus aigres et difficiles. Toutefois Alexandre, en prétendant garder ce qu'il occupait en Pologne, avait fait connaître son intention d'en composer un royaume à part sur lequel les empereurs de Russie régneraient comme sur l'empire russe, mais qui serait régi par des lois et une constitution particulières. L'annonce d'une telle intention était une démarche conciliante : on affecta d'y voir la preuve qu'il ne serait pas impossible d'arriver un peu plus tard à l'abandon complet. M. de Metternich, dans sa note, n'avait pas manqué de demander que l'empereur de Russie prît des engagemens positifs relativement à la constitution qui devait être donnée à la Pologne. Il avait encore réclamé la libre navigation de la Vistule. Quoi qu'on puisse penser de toutes ces prévisions plus ou moins avisées, l'empereur Alexandre ne négligea pas les avantages que devait lui procurer, sous d'autres rapports, la grande concession qu'il était résolu de faire aux Polonais ; vers le milieu de décembre, il leur envoya son frère Constantin, avec mission de leur annoncer qu'une existence politique séparée leur serait assurée, et de les engager à s'armer pour la défendre, s'il en était besoin.

La proclamation que le grand-duc Constantin publia en arrivant à Varsovie semblait donc annoncer une rupture prochaine. M. de Talleyrand, de son côté, prit une attitude plus prononcée et fit un pas décisif. Il adressa, le 19 décembre, à M. de Metternich, président (1) de la réunion des huit puissances, une note où il déclarait que le vœu du roi son maître était que l'œuvre de la Restauration s'accomplît par toute l'Europe comme pour la France; que, partout et pour jamais, l'esprit de révolution fût réprimé; que tout droit légitime fût conservé ou rétabli ; et que les territoires vacans fussent distribués conformément aux principes de l'équilibre politique. La disposition qu'on prétend faire du royaume de Saxe serait, disait-il, pernicieuse comme exemple, elle le serait encore par son influence sur l'équilibre de l'Europe : 1° en créant contre la Bohême une force d'agression trop grande et en menaçant aussi la sûreté de l'Autriche entière; 2° en créant au sein du corps germanique, et pour un de ses membres, une force d'agression hors de proportion avec la force de résistance de tous les autres. L'opinion de la France, ajoutait-il, n'est pourtant pas qu'une portion de la Saxe ne doive pas être cédée à la Prusse : il lui semble que l'Autriche, dans ses notes, a indiqué la juste mesure de cette cession.

(1) Cette présidence lui avait été déférée d'un commun accord à la fin d'octobre.

Ainsi, la France appuyait l'Autriche, non seulement dans le principe qu'elle invoquait, mais dans toutes ses combinaisons relativement aux moyens d'exécution. Cette note est une des pièces dont M. de Talleyrand a tiré le plus de vanité; il semble, en effet, qu'elle ait eu dans le moment beaucoup de succès. Cependant, à la lire avec attention, elle est illogique. Pour que tout droit légitime fût rendu sacré, comme il le prétend, il aurait fallu détruire tout ce qui s'était fait sous l'influence et par la puissance de Napoléon. Il aurait fallu demander compte aux rois de Bavière et de Wurtemberg de toutes les usurpations dont ils avaient profité. Il aurait fallu rendre à Venise son indépendance, et surtout ne pas attenter, en faveur du roi de Sardaigne, à celle de l'État de Gênes. Enfin, il aurait fallu prendre ouvertement parti pour la famille de Gustave-Adolphe, envers laquelle la France était un peu plus obligée qu'envers celle de Saxe. Pour celle-ci même, que signifiait l'abandon si facile d'une partie de son territoire? Comment le droit de la dépouiller existait-il plutôt pour une partie que pour le tout? Tout était inexact dans cette assertion que la Prusse, arrondie par la Saxe, acquerrait une force d'agression hors de proportion avec la force de résistance des autres États. Elle aurait été, au contraire, tout au plus, mise dans une situation qui lui aurait donné le moyen de balancer leurs forces. En la constituant ainsi qu'on le voulait faire, il serait très difficile, pour ne pas dire impossible, d'y arriver.

A la fin de décembre, la Russie, fit remettre aux plénipotentiaires de l'Autriche, de la Grande-Bretagne et de la Prusse, un projet en plusieurs articles, renfermant les bases propres, disait-elle, à resserrer les liens qui les unissaient et à amener la paix définitive. Cette pièce fait très exactement connaître la position et les prétentions respectives; elle montre, dans l'empereur Alexandre, un désir assez sincère de concilier tous les intérêts :

1° Cession de la part de la Russie, en faveur de l'Autriche, de tout ce que celle-ci avait perdu en Pologne par le traité de Presbourg;

2° Une ligne de démarcation en Pologne, entre la Prusse et la Russie, telle à peu près qu'elle a été fixée plus tard, moins le territoire de Thorn;

3° Cracovie et Thorn déclarées villes indépendantes;

4° Le reste du duché de Varsovie appartenant à la Russie;

5° Liberté du cours de la Vistule;

6° L'empereur de Russie intercède auprès de ses alliés en faveur de leurs sujets polonais, pour qu'il leur soit accordé des institutions provinciales. (Cette intercession, qui avait un caractère de

haute protection accordée à tous les Polonais, était bien calculée pour conquérir leur affection, mais devait déplaire souverainement à l'Autriche);

7° Garantie réciproque des possessions polonaises de toutes les parties contractantes;

8° Cession de la Saxe en faveur de la Prusse. Dresde ne sera pas fortifiée;

9° Formation d'un État séparé, d'une population de sept cent mille âmes, sur la rive gauche du Rhin, qui comprendra le duché de Luxembourg, les villes de Trèves, Bonn, et sera donné au roi de Saxe. Luxembourg sera place de la Confédération;

10° Mayence sera dans la même catégorie;

11° La Confédération germanique sera basée sur des principes qui donnent de la force à l'union générale.

La France, bien conseillée, aurait dû demander un accroissement considérable dans la force et la population du nouvel État qu'il s'agissait de créer pour le roi de Saxe sur les bords du Rhin. L'évidence de son intérêt était si grande à cet égard, que M. de Metternich, en repoussant la proposition de la Russie, ne craignit pas, quelques jours après, de donner comme un des motifs déterminans de la résolution de son souverain, que « la translation du roi de Saxe sur le Rhin affaiblirait le système de défense combiné entre les monarchies autrichienne, prussienne, et d'Allemagne; le roi devant alors se trouver entièrement subordonné à l'étranger. »

M. de Talleyrand aurait dû demander à M. de Metternich de mettre un peu plus de ménagement dans la publicité qui fut donnée à cette manière d'envisager la question; mais il n'avait jamais été, moins que dans ce moment, en disposition de contredire les cabinets de Vienne et de Londres, avec lesquels il venait de conclure un traité de la plus haute importance, sur lequel il est d'autant plus nécessaire de s'arrêter que les conséquences en ont été de la dernière gravité. L'esprit de ce traité, qui fut signé le 3 janvier, est assez bien indiqué dans son préambule, ainsi conçu :

Les hautes parties contractantes étant convaincues que les puissances qui ont à compléter les dispositions du traité de Paris doivent être maintenues dans un état de sécurité et d'indépendance parfait, pour pouvoir fidèlement et dignement s'acquitter d'un si important devoir, regardant en conséquence comme nécessaire, à cause de prétentions récemment manifestées, de pourvoir aux moyens de repousser toute agression à laquelle leurs propres possessions ou celles de l'un d'eux pourraient se trouver exposées, en haine des propositions qu'ils auraient cru de leur devoir de faire et de soutenir d'un commun accord, par principe de justice et d'équité ; et n'ayant

pas moins à cœur de compléter les dispositions du traité de Paris de la manière la plus conforme qu'il sera possible à ses véritables but et esprit, ont à ces fins résolu de faire entre elles une convention solennelle et de conclure une alliance défensive, etc., etc.

Le traité contient ensuite quinze articles. Dans le premier, le motif de l'alliance se trouvait spécifié et articulé ainsi qu'il est annoncé dans le préambule; il est dit dans le second que ce motif peut seul amener le cas de la présente alliance dont l'application est ainsi restreinte aux circonstances produites par le congrès. Viennent, dans les articles suivans, les dispositions relatives aux moyens de défense qui seront fournis par chacune des puissances alliées. Elles devront, en tout ce qui concerne l'exécution du traité de Paris, agir de concert et avec le plus parfait désintéressement, afin de procurer cette exécution, suivant le véritable esprit du traité. Si, par suite et en haine des propositions qu'elles auraient faites et soutenues d'un commun accord, les possessions de l'une d'elles étaient attaquées, alors elles s'obligent à se tenir pour attaquées, toutes trois, à faire cause commune et à s'assister mutuellement pour repousser l'agression avec toutes les forces qui sont ensuite spécifiées. Ces forces doivent s'élever pour chacune d'elles à cent cinquante mille hommes, dont cent vingt mille d'infanterie et trente mille de cavalerie.

L'Angleterre, ne pouvant fournir ce contingent en troupes anglaises, est admise à le fournir en troupes étrangères à sa solde, ou à payer annuellement à la puissance attaquée une somme d'argent calculée à raison de vingt livres sterling par fantassin et trente livres sterling par cavalier jusqu'à ce que le secours stipulé soit complété. S'il est reconnu que les secours stipulés ne soient pas proportionnés à ce que les circonstances exigent, les hautes parties contractantes se réservent de convenir entre elles, dans le plus bref délai, d'un nouvel arrangement qui fixera les secours additionnels suivant la proportion qui sera jugée nécessaire. Si la guerre vient à survenir par suite de cas prévus, la paix ne se fera que d'un commun accord. Les hautes parties se réservent le droit d'inviter toute autre puissance qu'elles jugeront convenable à accéder à leur traité dans tel temps et sous telle condition qui seraient convenus entre elles. En effet, par un article séparé, elles conviennent aussitôt de faire cette invitation au roi de Hanovre, au prince souverain des États-Unis de Hollande et au roi de Bavière. Il leur sera proposé des conditions raisonnables pour la quotité de secours à fournir par chacun d'eux. Le dernier article stipule enfin que la convention de ce jour demeurera secrète et ne pourra être communiquée par aucune des parties contractantes sans le con-

sentement explicite de toutes les autres. La nécessité avouée d'une si grande réunion de forces et les termes du préambule de ce traité montrent suffisamment que l'alliance est dirigée contre la Russie et subsidiairement contre la Prusse. La puissance attaquée dans les circonstances posées ne peut être aussi que l'Autriche. Ainsi l'alliance est spécialement conçue dans son intérêt.

Voilà donc la France qui s'unit avec ses deux ennemis naturels, car son histoire est là pour attester que l'Angleterre et l'Autriche l'ont été presque constamment; et contre qui formera-t-elle cette union? Contre les deux États dont elle n'a personnellement rien à craindre, avec lesquels elle n'a aucun point de contact, dont il lui serait facile de se faire des alliés très solides, puisque aucun intérêt opposé n'existe entre elle et eux. Mais ce qui est peut-être plus remarquable encore, voilà la maison de Bourbon qui, au bout de neuf mois de restauration, entre dans une ligue contre le souverain qui a le plus contribué à la relever, en a eu la première pensée, qui y a seul persévéré dans les momens les plus critiques, et cette ligue est formée en faveur de la puissance qui lui a été le plus persévéramment contraire, qui jusqu'au dernier moment a voulu maintenir la couronne sur la tête de Napoléon, époux d'une archiduchesse d'Autriche!

Si la politique avait exigé un tel sacrifice, si l'intérêt de l'État l'avait impérieusement commandé, il faudrait plaindre la condition du prince qui s'est vu réduit à une telle nécessité; mais si cette nécessité n'existait pas, que penser des intrigues qui l'ont amené à la subir? Eh bien! s'il y a une vérité évidente pour moi, c'est que ce traité du 3 janvier, que M. de Talleyrand se vante d'avoir inspiré, ne servait à rien, et qu'il a été l'œuvre d'une politique plus habile que celle du plénipotentiaire français. Je dis qu'il ne devait servir à rien, car l'Angleterre et l'Autriche savaient très bien qu'elles n'auraient pas la guerre avec la Russie, elles étaient décidées à ne pas l'avoir. J'en donnerai la preuve tout à l'heure; mais ce qu'elles voulaient, c'était d'amener la France à une complète rupture avec la Russie; une fois engagée dans cette voie, chaque démarche devait contribuer à ce résultat et rendre tout rapprochement impossible entre le cabinet de Paris et celui de Saint-Pétersbourg.

Qui pouvait douter, en effet, que, malgré le secret juré, il ne dût toujours être facile, du moment où on le jugerait à propos, de faire arriver le traité du 3 janvier à la connaissance de l'empereur Alexandre? Cette vue était sans doute très machiavélique, mais elle était juste et profonde, car l'Angleterre et l'Autriche n'avaient rien tant à redouter que l'union de la France et de la

Russie; elles savaient que, sincèrement liées, il n'y avait rien que ces deux puissances ne pussent entreprendre et que le premier effet de leur union serait de replacer la France dans le rang qui lui appartenait et dont ses derniers revers l'avaient fait déchoir. Dans l'alliance russe, la maison de Bourbon aurait trouvé la seule garantie peut-être qui pût la mettre à l'abri des dangers qui la menaçaient encore; c'est là ce qu'on ne voulait pas à Vienne et à Londres; voilà ce qu'on n'a pas voulu voir aux Tuileries; c'est là qu'est, à mes yeux, la faute de M. de Talleyrand. Il ne faut pas perdre de vue que la maison de Bourbon était arrivée d'Angleterre dans des dispositions qui la rendaient facile à égarer sur ce point; le devoir d'un ministre fidèle était, loin de l'y pousser, de la retenir sur cette pente.

J'ai dit que l'Autriche et l'Angleterre savaient bien qu'elles n'auraient pas la guerre avec la Russie et qu'elles étaient décidées à tout faire pour l'éviter. En effet, dès le 12 janvier, M. de Metternich fit passer au ministre de Prusse un contre-projet dans lequel toutes les prétentions sur les lignes de la Wartha, pour la Prusse, et de la Néva pour l'Autriche, étaient abandonnées et où on consentait à laisser le duché de Varsovie presque entier à la Russie. Le débat n'existait plus que sur la portion de la Saxe qui serait réservée au roi de Saxe et sur la portion abandonnée à la Prusse, à laquelle les plus amples dédommagemens étaient d'ailleurs offerts sur le Rhin. Ainsi l'empereur Alexandre se trouvait personnellement désintéressé. Il était fort probable que ses conseillers lui feraient entendre qu'il ne fallait pas courir les hasards d'une rupture, pour un intérêt qui n'était pas le sien, pour une cause qu'il ne soutenait que par générosité. Que lui importait que la Prusse fût plus ou moins compacte? Ce qu'il avait voulu, pour le repos de l'Europe, l'Allemagne, qui y était particulièrement intéressée, le repoussait; la France, qui aurait dû l'appuyer très chaudement, le combattait avec acharnement. Il y aurait une véritable folie à se compromettre plus longtemps pour l'exécution d'un plan que ne savaient pas apprécier ceux-là mêmes qui y étaient le plus intéressés. Dès lors, le rapprochement ne tarda pas à s'opérer. On ne discuta plus que sur quelques points de détail, sur l'étendue des réunions qui seraient faites à la Prusse, tant en Westphalie que sur les bords du Rhin et principalement sur la plus ou moins grande quantité d'âmes (c'était l'expression usitée) qui serait donnée en Saxe au roi de Prusse, ou qui serait laissée au roi de Saxe.

Le débat, ainsi circonscrit, dura encore pendant tout le mois de janvier. L'empereur Alexandre finit par consentir à céder à la

Prusse la ville de Thorn et tout, dans cet arrangement capital, fut enfin convenu entre les cinq puissances dans les premiers jours de février.

Restait à obtenir du roi de Saxe son consentement à tous les sacrifices qu'on lui demandait. Cela fut assez difficile, et sa résistance fut longue. On avait mis fin à l'espèce de réclusion dans laquelle il avait été maintenu, et sur l'invitation qui lui avait été adressée, il s'était rendu à Presbourg ; quelle que fût sa répugnance à céder il n'avait aucun moyen de résister : son adhésion ne pouvait manquer d'être obtenue. Le royaume de Saxe fut conservé, réduit à treize cent mille âmes environ. Voilà le grand succès obtenu par M. de Talleyrand, on a vu à quel prix!

En ne consentant pas à ce que le royaume de Saxe fût réduit à moins de quinze cent mille âmes, il aurait fallu protester, écrivait-il au roi ; en protestant, on aurait compromis le principe de la légitimité, qu'il était si important de sauver, et que nous n'avons sauvé pour ainsi dire que par miracle; on aurait de fait donné à la Prusse deux millions de sujets qu'elle ne pourrait acquérir sans danger pour la Bohême et pour la Bavière; on aurait prolongé peut-être indéfiniment la captivité du roi, qui va se trouver libre... La Saxe, quoique nous n'ayons pas obtenu pour elle tout ce que nous voulions, reste puissance du troisième ordre. Si c'est un mal qu'elle n'ait pas quelques centaines de mille âmes de plus, ce mal est comparativement léger, et peut n'être pas sans remède, au lieu que, si la Saxe eût été sacrifiée en présence de l'Europe qui n'aurait pas voulu ou n'aurait pas pu la sauver, le mal aurait été extrême et de la plus dangereuse conséquence. Ce qui importait avant tout était donc de la sauver, et Votre Majesté seule a la gloire de l'avoir fait. Il n'y a personne qui ne le sente et qui ne le dise, et tout cela a été obtenu sans nous brouiller avec personne et même en acquérant des appuis pour l'affaire de Naples.

Comme ce passage contient toute l'apologie de la conduite de M. de Talleyrand, tracée par lui-même, j'ai dû en donner pleine connaissance (1). Mais il était un autre succès qu'il avait encore obtenu et dont je dois rendre compte. Il était parvenu à mettre le roi tout à fait à son aise sur l'alliance proposée entre le duc de Berry et une grande-duchesse de Russie. J'ai déjà dit combien l'empereur Alexandre tenait à cette alliance. Pendant son séjour

(1) Dans le cours des années suivantes, M. de Talleyrand, en raison des circonstances et des personnes, s'est créé pour la défense du parti auquel il s'était arrêté dans cette mémorable circonstance, des argumens d'une tout autre nature. Je l'ai entendu se faire un mérite auprès du duc de Vicence de sa persévérance à défendre la personne du roi de Saxe, le dernier allié qui fût en 1813 resté fidèle à Napoléon. A d'autres qui déploraient avec amertume les concessions que la France avait été obligée de faire dans les provinces sur le Rhin, il disait que rien, lors de la première guerre, ne serait plus simple, plus naturel que de reprendre à la Prusse celles des provinces qui lui avaient été cédées, tandis que, si elles eussent été données au roi de Saxe en dédommagement de ses anciens États, il serait difficile et par trop dur de l'en dépouiller.

à Paris, il en avait parlé plusieurs fois à M. de Talleyrand, qui s'y était alors montré très favorable. Il avait été jusqu'à charger le duc de Richelieu d'en faire la proposition formelle au roi.

Le roi, sans s'engager positivement, avait dû répondre d'une manière obligeante; mais il s'était servi, pour écarter la nécessité d'une décision précise, du prétexte que cette affaire devait se traiter avec toutes celles qui se discuteraient à Vienne. Le moment était arrivé où il fallait se décider. M. de Talleyrand, conséquent cette fois avec le système politique dans lequel il s'était engagé, parfaitement assuré d'ailleurs de plaire au roi en lui fournissant des raisons ou des excuses à l'appui du refus qu'il réservait, n'hésita pas à lui écrire le 25 janvier la lettre suivante. La version que j'en donne, je la puis garantir. Il est facile, en la lisant, de se faire une idée de tout ce qui a dû la précéder. Beaucoup de pourparlers avaient eu lieu; la correspondance sur ce sujet avait été fort active. M. de Talleyrand, avant son départ, s'était assuré des sentimens du roi et de la famille royale.

SIRE,

Le général Pozzo di Borgo paraît devoir partir cette semaine pour retourner à Paris. Il aura probablement reçu de l'empereur Alexandre des ordres relatifs au mariage. Je crois devoir soumettre aujourd'hui à Votre Majesté quelques réflexions sur une matière aussi délicate et aussi grave sous tant de rapports.

Votre Majesté veut, et a toute raison de vouloir, que la princesse, quelle qu'elle soit, à qui M. le duc de Berry donnera sa main, n'arrive en France que princesse catholique. Votre Majesté fait de cette condition et ne saurait même se dispenser d'en faire une condition absolue. Roi très chrétien et fils aîné de l'Église, elle ne peut point porter à cet égard la condescendance plus loin que Bonaparte lui-même ne s'était montré disposé à le faire, lorsqu'il demanda la grande-duchesse Anne. Si cette condition était acceptée par l'empereur Alexandre, Votre Majesté, en supposant qu'elle ait engagé sa parole, ne se croirait sûrement pas libre de la retirer; mais il paraît que l'empereur, sans vouloir s'opposer à ce que sa sœur change de religion, ne veut pas qu'on puisse lui imputer, à lui, d'avoir donné les mains à ce changement, comme on aurait lieu de le faire s'il avait été stipulé. Il veut qu'il puisse être regardé comme l'effet d'une détermination de la princesse elle seule, lorsqu'elle aura passé sous d'autres lois, et qu'en conséquence ce changement suive le mariage et ne le précède pas ; il tient donc à ce que sa sœur aille en France avec sa chapelle, consentant toutefois à ce que le pape qui la suivra porte un habit laïque. Les raisons qui l'y font tenir sont ses propres scrupules, vu l'attachement qu'il a pour sa croyance, et la crainte de blesser l'opinion de ses peuples dans un point aussi délicat. En persistant dans ces dispositions, il déliera lui-même Votre Majesté de tout engagement qu'elle ait pu prendre et lui fournira les moyens de se délier, s'il diffère de consentir à la condition qu'elle a mise au mariage ; or, je ne craindrais pas d'avouer à Votre Majesté que tout ce qui peut tendre à la délier à cet égard me semble très désirable.

Il y a huit mois, lorsque, au milieu de la joie qu'excitait le présent et des heureuses espérances que l'on aimait à concevoir pour l'avenir, il était néanmoins impossible de l'envisager avec cette sécurité qui n'est troublée par aucune crainte, une alliance de famille avec la Russie pouvait paraître et me parut à moi-même offrir des avantages, dont l'utilité devait l'emporter sur des considérations que, dans une autre situation des affaires, j'aurais mises au premier rang et regardées comme décisives.

Mais aujourd'hui que la Providence a pris soin d'affermir elle-même le trône qu'elle a miraculeusement relevé, aujourd'hui qu'il est environné et gardé par la vénération et l'amour des peuples; maintenant que la coalition est dissoute, que la France n'a plus besoin de compter sur des secours étrangers, et que c'est d'elle au contraire que les autres puissances en attendent, Votre Majesté, dans le choix qu'elle fera, n'a plus à sacrifier à la nécessité des conjonctures aucune des convenances essentielles à ce genre d'alliances, et peut ne consulter qu'elles.

La grande-duchesse Anne passe pour être, des cinq filles de l'empereur Paul, celle à qui la nature a donné le plus de beauté, qualité très précieuse et très désirable dans une princesse que le cours des événemens peut appeler à monter sur le trône de France, car aucun peuple n'éprouve autant que les Français le besoin de pouvoir dire des princes auxquels ils sont soumis :

Le monde, en les voyant, reconnaîtrait ses maîtres.

La grande-duchesse paraît avoir été élevée avec beaucoup de soin. Aux avantages de la figure elle joint, à ce que l'on dit, la bonté. Elle a vingt et un ans; ce qui fait que l'on n'aurait point à craindre pour elle les suites souvent funestes d'un mariage trop précoce. Elle avait été destinée au duc actuellement régnant de Saxe-Cobourg, avant que Bonaparte l'eût demandée, Il n'a tenu qu'à celui-ci de l'épouser; car il est certain que l'on ne demandait pas mieux que de la lui donner s'il eût pu et voulu attendre. Je ne sais si de ces deux circonstances on pourrait tirer une sorte d'objection contre l'union de cette princesse avec M. le duc de Berry, mais je dois dire que j'aimerais beaucoup mieux qu'elles n'eussent point existé, si le mariage devait se faire. Mais, en considérant quel fut l'état des facultés intellectuelles chez Pierre III, aïeul de la grande-duchesse, et chez Paul Ier, son père, conduit par les exemples du feu roi de Danemark, du duc actuellement régnant d'Oldenbourg, et du malheureux Gustave IV, à regarder cette déplorable infirmité comme un funeste apanage de la maison de Holstein, je ne puis me défendre d'appréhender qu'elle ne fût transportée, par le mariage, dans la maison de France et peut-être à l'héritier du trône.

La nécessité où serait la grande-duchesse, non pas de changer de religion, mais d'en changer de telle sorte qu'il paraîtrait impossible d'attribuer son changement à d'autres motifs que des motifs purement politiques, fournirait une objection qui ne me paraît pas sans force; car cela tendrait inévitablement à favoriser parmi les peuples ce sentiment d'indifférence religieuse qui est la maladie des temps où nous vivons.

Le mariage ne liant pas seulement ceux qui le contractent, mais aussi leurs familles, les convenances entre celles-ci doivent être comptées en première ligne, même dans les mariages des particuliers, à plus forte raison dans ceux des rois ou des princes qui peuvent être appelés à le devenir. Que la maison de Bourbon s'allie avec des maisons qui lui soient inférieures, c'est une nécessité pour elle, puisque l'Europe n'en offre point qui lui soient égales. Je n'objecterai donc point que la maison de Holstein, quoique occupant les trois trônes du Nord, est comparativement nouvelle entre les rois.

Mais je dirai que, quand la maison de Bourbon en honore une autre de son alliance, il vaut mieux que ce soit une maison qui s'en tienne pour honorée que celle qui prétendrait à l'égalité, en croyant que la noblesse et l'antiquité d'origine peuvent être compensées par l'étendue des possessions. Des quatre sœurs de la grande-duchesse Anne, l'une avait épousé un archiduc et les trois autres de petits princes allemands.

La Russie, qui n'a pu placer aucune de ses princesses sur aucun trône, en verra-t-elle une appelée à celui de France? Une telle perspective serait, j'ose le dire, une trop grande fortune pour elle, et je n'aimerais point que M. le duc de Berry se trouvât de la sorte dans des rapports de parenté fort étroits avec une foule de princes placés dans les dernières divisions de la souveraineté.

La Russie, en établissant ses princesses comme elle l'a fait, a voulu surtout se ménager des prétextes et des moyens d'intervenir dans les affaires de l'Europe, à laquelle elle était presque inconnue il y a un siècle. Les effets de son intervention ont assez fait sentir les dangers de son influence. Or, combien cette influence ne serait-elle pas accrue, si une princesse russe était appelée à monter sur le trône de France?

Une alliance de famille n'est pas, je le sais, une alliance politique, et l'une ne mène pas nécessairement à l'autre. Le mariage projeté ne ferait sûrement pas que la France favorisât les vues ambitieuses et les idées révolutionnaires dont l'empereur Alexandre est plein, et qu'il cherche à voiler sous le nom spécieux d'idées libérales. Mais comment empêcher que d'autres puissances n'en prissent une opinion différente, n'en conçussent de la défiance, que cela n'affaiblît les liens qu'elles auraient avec nous, ou ne les détournât d'en former, et que la Russie n'en tirât parti pour l'accomplissement de ses vues?

Telles sont, Sire, les objections dont le mariage de M. le duc de Berry avec la grande-duchesse m'a paru susceptible. J'ai dû les exposer sans réserve à Votre Majesté, mais je ne les ai point exagérées. Votre Majesté jugera dans sa sagesse si elles ont tout le poids qu'elles me semblent avoir.

J'ajouterai qu'il me paraîtrait conforme à la grandeur de la maison de Bourbon, surtout à l'époque où toutes ses branches, battues par une même tempête, ont été relevées en même temps, de ne chercher que dans son sein les moyens de se perpétuer. J'entends parler avec beaucoup d'éloges d'une jeune princesse de Sicile, fille du prince royal. Le Portugal, la Toscane, la Saxe en offrent d'autres, entre lesquelles Votre Majesté pourrait faire un choix. J'ai l'honneur d'en joindre ici la liste.

Si l'impossibilité de s'entendre sur le point de la religion faisait échouer la négociation du mariage avec la grande-duchesse, ou si Votre Majesté jugeait convenable d'y renoncer, je la supplierais de vouloir bien ménager les choses de telle sorte que cette affaire ne fût décidée sans retour que lorsque nous aurons terminé celles qui nous occupent ici; car, si l'empereur Alexandre nous a montré si peu de bonne volonté, malgré l'espérance d'un tel établissement pour sa sœur, toute flatteuse que cette espérance est pour lui, à quoi ne devrions-nous pas nous attendre de sa part, une fois qu'il l'aurait perdue?

Je suis, etc. (1).

Jamais courtisan n'a plus abusé de la flatterie, au risque des conséquences les plus désastreuses. Toutes ses assertions, ses pré-

(1) Cf. Pallain, p. 241 et *Mémoires de Talleyrand*, III, p. 32.

visions, ses suppositions, présentées avec un art infini, étaient démenties par le passé ou devaient l'être par les événemens dans un court délai. Comment M. de Talleyrand pouvait-il écrire à Louis XVIII, au mois de janvier 1815, cette phrase : « Maintenant que la coalition est dissoute, que la France n'a plus besoin de compter sur des secours étrangers, que c'est d'elle au contraire que les autres puissances en attendent! » Le succès fut complet, il devait l'être; M. de Talleyrand fut autorisé à transmettre à l'empereur Alexandre un refus positif.

Mais la principale affaire pour le cabinet de France, celle qui lui importait le plus, n'était point encore formellement tranchée par le parti adopté relativement à la Saxe. Il lui restait beaucoup à faire pour obtenir l'expulsion du roi Murat. M. de Talleyrand avait fort prudemment séparé la question qui le concernait de celle touchant la Suède; il avait su faire comprendre aux Tuileries qu'il ne fallait pas compromettre le succès de la prétention la plus favorable en la mêlant avec celle qui l'était beaucoup moins. On a vu comment il se flattait d'avoir acquis des droits à la complaisance de l'Autriche, et cependant il ne trouva pas M. de Metternich aussi facile qu'il l'avait supposé; il lui fallut dès lors employer toute son adresse à s'appuyer de l'assentiment de l'Angleterre. Elle devait bien un peu d'appui à un souverain qui demandait à se relever des pertes que lui avait seule attirées sa fidélité aux engagemens contractés avec elle.

Lord Castlereagh était à cette époque, de tous les ministres siégeant au congrès, celui avec lequel M. de Talleyrand s'entendait le mieux. Il n'avait pas trop repoussé l'idée d'un article de traité à peu près conçu dans les termes suivans :

L'Europe réunie en congrès reconnaît Sa Majesté Ferdinand IV comme roi de Naples; toutes les puissances s'engagent mutuellement à n'appuyer ni directement ni indirectement aucune prétention opposée à ses droits. Mais les troupes (ceci était un égard pour les engagemens pris par l'Autriche et qu'on ne connaissait pas encore), que les puissances étrangères à l'Italie et alliées de la susdite Majesté pourront mettre en marche pour le soutien de sa cause, ne pourront traverser l'Italie.

III

M. de Talleyrand était-il désintéressé dans les efforts qu'il a faits, dans le zèle qu'il a déployé pour la reconstitution de la Saxe comme pour ramener le roi Ferdinand IV à Naples? On a beaucoup affirmé le contraire. Toujours est-il qu'il déploya toutes les ressources de son esprit pour obtenir le succès de cette seconde négociation, comme dans la première.

L'arrivée du duc de Wellington, le 1er février, quelques jours avant la conclusion des affaires de la Saxe, l'aida puissamment. Le duc avait traversé la France, il avait vu le roi, qui l'avait accueilli avec une distinction dont son amour-propre avait été très flatté. Il avait été facile à M. de Talleyrand de le circonvenir et de le faire entrer dans ses vues. Le duc fit un tableau fort brillant de la situation de la France, dit que le roi était très aimé, très respecté, et se conduisait avec une sagesse parfaite; il fit quelques réserves relativement à l'armée au point de vue politique. Les paroles du duc de Wellington contribuèrent beaucoup à donner du poids à celles de M. de Talleyrand.

Le duc de Wellington était d'autant plus disposé à agir de concert avec le représentant de la France dans l'affaire de Naples, qu'un des ministres du roi (M. de Blacas, si je ne me trompe) lui avait, lors de son passage à Paris, communiqué une lettre de Murat, interceptée dans le trajet de Naples à l'île d'Elbe. Cette lettre prouvait, en dépit de ses traités avec l'Autriche, l'intelligence qui subsistait toujours entre lui et Napoléon.

C'était une grande fortune pour M. de Talleyrand que cette découverte si propre à agir sur l'esprit du duc de Wellington, au moment où il venait remplacer au congrès lord Castlereagh, obligé de retourner à Londres pour l'ouverture du Parlement. Celui-ci enfin partait le 15 février, avec un très vif désir de voir expulser Murat et avec la résolution de ne rien négliger pour déterminer le cabinet britannique à y donner les mains. Toutefois cette expulsion ne pouvait encore être tenue pour assurée; il faudrait, non sans peine, obtenir le consentement de l'Autriche, liée par des engagemens formels vis-à-vis de Murat (1), et qui n'était nullement désireuse de voir la maison de Bourbon recouvrer en

(1) Ces engagemens ne furent bien connus que lorsque M. de Talleyrand parvint à se procurer à Vienne, avec la copie du traité passé à Naples entre l'empereur d'Autriche et Murat, le 11 janvier 1814, celle des articles secrets et additionnels en date du même jour, et même d'un article additionnel qui avait été signé par le prince de Metternich lui-même, à Chaumont, le 3 mars 1814. La fière Autriche ne pouvait certainement descendre à plus de complaisance pour acheter le secours d'un soldat couronné. Non seulement elle reconnaissait et garantissait tous ses droits sur ce qu'il possédait, mais elle admettait qu'il en pût prétendre sur la Sicile, puisqu'elle acceptait sa renonciation à ceux-là. Elle lui assurait de plus, lors des arrangemens de la paix définitive, l'acquisition d'un territoire contenant quatre cent mille âmes et qui devait être pris sur l'État romain. Enfin elle se résignait même aux condescendances de détail, car elle lui garantissait les biens farnésiens à Rome et les biens allodiaux qu'il possédait actuellement dans le royaume de Naples. C'était l'objet de l'article additionnel de Chaumont. Faut-il dire encore qu'outre les grands intérêts politiques qui entraînèrent alors la détermination de l'Autriche, M. de Metternich se souvint peut-être des rapports qu'il avait eus, pendant son séjour à Paris, avec la reine de Naples, sœur de Napoléon? L'article de Chaumont a presque le caractère d'une galanterie.

Italie un établissement aussi important. Elle était déjà parvenue à expulser cette maison de la Toscane, en faisant mettre presque au néant les droits de la reine d'Étrurie, en la réduisant à la petite principauté de Lucques. Elle allait établir à Parme l'archiduchesse Marie-Louise, l'épouse de Napoléon. Il lui aurait donc merveilleusement convenu de laisser à l'extrémité de la Botte une puissance éphémère que le moindre événement pouvait renverser peut-être à son profit. Pour donner une juste idée des difficultés de cette affaire, le mieux doit être d'emprunter les propres paroles de M. de Talleyrand. Voici le récit qu'il faisait, le 15 février, au moment du départ de lord Castlereagh, de tout ce qu'il avait tenté pour la faire réussir et des secours qui lui avaient été prêtés par lord Castlereagh et par le duc de Wellington. Ce récit contient des détails fort piquans et instructifs sur d'autres points, entre autres sur la rupture formelle des négociations pour le mariage du duc de Berry.

J'ai employé, dit M. de Talleyrand, les huit ou dix derniers jours à échauffer lord Castlereagh sur cette question, et si je ne l'ai point amené à prendre de lui-même un parti, ce qu'il ne se croit pas libre de faire, je l'ai amené à désirer presque aussi vivement que nous l'expulsion de Murat; et il part avec la résolution de tout mettre en œuvre pour déterminer son gouvernement à y concourir. Deux choses l'embarrassent : l'une, de savoir comment se déclarer contre Murat, sans paraître violer les promesses qu'on lui a faites (voilà ce que lord Castlereagh appelle ne pas compromettre son caractère); l'autre, de déterminer les moyens d'exécution de manière à assurer le succès, en cas de résistance, sans compromettre les intérêts ou blesser les préjugés, et sans exciter les craintes de personne. Il m'a promis que, le troisième jour après son arrivée à Londres, il expédierait un courrier porteur de la détermination de sa Cour; et, plein de toutes nos raisons, il espère qu'elle sera favorable. Ce que je désire, c'est que, sans entrer dans des discussions qui toutes affaiblissent l'objet principal, lord Wellington soit autorisé à déclarer que sa Cour reconnaît Ferdinand IV comme roi des Deux-Siciles. C'est dans ce sens que je supplie Votre Majesté de vouloir bien lui parler à Paris (1). Dans les derniers temps de son séjour à Vienne, lord Castlereagh s'est très obligeamment prêté aux démarches que je l'ai prié de faire. Il a parlé contre Murat à l'empereur de Russie, qu'il a vu avec le duc de Wellington. Il a dit à l'empereur d'Autriche : « La Russie est votre ennemie naturelle; la Prusse est dévouée à la Russie. Vous ne pouvez avoir sur le continent de puissance sur laquelle vous puissiez compter que la France. Votre intérêt est donc d'être bien avec la maison de Bourbon, et vous ne pouvez être bien avec elle sans que Murat soit expulsé. » L'empereur d'Autriche a répondu : « Je sens bien la vérité de tout ce que vous me dites. » Enfin, à M. de Metternich, chez lequel lord Wellington et lui sont allés ensemble, il a dit : « Vous aurez pour l'affaire de Naples une discussion très forte; ne pensez pas pouvoir l'éluder. Cette affaire sera portée au congrès, je vous en préviens. Prenez donc vos mesures en conséquence, faites passer des troupes

(1) Il devait, en retournant à Londres, passer par cette ville, et M. de Talleyrand avait fort prié le roi de le traiter avec de grandes marques de bienveillance.

en Italie si cela est nécessaire. » Ils m'ont dit, chacun séparément, que cette déclaration avait jeté M. de Metternich dans *un grand abattement*. Ce sont leurs termes, et Votre Majesté comprendra mieux que M. de Metternich ait été abattu lorsqu'elle aura lu les articles secrets du traité qu'il a fait avec Murat, et dont j'ai l'honneur de joindre ici une copie. Qu'il lui ait garanti le royaume de Naples dans telles circonstances données, cela se conçoit; mais qu'il ait porté l'avilissement au point de laisser insérer dans ce traité une clause par laquelle Murat a la générosité de *renoncer à ses droits sur le royaume de Sicile et de garantir ce royaume à Ferdinand IV*, c'est une chose qui paraît incroyable, alors même qu'elle est prouvée.

Votre Majesté n'apprendra peut-être pas sans quelque surprise que l'attachement au principe de légitimité n'entre que pour très peu dans les dispositions de lord Castlereagh et même du duc de Wellington à l'égard de Murat. C'est un principe qui ne les touche que faiblement et que même ils ne paraissent pas très bien comprendre. C'est l'homme qu'ils détestent dans Murat beaucoup plus que l'usurpateur. Les principes suivis par les Anglais dans l'Inde les éloignent de toute idée exacte sur la légitimité. Rien n'a fait autant d'impression sur lord Castlereagh, qui veut avant tout la paix, que la déclaration que je lui ai faite que la paix serait impossible si Murat n'était pas expulsé, attendu que son existence sur le trône de Naples était incompatible avec l'existence de la maison de Bourbon.

J'ai vu aussi l'empereur de Russie. C'était lundi matin, 13 de ce mois. Je ne voulais lui parler que de Naples et lui rappeler les promesses qu'il m'avait faites à ce sujet; mais il en prit occasion de me parler de beaucoup d'autres choses dont je dois rendre compte à Votre Majesté. Je la prie de permettre que j'emploie pour cela, comme je l'ai fait dans plusieurs autres lettres, la forme du dialogue.

J'avais débuté par dire à l'empereur que depuis longtemps je m'étais abstenu de l'importuner, par respect pour ses affaires et même pour ses plaisirs; que, le carnaval ayant mis fin aux uns et que les autres étant arrangées, j'avais désiré de le voir. J'ajoutai que le congrès même n'avait plus à régler qu'une affaire de première importance. « Vous voulez parler de l'affaire de Naples? — Oui, Sire; et je lui rappelai qu'il m'avait promis son appui. — Mais il faut m'aider. — Nous l'avons fait autant qu'il a dépendu de nous. Votre Majesté sait que n'ayant pas pu penser au rétablissement complet du royaume de Pologne, nous n'avons point été, pour ses arrangemens particuliers, contraires à ses vues, et elle n'a sûrement pas oublié que les Anglais étaient, au commencement du congrès, assez mal disposés dans cette question. — Dans les affaires de la Suisse? — Je ne sache pas que dans les affaires de la Suisse nous ayons jamais été en opposition avec Votre Majesté. Il nous était prescrit d'employer tous nos efforts à calmer les passions; je ne sais jusqu'à quel point nous avons réussi, mais nous n'avons tendu qu'à cela. Les Bernois étaient les plus aigris; c'étaient ceux qui avaient le plus perdu; ils avaient le plus à réclamer. On leur a offert une indemnité qu'ils tenaient pour bien insuffisante; nous les avons portés à s'en contenter. Je sais seulement qu'ils demandent l'évêché de Bâle en entier et qu'ils sont décidés à ne pas accepter moins. — Et que ferez-vous pour Genève? — Rien, Sire. — Ah! (Du ton de la surprise et du reproche.) Il ne nous est pas possible de rien faire : le Roi ne cédera jamais des Français. — Et ne peut-on rien obtenir de la Sardaigne? — Je l'ignore entièrement. — Pourquoi cédez-vous la Valteline à l'Autriche? — Rien, Sire, à cet égard n'est décidé; les affaires de l'Autriche ayant été mal conduites... — C'est sa faute, dit l'empereur, que ne prend-elle

des gens habiles? — L'Autriche ayant été amenée à faire des sacrifices qui ont dû beaucoup lui coûter, je croirais naturel de faire en choses, surtout de peu d'importance, ce qui peut lui être agréable. — La Valteline faisait partie de la Suisse, et l'on a promis de la lui rendre. — La Valteline est séparée de la Suisse depuis dix-huit ans; elle n'a jamais connu le régime sous lequel Votre Majesté voudrait la rappeler. La rendre aux Grisons, auxquels elle appartenait, ce serait la rendre malheureuse. Il me paraîtrait donc convenable d'en faire un canton séparé, si l'Autriche ne l'obtenait pas. — Cela s'arrangera. Et que faites-vous pour le prince Eugène? — Le prince Eugène est sujet français, et en cette qualité il n'a rien à demander; mais il est gendre du roi de Bavière; il l'est devenu par suite de la situation où la France s'est trouvée et de l'influence qu'elle exerçait. Ainsi il est juste que la France cherche à lui faire avoir ce qu'à raison de cette alliance il est raisonnable et possible qu'il obtienne; nous voulons donc faire quelque chose pour lui; nous voulons qu'il soit un prince apanagé de la maison de Bavière et que l'on augmente en conséquence le lot du roi dans la distribution des pays encore disponibles. — Pourquoi ne pas lui donner une souveraineté? — Sire, son mariage avec la princesse de Bavière n'est pas un motif suffisant. Le prince Radziwill est beau-frère du roi de Prusse et n'a point de souveraineté. — Mais pourquoi ne pas lui donner Deux-Ponts, par exemple, c'est peu de chose? — Je demande pardon à Votre Majesté, le duché de Deux-Ponts a toujours été regardé comme quelque chose de considérable, et d'ailleurs ce qui reste encore de disponible suffit à peine pour remplir les engagemens qui ont été pris. — Et le mariage? — Le Roi m'a fait l'honneur de me mander qu'il le désirait toujours vivement. — Et moi aussi, a dit l'empereur; ma mère le désire pareillement; elle m'en parle dans ses dernières lettres. — Le Roi, ai-je dit, attendant une réponse de Votre Majesté, a refusé d'autres propositions qui lui ont été faites. — J'en ai aussi refusé une, mais j'ai été en même temps refusé. Le roi d'Espagne m'a fait demander ma sœur; mais prévenu qu'elle devrait avoir avec elle sa chapelle, et que c'était là une condition nécessaire, il a rétracté sa demande. — Par la conduite du Roi Catholique, Votre Majesté voit à quoi est obligé le Roi Très-Chrétien. — Je voudrais savoir à quoi m'en tenir. — Sire, les derniers ordres que j'ai reçus sont conformes à ce qui a été dit à Votre Majesté par M. le général Pozzo. — Pourquoi n'exécutez-vous pas le traité du 11 avril (1)? — Absent de Paris depuis cinq mois, j'ignore ce qui a été fait à cet égard. — Le traité n'est pas exécuté; nous devons en réclamer l'exécution; c'est pour nous une affaire d'honneur; nous ne saurions en aucune façon nous en départir. L'empereur d'Autriche n'y tient pas moins que moi, et soyez sûr qu'il est blessé de ce qu'on ne l'exécute pas. — Sire, je rendrai compte de ce que vous me faites l'honneur de me dire; mais je dois observer que dans l'état de mouvement où se trouvent les pays qui avoisinent la France et particulièrement l'Italie, il peut y avoir du danger à fournir des moyens d'intrigue aux personnes que l'on doit croire disposées à en former. »

Enfin, nous sommes revenus à Murat. J'ai rappelé brièvement toutes les raisons de droit, de morale et de bienséance qui doivent unir l'Europe contre lui. J'ai distingué sa position de celle de Bernadotte, qui touche particulièrement l'empereur; et, à l'appui de ce que j'ai dit, j'ai cité l'*Almanach royal* que je venais de recevoir. Il m'a prié de le lui envoyer, en ajoutant : « Ce

(1) C'est celui de Fontainebleau, conclu avec Napoléon. Les sommes stipulées pour lui et sa famille n'étaient pas payées.

que vous me dites là me fait le plus grand plaisir ; je craignais le contraire, et Bernadotte le craignait beaucoup aussi. — L'empereur s'est ensuite exprimé sur Murat avec le dernier mépris. — C'est, a-t-il dit, une canaille qui nous a tous trahis. Mais, a-t-il ajouté, quand je me mêle d'une affaire, j'aime à être sûr des moyens de la conduire à bien. Si Murat résiste, il faudra le chasser. J'en ai parlé, a-t-il ajouté, avec le duc de Wellington ; il pense qu'il faudra des forces considérables et que, s'il s'agit de les embarquer, on trouvera de grandes difficultés. » J'ai répondu que ce n'était pas des forces que je demandais (car je sais qu'on me les aurait refusées), mais une ligne, une seule ligne dans le futur traité, et que la France et l'Espagne se chargeraient du reste ; sur quoi l'empereur m'a dit : « Vous aurez mon appui ».

Dans tout le cours de cette conversation, l'empereur a été froid ; mais, au total, j'ai été plutôt content de lui que mécontent.

Lord Castlereagh m'a aussi parlé avec chaleur du traité du 11 avril, et je ne doute point qu'il n'en parle à Votre Majesté. Cette affaire s'est ranimée depuis quelque temps et est aujourd'hui dans la bouche de tout le monde. Je dois dire à Votre Majesté qu'elle reparaît souvent et d'une manière déplaisante. Son influence se fait sentir dans la question du *Mont-de-Milan*, qui intéresse tant de sujets et de serviteurs de Votre Majesté.

Au reste, il m'est venu à l'idée que Votre Majesté pourrait se débarrasser de ce qu'il peut y avoir de plus pénible dans l'exécution du traité du 11 avril, au moyen d'un arrangement avec l'Angleterre.

Dans les premiers temps de mon séjour ici, lord Castlereagh m'exprima le désir que la France voulût, dès à présent, renoncer à la traite, offrant en ce cas quelques dédommagemens. Les dédommagemens pécuniaires sont, en général, en Angleterre, plus faciles que d'autres. Je crus qu'alors il était nécessaire d'éluder cette proposition sans la repousser péremptoirement et en se réservant de la prendre en considération plus tard. Dernièrement, en parlant de Murat et du sort que l'on ne pourrait se dispenser de lui faire si, l'Europe ayant prononcé contre lui, il se soumettait à sa décision, lord Castlereagh n'hésita point à me dire que l'Angleterre se chargerait volontiers d'assurer une existence à Murat en lui assignant une somme dans les fonds anglais, dans le cas où la France consentirait à renoncer à la traite. Si un tel arrangement était jugé praticable, je ne doute pas qu'il ne fût aisé de faire comprendre dans les payemens à la charge de l'Angleterre les pensions stipulées par le traité du 11 avril.

Cet arrangement, à cause de la passion des Anglais pour l'abolition de la traite, aurait certainement l'avantage de lier étroitement l'Angleterre à notre cause dans l'affaire de Naples et de l'exciter à nous seconder de toute façon.

Il reste à savoir si, dans l'état présent de nos colonies, la France, en renonçant à la traite pour les quatre ans et trois mois qu'elle a encore à la faire, ferait un sacrifice plus grand ou moindre que l'utilité que l'on peut se promettre de l'arrangement dont je viens de parler ; c'est ce que j'ose prier Votre Majesté de vouloir bien faire examiner afin de pouvoir faire connaître ses intentions sur ce point à lord Castlereagh, qui ne manquera probablement pas de lui en parler.

J'aurais désiré que le traité du 3 janvier qui, le congrès fini, se trouvera sans application, eût été prorogé pour un temps plus ou moins long, ne fût-ce que par une déclaration mutuelle. Il y a trouvé des difficultés, le caractère de M. de Metternich ne lui donnant aucune confiance ; mais il m'a assuré que, quand le traité serait expiré, l'esprit qui l'avait dicté vivrait encore. Il ne veut avant tout donner aucun ombrage aux autres puissances du conti-

nent, ce qui ne l'empêche pas de désirer qu'une grande intimité s'établisse entre les deux gouvernemens et qu'ils ne cessent point de s'entendre dans des vues de paix et de conservation. En un mot, il a quitté Vienne avec des dispositions que je dois louer et dans lesquelles il ne peut être que confirmé par tout ce qu'il entendra de la bouche de Votre Majesté (1).

Après la lecture de cette pièce, il est inutile que j'entre dans d'autres détails sur ce qui s'est passé au congrès jusqu'au débarquement de Napoléon en France. Je n'ai d'ailleurs voulu m'occuper que de ce qui regarde plus spécialement la France et nullement montrer comment tant d'autres intérêts ont été ou satisfaits ou sacrifiés. Tous les actes du congrès ont été publiés ; il me reste à mentionner un incident assez important.

Le 25 janvier, le roi Murat commettait l'incroyable imprudence de faire remettre à M. de Metternich, par son plénipotentiaire, une note comminatoire. Il se plaignait de ce que la France n'avait pas encore voulu le reconnaître comme souverain de Naples, et cela lorsqu'en sa qualité d'allié de l'Autriche il se trouvait compris dans l'article 1er du traité de Paris. Cette note fut très mal accueillie ; elle engagea l'Autriche à porter à cent cinquante mille hommes l'armée qu'elle entretenait en Italie. M. de Metternich ajouta à cette précaution celle de faire passer à M. de Talleyrand et au duc de Campo-Chiaro une note dans laquelle il les avertissait que l'empereur son maître était décidé à regarder comme ennemie toute puissance qui ferait marcher des troupes en Italie. On voit qu'il voulait à tout prix rester maître du terrain. M. de Talleyrand, ainsi qu'on l'a déjà vu, avait été fort habilement au-devant de cette difficulté, puisque sa proposition sur le royaume de Naples contenait la restriction qu'on ne pourrait l'attaquer par le territoire italien.

On me demandera peut-être comment il est possible que, dans tout le cours des délibérations de ce congrès, où se trouvaient les principaux hommes politiques de l'Europe, on n'ait rien dit et rien fait relativement à Napoléon et à l'île d'Elbe. « Pourquoi passez-vous sous silence ce qui a dû être dit ou être fait sur un point si important ! » Il semble, en effet, que tout le monde ait eu peur de l'aborder ; tout le monde cependant sentait que la situation, telle qu'elle résultait du traité du 11 avril, ne pouvait durer ; on se réservait apparemment d'aborder cette question à la fin des travaux, et, bien qu'on en parlât dans les causeries intimes, c'était toujours sans aboutir à rien de positif. La lettre de Murat, apportée par le duc de Wellington, avait réveillé les craintes.

(1) Cf. Pallain, p. 270, et *Mémoires de Talleyrand*, III, 61.

On se dit beaucoup alors qu'il y avait un parti à prendre et que l'urgence était grande. Le général de Pozzo, dont la haine aiguisait la perspicacité, disait très hautement qu'il arriverait quelque grand malheur si on n'y coupait pas court au plus tôt, et que le seul moyen d'assurer la tranquillité de l'Europe était de transporter au plus vite Napoléon dans un lieu où il lui serait impossible d'entretenir les dangereuses intelligences dont il faisait certainement sa principale occupation. Je crois même que, d'accord avec le duc de Wellington et avec M. de Talleyrand, il mit dès lors en avant la proposition de l'envoyer à l'île de Sainte-Hélène. Napoléon en a-t-il été informé, et cela est-il entré pour quelque chose dans sa détermination du mois de mars? Il avait certainement connaissance des contestations qui s'étaient élevées dans le sein du congrès et comptait beaucoup sur les divisions qu'il s'attendait à voir éclater entre les souverains; mais dans les prévisions qui devaient flatter le plus son imagination, il lui fallait attendre que ces divisions eussent fait explosion. Sa résolution a été prise avec une précipitation et une soudaineté qui portent à penser qu'il lui est survenu, pour agir ainsi, quelque motif déterminant. Il avait beaucoup de moyens de savoir ce qui se passait à Vienne, ne fût-ce que par les envoyés de Murat, si vivement attaqués par la France. Il a dû chercher de nouveau à faire cause commune avec lui. Ce qu'il y a de sûr, c'est que, quand la nouvelle du départ de l'île d'Elbe arriva à Vienne, M. de Metternich, dans son dépit et même dans son effroi, ne put s'empêcher d'adresser de vifs reproches au général de Pozzo, qu'il accusa d'avoir amené ce désastreux événement, de l'avoir même rendu presque inévitable par l'indiscrétion de ses paroles et la violence de ses propositions, dont Napoléon avait été nécessairement instruit, et qui avaient dû le pousser aux dernières extrémités. M. de Pozzo se défendit, en disant que ce qui était arrivé ne pouvait manquer de survenir, un peu plus tôt, un peu plus tard, et que mieux valait à présent, parce que le mal était moins irrémédiable.

L'ANACHRONISME DANS L'ART

Depuis quelques années, une tentative assez étrange attire les regards et provoque la discussion de ceux qui suivent le mouvement esthétique en France et à l'étranger, aussi bien au *Salon* du Champ-de-Mars qu'au Palais de Cristal de Munich, ou au *Künstlerhaus* de Vienne. Ce spectacle archaïque à la fois et nouveau, déplaisant et attirant tout ensemble, qui irrite notre goût, choque notre érudition, scandalise notre religion, mais éveille notre curiosité et aiguise notre sens analyste, c'est celui des scènes du Nouveau Testament accommodées à la moderne, transportées sur la butte Montmartre ou dans une hôtellerie bavaroise ; c'est le Christ franchissant dix-neuf siècles et six cents lieues, et venant, en dépit des archéologues et des ethnographes, prêcher parmi les blouses de nos prolétaires ou les redingotes de nos capitalistes son Évangile un peu oublié. Tout le monde se rappelle avoir vu au Salon de 1891 cette pécheresse en robe de bal prosternée aux pieds du Christ qu'entouraient, en guise de Pharisiens, quelques notabilités parisiennes prenant leur café. Un peu plus loin, une Madeleine en costume finlandais pleurait en reconnaissant le Christ ressuscité au bord d'un lac polaire. On voyait encore le

Fils de l'Homme, en veston, parcourant les villages dont on lui amenait les malades, comme à une espèce d'officier de santé, à la barbe des guérisseurs officiels et patentés. L'an dernier, nos peintres nous montraient encore le Christ à chaque pas : sur une terrasse des Tuileries où il catéchisait des enfans en rupture d'école primaire; dans une ferme de nos vieilles provinces où il rompait le pain d'Emmaüs devant des manouvriers stupéfaits, puis à la table d'une famille de petite bourgeoisie parisienne. Enfin, on le voyait mort, raidi, blafard, sur les hauteurs de Montmartre, dans la brume et dans la boue, mis au linceul par des ouvriers, des électeurs de M. Joffrin, des bohèmes, de vieilles dévotes, tandis qu'un « galvaudeux » en blouse montrait le poing à la ville qui avait laissé périr le juste. Précisément à la même époque, les personnages de l'Évangile faisaient leur entrée sur la scène. Ici, un monsieur en habit noir parlait « d'aller rejoindre Dieu son père »; là, des marionnettes suivaient de toute la vitesse de leurs petites jambes l'étoile de Bethléem. On organisait tout au Vaudeville pour la descente de l'archange Gabriel et une longue procession de ces dilettantes de religions qui entendent la messe au musée Guimet et les vêpres au Montsalvat de Bayreuth, s'acheminait vers un petit village de Bavière pour y voir un sculpteur sur bois expirer entre deux larrons. Devant ce retour offensif du Christ dans notre société pourvue du suffrage universel, de l'électricité, de l'école obligatoire, beaucoup de gens se montrent aussi scandalisés que s'ils voyaient un évêque entrer dans un cabaret. Ils ont envie de lui crier qu'il se trompe de siècle et qu'il veuille bien rester avec les admirables rabbins de M. de Munkacsy, avec les proconsuls de M. Alma-Tadéma, dans les paysages de M. Vereschaguine. On ne comprend pas ce qu'il vient faire dans nos ateliers, dans nos fermes, pourquoi il s'assied dans nos salles à manger, pénètre dans nos écoles primaires, se revêt presque de la redingote de nos conférenciers, et, dans le club même où s'agitent nos chefs anarchistes, insinue parmi les visages des réformateurs qui tuent par haine sa mélancolique figure de révolutionnaire mort par amour. — Que les peintres d'aujourd'hui ont des idées bizarres! s'écrie-t-on, et afin de dissiper l'impression d'un si violent anachronisme, on laisse là le Champ-de-Mars et l'on se dirige vers le Louvre, espérant bien y trouver la muette protestation des vieux maîtres si sages, si pondérés, si religieux, contre les excentricités tapageuses de nos contemporains.

On entre au Salon carré où sont des chefs-d'œuvre de toutes les écoles et l'on s'approche des scènes tirées de l'Évangile : la *Sainte Madeleine* de Memling; la *Vierge au Donateur* de Van Eyck; les

Pèlerins d'Emmaüs de Rembrandt; les *Noces de Cana* de Véronèse. Mais voilà qu'au premier coup d'œil, l'anachronisme qu'on croyait fuir reparaît triomphant! Cette Madeleine de Memling est habillée à la mode des flamandes du xve siècle; ces pèlerins d'Emmaüs ont des figures de Hollandais, cette vierge habite une ville du moyen âge; et enfin le Christ dîne avec Soliman, Charles-Quint, et la marquise de Pescaire, comme tout à l'heure il dînait avec les *clubmen* de la plaine Monceau. L'anachronisme dans l'art, loin d'être une nouveauté, n'est donc que la reprise d'une tradition constante chez les grands maîtres de la peinture religieuse, et c'est bien plutôt le respect de la vérité historique, la couleur locale, que nous devrions taxer d'exception et de nouveauté.

Comment ce même anachronisme qui nous charme si fort au Louvre nous déplaît-il tant au Champ-de-Mars? Il y a là une question d'art qui se pose, et elle n'est pas sans importance. On se méprendrait si l'on ne voyait dans l'essai tenté, ces dernières années, qu'une fantaisie individuelle d'ambitieux en quête de tapage. Outre que plusieurs d'entre eux n'avaient nul besoin de notoriété, ayant déjà presque de la gloire, il suffit de regarder au delà de nos frontières pour s'apercevoir que, comme la plupart des nouveaux mouvemens esthétiques, celui-ci nous est commun avec l'étranger. Il y a trois ans, le *Künstlerhaus* de Vienne s'ouvrait pour une exposition de l'œuvre entier de M. Fritz de Uhde, et cet œuvre n'était d'un bout à l'autre que le récit d'un Évangile déroulé au milieu de ses contemporains et de ses compatriotes, les disciples de Karl Marx ou de M. de Vollmar. Au printemps dernier, on voyait encore un frappant exemple d'anachronisme à l'exposition de Munich. Comment à notre époque de réalisme et d'information archéologique, un tel courant a-t-il pu naître et se développer? Sont-ce les mêmes raisons qui font que le Christ nous choque au théâtre qui font qu'il nous choque au Salon? Pour expliquer notre admiration de l'anachronisme chez les primitifs et les renaissans, suffit-il de prononcer ces mots devenus fatidiques : « naïveté, sincérité, foi, » comme jadis on prononçait en physique le mot « horreur du vide » pour expliquer aux autres des phénomènes qu'on n'apercevait pas très clairement soi-même? Ou n'y aurait-il pas quelques autres raisons d'ordre plastique pour lesquelles le talent, le sentiment religieux même, ne sauraient empêcher les artistes qui s'aventureraient dans cette voie de s'y perdre et qui nous permettraient d'y attirer leur attention? Tels sont les points que nous allons examiner.

I

Lorsqu'on regarde un tableau d'histoire, à côté des impressions que font naître ses qualités de composition, d'éclairage, de couleur et de dessin, le jeu des physionomies, la vérité des attitudes, on a toujours quelque préoccupation de savoir si c'est bien ainsi que les choses se sont passées. Ce souci ne nous prend pas devant une vierge couronnée au fond d'un sanctuaire, qui est un symbole, ni devant un tableau de genre, qui est une fantaisie. Mais dès que le peintre met devant nos yeux une action qui s'est réellement déroulée, une scène qui a été jouée par des personnages autrefois vivans, dont nos lectures nous ont fait désirer de connaître les traits, dans un milieu qui n'est pas le nôtre, sous des costumes que nous ne portons plus, dans des pays d'où parfois l'humanité s'est retirée, il naît aussitôt en nous un obscur désir de retourner par la pensée parmi ces choses détruites, chez ces êtres disparus, de faire route un instant avec eux, d'assister à leurs querelles, d'admirer leurs atours et ainsi de vivre quelques minutes d'un autre siècle, ce qui est une façon de prolonger cette existence que nous jugeons trop courte. Mais pour qu'une œuvre d'art nous donne cette illusion, il faut, de toute nécessité, que rien ne nous y rappelle l'époque où nous vivons et que tout nous ramène au moment précis de l'histoire, à l'état exact de la civilisation où a eu lieu la scène représentée. Par exemple, si le peintre prétend nous montrer Ramsès jouant aux échecs avec la belle Twea, il faut que tout soit rigoureusement pharaonique dans cette hasardeuse restitution, tout, jusqu'au jeu d'échecs manié par cette main toute-puissante, jusqu'aux fleurs qui expirent dans un vase et aux instrumens de musique qui se taisent dans un coin. Que nous apercevions le plus léger anachronisme et le charme est rompu.

S'agit-il au contraire d'un spectacle qui ne s'est jamais vu spécialement dans aucun temps, ni dans aucun pays, d'un épisode sorti de l'imagination d'un poète ou d'un moraliste, comme les adieux de Roméo et Juliette ou le retour de l'Enfant prodigue, mais qui, en revanche, se peut voir tous les jours sous diverses latitudes ou à diverses époques, parce que ce n'est pas là l'histoire de tel homme qui est mort, mais de l'humanité qui ne meurt pas, ni le spectacle de tel milieu, de tel costume qui change, mais de l'âme qui ne change guère, nous n'avons même pas l'idée d'une restitution historique. Nous ne demandons plus à l'artiste de

nous faire revivre dans telle ville lointaine, avec tel héros couché maintenant sous les dalles d'un cloître. Ce qu'on lui demande, c'est de nous intéresser, c'est de nous émouvoir, et pour cela de choisir le milieu qui exprimera le plus vivement, le plus pittoresquement aussi, la pensée de deux amans qui se quittent après une nuit de bonheur, d'un enfant qui revient au foyer après une dure expérience de la vie. A ces figures légendaires, il donnera les traits qui lui plairont, chaque génération leur prêtant ceux qu'elle aime et peut-être bien que, plus il saura les rapprocher de nous, plus il aura chance d'éveiller notre attention et notre sympathie.

Auquel de ces deux genres si différens appartiennent les scènes de l'Évangile? Un peu à tous les deux, semble-t-il. Elles ont réellement eu lieu chez des hommes aujourd'hui ensevelis, sous des toits maintenant écroulés, dans une civilisation évanouie, et ainsi elles sont de l'histoire. Mais certaines d'entre elles se renouvellent tous les jours sous nos yeux et tant qu'il y aura des infirmes à guérir, des pécheurs à sauver, des pains à multiplier, des misérables à consoler par les lointains mirages d'une égalité d'outre-tombe, les tableaux où apparaît le Christ seront des tableaux vivans, des scènes d'actualité. Ils se sont déroulés dans un certain temps, mais ils sont de tous les temps, dans un pays déterminé, mais ils sont de tous les pays, au sein d'une race, mais ils intéressent toutes les races, le quatrième État comme les peuplades conquises par Rome, le siècle des machines comme le siècle des esclaves. Considéré ainsi, l'Évangile n'est plus de l'histoire, mais de la morale en action, une sorte de drame philosophique où les figures contemporaines jouent leur rôle et qui peut-être nous touchera d'autant plus qu'il sera plus dégagé de son cadre archéologique et transporté dans le milieu souffrant et espérant où nous vivons. On aperçoit là déjà comment il se peut que des artistes de valeur affichent dans l'histoire religieuse un dédain de la couleur locale qu'aucun d'eux n'a jamais manifesté dans l'histoire proprement dite et, par exemple, qu'ils fassent dîner le Christ avec des prolétaires en blouse, tandis qu'ils n'ont pas eu seulement la pensée de montrer César assassiné par des sénateurs en redingote. On saisit nettement les deux faces très différentes sous lesquelles il est permis de considérer l'Évangile : ou bien comme une restitution archéologique, ou bien comme un poème immortel.

Le plaisir que procurent la restitution archéologique et la couleur locale est très fin, très délicat, très intellectuel, mais très artificiel et très fragile. Il repose sur un postulat d'authenticité.

Ce n'est pas à une perception immédiate de notre goût que nous le devons, mais bien à l'assurance que tout est parfaitement exact dans le spectacle qui nous est offert, et que les figures endormies dans la paix de l'histoire se sont levées, parées et attifées pour jouer à nouveau devant nous le rôle de leur vie. Tandis qu'il nous suffit d'ouvrir les yeux pour savoir si une scène de genre, une paysannerie, une étude, nous plaît ou nous déplaît et pour y prendre ainsi tout le plaisir possible, il est très compliqué de nous former une opinion sur une restitution archéologique. Voici, par exemple, la prise de Babylone par Cyrus ou l'entrée de Louis XVI à l'Hôtel de Ville le 17 juillet 1789 (1). Savons-nous si, durant la dernière orgie de Balthazar, les femmes portaient ces maillots de filets de soie et dévoraient ces châteaux forts de viandes que M. Rochegrosse y a prodigués? Pouvons-nous vérifier si, au moment de passer sous la *voûte d'acier*, le roi débonnaire avait un habit à la française de cette couleur? Hélas! nous sentons bien qu'à l'exception de quelques points de repère, nous sommes à l'entière discrétion de l'artiste et que nous avons besoin, pour nourrir notre illusion, d'une confiance illimitée dans sa science et dans sa conscience, dans l'exactitude de ses données et dans la fidélité de son rendu; en un mot, être sûrs qu'il ne se trompe, ni ne nous trompe. Notre illusion, partant notre plaisir, est à ce prix. Mettons que nous ayons, au début, cette confiance. Un rien suffit à nous l'enlever, car, tandis que, le plaisir des yeux une fois ressenti, il n'est au pouvoir de personne de le diminuer, le premier venu élève-t-il des doutes sur le savoir de l'artiste, et l'évocation disparaît! On s'arrêtait, au printemps dernier, dans l'avenue des Champs-Élysées, devant une Jeanne d'Arc colossale, en bronze, la lance en main, sur un cheval au galop. Par la particularité du costume, il était aisé de voir que la couleur locale avait été recherchée par l'artiste et l'on aimait à se persuader que c'était bien ainsi en effet que cette jeune fille de dix-neuf ans, habillée de fer, entrait dans les places assiégées. Là-dessus un général de cavalerie passe et se prend à rire : « Que veut dire cette manière de charger, le corps renversé, les jambes en avant? Une pelisse à Jeanne d'Arc! Quel anachronisme! Oh! le pauvre troussequin! Qu'avez-vous fait du chanfrein? Et du frontal? Mais un simple cavalier de deuxième classe sait qu'on ne met pas l'embouchure du mors sous la langue du cheval! » Voilà toute la couleur locale à vau-l'eau... L'artiste répondit, il est vrai, dans les gazettes, que son cheval exécutait le saut, non la charge, que la pelisse était du

(1) Salon des Champs-Élysées de 1891.

temps, puisque dans les chroniques il est dit que la Pucelle avait été prise par sa « hucque », etc., mais même en tenant ses explications pour satisfaisantes, l'intérêt d'une restitution n'est-il pas singulièrement diminué, lorsqu'il dépend d'un débat dont on ne peut soi-même être le juge, et s'il faut attendre pour se livrer à son émotion que des experts en sellerie aient mesuré la hauteur d'un troussequin!

D'ailleurs, aucune discussion ne s'élevât-elle et l'évocateur fût-il impeccable jusque dans les moindres détails de sa restitution, cela ne suffit pas pour que notre plaisir ne soit pas troublé. Il faut encore qu'au moment où nous vivons artificiellement en un autre temps, sous un autre ciel, avec d'autres générations, rien ne vienne nous rappeler les nôtres, nous tirer brusquement de notre rêve, car alors nous sentirons l'impression d'un anachronisme, alors même qu'aucune erreur n'aura été commise. Quelle confiance le public n'avait-il pas en M. Sardou et quel évocateur la mériterait mieux que lui? Cependant, lorsque, au milieu de *Théodora* on vit apparaître une fourchette, tout fut perdu! Cette fourchette, comme une baguette magique, avait fait évanouir l'évocation du passé. Le lendemain, il est vrai, on sut que tout était sauvé. Il y avait des fourchettes au temps de Théodora. Dès Constantin, la fourchette était connue à Byzance, et c'est une princesse byzantine qui introduisit à Venise l'usage de cet ustensile que la Chine nous envie. On s'était grossièrement trompé en criant à l'anachronisme. L'anachronisme eût justement consisté à ne pas mettre de fourchette! C'est fort bien, mais la science de M. Sardou n'en avait pas moins fait sur le public l'impression d'une erreur. On sent ainsi combien est vain ce plaisir de la couleur locale qu'un doute peut dissiper, qu'une discussion savante seule pourra restituer, qui est toujours subordonné au verdict d'un second archéologue mieux informé que le premier archéologue, en sorte qu'au moment de s'y livrer, il faut aller vers un homme de l'art pour lui en demander la permission. Encore cette foi que nous avons aux archéologues est-elle sujette à bien des défaillances. Lorsqu'on entend les organisateurs de nos expositions rétrospectives se plaindre des difficultés où l'on est aujourd'hui de se procurer des costumes complets absolument authentiques du règne de Louis-Philippe et même du second Empire, l'affirmation d'un homme de l'art qui prétend nous restituer l'*ephod* ou le *migbaah* du grand prêtre Joad a de quoi faire sourire.

Là, comme ailleurs, la science a peut-être encore plus fait naître d'espérances qu'elle n'a réalisé de prodiges. En Angleterre, où l'école archéologique a brillamment débuté, il y a quarante

ans, avec les William Fisk et les Holman Hunt, et où elle fait encore des merveilles avec les Poynter et les Alma-Tadéma, l'histoire de *Jésus enseignant les docteurs* de M. Holman Hunt est classique (1). On nous permettra de la redire, parce qu'elle est aussi très topique. M. Hunt avait passé cinq ans à étudier son sujet, soit en Judée, soit dans les bibliothèques et les collections du monde entier. Il comptait remettre ses contemporains en présence du Jésus de l'histoire. On s'émerveilla fort de son tableau, mais une Juive dit gravement : « Ces docteurs ne sont pas de la tribu de Juda, où l'on avait le cou-de-pied très cambré, ils sont de la tribu de Ruben, où l'on avait les pieds plats... » En s'apercevant, grâce à ces exemples célèbres, qu'on ne peut jamais absolument se porter garant de la couleur locale des temps anciens, bien des artistes désenchantés ont pris le parti d'en rire, et de rechercher non plus tant à peindre des Orientaux ou des Romains, mais des hommes, et à atteindre bien moins la vérité de l'histoire que la vérité de la vie. « Qu'importe qu'Achille soit Français! écrivait déjà Delacroix, et qui a vu l'Achille grec? Qui oserait, autrement qu'en grec, le faire parler comme Homère l'a fait? « De quelle langue « allez-vous vous servir? demande Pancrace à Sganarelle. — Par- « bleu, de celle que j'ai dans la bouche! » On ne peut parler qu'avec la langue, mais aussi qu'avec l'esprit de son temps. Il faut être compris de ceux qui vous écoutent, et surtout il faut se comprendre soi-même. Faire l'Achille grec! Eh! bon Dieu, Homère lui-même l'a-t-il fait? Il a fait un Achille pour les gens de son temps... Ç'a été la faiblesse de notre temps, chez les poètes et *chez les artistes,* de croire qu'ils avaient fait une grande conquête avec l'invention de la couleur locale (2). » Cette faiblesse que pressentait Delacroix a fini par être ressentie de tous, et la prétendue science de la couleur locale est devenue si vaine et si ridicule qu'on se défend, comme du feu, de l'avoir recherchée. On préfère décrire ou peindre, sous le nom de tels personnages pris dans une époque déterminée, mais transformés en types, l'humanité qu'on connaît, qu'on voit autour de soi ou qu'on imagine. C'est ainsi que M. Renan écrivait en tête de son *Prêtre de Némi* : « Pour éviter le soupçon de couleur locale, habiller tous les personnages comme les personnages de Masaccio au Carmine de Florence, ou comme les Romains de Mantegna aux Eremitani de Padoue »; et son exemple a été suivi. Dans la jeune école symboliste, nombreux sont les drames où les acteurs flottent en dehors de l'espace et du temps, s'appelant : le roi, la reine, le premier paysan... et, au

(1) Exposé à Londres en 1861.
(2) Eugène Delacroix, *Journal,* 24 décembre 1853.

commencement d'un de ces mystères intitulé *les Pèlerins d'Emmaüs* on lit cette recommandation : « Les pèlerins sont habillés de noir, à l'ordinaire des hommes de nos jours. » Est-il donc bien surprenant qu'après les désillusions de l'école archéologique, et avec ce courant naissant de la littérature symboliste, quelques artistes, abandonnant le côté historique de l'Évangile où l'intelligence a plus de jouissance que la sensibilité, et cependant ne l'a jamais complète, se soient retournés vers le côté purement psychologique où chacun est seul juge de l'émotion qu'il ressent? Après avoir observé que sur tout désenchantement de la science, il pousse un peu de mysticisme, comme sur toute ruine d'un monument humain, des fleurs, faut-il donc protester si, désespérant de satisfaire les gens de science, ces artistes ont songé à émouvoir les gens de foi? Si, au moment où se manifeste partout un renouveau de christianisme,— printemps ou été de la Saint-Martin, nous ne savons encore, — ils ont voulu évoquer des figures émouvantes au lieu des poupées des musées ethnographiques, s'ils ont ambitionné de faire sentir moins la couleur locale de l'Évangile que sa signification universelle; de montrer non plus en quoi les costumes diffèrent, mais en quoi les âmes se ressemblent; et de ressusciter non plus devant nous les figures, mais au dedans de nous les sentimens des foules amoureuses qui suivaient le Christ parlant de paix, de concorde, de renoncement et de bonheur? Orientés vers ce but, quel chemin ces artistes devaient-ils prendre? Le même que leur devanciers. « Au xve siècle, disait ici même (1) M. Müntz, pour obtenir un redoublement de ferveur. il était indispensable de vérifier l'idéal ancien, de faire appel à des instincts moins purs, de frapper par des images crues et triviales, telles qu'en offre la vie de tous les jours. Les impressions n'augmentent-elles pas en raison de leur proximité? Le spectacle des souffrances d'un voisin ne nous touche-t-il pas plus que le récit des malheurs d'un inconnu, d'un habitant des terres lointaines? Les artistes flamands mettaient en pratique le mot d'Hamlet : « Que nous est Hécube ou que sommes-nous à Hécube pour la pleurer? » Dépouiller le Christ, la vierge, les saints de leur caractère surnaturel, les transformer en créatures faibles comme nous, soumises aux mêmes affections, aux mêmes infirmités, telle était la dure mais inéluctable condition au prix de laquelle l'art religieux, je devrais dire la religion elle-même, pourrait maintenir son prestige. Ainsi prirent naissance ces Christs, ces Madones, ces saints et ces saintes, qui sont le portrait de quelques bourgeois de Bruges,

(1) Voir la *Revue* du 1er avril 1886.

de Cologne, de Tours... » M. Müntz est-il seul à penser que le meilleur moyen de rendre intéressantes les figures de l'Évangile, c'est de les rapprocher de nous? Non certes. Presque toute l'esthétique anglaise s'inspire aujourd'hui de la même croyance. M. Vernon Lee loue fort Véronèse d'avoir fait dîner le Christ avec les *gentildonne* du XVIe siècle, si un tel spectacle donnait mieux à ses contemporains l'idée des splendeurs des noces de Cana (1). M. Collingwood applaudit un semblable anachronisme chez l'auteur du *Christ bénissant les enfans* de la National Gallery (2). « L'artiste ne pense guère, dit-il, que vous irez chicaner sur ce que son Sauveur, idéalement drapé, pose la main sur la tête de petits garçons et de petites filles de la Hollande, mais il veut prévenir l'erreur où vous pourriez tomber que tout ceci n'est plus qu'une douce histoire du passé, qu'un rêve à jamais enfui; car voici qu'Il est avec vous jusqu'à la consommation des siècles (3). » Ce dernier mot nous découvre la pieuse signification de l'anachronisme. En effet, si le Christ est parmi nous, pourquoi le représenter sans cesse parmi les peuplades de la Galilée depuis longtemps disparues? S'il est ressuscité, s'il est vivant, pourquoi l'habiller à la mode des Juifs, morts il y a deux mille ans, et non comme les hommes qui vivent autour de nous? Si la Cène n'est pas un simple repas historique comme le dernier dîner des Girondins, mais un mystère qui se renouvelle tous les jours, sous toutes les latitudes, pourquoi la représenter obstinément dans le même lieu et ne pas faire figurer à la table de l'Homme-Dieu nos contemporains et nos compatriotes? Si le sang que l'ange de Niccolo da Foligno recueille dans une coupe d'or, en détournant la tête, n'a pas été confisqué par les moines armés de Montsalvat; si, comme le veut la théologie catholique, chacun de nous est acteur dans le drame sacré; si chaque crime commis de nos jours est un coup de plus dans la Flagellation, une épine de plus dans le Couronnement, pourquoi ne pas montrer nos contemporains sur le Golgotha, crucifiant le Christ? L'esprit rationaliste protestera sans doute. Pour lui, le drame sacré est fini, la toile est tombée. Si ses effets se prolongent jusqu'à notre génération, c'est à la façon des effets de tout grand événement historique dont la répercussion s'affaiblit à mesure que les temps s'éloignent. Pour le mystique, au contraire, les mystères de la Passion se renouvellent tous les jours, comme les bois et les prairies reverdissent chaque année. En sorte que le peintre archéologue vaut mieux pour illustrer le récit de

(1) Dans ses *Juvenilia*, Londres, 1887.
(2) École de Rembrandt, salle X.
(3) *Art Teaching of John Ruskin*, Londres, 1891.

l'historien rationaliste. Mais pour illustrer l'évangile d'un croyant, peut-être faut-il un anachroniste...

L'artiste, une fois sur cette pente, y glisse d'autant plus aisément que rien, dans le caractère, dans l'attitude, dans la physionomie du Christ ne l'enchaîne à une époque précise, à un pays déterminé. Le Christ n'a pas d'accent individuel. On possède sur lui les récits des quatre évangélistes, des détails qu'on n'a pas sur beaucoup d'hommes célèbres : cependant on ne le définit pas. Voit-on aucun trait saillant qui permette de dire que la raison l'emportait sur la sensibilité ou la sensibilité sur la raison, l'énergie sur la prudence ou la prudence sur l'énergie, la mélancolie sur la bonne humeur ou la bonne humeur sur la mélancolie? L'idée d'une race exclusive s'impose-t-elle quand on pense à lui? Il était assurément Juif, et pourtant retrouve-t-on en lui des traits distinctifs qui fassent dire à un Anglo-saxon : Celui-là n'était pas de ma race, pas de mon pays? Il a beaucoup parlé, mais pas une citation des auteurs grecs ou latins qu'on lisait de son temps, pas une allusion à leurs ouvrages n'a passé dans ses paroles, et celles-ci sont à ce point dépourvues de couleur locale qu'on discute encore quelle langue parlait le Christ : le grec ou l'araméen... De même ses discours s'appliquent à tous les temps. Leurs caresses consolent aussi bien les malheureux de nos jours que ceux des catacombes. Le Christ ne date pas, ni au point de vue intellectuel, ni au point de vue moral. Pourquoi le faire dater au point de vue physique? Comment le caractériser au point de vue physiologique? Puisqu'il n'était pas plus tenace que bon, l'artiste ne saurait lui donner une mâchoire proéminente et des sourcils joints? Puisqu'il n'était pas plus poète que moraliste positif, il ne doit pas lui dessiner un front fuyant ou bombé plutôt qu'un front droit. Puisqu'il n'était pas plus avisé que généreux, on ne saurait lui attribuer un regard défiant comme celui qu'il a dans le *Prétoire* (1) de M. de Munkacsy. Et ainsi l'on élimine tous les traits distinctifs qu'on a pu imaginer... et la toile reste blanche. On se rabat alors sur une figure-type d'humanité, impersonnelle, éternelle, mais par là même froide, sans attrait et sans vie. Quoi de plus ardent que le Christ? Quoi de plus attrayant que le Christ? Ainsi le but est toujours manqué... Quand Léonard de Vinci peignait le visage du Christ, sa main tremblait. Ce n'était pas excès de respect religieux, c'était peut-être inquiétude de ne pas atteindre à l'expression vivante sans accident, sans particularité distinctive, qu'il rêvait pour lui.

(1) *Le Christ au Prétoire*, exposé à la galerie Sedelmeyer, et depuis à l'Exposition universelle de 1889.

Et il faut que cette grande figure soit attrayante pour qu'elle remplisse auprès de nous le rôle qu'elle a rempli à travers les âges auprès de tous ceux qui ont pleuré devant les crucifixions et souri aux nativités : le rôle du consolateur. Car, avec le dégoût de l'archéologie et le néo-mysticisme, voici qu'une troisième préoccupation plus immédiate, plus universelle, pèse sur nous : le rêve — ou le cauchemar — socialiste. Or, beaucoup de contemporains, semblables au jeune homme de l'Évangile, que ce rêve rend « tristes, parce qu'ils ont de grands biens, » appellent à leur secours le Nazaréen si longtemps dédaigné! Jadis, c'étaient les socialistes, faibles encore, qui venaient vers les croyans se réclamant de « Jésus de Nazareth, premier représentant du peuple, » et portaient des toasts « à tous les martyrs du socialisme, depuis le calvaire de Jérusalem jusqu'au donjon de Vincennes! » Aujourd'hui que MM. Bebel et Liebknecht tendent, selon le dicton allemand, à remplacer le martyr de Jérusalem dans le souvenir des hommes, ce sont les catholiques qui se réclament du Charpentier auprès du quatrième État en marche vers le pouvoir. Mais qu'importe au mineur de Lens ou au mécanicien de Birmingham, ce qu'un contemporain de Tibère a dit à quelques paysans de la Galilée, il y a deux mille ans? Alors on voit des publicistes, des orateurs chrétiens, descendre dans la mine, prendre part aux revendications et aux clameurs populaires, se transformer en révolutionnaires « se faisant sans loi avec ceux qui sont sans loi, pour les sauver » selon le conseil de saint Paul, et leur montrer que le plus beau programme à arborer au bout des baïonnettes à la prochaine révolte est l'Évangile, et que le libérateur à invoquer est le Christ, « toujours le Dieu des pauvres et des ouvriers, comme dit Proudhon, toujours le Dieu des opprimés et des pécheurs, toujours le Dieu de toutes les souffrances, toujours le Dieu de cette nombreuse classe qu'on renie, qu'on pressure, qu'on vole, qu'on emprisonne, qu'on calomnie atrocement, et qu'on appelle populace, plèbe. » Ils leur montrent, dans les pages du Nouveau Testament et dans les Actes des apôtres, les solutions aux problèmes du jour, les trois-huit, la nationalisation du capital, le droit au travail. Ils font du jeune homme de l'Évangile de saint Mathieu, un actionnaire qui résiste à la grève et de l'Ananie des Actes des apôtres un collectiviste selon le cœur de M. Guesde... Eh bien, cette préoccupation si répandue dans notre vie publique, comment la traduire dans l'art qui, selon les esthétiques modernes, doit reproduire tous les états d'âme importans de la société? Comment exprimer aux yeux ce socialisme chrétien qui retentit aux oreilles depuis la chaire du Vatican jusqu'à

la cathédrale de Baltimore? Évidemment en montrant le Christ prêchant dans nos docks, dans nos usines, au milieu de nos prolétaires en blouses, et si c'est là de l'anachronisme, est-il bien étonnant que l'artiste y soit amené, s'il veut refléter l'anachronisme accepté par tous, et que ces deux mots *socialisme chrétien* expriment dans la vie?

Aussi, regardez les toiles de MM. de Uhde, Lhermitte, Skredsvig et de leurs émules. Ce ne sont pas seulement des contemporains que voici, ce sont des prolétaires. Mesurez, depuis les classiques, le chemin parcouru. Le Christ est dépouillé de toutes les formules de glorification, de tous les attributs de la souveraineté. Il n'a plus autour de lui ce cortège d'anges qui étaient des courtisans, ni de chevaliers armés de fer qui étaient le militarisme, ni de donateurs qui étaient des capitalistes. Les gloires se sont dissipées, les chérubins se sont envolés, les auréoles se sont éteintes. Il ne marche plus entouré de ces nuages qui isolent Dieu dans les tableaux, comme les grilles et les antichambres isolent les puissans dans le monde. Il vient sous de pauvres habits comme autrefois; il monte les étages de nos hautes maisons ouvrières où le vice et la misère ont fait leurs ravages. Il est entouré d'artisans, de meurt-de-faim, d'agitateurs des faubourgs, tellement que l'empereur Frédéric III voyant la *Cène* de M. de Uhde s'écrie: « Cela une Cène! Allons donc, c'est une ripaille d'anarchistes (1)! » Ces groupes de misérables que le pinceau des maîtres tenait en respect au bord de la toile, tout près du cadre, dans l'ombre des plans inférieurs, se sont rapprochés. Ce tas de mendians qui, dans la *Femme adultère* de Rembrandt, regardaient avec confiance et amour le Consolateur, ces bohémiens qui, dans une grisaille du même artiste, campent autour de saint Jean, tous ces loqueteux sont accourus et se pressent, affamés. Et dans le monde des formes plastiques, la même révolution s'est accomplie. Ce ne sont plus les rois de la santé, les héros de la musculature et de la beauté corporelle, les robustes athlètes de Mantegna, du Titien, de Michel-Ange, qui sont élevés à la dignité de saints apôtres. Ce ne sont plus ces corps roses, plantureux, gras et rebondis de Rubens, l'aristocratie de la plastique et de la chair, que le Christ est venu nourrir de son pain multiplié, de son vin miraculeux, de sa communion pascale; ce sont les pauvres hères débiles, anémiés, souffreteux, qui se cachaient chez Van der Weyden, chez Thierry Bouts, chez nos Le Nain, qui n'osaient pas heurter jadis à l'atelier de nos grands artistes,

(1) Le mot est plus vif encore en allemand : *anarchistenfrass.*

où quelque modèle de profession, quelque caporale Leone, superbe et fainéant, leur eût fermé la porte au nez. Maintenant, le Christ, redevenu socialiste, les amène à sa suite dans les plus somptueux hôtels des peintres à la mode où ils sont acceptés à l'égal des beaux torses anciens, et où ils prennent leur revanche du long dédain que les Renaissans témoignaient à la laideur et à la débilité.

Enfin, cette espèce de superstition de réalisme qui s'est emparée de notre génération a peut-être aussi acheminé l'art religieux dans la voie de l'anachronisme. Au premier abord, on est tenté de crier au paradoxe. Comment la recherche exagérée du vrai peut-elle conduire au faux? Mais qui dira toutes les bizarreries et toutes les invraisemblances auxquelles le réalisme est condamné? On se rappelle la prétention de tel théâtre progressiste de rompre avec les conventions du décor traditionnel, afin de donner au spectateur, jusque dans les moindres détails des accessoires, une forte impression de vérité. Ainsi, au lieu d'un miroir en bois peint ou en toile coloriée, on suspendit une vraie glace au fond du décor, bien en face des spectateurs. Mais voici qu'à peine la toile levée, on vit se refléter dans cette glace toutes les têtes du parterre, précisément dans une scène où l'acteur était censé seul dans sa chambre. Cela donnait comme conséquence au réalisme le plus méticuleux l'invraisemblance la plus extravagante. En peinture, des recherches pareilles produisent de semblables résultats. « Ne faire que ce qu'on voit, » tel est le premier article du *credo* réaliste. Or il est évident que jamais artiste de l'avenue de Villiers n'a vu le Christ, ni ses apôtres; la plupart du temps, il n'a pas vu non plus la Palestine. Logiquement il ne devrait pas les peindre. En effet, prendre un modèle d'atelier, l'affubler de tuniques orientales, s'entourer de photographies des lieux saints, c'est peut-être faire de la couleur locale : ce n'est pas faire du réalisme. Et même aller en Terre-Sainte, comme beaucoup l'ont fait, y croquer çà et là quelques pochades, puis loger dans ces études prises sous le ciel d'Orient des figures groupées sous la lumière du vitrage d'atelier, ce n'est encore pas donner satisfaction à la formule réaliste. Par ces mots « ce qu'on voit, » le réaliste entend « ce qu'on a l'habitude de voir, » les choses au milieu desquelles on vit, qu'on aperçoit de sa fenêtre, qu'on coudoie dans la rue, les gens qu'on n'a pas besoin de faire poser, mais qui posent tout seuls, à leur insu, dans les reflets ambians, dans le plein air. Sans rien exagérer, on peut bien dire, en effet, que le peintre ne rend avec une vérité certaine, avec une vie intense, que les figures dont une contemplation prolongée lui a permis de connaître les plus secrets

ressorts, les apparences les plus fugitives et, si grand soit-il, il n'échappe guère à cette loi. Fromentin dit de Rubens : « Tout homme, toute femme qui n'a pas vécu devant lui (Fromentin ne dit pas : *qui n'a pas posé*, mais *qui n'a pas vécu*) sont d'avance des figures manquées. Voilà pourquoi ses personnages évangéliques sont plus humanisés qu'on ne le voudrait (1). » — Il n'y a donc qu'un parti à prendre pour un réaliste, s'il tient à représenter une scène du Nouveau Testament : la faire jouer par des personnages qui vivent devant lui, sous les costumes dont il sait le mieux le port, les plis, les cassures, les grimaces. On en arrive à cette conclusion radicale, et certains critiques ont si peu hésité à l'adopter qu'un d'eux écrivait, il y a six ans : « L'artiste vraiment moderne, le grand peintre d'histoire est celui qui osera crucifier le Christ sur nos places publiques au milieu des gendarmes, des soldats de la ligne et d'un peuple en redingote (2). » Voilà, ne semble-t-il pas, l'anachronisme dûment prophétisé et par avance applaudi. Voilà le goût de la modernité réaliste s'unissant à toutes les autres influences que nous avons cru démêler : réaction contre l'engouement archéologique, renaissance mystique, socialisme chrétien, pour pousser l'art religieux dans cette voie. Examinons, maintenant, comment ces rêves et ces tendances ont pris corps, se sont réalisés, et pour cela jetons un coup d'œil sur le berceau qui les a vus naître et grandir.

Voici longtemps déjà que dans la partie la plus retirée de Munich, au bout de la Theresienstrasse, parmi des jardins verts et tranquilles, non loin des champs de manœuvres, le créateur de ce genre étrange rêve et travaille silencieusement. C'est un ancien soldat qui a fait campagne à la tête de son escadron. Vers le milieu de sa vie, il laissa les armées allemandes continuer leur brutale épopée et se mit à peindre... Quoi donc? Lorsqu'on entre dans son atelier largement éclairé, à la moderne, on croit y trouver la contre-partie des souvenirs de Neuville et de Detaille ; on s'attend à un immense arsenal d'armures, d'épées, de tambours, d'étendards, à des pochades de uhlans chargeant la lance en arrêt, de chevaux démontés battant l'air, de têtes poméraniennes ou saxonnes enflammées par la joie de la lutte, les veines gonflées par les cris *hoch! hoch!* du triomphateur, puis des horizons rouges d'incendies ; on pense aux tueries de Lagny, de Bazeilles, mais non... Dans l'atelier presque vide les rares esquisses qui apparaissent çà et là prêchent la paix, le désarmement, la concorde universelle, la charité. — *Laissez venir à moi les petits enfans* — *Le Sermon sur la*

(1) *Les Maîtres d'autrefois.*
(2) Camille Lemonnier, *les Peintres de la vie*, Stevens.

montagne. — Viens, seigneur Jésus, sois notre hôte! — La légende si touchante de Hans Memling, ce soldat de Charles le Téméraire qui quitta sa horde sanglante pour peindre les *Sept joies de la Vierge*, n'est plus une légende. Seulement au XIXe siècle, Hans Memling s'appelle Fritz de Uhde. Un doux rayon de mélancolie éclaire toutes ces figures d'apôtres ou de disciples, maigres, maladives et résignées : c'est le sourire de ceux qui souffrent. En regardant de plus près, on reconnaît en eux les gens que l'on a croisés en venant, dans le faubourg : ouvriers des chantiers, pensionnaires des asiles, gibiers d'hospice, claquedens qui circulent dans la Munich grecque, froide et païenne, sous les propylées ressuscités, en cherchant péniblement leur vie et en rêvant à nouveau d'un sauveur et d'un Paradis que les journaux de la Volkspartei font miroiter à leurs yeux. Ces gens entourent le Christ, lui amènent leurs petits enfans; ceux-ci ont bien un peu peur de ce jeune monsieur si grave « qu'on n'a jamais vu rire, mais qu'on a souvent vu pleurer; » ils s'avancent tout de même et lui tendent leurs menottes en souriant. — Dans un coin, nous voyons Jésus petit comme eux, plus petit qu'eux, emporté dans ses langes, la nuit, à la lueur d'un réverbère, par une pauvre femme du peuple qui grelotte sous son fichu noir et un pauvre artisan à chapeau mou : c'est un ménage qui quitte la ville où règne le chômage; c'est la fuite devant un tyran qui, mieux qu'Hérode, tuera tous les petits enfans : la Misère. Ici, les pauvres dont il a fait ses amis dînent avec lui : c'est le repas des adieux et le soleil qui baisse à l'horizon semble annoncer la fin d'un monde. Ils l'ont accompagné dans tous ses triomphes populaires, dans les meetings tenus sur la montagne et au bord des lacs, sans que celui qui a dit : « Je ne suis pas venu appeler les justes, mais les pécheurs » s'effarouchât de leurs visages ravagés par le vice peut-être autant que par la souffrance. Il a beau leur annoncer qu'il va les quitter, personne ne croira à la mort du sauveur, parmi ces ouvriers qui ne voulaient pas croire à la mort de Lassalle frappé par une balle, dans une lutte obscure, à Carouge. Quand se sont passées ces choses? Il y a vingt siècles, quand on sculptait ces vieilles pierres de la Glyptothèque? Non, mais hier, lors de la dernière grève. Chez des Orientaux, des étrangers dont le sort nous est indifférent? Non, mais chez nous, chez ces esclaves du monde moderne qu'on voit, le soir, remonter des mines ou sortir des usines avec une résignation qui touche les uns ou une colère qui émeut les autres. C'est l'Évangile des prolétaires. L'œil s'étonne cependant et l'esprit hésite. L'ancien *rittmeister* poursuit son œuvre sans entendre les exclamations, sans écouter les remontrances, sans prendre garde aux progrès des sciences qui renouvellent tout autour de lui. Dans

le monde entier, on travaille à reconstituer les scènes de l'antiquité, à en préciser les costumes, à en épeler les langages. Nos musées se remplissent de figures ethnographiques, nos bibliothèques, de gros livres écrits de droite à gauche, les devantures mêmes de photographies des lieux saints. Des artistes comme M. Alma Tadéma poussent l'ardeur de la résurrection si loin qu'ils vivent dans leur œuvre, habitant des sortes de maisons antiques où tout leur rappelle la vie d'un contemporain de Tibère. D'autres comme M. Vereschaguine vont planter leur parasol sur les bords du lac de Tibériade pour saisir les flots scintillans où se refléta la robe sans couture du Christ. L'an dernier, les gazettes de Londres racontaient l'odyssée de M. Schmalz qui, pour peindre son *Retour du calvaire*, a passé des mois en Terre-Sainte et a célébré le premier anniversaire de son mariage à Cana, afin d'y mieux interroger le passé. La locomotive siffle parmi les hautes herbes de Saron et réveille les échos d'Emmaüs. L'épigraphie entasse ses découvertes, répand ses enseignemens... Rien de tout cela ne pénètre dans la grande maison triste de la Theresienstrasse : pas un costume, pas une chlamyde, pas un alabastrum... Pour quoi faire? Puisqu'il passe encore dans la rue des pauvres qui rêvent d'un avenir d'égalité, de bonheur, voilà les disciples du Christ. Puisqu'il y a encore dans les somptueux hôtels de Carolinenplatz des riches satisfaits d'eux-mêmes et de leur haute morale égoïste, voilà les Pharisiens. Quant au Christ lui-même, pourquoi demander à ceux qui ont vécu jadis quel costume il revêtait, quelle langue il parlait, quelle démarche était la sienne? Pourquoi fouiller la terre, gratter les inscriptions, déranger les bandelettes, balayer les poussières? *Pourquoi cherchez-vous parmi les morts celui qui est vivant?* Entendez plutôt ce mendiant qui frappe à votre porte et prenez garde que ce ne soit justement lui, ce Dieu caché! Rappelez-vous donc la scène que les religieux du moyen âge peignaient au-dessus de la porte de leur couvent : Deux moines accueillent, en l'embrassant, un pauvre pèlerin qui passe, et il se trouve que ce pèlerin est Jésus-Christ. — M. Fritz de Uhde n'est pas plus difficile que les moines du moyen âge : il voit le Christ dans le premier misérable venu et le prend pour modèle. Gravement, silencieusement, comme un somnambule marche vers le vide, il chemine dans son anachronisme jusque vers les dernières conséquences. On demeure charmé par cette peinture claire, fine, sobre, vivante, choqué par ces vêtemens modernes, stupéfait de tant d'archaïsme et d'intime poésie. Et, comme pour augmenter la contradiction des sentimens qu'on éprouve, il n'est pas rare, si l'on sort de l'atelier par une belle soirée d'août, d'entendre s'élever de la cour des casernes où l'on vient d'expéri-

menter quelque poudre sans fumée, l'air grave et doux des pèlerins du *Tannhauser*...

II

En bien des choses, le passé est l'excuse du présent. Si extraordinaires que nous paraissent les anachronismes du peintre de Munich et de ses émules, ils ne passent point en étrangeté ceux des maîtres anciens. Certes les visiteurs du Salon de 1891 furent surpris de voir crucifier Jésus sur la Butte Montmartre, mais les amateurs de causes célèbres que leurs loisirs appellent à la première chambre de la Cour, au Palais, ne seront pas médiocrement étonnés si, regardant attentivement le tableau de la Passion qui en fait l'ornement et qui remonte au xve siècle, ils prennent garde que le Christ expire sur les bords de la Seine entre l'hôtel de Nesles et le Louvre. On a trouvé déplaisant que M. Skredsvig fît voiturer dans une brouette les malades qu'on amène au « Fils de l'Homme »; mais qu'on feuillette les eaux-fortes de Rembrandt: la brouette y sert au même usage, sans soulever de protestation. On a dit qu'il était choquant de soupçonner dans la Madeleine de M. Béraud, en robe de bal, un type contemporain de demi-mondaine; mais ne l'était-il pas extrêmement pour les habitans de Mayence, au xvie siècle, de reconnaître dans la sainte Madeleine nimbée, qui se tenait sur l'autel d'une église de Halle, la maîtresse de leur archevêque, le prince Albert de Brandebourg, la fille du boulanger Reidiger, qu'ils avaient tous rencontrée dans la rue (1)? Et si l'on pense qu'au moins la figure du Christ échappait à cette manie de modernisation outrée, et que dans leurs plus regrettables travestissemens, les anciens lui conservaient toujours la robe longue, le *vestis talaris* qui l'isolait de leurs contemporains, qu'on regarde parmi les gravures de Breughel le Vieux, celle qui est intitulée *Euntes in Emmaüs*, et l'on verra un Christ s'en allant, entre deux pèlerins, la canne à la main, en culottes courtes, avec des bas mi-partis, un petit mantelet et, pour qu'on ne puisse s'y tromper, une auréole autour de son chapeau de feutre, — ce même feutre où les truands de Téniers accrochent leur pipe... Que l'on ne croie pas ces exemples laborieusement exhumés de l'œuvre des artistes qu'on a coutume d'admirer! Ils pullulent dans l'ancienne peinture religieuse. Chez Memling, par exemple, les paysages de Rome sont des vues prises à Bâle et à

(1) Volet d'un panneau de Mathias Grünewald, commandé par le cardinal Albert de Brandebourg lui-même, autrefois à l'église collégiale de Saint-Maurice et Madeleine à Halle, puis à Aschaffenbourg; aujourd'hui à la Pinacothèque de Munich, salle III.

Cologne. Chez Téniers, saint Pierre est gardé par des miliciens flamands, aux feutres emplumés, qui jouent aux cartes. Chez Schaüffelein, les Amalécites tirent des coups de canon sur Béthulie, tandis que les cent-suisses d'Holopherne lui amènent la belle Judith. Chez Ghirlandajo, la Visitation a lieu sur les hauteurs de San Miniato d'où l'on aperçoit Florence, et les suivantes de sainte Élisabeth portent des jupes de satin rouge à treillis d'or semées de boutons d'argent, des robes de tissu broché et enfin des bandeaux de brocart d'or sur les cheveux dénoués et flottans à la mode des jeunes Toscanes du xve siècle (1). Est-il besoin de citer Véronèse? Ses femmes bibliques sont parées et coiffées comme des podestaresses et se teignent les cheveux au *filo d'auro* selon les plus purs préceptes du *Ricettario della contessa Nani*. Regardez ses *Noces de Cana* (2) : tout le xvie siècle a été convié à la même fête que la Vierge et que Jésus. Voilà l'empereur Charles-Quint décoré de la Toison d'or, la reine de France Éléonore d'Autriche, le roi François Ier, le sultan Soliman, la marquise de Pescaire qui mâche un cure-dents, don Alphonso d'Avalos, la reine Marie d'Angleterre, le malicieux Arétin, travesti en majordome, mécontent qu'on ait d'abord servi le vin de Galilée, moins bon que celui du miracle et, ici, bien en évidence, Titien en robe et en bonnet de soie cramoisie jouant de la contrebasse, le Bassan jouant de la flûte, Véronèse lui-même en habit blanc faisant la partie de viole, et son frère, l'architecte, debout, en tunique de brocart de soie blanche brodée de dessins verts et jaunes à reflets rougeâtres, élevant une coupe de verre de Venise pleine de la liqueur inattendue, charmé que la puissance du Christ s'affirme, en débutant, par un prodige si agréable aux gourmets. Chez Rubens, la mère éplorée du *Massacre des Innocens*, qui se tient au milieu, les mains levées vers le ciel, doit être la femme de quelque bourgmestre, car, malgré le désordre de sa toilette, on reconnaît très bien son décolleté, sa robe ajustée, ouverte sur le devant, laissant voir le corps de jupe et, autour des seins, une sorte de « rabat dentelé » selon la mode des dames du xviie siècle (3). Enfin, chez nous, Le Brun a peint Louis XIV en perruque assistant à la résurrection et tenant un coin du linceul de Jésus-Christ (4).

L'anachronisme n'est donc pas une exception, une fantaisie individuelle, et nos peintres de Munich ou de Paris, loin d'avoir rien innové, n'ont donc fait que renouer la chaîne des traditions

(1) Fresque du chœur de Sainte-Marie-Nouvelle, à Florence.
(2) Au Louvre, Salon carré.
(3) Pinacothèque de Munich, salle VI.
(4) Musée de Lyon.

du grand art religieux. Crier au sacrilège, à la profanation, devant leurs tentatives est peut-être bien aventureux, et, de même que Montaigne s'égayait à voir des gens « s'eschaulder » à donner sur son nez des « nazardes » à Plutarque ou à Sénèque, ces messieurs pourraient rire de nous entendre bâtonner, sur leurs dos, les maîtres du passé pour lesquels on professe le plus d'admiration. — Et d'abord, les mots de sacrilège et de profanation sont bien gros, car si l'anachronisme contemporain froisse en nous quelque chose, il n'est pas démontré que ce soit le sentiment religieux. Non seulement les âmes ferventes excusent et admirent l'anachronisme chez les anciens préraphaélites, mais il n'est pas rare de trouver en elles un vague désir de voir refleurir ces traditions perdues. « On s'est offensé, dit M. l'abbé Hurel, d'anachronismes consistant à introduire dans une même scène, sur la terre, des saints et des saintes qui ne sont vus qu'au ciel, ou à donner pour témoins à un fait de l'histoire religieuse des personnages qu'un intervalle de siècles sépare de ce fait... Nous ne saurions être fort sensibles aux scrupules de nos synchronistes à cet égard... Cette suppression de la distance naturelle des lieux et des temps semble exprimer d'une touchante façon la grande fraternité humaine et la communion profonde de tous les membres de la famille chrétienne. *Donc il ne faut pas craindre un peu d'archaïsme dans ce sens* (1). » Un autre dévot d'iconographie chrétienne, citant un vitrail de la cathédrale de Cantorbéry où le roi Henri II, nu et à genoux pour être flagellé comme pénitence du meurtre de saint Thomas, n'en porte pas moins une couronne d'or, ajoute : « Le même artiste, s'il lui avait été possible de représenter le supplice de Louis XVI, l'aurait sans doute fait monter sur l'échafaud la couronne en tête, » et conclut : « Nous ne voulons pas condamner nécessairement comme anachronisme tout costume employé avec une semblable signification par delà les temps où l'on sait qu'il a été réellement en usage (2). »

Si l'on veut, du même coup, faire le procès des peintres qui figurent le Christ au milieu d'un auditoire en vestons et des auteurs dramatiques qui l'ont, en ces dernières années, incarné sous les traits de nos acteurs à la mode, et dire que chez les uns et les autres l'insuccès a tenu à la même cause qui est le froissement du sentiment religieux, c'est aller un peu vite en besogne. Il est bien vrai que le Christ au théâtre a généralement déplu, il est vrai que le Christ contemporain au *Salon* a déplu aussi, mais des effets semblables n'appartiennent pas nécessairement à la même cause. Ce qui a choqué les croyans, dans les drames sacrés, et non seulement les chrétiens de raison, mais aussi les chrétiens de cœur,

(1) *L'Art religieux contemporain*, 1868.
(2) *Guide de l'Art chrétien*, par le comte de Grimoüard de Saint-Laurent.

tous ceux dont l'imagination a gardé la couleur de cette foi dont leur raison a effacé le dessin, ce n'est pas la modernité plastique de ces exhibitions : c'est la modernité des sentimens exprimés par l'auteur. Ce n'est pas de voir la Passion transportée sur la scène, ni l'idée qu'elle est représentée par des contemporains, et la preuve en est le succès des journées d'Oberammergau où l'on voyait figurer en grand-prêtre Ananias, un cordonnier qu'on avait rencontré une heure auparavant dans la rue. C'est de reconnaître dans les saints, dans la Vierge, dans le Christ même, les contradictions et les incertitudes de ces dilettantes sceptiques et blasés qui ont lu Strauss et Schopenhauer, Tolstoï et l'histoire de Çakya-Mouni, de ces essayeurs d'émotions religieuses, de ces frôleurs d'infini, qui se désennuient du matérialisme en créant un Dieu à leur image et en lui prêtant toutes les faiblesses dont ils se sentent eux-mêmes accablés. Ainsi Roger van der Weyden, étant lymphatique, peignait ses Christs lymphatiques. Ce qui a choqué, c'est que le Sauveur doutât de tout, de sa mission, de sa divinité, de son père, et se montrât à nous non pas même sous les apparences d'un fou qui meurt pour son rêve, mais sous celles d'un aventurier qui s'en est fait accroire et qui voit, à la lueur grandissante de l'éternité, s'écrouler tout l'échafaudage de ses ambitions et se creuser tout le vide de ses prophéties. C'est, en un mot, que ces auteurs, voulant peindre le martyr du Golgotha, ne se soient même pas élevés jusqu'à Savonarole et n'aient guère abouti qu'à une espèce de Larevellière-Lépeaux. Ayant à montrer l'Homme-Dieu, ils ont varié les proportions des deux natures. Ils ont fait un homme assez grand, mais un Dieu tout petit. Ils se sont conduits envers le Christ comme Wotan envers la Walkyrie, au troisième acte ; ils lui ont « retiré son essence divine ». Peut-être l'intérêt dramatique grandit-il à mesure que le héros diminue, devient plus semblable à nous, mais on avouera que l'esprit religieux ne saurait y gagner. On comprendra que les catholiques se soient plaints qu'on leur ait changé le Christ. Ce qui les a froissés, c'est donc de voir des écrivains s'éloigner de l'esprit de l'Évangile et non de voir les mystères de la Passion se rapprocher de nous ; c'est, en un mot, de reconnaître des âmes contemporaines dans le Christ et ses apôtres et non d'y apercevoir les figures de nos contemporains. Or la peinture ne représente pas les âmes, mais les visages, et l'anachronisme que nous étudions ici ne porte nullement sur les idées, mais sur les traits et sur les vêtemens.

Les adversaires de l'anachronisme répondront peut-être : soit, l'on n'a guère le droit de taxer nos peintres de sacrilège, mais on peut les condamner pour affectation. S'ils n'ont pas défiguré l'Évangile comme les auteurs dramatiques, il y a du moins en eux une

afféterie prétentieuse, un dilettantisme pédant à modifier les types, les costumes des personnages évangéliques et à les revêtir d'apparences qu'ils savent contraires à la vérité. Assurément les anciens maîtres l'ont fait, et nous ne les en trouvons que plus admirables, mais leur état d'esprit différait trop du nôtre pour que leurs erreurs naïves et touchantes puissent servir d'excuse à nos erreurs laborieuses et voulues. Les primitifs, en revêtant la Vierge et les saints de belles robes florentines toutes brochées d'or, croyaient leur faire honneur en les transportant dans ce qu'il y avait pour eux de plus beau au monde : Florence avec Sainte-Marie-des-Fleurs et son campanile à l'horizon ; et s'ils mettaient au Christ et à ses compagnons des costumes de leur temps, c'est que pour eux tous les temps se ressemblaient, tous les pays étaient les mêmes, et que l'Homme-Dieu avait en réalité vécu parmi des seigneurs en hauts-de-chausse et en pourpoints brodés : il avait été traîné au supplice par des lansquenets ou des condottieri, comme les Pazzi. Pour ces historiographes naïfs, les pères et les aïeux portaient le même habit que les enfans ; les Médicis avaient sans trop de transition succédé aux rois mages ; et sur ces châteaux forts à tourelles qui leur semblaient vieux comme le monde, Ponce-Pilate devait prêter l'oreille aux chants des troubadours. Puis, à ces époques de ferveur profonde, où pour aller voir des chefs-d'œuvre d'art il fallait entrer dans les maisons de Dieu, où « la mission des peintres était, selon les statuts de Sienne, de manifester avec la grâce de Dieu les choses miraculeuses opérées par la vertu de la sainte foi », les maîtres répandaient dans toute leur œuvre l'ardente piété qui les animait. L'anachronisme était donc au xve siècle l'effet d'une ignorance enfantine et d'une religieuse candeur. Or nous n'avons plus ni l'une ni l'autre. Lorsque l'humanité a atteint un certain âge, elle ne saurait plus jouer le rôle des enfans qu'en retombant dans l'enfance, et ce même balbutiement qui nous charme dans la bouche du petit être, à peine conscient, qui s'essaie à la vie, devient, dans la bouche d'un vieillard, lamentable et ridicule. »

Voilà de fortes raisons, semble-t-il, mais elles sont peut-être plus spécieuses encore que fortes. Évidemment les primitifs n'étaient point informés comme nous sur l'ethnographie divine ; sans doute ils n'avaient point lu les ouvrages de MM. Zockler, Fulda, Rohault de Fleury et de cent autres sur la Passion, ni profité des fouilles modernes en Chaldée, en Perse, en Susiane, pour leurs interprétations de l'Ancien Testament. Mais étaient-ils si naïfs qu'ils crussent plus que nous à la fidélité de leurs restitutions ? Cette naïveté règne dans l'histoire de l'art à titre de gracieuse légende ; cependant, si l'on arrive à l'invoquer pour transformer en qualité ce qui chez nos contemporains est un défaut, il

n'est pas inutile d'examiner en quoi elle consiste au juste et jusqu'à quel point elle peut servir de passeport aux fantaisies des vieux maîtres. A lire certains enthousiastes, on se figure que les quattrocentistes et leurs successeurs vivaient dans la contemplation religieuse comme dans une espèce de tour d'ivoire qui les isolait de toute science profane, de toute information technique. Pourtant cette contemplation n'empêchait pas Benozzo Gozzoli, « le plus chéri des élèves de l'Angelico », dont M. Rio vante les productions « exclusivement chrétiennes », de peindre, comme un Watteau, des embarquemens pour Cythère sur les coffrets de mariage (1), ni Van der Weyden de composer des tableaux de bains fort indécens, au dire de Facius, ni Fra Bartolommeo de dessiner ses vierges nues comme des Vénus Aphrodites avant de les transporter sur la toile (2). Mais laissons là leur candeur et venons à leur naïveté. Que Ghirlandajo peignant la Visitation sur les murs de Sainte-Marie-Nouvelle ne sût pas que la scène s'était passée à Aïn-Karin, d'accord; mais croyait-il bien qu'elle avait eu lieu à Florence? Que Van der Weyden ignorât la coiffure de la Vierge au tombeau, c'est probable; mais pensait-il bien qu'elle fût exactement celle de sa femme (3)? Gossaërt était-il convaincu que la Madeleine portait sur la tête, pour venir au sépulcre, ce prodigieux *escoffion* des dames du moyen âge? Botticelli, que l'Assomption s'était passée en face du monastère de Saint-Barthélemy, près de Florence? Véronèse, que le Christ avait visité Venise, et Rubens que la Hollande avait été le témoin du massacre des Innocens? Et tous ceux qui se sont représentés eux-mêmes, sous leur costume habituel, assistant à une des scènes de l'Évangile avec leurs parens et leurs amis, croyaient-ils réellement y avoir pris part? Quand vous êtes au Palais Riccardi, à Florence, et que le gardien fait manœuvrer l'écran réflecteur qui projette la lumière de la fenêtre sur l'admirable *Adoration des Mages* de Benozzo Gozzoli, quels sont les personnages qui apparaissent à vos yeux, chevauchant vers Bethléem? — Ce sont les Médicis, Cosme, le Père de la patrie, à côté de Laurent le Magnifique, Pierre de Médicis à côté du cardinal Salviati, puis plus loin l'empereur Paléologue, et enfin, dans la foule, le peintre lui-même. Et quand de là vous allez à Pise et que vous errez dans ce Campo-Santo silencieux où l'on est si bien, selon M. Taine, « pour rêver aux grands hommes et à la chose publique, » qui voyez-vous sur les murs, dans la grande fresque de la Tour de Babel? —

(1) National Gallery, salle II, *l'Enlèvement d'Hélène*.
(2) Uffizi, salle des dessins des Maîtres, voir cadre 130.
(3) National Gallery, salle XI. Comparer la coiffure de la *Madeleine au Tombeau* et celle du portrait de la femme de Roger van der Weyden.

Encore les Médicis. Benozzo Gozzoli croyait-il donc que les Médicis avaient vu dans le cours de leur glorieuse existence la nuit de Babel et l'aube de Bethléem? Et quand vous promenant dans notre Panthéon, à Paris, vous reconnaissez dans les catéchumènes qui assistent au *Triomphe de Clovis* les figures bien connues de MM. Clémenceau et Coquelin, pensez-vous qu'il y ait moins de naïveté chez M. Blanc que chez Benozzo Gozzoli et que l'anachronisme n'ait pas été commis avec la même préméditation par tous les deux?

A trop insister sur la naïveté des primitifs, on s'expose à ne démontrer que la sienne propre. Il est trop évident, et c'est un *truism* à répéter, qu'en donnant à leurs personnages de la Bible ou de l'Évangile exactement le même costume qu'ils portaient eux-mêmes, les anciens anachronistes savaient qu'ils n'étaient point exacts. Encore s'ils avaient cherché à reproduire les modes anciennes de leurs pères ou de leurs aïeux, mais c'étaient très souvent les modes du jour, la dernière *fashion* dont ils habillaient les apôtres et les disciples de Jésus-Christ. Dans l'*Adoration des Mages* de Van der Weyden à Munich, les assistans portent des souliers à la poulaine et à patins; dans le triptyque de la Résurrection, un des archers porte des pantalons à pieds, ce qui date tout autant dans le moyen âge que, dans notre histoire moderne, la culotte courte ou la coiffure en catogan. Le fait est tellement connu, que les historiens d'art, pour fixer la date d'un tableau, invoquent souvent la mode précise dont le peintre a paré ses personnages sacrés.

Mais si les anciens se savaient dans le faux, dira-t-on, du moins ignoraient-ils quelle était la vérité. Dans la nuit des temps, ils ne pouvaient rien distinguer de précis, et sans avoir une foi bien grande dans la fidélité de sa restitution, peut-être eussent-ils été fort empêchés d'en imaginer une autre, en sorte que leur naïveté reposait sur leur impuissance. Ils voyaient que ce qu'ils faisaient n'était pas rigoureusement exact, mais ils ne voyaient pas que c'était nécessairement faux, comme le voient les anachronistes de nos jours. — Eh bien, même réduite à ces proportions, l'ingénuité des anciens nous paraît encore très contestable. Tant qu'on se trouve en présence de primitifs qui n'ont jamais observé la couleur locale dans leurs œuvres et qui n'en ont trouvé aucun modèle dans celles de leurs devanciers, on peut croire à leur naïveté absolue et proclamer qu'ils ignoraient les anachronismes dont ils se rendaient coupables. Mais si, d'aventure, on trouve chez les successeurs et les élèves d'un peintre assez bien renseigné certains anachronismes que celui-ci n'avait pas commis; mieux encore, si le même artiste, après avoir fait preuve de connaissances archéo-

logiques assez approfondies dans une œuvre, les abandonne dans une autre pour se jeter dans l'anachronisme le plus évident, tout l'échafaudage des distinctions fondées sur la naïveté des anciens croule aussitôt.

Or ils sont nombreux les maîtres qui, après avoir très exactement observé la couleur locale de l'Évangile sur tel ou tel point, l'ont délibérément négligée et systématiquement proscrite de leurs grandes compositions. A qui fera-t-on croire que Rembrandt donnait par ignorance des physionomies hollandaises à son Christ et à ses apôtres, lui qui nous a laissé, dans ses eaux-fortes intitulées *la Synagogue*, des types israélites si curieusement observés et si fidèlement rendus? Rubens n'a-t-il pas étudié avec le plus grand soin et un bonheur d'expression que nos plus habiles ethnographes ne surpasseront pas, des types de noirs Éthiopiens (1), et cela l'a-t-il empêché de mettre souvent des Européens dans ses scènes d'Orient? En ce qui touche l'archéologie, ses lettres à M. de Peiresc, bourrées d'observations érudites, ne prouvent-elles pas qu'il avait poussé très avant la connaissance de l'antiquité? En a-t-il moins bardé de fer, comme des condottieri, les soldats qui massacrent les innocens, et habillé les mères israélites comme des Anversoises? Gossaërt, qui fit des Juifs si parfaitement allemands sur les murailles de l'hôtel de ville de Nordlingen, n'aurait-il pas vu les têtes si expressives que son maître Dürer a données aux Juifs, notamment dans sa *Sépulture?* Pareillement, Schulein qui peignit des visages teutons dans son *Joachim et sainte Anne à la Porte d'or* n'avait-il pas des israélites en grand nombre, à Ulm, autour de lui pour lui servir de modèles à une époque où, chassés d'Espagne et même de France, les Juifs refluaient en Allemagne? Le Poussin ne savait-il pas qu'il y avait des chameaux dans la suite d'Eliezer? Il n'a eu garde d'en mettre cependant et Le Brun l'en félicite, car « ces objets bizarres pourraient débaucher l'œil du spectateur (2). » L'exemple de Mantegna est encore plus topique. Si vous regardez son histoire de saint Christophe peinte sur les murs de l'église des frères Eremitani, à Padoue, vous remarquez des soldats romains habillés à la façon des gardes du xve siècle et une série de spectatrices coiffées du bonnet à double corne qu'on retrouve dans les miniatures de 1450 à 1460; vous serez tenté de croire que l'artiste ne savait rien du costume romain et d'admirer, en cet anachronisme, la naïveté de cet âge d'or. Mais lorsque vous apercevez, à côté, l'histoire de saint Jacques le Majeur devant Hérode Agrippa, du même Mantegna, où se révèle dans les monumens et

(1) Par exemple la tête de nègre de l'ancienne collection Narischkine.

(2) Discussion à l'Académie royale des Beaux-Arts du 10 octobre 1682, résumée par Guillet de Saint-Georges.

les costumes une connaissance relativement très approfondie de l'archéologie latine, et que vous apprenez, par les documens les plus précis, que les fresques où règne l'anachronisme ont été peintes *après* celles où domine la couleur locale, vous êtes bien obligé d'avouer que si Mantegna a fait de l'anachronisme dans les dernières, c'est bien parce qu'il l'a voulu et non parce qu'il n'a pas su comment l'éviter. En effet, si cet ami de l'archéologue Félice Féliciano abandonna la restitution archéologique pour l'anachronisme, c'est de propos délibéré, sur les conseils du Squarcione qui lui dit à peu près ceci : « Laisse là ta science froide et tourne-toi vers la vie! » Et quand Véronèse, venu après Raphaël, après Léonard, après tous ceux qui avaient établi les *canons* du costume religieux, déploie toute sa science des modes vénitiennes et entoure le Christ des *gentildonne* de son temps, il faut bien, malgré qu'on en ait, s'avouer à soi-même que si l'anachronisme ne choque pas, ce n'est pas la naïveté de l'artiste qui le couvre de son voile protecteur! Et si l'on nous disait qu'à la vérité ces grands maîtres savaient à quoi s'en tenir sur leurs fantaisies anachroniques, mais que la foule moins instruite et plus crédule ne le savait guère et n'en était donc pas blessée, nous répondrions que les sentimens de ces foules nous importent peu. Comment nous autres, sommes-nous choqués par les anachronismes de MM. de Uhde, Blanche, Lhermitte et Béraud, tandis que nous ne le sommes point par ceux des Rubens, des Rembrandt et des Véronèse? — telle est la question. D'ailleurs on se tromperait fort si l'on s'imaginait que tous les croyans acceptaient aussi facilement que nous les acceptons aujourd'hui les anachronismes des anciens maîtres. Savonarole tonnait déjà en pleine chaire de Sainte-Marie-des-Fleurs contre les peintres qui habillaient la Vierge de brocarts, de soies florentines et la couvraient de bijoux et de pierreries, disant qu'ils savaient parfaitement qu'elle n'avait jamais été ainsi et qu'ils en faisaient de propos délibéré *una meretrice* (1). Et un siècle plus tard, le Saint-Office de Venise citait Véronèse par devant son tribunal et lui demandait pourquoi il s'obstinait à mettre des hallebardiers allemands dans la *Cène* de Jésus-Christ, pourquoi il y introduisait un bouffon, le perroquet au poing, et toutes sortes d'autres anachronismes semblables. Véronèse n'excipait nullement, comme on l'eût fait volontiers aujourd'hui, de sa naïveté. Et, les juges de l'Inquisition le pressant de leurs questions, le grand artiste finit par dire : « Je crois qu'à parler vrai, il n'y eut ce jour-là à cette Cène que le Christ et ses apôtres, mais lorsque, dans un tableau, il me reste un peu d'espace, je l'orne de figures d'invention. »

(1) Sermon pour le samedi après le 2e dimanche de Carême.

Voilà qui est net. Aussi bien que n'importe quel artiste de la place Pigalle ou de l'avenue de Villiers, Véronèse savait qu'il n'y eut jamais de lansquenets allemands à la Cène du Christ. Il savait que ses toiles étaient peuplées d'anachronismes, et, loin de s'en repentir, il en prodiguait toutes les fois qu'il le pouvait. On ne peut donc invoquer sa naïveté pour expliquer que ses anachronismes ne nous choquent pas, alors que des anachronismes semblables nous choquent chez nos peintres contemporains. Comme il n'y a pas plus de naïveté chez l'un que chez les autres, il faut donc qu'il y ait une autre raison pour laquelle les hommes en redingote qui entourent le Christ de MM. de Uhde ou Béraud nous déplaisent, et ceux en robe vénitienne qui entourent le Christ de Véronèse excitent notre admiration.

III

Il reste, en effet, après avoir considéré l'anachronisme aux points de vue rationnel et religieux, à l'envisager sous son aspect pittoresque, c'est-à-dire non plus avec notre entendement, mais avec nos yeux, en nous souvenant qu'il n'y a pas seulement pour juger des œuvres d'art une cervelle raisonnante, ni même une âme impressionnable, mais encore un certain sens du beau et du laid, que Töpffer appelait le sixième sens, et qui a bien aussi son importance. Or cet instinct, appelé à se prononcer sur le costume contemporain dans les scènes de l'Évangile, a bientôt fait de le condamner, non parce qu'il est anachronique, mais tout simplement parce qu'il est laid. C'est ce sens qui est blessé devant les redingotes et les gilets à transparens des Pharisiens; c'est lui qui souffre, qui crie, devant le dressoir bourgeois de l'auberge d'Emmaüs; et ce que nous prenons pour la protestation de nos scrupules archéologiques ou de notre sentiment religieux est surtout, au fond, la révolte de notre goût. Il nous répugne de voir les figures grandioses, presque fabuleuses des apôtres, des « pêcheurs d'hommes », emprisonnées dans des habits de coupes géométriques, aux plis disciplinés, aux couleurs plates, de sentir leurs gestes souverains masqués, contrefaits, dénaturés par les tournures incommutables du vêtement confectionné, de ne plus retrouver dans leurs apparences plastiques la mâle grandeur et la forte simplicité que l'Évangile révèle dans leur caractère. Cette répugnance, nous ne la ressentions pas tout à l'heure devant la longue tunique de brocart de soie blanche que Benedetto Caliari a revêtue pour venir aux noces de Cana, ni devant l'admirable robe de soie cramoisie dont s'enveloppe Titien jouant de la contrebasse pour récréer Jésus de Nazareth. Ici, la somptueuse harmonie des lignes cadrait

avec la majesté du sujet. Même aujourd'hui, revêtez les auditeurs du Christ avec des costumes contemporains, mais magnifiques, et vous verrez que l'anachronisme ne déplaira plus tant. Il y a au Musée de Lyon un très beau Mai de Le Brun : c'est le Christ qui ressuscite, et au-dessous de lui, saint Louis qui lui présente humblement son successeur Louis XIV. Cela n'a point paru très extraordinaire aux beaux esprits de Versailles, et, encore de nos jours, nos yeux s'accoutument à ces vêtemens de cour, à ces pourpres et à ces hermines humiliées sous les pieds du Nazaréen, nu comme un esclave. C'est que leurs plis riches et noblement ordonnancés satisfont notre goût de la beauté. Concevrait-on la même scène jouée par deux chefs d'État contemporains, en habits noirs, dialoguant avec le Dieu qui sort de son tombeau? Non, n'est-ce pas! Et pourquoi tel homme d'État qui consacra sa vie à soutenir les doctrines évangéliques, ne ferait-il pas figure sur un tableau de sainteté aussi bien que Louis XIV? Parce qu'il serait en habit noir, tout simplement. La contre-épreuve est facile à faire. Au lieu de choisir notre personnage contemporain parmi les hommes portant des vêtemens inesthétiques, prenons-le parmi ceux que revêt un costume pompeux et largement décoratif, comme celui des cardinaux, par exemple, la scène devient tout de suite plus acceptable. Ne peut-on pas supposer un artiste peignant pour la cathédrale de Carthage une fresque où l'on verrait le cardinal qui la fonda présentant ses Pères Blancs au Christ ressuscité? Pour contemporains que seraient ces personnages, la scène deviendrait-elle déplaisante, ou choquante, en soi? En aucune façon. Pourquoi? Parce que ces personnages font profession de piété? Sans doute, mais surtout parce qu'ils portent un costume esthétique. Parce qu'ils exaltent notre sentiment du Bien? Assurément, mais encore plus parce qu'ils ne froissent pas notre sentiment du Beau.

« Il n'y a point de tableau de grand maître, a dit l'auteur des *Salons*, qu'on ne dégradât en habillant les personnages, en les coiffant à la française, quelque bien peint, quelque bien composé qu'il fût d'ailleurs. On dirait que de grands événemens, de grandes actions ne soient point faits pour un peuple aussi bizarrement vêtu; et que les hommes dont l'habit est si guinguet ne puissent avoir de grands intérêts à démêler : il ne fait bien qu'aux marionnettes. » Ce que Diderot pensait du costume de son temps, sans doute plus frivole, mais plus varié d'ailleurs et plus coloré, nous le dirons du nôtre, cette enveloppe égalitaire qui unifie non seulement les conditions sociales, mais encore les charpentes humaines, recouvre toutes les difformités, masque toutes les malfaçons et loge dans le même paletot, non seulement le chef de l'État

et son dernier commis, mais encore l'Apollon du Belvédère et Triboulet. Ce n'est pas que notre costume soit laid parce qu'il est uni : le peplum des Grecs l'est bien davantage : ni parce qu'il est noir; quels magnifiques effets Van Dyck et Rembrandt n'ont-ils pas tirés des noirs ! mais parce que ses formes géométriques, tantôt étriquées, tantôt redondantes, loin de rendre fidèlement les renflemens des bras, les saillies des hanches, les courbes du col, les attaches des poignets, les méplats du torse, y substituent la conception rigide et artificielle des tailleurs. Or, s'il est une vérité acquise en esthétique, c'est que le vêtement doit suivre la forme qu'il recouvre, l'envelopper sans la cacher, et l'orner sans la travestir, comme le style fait l'idée. L'opinion de M. Sully Prudhomme qu'une machine est esthétiquement belle en tant qu'expressive ou représentative de ses moteurs est encore plus juste appliquée au costume qui doit être représentatif du corps humain. Cela saute aux yeux, lorsqu'on parcourt quelque collection de costumes historiques ou tout simplement de vieilles gravures de modes. Le pourpoint sied mieux que la redingote où flottent des basques inutiles, la culotte courte mieux que le pantalon qui prête à la jambe le même volume de la cheville jusqu'au genou. La chaussure qui suit exactement la forme du pied est de meilleur goût que la poulaine ou la spatule. Un bras d'amazone est plus gracieux que celui d'une manche à gigot qui semble inventée pour recouvrir une énorme tumeur. « L'habit de nature, dit très bien Diderot, c'est la peau; plus on s'éloigne de ce vêtement, plus on pèche contre le goût. » La draperie flottante, la toge des anciens ne déroge pas à cette règle : elle la confirme, au contraire, car plus qu'aucun autre vêtement, elle révèle le corps humain. Les plis traduisent le corps qui est sous la draperie, comme les rides et les jeux de physionomie traduisent l'âme. Qu'une jeune fille prenne ce que les Grecs appelaient l'*anabole hémidiploïdion*, c'est-à-dire une longue pièce de tissu souple, carrée, et qu'elle se l'attache aux épaules : aussitôt la draperie reproduit les formes qu'elle recouvre, creusant mille plis révélateurs, et ainsi le vêtement, au lieu d'être décrété d'avance par la main d'un couturier, se trouve être le calque du dessin divin. Cela est si vrai qu'on ne peut considérer la tunique ou le manteau comme de beaux vêtemens que s'ils sont souples, c'est-à-dire si leurs plis sont assez fréquens pour exprimer les plus légères saillies, les moindres changemens d'attitude et faire sentir le nu : telles les tuniques des canéphores cheminant sur le Parthénon; une chape massive recouvrant d'une forme sommaire, mais inflexible, tout le corps humain est d'un fâcheux effet, tandis que la calyptre de tissu léger qui moule les Tanagréennes s'éventant avec leur flabellum offre des lignes d'une rare beauté. Il semble donc

que, si le vêtement, n'est pas façonné d'avance selon le nu, il doit être souple et amorphe, afin de se modeler sur le personnage qu'il recouvre. Or notre vêtement moderne s'éloigne de ces deux conditions, autant qu'il est possible. Il a sa forme propre, immuable, et tandis que toute la défroque d'un Grec du temps de Phidias, posée sur une chaise, ne donne l'idée d'aucun être organisé, la défroque d'un homme de nos jours constitue à elle seule un bonhomme avec ses bras, ses jambes, et, au bout d'une perche, peut faire illusion aux petits oiseaux. Seulement la pièce de tissu carrée ou oblongue, mise sur un être humain, se modèlera sur lui, deviendra un homme, tandis que l'habit restera un bonhomme, quel que soit l'Apollon qui entre dedans.

Ces principes rappelés, il va de soi que les bonshommes font peut-être leur office dans une scène de genre, une anecdote peinte, un coin de la vie terre à terre spirituellement saisi, mais qu'ils ne se peuvent supporter dans une grande page d'histoire, de symbole, où l'ampleur des pensées demande l'ampleur des lignes, et la noblesse des sentimens le style des attitudes. Les artistes enthousiastes de 93 l'avaient bien senti, eux qui réclamaient un changement radical du costume moderne, afin de pouvoir exprimer noblement « l'héroïsme de nos guerriers et les fastes sublimes de la Révolution » ; eux qui se plaignaient de « l'ingratitude d'un costume qui fait gémir la toile et repousse le ciseau ». Ces jacobins qui voulaient décréter l'esthétique, comme d'autres décrétaient la victoire, avaient raison, et, en termes moins pompeux, nous dirons la même chose. Sans doute il peut germer de grandes pensées sous la coiffe d'un chapeau haute-forme, et battre un noble cœur sous les revers d'une redingote, mais l'œil qui n'aperçoit pas la pensée voit le cylindre et, sans sonder le cœur, contemple la double rangée de boutons ! Et cette impression des yeux est si forte qu'elle traîne à sa suite toutes les autres. Il n'en est point de même au théâtre, et l'adage *ut pictura poesis* n'a que faire ici. Au théâtre, le personnage d'un être difforme, d'un fou, d'un bouffon, peut, à de certains momens, nous soulever d'admiration, parce que, si l'on voit le personnage, on l'entend aussi, et que l'impression reçue par l'oreille combat celle qu'ont reçue les yeux. En lisant un poème, nous oublions encore plus aisément la difformité plastique, car nos impressions sont successives, et la plus récente provoquée par la sublimité des sentimens efface ou atténue la précédente faite du dégoût de l'aspect physique. Mais dans un tableau, dans une statue, le personnage ne parle pas, ou, s'il parle, ce n'est que par la langue des lignes et des couleurs, et ce sont nos yeux qui l'entendent. Quoi d'étonnant, dès lors, si pour traduire les idées élevées, les sentimens profonds que doivent inspirer les figures

de l'Évangile, il faut écarter les tournures vicieuses, les termes impropres, c'est-à-dire les formes disgracieuses, les lignes déplaisantes du vêtement contemporain ?

Et ici, nous devons nous garder de confondre ce qui est simplement laid avec les formes dont nous parlons et que nous appellerons, si l'on veut bien, « inesthétiques ». Une figure de buveur bourgeonnée est laide; elle n'est pas inesthétique. Un frac de chez le bon faiseur est inesthétique; il n'est pas laid. Vous dites : Mon bel habit. Or si l'art peut transformer le laid, le faire rire, chanter, pleurer, le dramatiser, le poétiser, il ne peut rien sur l'inesthétique. Voici un feutre informe, tout pelé par l'usure, tout noirci par la pluie, tout roussi par le soleil, avec une plume jadis étincelante qui penche tristement. Il est laid. Vous ne voudrez pas le porter par les rues ; donnez-le à Téniers, à Murillo ; il en fait une loque resplendissante sur l'oreille d'un de ses magots ou de ses mendians. Mais ne vous hâtez pas de crier que l'art est un grand magicien et qu'il peut toujours, comme semble le dire Pascal, attirer notre admiration par les images de choses dont nous n'admirons pas les originaux. Faites plutôt la même expérience avec le cylindre correct, sorti de chez le chapelier à la mode, et qui est beau pour un cylindre : posez-le sur cette table. Maintenant, appelez tels artistes que vous voudrez : les réalistes, les impressionnistes, les naturistes, les caractéristes, les pointillistes et les rose-croix ; priez-les de faire quelque chose avec ce couvre-chef, en peinture, sculpture, pastel, gravure en taille-douce ou galvanoplastie : ils ne feront rien qui vaille. C'est qu'au rebours du vieux feutre qui n'était que laid, le tuyau de poêle est inesthétique.

Faute de faire cette distinction, l'on commet parfois d'étranges abus de raisonnement. De ce que tel grand artiste a fait un chef-d'œuvre d'un modèle déplaisant, — et le plus souvent ce modèle n'était déplaisant qu'aux regards inattentifs de la foule, — on conclut que le sentiment, la vision personnelle est tout dans l'art plastique, et l'objet rien ou peu de chose. On proclame l'égalité de tous les thèmes et de tous les sujets, de toutes les formes et de tous les traits devant l'artiste. On traite légèrement les règles de l'ancienne composition, du balancement des lignes, les *canons* de la beauté, et persuadé

> Qu'il n'est pas de serpent ni de monstre odieux
> Qui par l'art imité ne puisse plaire aux yeux,

on en déduit que, seule, une pusillanimité routinière a empêché nos maîtres d'aborder les scènes vivantes fournies par la science ou l'industrialisme modernes avec leur milieu nouveau, leur

attirail utilitaire, c'est-à-dire des vues de locomotives et de marteaux-pilons, des réunions d'habits noirs ou de paletots, des laboratoires de chimistes ou d'électriciens. Par de beaux syllogismes ordonnés, des littérateurs expliquent à nos peintres que l'art doit, pour conserver son influence et son prestige, pour toucher aux *mortalia corda* de l'homme contemporain, s'attacher aux manifestations de la vie moderne dans toutes ses caractéristiques, et que rien d'humain ne doit lui être étranger. Les Renaissans furent grands parce qu'ils peignirent leur temps : peignons-donc le nôtre, disent-ils. D'ailleurs, l'époque plastique de la peinture est passée, et la simple représentation des belles formes ne peut plus demeurer l'idéal d'une société intellectuelle et psychologique avant tout. Comme la machine est le signe de notre activité intellectuelle, et le vêtement utilitaire la caractéristique d'une génération plus avide de résultats que curieuse d'attitudes, il s'ensuit qu'il n'y a aucune raison pour ne pas leur donner la place des anciens quadriges et des vieilles simarres. En effet, il n'y a aucune raison pour un philosophe. Mais le goût, comme le cœur, a des raisons, que la raison ne connaît pas. Quelque chose l'impressionne plus que tous les syllogismes du monde, c'est la laideur des scènes contemporaines qui encombrent nos expositions. Les peintres qui ont écouté les théories sociologiques de nos écrivains et naïvement sacrifié leur sens inné du beau à l'ambition de traduire fidèlement les aspirations utilitaires de leur temps, ont misérablement échoué. Toutes ces vues de gares de chemins de fer, de réceptions officielles ou de manifestations populaires, de solennités électorales ou scolaires, de cliniques de chirurgiens ou d'hypnotiseurs, d'usines et de chantiers, promues à la dignité de grandes pages de style ou d'histoire, ont excité fort peu d'enthousiasme, bien qu'assurément elles traduisissent nos préoccupations actuelles mieux que le *Serment des Horaces* ou que l'*Entrée des Croisés à Constantinople*. On a pu ainsi constater que l' « intellectualité », la suggestivité même des sujets ne sont pas tout dans une œuvre d'art, et que la beauté des figures et des costumes compte bien aussi pour quelque chose. On commence à ne plus rire autant des sculpteurs qui donnaient une toge à Napoléon ou un manteau de roulier à Lamartine, depuis qu'on voit flotter sur les boulevards les redingotes en bronze vert des grands hommes que leur mauvaise étoile fit naître à une époque de réalisme. On excuse les allégories des classiques : la Science, l'Industrie, représentées par de belles femmes aux attitudes conventionnelles, lorsqu'on regarde ces machines bizarres et compliquées qu'on a hissées avec leurs inventeurs sur des piédestaux. Devant toutes ces apothéoses scientifiques ou industrielles, on perçoit

vaguement qu'il ne suffit pas à une bobine électrique d'être le nœud du progrès moderne pour devenir un agréable sujet de contemplation, et que, si la locomotive porte un monde nouveau dans ses flancs et éveille pour le moins autant de suggestions que le cheval de Phidias, cependant une frise de locomotives courrait risque de plaire infiniment moins que la cavalcade des Panathénées. On comprend enfin que, si le Christ en redingote n'est ni moins religieux, ni moins rationnel que le Christ en pallium ou en simarre, il y a beaucoup de chances pour que l'on fasse du premier une figure moins esthétiquement belle que du second.

Au lieu de tant philosopher, dirions-nous volontiers aux artistes, regardez avec vos yeux et jugez selon votre goût de ce qui est beau et de ce qui est laid, de « ce qui fait bien » et de « ce qui fait mal ». Ne vous préoccupez pas de faire un Christ pour les socialistes, ni un Christ pour les néo-chrétiens, ni un Christ pour les analystes de l'âme moderne. Faites un Christ pour les amoureux de la Beauté : c'est le seul qui soit sûr d'être adoré. Ne songez pas trop à ce qu'ont pu penser les Primitifs au fond de leurs cloîtres, ou les Renaissans dans leurs *cortile;* ne cherchez pas à ressusciter les « états d'âme » de Masaccio ou de Lippi, ni à hausser vos figures à la psychologie des leurs. Tous ces grands mots cachent des pièges. Songez à faire une œuvre plastiquement belle. Et alors sur la question qui vient de nous occuper, votre verdict n'est pas douteux. Qui que vous soyez, étant artistes, vous jugerez que la tunique et le pallium du Christ, c'est le beau, que le vêtement moderne c'est le laid, et votre bon sens aura triomphé, sans phrases, d'une gageure ou d'un malentendu.

Le centurion de l'Évangile ne voulait pas que le Christ entrât dans sa maison. « Dites seulement une parole, et mon serviteur sera guéri! » Hélas! nous ne savons trop le mot miraculeux et divin qui guérirait la maison moderne du mauvais goût pharisien qui l'envahit, ni le vêtement des préoccupations utilitaires qui l'enlaidissent. Mais, du moins, n'y faisons pas entrer le Christ ni aucune des grandes figures qui ont laissé parmi les hommes un souvenir de beauté. Attendons d'avoir une architecture sobre et grande, un vêtement esthétique, une vie calme et noble. Avant de figurer l'Homme-Dieu comme un contemporain et un compatriote, attendons que les hommes soient redevenus semblables à des dieux.

ROBERT DE LA SIZERANNE.

L'AVENIR

DES

MÉTAUX PRÉCIEUX

Le 28 octobre 1893, j'étais à Cripple Creek, dans le Colorado (États-Unis d'Amérique), à trois mille et quelques cents mètres au-dessus du niveau de la mer. J'avais passé ma journée à parcourir en compagnie de quelques ingénieurs ce nouveau district minier, ouvert seulement depuis deux ans à l'activité des « prospecteurs (1) » et déjà peuplé de plus de douze mille personnes. Pour un *baby camp*, un campement dans l'enfance — comme les Américains l'appellent dans leur langue pittoresque — c'est un assez joli chiffre; aussi ne parlent-ils de leur nouveau-né qu'avec amour et dévotion. De tous les côtés des États-Unis, ils accourent visiter le domaine de Cripple Creek, les 108 mines baptisées des noms les plus variés et dont les travaux font ressembler les hauteurs environnantes à une immense fourmilière. Partout une activité intense : des bâtimens élevés comme par enchantement en une semaine; des charrois incessans sur toutes les routes d'alentour; des mineurs expérimentés affluant des autres parties du Colorado ou des États voisins. Le soir, assis dans le hall du Palace hôtel, éclairé à la lumière électrique tout comme les rues de la ville âgée de dix-huit mois, je lisais le journal du cru, le *Broyeur* (*Crusher's Gazette*), qui n'est point le seul de Cripple Creek. Nous avons aussi une gazette du matin, et bientôt nous

(1) Gens qui font métier de rechercher les gisemens miniers.

aurons une troisième feuille quotidienne, plus considérable que les deux premières. Soudain une grande rumeur s'élève, la foule s'amasse autour de l'hôtel et se porte à la rencontre d'un vieillard encore vert, qu'elle salue de ses hourras : il s'arrête sur le balcon et se met en devoir de haranguer la foule. C'est le gouverneur du Colorado, l'honorable D. J. Waite, l'un des chefs du nouveau parti populiste, qui se sépare à la fois des républicains et des démocrates. Je ne prêtai d'abord, je l'avoue, qu'une attention distraite à son discours. J'y trouvais beaucoup de lieux communs sur la tyrannie du capital, le despotisme des banquiers, l'égoïsme de la perfide Albion, dont j'avais trop souvent été fatigué en Europe, et je m'étonnais qu'ils eussent franchi l'Atlantique et trouvé un écho dans ce pays vigoureux, où la masse est non seulement intelligente, mais instruite.

Je regardais le ciel où les étoiles brillaient d'une incomparable splendeur; j'admirais les pics neigeux des Montagnes Rocheuses qui nous entouraient et je savourais la pureté d'un air délicieux. Malgré la saison avancée, la réunion avait lieu en plein air. Des centaines de mineurs aux costumes et aux figures pittoresques se tenaient debout dans la rue et écoutaient respectueusement les tirades de leur gouverneur.

Ce cadre merveilleux, cette sérénité et cette beauté de la nature prêtaient à cette banale réunion électorale une grandeur dont bien peu d'assistans, à coup sûr, étaient frappés, mais qui contribuait peut-être, sans qu'ils en eussent conscience, à les maintenir dans ce religieux silence au milieu duquel parlait l'orateur. Tout à coup je fus frappé par une sortie véhémente dans laquelle l'honorable D. J. Waite comparait le président Grover Cleveland, demandant au Congrès de suspendre les achats d'argent de la Trésorerie, au roi Louis XIV révoquant l'édit de Nantes et forçant des centaines de mille de huguenots à s'expatrier! Je souriais à ce parallèle, difficile à expliquer, mais de nature à émouvoir la foule, lorsque le gouverneur ajouta : « D'innombrables ouvriers qui étaient occupés à ce légitime labeur des mines d'argent ont été réduits à quitter leurs villages et à chercher ailleurs à gagner leur vie. » Puis vint une péroraison brillante, qui n'avait plus aucun rapport avec la question du métal argent, mais qui fit sur l'auditoire un effet profond : elle se termina par la citation d'un poème de Longfellow, que le vieillard récita d'une voix large et émue. Ces vers sonores soulevèrent des tonnerres d'applaudissemens et des coups de sifflet, lesquels aux États-Unis sont la plus haute marque de l'enthousiasme populaire.

Après avoir eu l'honneur d'une audience de dix minutes, que

le très affable gouverneur me donna avec une simplicité yankee, dans le hall de l'hôtel, au milieu de la foule de ses électeurs qui venaient lui serrer la main, je sortis et me promenai fort avant dans la nuit.

Certes, les argumens de l'orateur ne m'avaient nullement ébranlé. L'endroit même où j'étais me gardait de toute sensibilité anti-économique à l'égard des mineurs; j'étais au milieu d'un champ d'or : Cripple Creek produit déjà près de 1500000 francs par mois et promet d'augmenter régulièrement la moisson annuelle du monde en métal jaune. Beaucoup des victimes du Louis XIV qui réside à la Maison-Blanche ont trouvé dans ce nouveau district un salaire aussi élevé que celui qu'ils recevaient et une vie aussi facile que celle qu'ils menaient dans les régions argentifères. Néanmoins le problème monétaire se dressait devant moi pour la millième fois de ma vie : il s'imposait à mes méditations avec une force singulière. Je ne saurais dire que les raisonnemens que j'avais faits et acceptés jusque-là me parussent le moins du monde ébranlés; mais il me semblait que, malgré tout, je n'avais pas encore épuisé la question; que certaines parties en étaient restées dans l'ombre; et que je me devais à moi-même de tenter un nouvel effort pour soulever un autre coin du voile et tâcher d'ajouter une parcelle de vérité à celles que j'avais déjà pu entrevoir.

Pourquoi l'or seul et non plus l'argent? Les statistiques suffisent-elles à expliquer le bouleversement contemporain dans la valeur relative des deux métaux? Beaucoup des argumens avec lesquels on combat l'argent ne s'appliquent-ils pas à l'or? S'il est incontestable qu'on ne peut pas assigner un rapport légal à deux marchandises, doit-on nécessairement pour cela exclure de la fonction monétaire l'un des deux métaux? Chacun de nous se souvient de cette admirable page du philosophe Jouffroy, sans cesse citée comme un modèle de sincérité et d'émotion sublimes. Par une nuit silencieuse, en face des vieux arbres du préau de l'École normale, Jouffroy se sent saisi d'un doute qui atteint toutes les croyances avec lesquelles il a vécu jusque-là. Il descend dans son âme avec un courage qui lui coûte, mais qui ne se dément pas une seule minute. Il reconnaît qu'il a besoin de « repenser » à nouveau une foule d'idées qu'il a crues jusque-là ancrées en lui. Il voit s'ouvrir devant lui une nouvelle vie de recherches et d'angoisses. Il n'hésite cependant pas. La vérité avant tout. Il travaillera toute sa vie, s'il le faut, à se refaire une foi.

Sans me permettre de comparer les vérités et les croyances économiques aux vérités et aux croyances religieuses, j'ose dire

que cette nuit du Colorado, au cœur des Montagnes Rocheuses fut pour moi ce que celle de l'École normale avait été pour Jouffroy. Non, nous ne saurions nous contenter de ce que nous avons admis jusqu'à ce jour : si le raisonnement mathématique est impuissant à détruire certaines doctrines, elles n'en sont pas moins insuffisantes, elles n'assurent pas à elles seules, à l'heure actuelle, la marche des sociétés humaines. Il faut donc, sans les renier, chercher à les compléter. Il faut creuser plus profondément le puits d'où la vérité doit sortir. A l'image de ces hardis mineurs qui descendent sous terre et fouillent la roche pour y découvrir le précieux filon, il nous faut sonder l'abîme et lui arracher encore quelques-uns de ses mystères.

« Ce livre est un livre de bonne foi, » disait le grand Montaigne, qui ne pensait pouvoir le mieux recommander. Les pages qui suivent ont été écrites avec la plus entière sincérité, elles sont le fruit de méditations intenses. Je sens fort bien que nous sommes encore loin du but. Peut-être, cependant, mes lecteurs trouveront-ils ici quelques idées nouvelles qui pourront les aider dans leurs recherches et provoquer chez eux des réflexions dans une direction vers laquelle ils n'étaient pas encore orientés.

I

Le grand problème monétaire devient chaque jour plus grave. La violence des évolutions du monde amène une succession tellement rapide des événemens que l'homme le plus attentif, le plus préoccupé du sujet, peut à peine observer d'une façon un peu approfondie les phénomènes essentiels. A plus forte raison lui est-il malaisé de formuler en cette matière les conclusions de la science économique, cette science essentiellement contingente et dont la plus grande difficulté résulte de ce qu'elle dépend de faits sans cesse modifiés et renouvelés. Nous ne songeons ni à en diminuer le mérite ni à en méconnaître la portée. Mais l'absolu n'est point son domaine, et la tâche première consiste à distinguer d'un côté ce qui constitue la partie en quelque sorte mathématique de l'économie politique, c'est-à-dire celle qui peut se formuler en lois presque aussi rigoureuses et certaines que les lois mêmes de l'inflexible géométrie, et de l'autre, celle qui doit jusqu'à nouvel ordre se contenter de généraliser le plus possible les événemens quotidiens de l'histoire de l'humanité.

Si certaines règles de l'échange, de la distribution des richesses, peuvent être considérées comme définitives, il nous

semble que le problème monétaire est loin d'avoir reçu une solution théorique, bien que les difficultés pratiques puissent paraître momentanément écartées dans un petit nombre de pays. Aussi, malgré la quantité énorme d'ouvrages publiés sur la matière, sans parler des considérations émises par d'éminens philosophes à diverses époques, est-il plus nécessaire que jamais d'en reprendre l'étude au point de vue doctrinaire. Il résulte, d'une façon évidente, de la condition présente de l'humanité, qu'il serait absurde de vouloir essayer de mettre l'univers entier au même régime monométalliste, que ce soit l'étalon d'or ou l'étalon d'argent. Or, si une vérité n'est pas susceptible d'application immédiate, nous devons être singulièrement circonspects à son égard et rechercher avec d'autant plus d'énergie et de sincérité les autres élémens de la question.

La théorie, à cette heure, doit se borner à affirmer une sorte de vérité élémentaire, à savoir qu'il n'est pas possible d'appeler du même nom un certain poids d'or ou un certain poids d'argent. Ici peut-être, comme en bien des choses humaines, l'imperfection de notre langage a contribué à obscurcir nos idées. Beaucoup d'ardentes controverses monétaires s'arrêteraient, ne seraient peut-être jamais nées, si nous nous étions mis au préalable d'accord sur la définition des mots et si nous n'avions pas désigné, dans la plupart des langues modernes, deux choses différentes par le même vocable. C'est là un point qui, croyons-nous, n'a guère été observé jusqu'ici, qui en tout cas n'a pas été mis en lumière ni placé, comme nous le jugeons nécessaire, à la base même des études monétaires.

Tout le monde a plus ou moins approfondi la question de la monnaie elle-même, énuméré les matières qui, en dehors des métaux précieux, ont servi successivement et servent encore aujourd'hui dans certaines parties du monde de mesure aux échanges. Les coquillages, les poignards, les paquets de tabac, les grains de verroterie, les bons de maïs des haciendas mexicaines, dans le passé ou dans le présent, ont joué et jouent ce rôle, en attendant la monnaie future qui — Edison l'affirmait ces jours-ci à un reporter américain — sera constituée par des cubes de farine séchée, comprimée et estampillée au coin du gouvernement. Si même nous nous bornons à ce qu'on est convenu d'appeler les métaux précieux, nous rappellerons que l'or et l'argent n'ont pas eu seuls ce privilège. La Russie a frappé à un certain moment des pièces de platine qui n'étaient point des monnaies divisionnaires. Mais, sans vouloir multiplier les difficultés d'un sujet déjà terriblement ardu par lui-même, qu'il nous suffise de

considérer l'or et l'argent, c'est-à-dire les deux métaux qui ont joué un rôle essentiel au point de vue monétaire dans l'histoire de notre civilisation et de celles qui ont précédé la nôtre. Les quelques milliers d'années qu'embrassent nos connaissances à cet égard peuvent sembler au premier abord un espace de temps considérable; elles sont probablement bien peu de chose dans le développement de l'humanité. Cette première réflexion servira à refroidir l'intempérance de certains apôtres de l'une ou de l'autre solution, en les invitant à essayer de se représenter d'une part ce que fut la monnaie dans les temps préhistoriques et d'autre part ce qu'elle pourra être dans l'avenir.

En nous contentant d'aborder la question telle qu'elle se présente à la fin du XIXe siècle, nous nous trouvons en présence des faits suivans : Les principales nations du globe effectuent leurs échanges et calculent leur richesse au moyen de pièces d'or et d'argent; nous laissons à dessein de côté le billet de banque ou d'État, qui, pour ne pas être réduit à la condition d'assignat, doit être un engagement formel ou tout au moins une promesse éventuelle de fournir au porteur de l'or ou de l'argent en paiement de ce papier. Nous négligeons encore davantage les monnaies divisionnaires, qui ne sont en réalité, elles aussi, qu'une promesse de payer. Car, bien que contenant en elles-mêmes une certaine fraction de leur valeur nominale, elles doivent, dans toute bonne organisation monétaire, pouvoir être échangées contre des monnaies de pleine valeur. C'est ce qu'exprime par exemple formellement la loi allemande.

Mais qu'il s'agisse de disques d'or, d'argent, de cuivre, de nickel ou de billets de banque les représentant, la langue désigne d'un seul et même nom l'unité qui les constitue. Nous appelons franc un poids de 0,3225 grammes d'or à neuf dixièmes de fin; nous appelons franc un poids de cinq grammes d'argent à neuf dixièmes de fin.

Il est probable que, si deux noms différens avaient été réservés à ces deux objets, l'humanité serait aujourd'hui plus avancée dans l'étude du problème. Les conférences monétaires internationales elles-mêmes auraient peut-être été moins stériles. Il ne faut pas s'imaginer que, parce que dans le cerveau de chaque Français l'idée de quatre pièces de cinq francs en argent est parfaitement adéquate à celle d'une pièce de vingt francs en or, cette identification soit une de ces œuvres élémentaires de la pensée humaine que nous nous figurons volontiers avoir été accomplie même par les intelligences primitives. Le contraire est vraisemblable si nous essayons de faire abstraction de l'état présent de nos con-

naissances. Nous sommes ainsi pourvus, s'il est permis d'employer cette expression, d'un certain nombre d'idées qui nous paraissent simples parce qu'elles ont été celles de la génération qui nous a précédés, et que nous en avons été imprégnés dès notre enfance. Mais, si nous voulons remonter à la source, nous jugerons que cette équivalence entre l'or et l'argent n'a pas dû être établie un seul instant par les premiers hommes qui se servirent des deux métaux, jaune et blanc, comme monnaies. De même qu'ils durent admettre la variation du poids d'or ou d'argent par rapport à une même quantité d'autres marchandises, un certain poids de fer par exemple, de même ils durent comprendre et bientôt constater que, suivant les temps et les lieux, une même quantité d'argent s'échangeait contre une moindre ou plus grandequantité d'or, et inversement qu'en échange d'un certain lingot d'or ils obtenaient, suivant les temps et les lieux, un lingot d'argent de poids variable.

Après tous les travaux de nos hellénistes, nos sinologues et nos égyptologues, après le bel ouvrage de Lenormant sur *la Monnaie dans l'antiquité*, il n'est pas démontré que chez tous les peuples anciens employant les métaux précieux un même mot servît à désigner indistinctement une certaine quantité, toujours invariable, d'or ou d'argent. Les Grecs comptaient par mines ou talens *d'argent*. C'est du moins ce qui fut longtemps le cas dans les républiques grecques avant l'arrivée en grandes quantités des monnaies d'or perses. M. Théodore Reinach, dans le très intéressant mémoire qu'il vient de publier sur les *Origines du bimétallisme*, fait observer que le rapport de valeur des métaux précieux chez les Grecs, loin d'avoir eu la fixité que la légende lui attribue, a varié dans le courant de leur histoire dans des proportions très notables. Il y a bien eu une période d'environ 150 ans, pendant laquelle une sorte de bimétallisme au sens moderne a existé ; mais, en général, lors qu'un Grec énonçait une monnaie, sans désigner le métal dont elle était formée, c'est que le nom seul, par lui-même, indiquait déjà ce métal. Rappelons à cette occasion que les anciens Grecs employaient un troisième métal monétaire, non le cuivre, — qui n'obtint le rang de monnaie libératoire qu'en Égypte, où sa valeur était fixée au soixantième de celle de l'argent, et à Rome, dans les premiers siècles de son histoire, — mais l'électrum, l'or blanc, alliage d'or et d'argent que l'on recueillait dans le Tmolus et le Sipyle ainsi que dans les sables du Pactole. A l'époque où la Lydie frappait des monnaies de ce métal, qui, d'après les hypothèses les plus vraisemblables, se trouvait à l'état natif et n'était pas le résultat d'un alliage artificiel, elle eut un trimétallisme légal : électrum,

or et argent. La valeur du statère d'or était fixée aux quatre tiers de celle du statère d'électrum de même poids. Il est bien certain alors qu'il ne suffisait pas de dire « un statère » pour éveiller dans le cerveau d'un Lydien une idée complète : il fallait spécifier statère d'or ou statère d'électrum.

Le rapport entre l'or et l'argent a été de 1 à 14 au temps de Périclès, de 1 à 12 au temps de Platon et de 1 à 10 au temps de Ménandre. Cette dernière proportion avait été adoptée par Alexandre le Grand, qui, frappant des monnaies d'or et d'argent à l'exemple des rois de Perse, établit un bimétallisme qui subsistait encore dans le monde hellénique au moment de la conquête romaine. Mais cette période ne représente que la moindre partie de l'histoire de la civilisation grecque. Pendant tout le reste de cette époque mémorable dans le développement de l'humanité, divers métaux précieux ont servi de monnaies; une équivalence a été établie entre eux *à des taux variables :* ils ont circulé tantôt concurremment, tantôt à des momens différens. Mais, dans tous les cas, l'esprit public admettait l'instabilité des proportions.

Au moyen âge, la loi salique, en fixant le *wehrgeld* à payer pour racheter le meurtre de telle ou telle catégorie d'hommes, les estimait à un plus ou moins grand nombre de sous *d'or*. Après la période mérovingienne se passe un fait monétaire des plus curieux : l'or, qui constituait à peu près la seule monnaie libératoire sous la première dynastie, disparaît soudainement pour faire place à l'argent, qui forme exclusivement, tout d'un coup, la monnaie carlovingienne. Les numismates font de vains efforts pour expliquer cette brusque transition, qui résulte de la façon la plus claire de tous les indices que l'on peut recueillir, mais qui est absolument inexpliquée jusqu'à ce jour.

Aujourd'hui même, l'idée de cette identification est loin d'être absolue, puisque dans certains contrats il est stipulé que le paiement se fera en tant de pièces de l'un des deux métaux spécialement désigné. En Amérique, par exemple, le créancier et le débiteur se mettent d'accord pour ne pas admettre le mot dollar comme une désignation suffisamment claire, suffisamment individualisée : mainte obligation de chemin de fer y est stipulée payable, tant en intérêt qu'en principal, « en dollars d'or du poids et de la finesse établis par les lois existantes au jour du contrat ». Il existe dans le même pays, à Boston en particulier, des sociétés immobilières propriétaires de terrains considérables situés souvent dans les États de l'Ouest, qu'elles louent pour 99 ans. Les locataires y élèvent des constructions dont la jouissance leur est acquise jusqu'à l'expiration de ce bail emphy-

téotique, et paient jusque-là au propriétaire une rente, qui est fréquemment stipulée « en un certain nombre de grains d'or ».

C'est là la démonstration la plus saisissante de ce que c'est, en réalité, que la monnaie, à savoir : un certain poids d'un métal donné. S'engager à payer un certain chiffre de dollars dans ces conditions, c'est tout simplement s'engager à livrer au jour de l'échéance un certain nombre d'onces ou de grammes d'or. L'engagement des compagnies de chemin de fer est identique, bien qu'exprimé d'une façon différente, à celui des locataires de terrains. Que la monnaie des États-Unis d'Amérique vienne à changer, que le Congrès démonétise l'or, débaptise l'unité monétaire, établisse le cours forcé des billets de banque, l'engagement ci-dessus n'en demeurera pas moins irrévocable et incommutable : le créancier aura le droit d'exiger exactement ce que son débiteur s'est engagé à lui payer, « un certain nombre de dollars d'or du poids et de la finesse établis par les lois existantes au jour du contrat », ou, en d'autres termes, un certain poids d'or pur.

L'humanité dans son évolution ne simplifie pas toujours les questions. Les dénominations monétaires usitées chez les différens peuples ont obscurci le problème, dont les élémens apparaîtraient beaucoup mieux si, au lieu de parler par exemple de mille francs, nous disions 322 grammes d'or. La comparaison entre les monnaies des divers pays deviendrait alors aisée, et il suffirait que les diverses nations aient adopté la même unité de poids (sur laquelle elles seront moins longues à se mettre d'accord que sur l'unité monétaire) pour que l'un des côtés les plus ardus du problème ait disparu. Que l'on aille en Chine, c'est-à-dire chez l'un des peuples qui ont le mieux compris que la monnaie est un certain poids d'un métal précieux; que l'on demande à un Chinois si l'obligation contractée par lui de livrer un certain nombre de taels, c'est-à-dire un certain poids d'argent, peut être liquidée en livrant un certain poids d'or, nous serions bien étonné s'il ne répondait pas que ce poids d'or sera variable selon les époques.

Il pourrait sembler étrange à une génération qui a appris à compter en francs d'entendre dire qu'un homme possède 32 kilogrammes d'or au lieu de cent mille francs. Mais si nous voulons réfléchir à ce que signifie l'expression de cent mille francs, que représente-t-elle à notre esprit? Un pouvoir d'acquérir un certain nombre d'objets qui seraient payés au moyen de cinq mille pièces de vingt francs, ou, pour parler plus simplement, 5 000 pièces de vingt francs. Or ces 5 000 pièces de vingt francs ont été mon-

nayées au moyen d'une barre d'or pesant 32 kilogrammes (1). L'expression est donc équivalente : mais elle cesse de l'être si on veut l'appliquer à notre état présent, car cent mille francs en France, à l'heure actuelle, ne veut pas seulement dire 32 kilogrammes d'or ; cela veut dire aussi 500 kilogrammes d'argent. Or l'immense avantage de l'autre manière de compter, en un certain poids d'un certain métal précieux, serait précisément d'ouvrir les yeux de l'humanité sur l'impossibilité pratique du double étalon ; nous ne disons pas du bimétallisme ! Nous distinguons absolument ces deux états ! Sous le régime du double étalon (l'expression propre serait l'étalon alternatif), l'autorité souveraine a décrété qu'un gramme d'or équivaut à 15 grammes et demi d'argent dans l'Union latine, ou à 16 grammes d'argent (15,99) aux États-Unis, ou à 15 grammes 7/8 en Hollande. Le bimétallisme serait l'état dans lequel on se servirait des deux métaux, mais sans que le gouvernement prétendît leur imposer un rapport fixe. Pour en revenir à notre exemple, les esprits les plus simples ne pourraient-ils pas comprendre qu'un homme possesseur de 500 kilogrammes d'argent et qu'un autre possesseur de 32 kilogrammes d'or n'ont pas nécessairement la même fortune ?

L'idée du métal précieux comme représentant la richesse est difficile à analyser d'une façon complète : elle est encore plus difficile à justifier par le raisonnement. L'or ni l'argent ne nous rendent par eux-mêmes de services essentiels. Le fer, le plomb, le cuivre, nous sont infiniment plus utiles et même nécessaires. Il n'en est pas moins constant que l'humanité dans son ensemble a admis l'or et l'argent à la fonction monétaire. Une partie de la production annuelle de chacun de ces métaux est employée par l'industrie, ce qui, soit dit en passant, garantit l'argent tout aussi bien que l'or contre une dépréciation absolue. Le reste fait fonction de monnaie en vertu d'un accord tacite, mais à peu près universel ; nous en exceptons certaines peuplades sauvages, qui d'ailleurs, dès qu'elles sont en contact avec les nations plus avancées, ne tardent pas à se civiliser sous ce rapport plus vite que sous d'autres et s'empressent de rechercher les métaux précieux aussitôt qu'elles ont appris ce qu'ils peuvent leur procurer.

Il n'est pas aisé d'expliquer pourquoi l'or et l'argent remplissent cette fonction de préférence à tant d'autres substances. Certaines de leurs qualités : rareté, dureté, fusibilité, homogénéité, ductilité, éclat, sonorité, inoxydabilité, les y rendent aptes à coup sûr et les désignent d'une façon spéciale. Le prix du temps et de l'ef-

(1) Nous négligeons les fractions.

fort employés à les extraire des entrailles de la terre se traduit également dans leur valeur. Mais ceci n'est pas une explication suffisante; car ce même travail appliqué à d'autres matières ne réussirait pas à leur assurer cette fonction dans l'organisation sociale.

Sans croire, comme certains théologiens, à une institution divine, en vertu de laquelle l'or et l'argent auraient de toute éternité été désignés pour servir de monnaie, et sans prétendre accuser de sacrilège celui qui démonétise l'un ou l'autre, nous devons reconnaître qu'un certain consensus de l'humanité paraît jouer ici son rôle. Certes, les lois du travail d'un côté, de l'offre et de la demande de l'autre, entrent pour une part considérable dans la valeur des métaux précieux, mais elles n'en constituent pas à elles seules tous les élémens. Ce qui le prouve, c'est que de 1850 à 1855 la production annuelle de l'or avait doublé dans le monde sans faire varier la cote de ce métal d'une façon appréciable, tandis que l'argent a baissé récemment de 40 p. 100 dans la période où sa production annuelle a quadruplé. A un quart de siècle de distance, des variations énormes dans la production de chacun des deux métaux ont eu des effets tout différens.

On ne saurait donc méconnaître l'importance de l'autre élément, c'est à dire de l'aptitude à remplir la fonction monétaire, et nier que la législation des différens pays ait son influence sur la valeur de l'or et de l'argent.

II

Les partisans de l'étalon unique ont parfaitement raison de soutenir qu'on ne peut appeler franc à la fois une certaine quantité d'or et une autre quantité d'argent : mais ils ne démontrent pas qu'on ne puisse pas avoir simultanément deux monnaies portant, si elles ne sont pas désignées par leur poids, des noms différens, ou au besoin le même nom, mais suivi de la désignation du métal. Pourquoi n'aurions-nous pas le franc d'or et le franc d'argent? ou pourquoi ne nous servirions-nous pas parallèlement du gramme d'or et du gramme d'argent?

Je suis également frappé par la faiblesse des argumens des deux côtés. D'une part, quand les *monoristes* nous disent que le public ne veut plus de la monnaie d'argent parce qu'elle est trop pesante, ils oublient que la monnaie d'or, elle non plus, ne saurait être sans inconvénient employée à des paiemens dépassant certaines sommes. On l'a bien vu en décembre 1892, alors que la

Banque de France, ne pouvant plus émettre de billets, payait en métal jaune à guichets ouverts : c'était à qui réclamerait des billets. Or, des billets peuvent tout aussi bien représenter de l'argent que de l'or : les États-Unis ont les *silver certificates* qui sont la représentation directe, la photographie en quelque sorte des dollars d'argent monnayés reposant dans les caisses de la Trésorerie; ils ont également les billets du Trésor, *Treasury notes*, qui sont, eux aussi, garantis par de l'argent et sur la nature particulière desquels nous allons revenir dans un instant. Du moment où le public accepte volontiers le papier en représentation des espèces, peu importe le poids de celles-ci. Il ne s'agit que d'en apprécier la valeur.

D'autre part, quand les *silveristes* (je voudrais acclimater en France un mot spécial pour désigner le métal-argent afin de le distinguer de l'argent-monnaie au sens général) nous disent que gonfler la masse métallique monétaire c'est augmenter la fortune publique dans la même proportion, ils attribuent aux métaux précieux, que ce soit l'or ou l'argent, un rôle qui n'est pas le leur. Qu'est-ce que cette masse métallique en comparaison de la richesse réelle d'un pays? On évalue à des centaines de milliards la fortune tant mobilière qu'immobilière de la France. Fussions-nous détenteurs, comme certains auteurs le croient, de six milliards de numéraire, qu'est-ce que cela, en comparaison du premier chiffre?

Il est certain que démonétiser un métal dans un pays, c'est en appauvrir les habitans, puisqu'ils ont reçu ce métal et l'ont payé en marchandises ou en travail à sa pleine valeur. Mais autre chose est enlever à des monnaies existantes leur force libératoire, autre chose cesser de frapper des monnaies libératoires avec ce métal; dans ce dernier cas on ralentit ou peut-être même on arrête l'extraction du minerai dans les pays producteurs, on les prive d'un profit éventuel, mais c'est tout. Et encore ne faut-il pas oublier que l'industrie minière dans son ensemble est une des plus aléatoires et des moins rémunératrices qui soient. Dans cette Amérique qui est pourtant le pays minier par excellence, l'ensemble du capital placé et dépensé réellement dans les mines d'or et d'argent ne rapporte pas 1 p. 100. Atteindre cette industrie n'est pas frapper une de celles qui enrichissent le plus la contrée. C'est encore un côté de la question qu'il convient de mettre en lumière si on veut être parfaitement équitable.

Du reste, le bimétallisme ne doit pas être envisagé au point de vue de l'intérêt des propriétaires de mines d'or et argent, ni de leurs ouvriers. Les uns et les autres se livrent à une industrie

qui doit courir les risques inhérens à toute entreprise humaine et n'ont pas droit à plus de protection que les mineurs occupés à l'extraction de la houille, du fer ou du cuivre. Tout au plus pourront-ils, dans un pays protectionniste, réclamer un traitement égal à celui des autres industriels, c'est-à-dire des tarifs protecteurs contre le minerai étranger; mais c'est tout. Il s'agit de savoir s'il est de l'intérêt de l'humanité en général d'employer aux usages monétaires deux métaux précieux ou un seul, et, plus spécialement, si l'Europe et l'Amérique du Nord doivent ne plus frapper aucune pièce de métal argent à force libératoire. Pour répondre, il convient de tenir compte de l'état monétaire du monde, tel que nous le décrivions plus haut, d'en analyser les divers élémens, et d'essayer de deviner quels seront les grands courans commerciaux de l'avenir.

III

Quand nous disions que l'Europe et l'Amérique du Nord se servent de l'étalon d'or, nous énoncions une vérité qui ne s'applique qu'à un certain nombre de contrées, les plus riches et les plus puissantes, il est vrai, mais dont la situation diffère totalement de celle des autres. L'Angleterre, la France, l'Allemagne, la Hollande, la Belgique, la Suisse, les États Scandinaves, la Roumanie et la Turquie en Europe, les États-Unis et le Canada dans l'Amérique du Nord, ont assez d'or pour régler leurs transactions internationales au moyen de ce métal. Mais la Russie vit sous le régime du cours forcé, l'Autriche de même, bien qu'elle essaie depuis deux ans de reprendre les paiemens en or, sans y avoir réussi encore et en paraissant même plus éloignée du but qu'à la première heure; l'Italie, pour n'y être pas nominalement réduite, n'en est pas moins en plein papier-monnaie; l'Espagne est au même point, ainsi que la Serbie. Au Portugal, le papier règne en maître, avec une couverture métallique inférieure peut-être à ce qu'elle est partout ailleurs. Quant au Mexique, sa constitution monétaire est celle du monométallisme argent pur; ce métal y est frappé librement en piastres pour compte de tous ceux qui apportent des lingots à la Monnaie. C'est le seul pays important parmi ceux de l'Europe et de l'Amérique du Nord qui soit sous ce régime. Le reste du monde, sauf l'Australie, la Tunisie, le Cap et le Transvaal, qui vivent sous le régime de l'étalon d'or, règle ses transactions en papier ou en argent. Ce dernier métal constitue en particulier la circulation de l'Inde, bien que la libre

frappe y soit interdite depuis 1893, de l'Indo-Chine, de la Chine et partiellement aussi celle du Japon, qui possède en outre une circulation de monnaies d'or. Voilà donc six ou sept cent millions d'hommes qui ne connaissent pour ainsi dire pas d'autre monnaie, de grandes nations qui depuis des siècles ont été habituées à n'évaluer la richesse qu'en argent. Nous ne pouvons les ignorer. Ce ne sont pas des sauvages africains ou polynésiens. Leur commerce intérieur est immense, leurs relations avec nous sont nombreuses et grandissent chaque jour. Un des traits caractéristiques de l'Exposition universelle de Chicago en 1893 était énorme progrès réalisé par le Japon. De 1889 à 1893, c'est-à-dire dans le court intervalle qui avait séparé la célébration à Paris du centenaire de la Révolution française de celle du quatrième centenaire de la découverte de l'Amérique, aux bords du lac Michigan, des observateurs attentifs ont pu constater les pas rapides faits par ce pays asiatique, dont la population égale celle de la France et dont l'industrie rivalise parfois avec la nôtre. N'avons-nous pas un intérêt considérable à nous préoccuper de son système monétaire, c'est-à-dire de l'un de ses moyens d'échange avec l'Europe?

Lorsqu'un Mexicain parle d'une fortune de cent mille piastres, il se représente la contre-valeur en terres, en maisons, en marchandises, en bétail, de cent mille pièces d'argent à l'effigie de la République mexicaine, pesant chacune vingt-sept grammes. De même lorsqu'un Anglais parle de cent mille livres sterling, il se figure l'équivalent de cent mille pièces d'or appelées souverains ou de mille billets de la Banque d'Angleterre de cent livres sterling chacun, ce qui est la même chose, puisqu'il sait fort bien que ces billets sont convertibles en or. En France nous avons déjà essayé d'analyser l'idée du franc, et nous avons trouvé que, grâce à notre éducation première, nous établissions une assimilation parfaite entre un certain poids d'or et 15 fois et demie le même poids d'argent. Mais cette confusion est due uniquement à la loi et à la tradition des deux ou trois générations qui nous ont précédés. Au Japon, le petit commerce lui-même fait la distinction entre les yens d'or et les yens d'argent. Aux États-Unis, où les changemens de régime monétaire depuis la fondation de la République, il y a un siècle, ont été plus fréquens que chez nous durant la même période, on a pris l'habitude de parler de dollars d'or et de dollars d'argent, après avoir, durant la guerre de Sécession et les années qui la suivirent, compté en dollars papier, dont personne n'ignorait la différence avec les dollars métalliques. Aujourd'hui la langue courante des États-Unis distingue les dollars

d'or et les dollars d'argent, bien que tous deux soient également monnaie à force libératoire (*legal tender*). Dans l'encaisse des banques, dans les publications de la situation de la Trésorerie, figurent les divisions suivantes : espèces monnayées or et argent, billets du gouvernement (ancienne émission dite vulgairement *greenbacks*, remboursables exclusivement en or), certificats d'or, certificats d'argent, ces deux derniers papiers émis en représentation d'espèces monnayées de l'un ou l'autre métal, et enfin billets de la Trésorerie (*Treasury notes*) émis en représentation de lingots d'argent achetés de 1890 à 1893 par la Trésorerie en vertu du *Sherman Bill*.

Ces *Treasury notes* présentent un caractère étrange, à peu près unique, croyons-nous, dans l'histoire monétaire du monde, et méritent d'être étudiées de très près. En vertu du *Sherman Bill*, le secrétaire d'État à la Trésorerie a, pendant trois ans, acheté tous les mois 4 millions et demi d'onces d'argent au cours du marché et a émis, en représentation de ces lingots, des billets de banque dits *Treasury notes*. Mais le montant de dollars qu'il a émis n'est point, comme on pourrait le croire de prime abord, le chiffre correspondant à la quantité de pièces d'argent qu'il eût pu monnayer au moyen de ces lingots, au titre et au poids du dollar d'argent américain; c'est un montant identique à celui des dollars d'or qu'il a déboursés pour acquérir ces lingots. Si par exemple avec 3 dollars d'or il achetait une quantité de métal blanc égale à celle contenue dans 4 dollars d'argent, ce n'est pas 4 dollars de *Treasury notes* qu'il émettait, mais 3 seulement. Il en résulte que la quantité d'argent contenue dans une *Treasury note*, c'est-à-dire représentée par elle, est plus forte que la quantité d'argent contenue dans une pièce d'un dollar en argent. C'est une situation extrêmement curieuse et digne de fixer notre attention. On propose, il est vrai, de la faire cesser en autorisant le secrétaire de la Trésorerie à frapper des dollars au moyen de tous ces lingots, ce qui procurerait au Gouvernement un bénéfice énorme de plus de 250 millions de francs, et en faisant simultanément rentrer dans ses caisses, afin de les détruire, les *Treasury notes*. Le public n'y ferait point d'objection, à condition bien entendu qu'il puisse toujours obtenir des dollars d'or en échange des dollars d'argent. Autrement il protesterait à juste titre contre cette diminution de valeur infligée à une partie de la circulation. En tout cas il résulte clairement de la coexistence des *Treasury notes* et des dollars d'argent que les États-Unis ont à la fois deux dollars d'argent de valeur intrinsèque différente, lesquels ne sont assimilés qu'en vertu d'une décision du pouvoir souverain. Mais il convient d'in-

sister sur le fait que cette assimilation n'a pu s'opérer que parce que ces deux dollars d'argent sont chacun également convertibles en un dollar d'or : sinon le législateur américain eût été impuissant à les rendre égaux l'un à l'autre.

Malgré cela, et bien que toutes ces pièces et tous ces billets aient de par la loi une valeur égale, les publications officielles, les bilans des banques les distinguent soigneusement. Il y a plus. Les Chambres de compensation de certaines grandes cités américaines rejettent le dollar d'argent et ses signes représentatifs, *quoiqu'ils soient monnaie légale*. C'est là une des démonstrations les plus frappantes qu'il soit possible de donner de l'impuissance de la loi à constituer une monnaie avec autre chose qu'un poids certain d'un métal certain. Voilà des nationaux qui n'ont pas trouvé une garantie suffisante dans le fait que les dollars d'argent étaient déclarés par le Gouvernement du pays absolument identiques aux dollars d'or! Cette déclaration a eu beau être renouvelée dans la loi rapportant la clause d'achat mensuel d'argent du bill Sherman; ils ont cru nécessaire de donner une base unique à toutes leurs transactions; et cette base a été le dollar d'or, c'est-à-dire 1 gramme, 6 716 à neuf dixièmes de fin.

Si la clause du bill Sherman qui ordonnait l'achat mensuel de 4 millions et demi d'onces d'argent n'eût pas été rapportée par la Chambre des députés en août, puis par le Sénat des États-Unis en octobre 1893, et que la circulation américaine eût continué à se saturer d'argent, — ou, ce qui revient exactement au même, de papier émis en représentation d'argent, — la conduite des Chambres de compensation eût sans doute trouvé un grand nombre d'imitateurs. La crainte que le Gouvernement, malgré ses promesses, malgré sa bonne volonté, ne demeurât pas indéfiniment capable de payer tous ses engagemens, de rembourser tous ses billets en argent ou en or au choix des créanciers, c'est-à-dire pratiquement en or, se serait répandue de plus en plus : les particuliers, les corporations auraient de plus en plus éprouvé le besoin de stipuler la monnaie, c'est-à-dire le métal faisant l'objet de leurs conventions; malgré la similitude du nom, chacun eût vite appris à distinguer un dollar d'or d'un dollar d'argent. N'y a-t-il pas là une sorte de démonstration pratique qu'un pays peut compter simultanément en deux monnaies différentes?

Les États-Unis sont un des champs d'expérience les plus intéressans où il convienne d'étudier les différentes évolutions monétaires que les nations modernes sont susceptibles de traverser. Un certain nombre d'Américains ont même songé à adopter l'étalon d'argent pour se mettre en communication directe avec la

Chine, le Japon, le Mexique et l'Amérique du Sud, avec lesquels, disent-ils, ce serait établir une communauté d'étalon. Ce n'est pas exact en ce qui concerne ce dernier continent, puisque ce n'est pas l'argent plus que l'or qui forme la base des transactions monétaires de la plupart de ces contrées, mais le papier. En tout cas cette préoccupation nous montre qu'il est nécessaire de considérer ces deux tiers du monde, moins riches et moins civilisés que le tiers vivant sur l'étalon d'or, mais dont l'importance croît de jour en jour et avec lesquels il est de notre plus haut intérêt d'avoir une monnaie commune. Nos fabricans de soies de Lyon se plaignent à juste titre de l'impossibilité où ils sont de continuer leurs affaires avec la Chine et le Japon, en présence des variations de prix du métal argent, dont la baisse constante depuis vingt ans n'a cessé de leur faire subir des pertes d'inventaire. Aux Indes anglaises, où l'expérience de la suppression de la libre frappe de l'argent a été commencée depuis l'été de 1893, il est difficile de juger l'effet que produira cette mesure; elle peut être le prodrome d'une révolution monétaire dans cet immense empire. Mais l'Asie centrale ne compte qu'en argent; dans toutes les possessions françaises, Cochinchine, Annam, Tonkin, on ne connaît que la piastre argent. La hausse de ce métal, si elle se produisait aujourd'hui, pourrait avoir des inconvéniens aussi sérieux que la baisse des dernières années. Il ne s'agit point de chercher à relever la valeur de l'argent, mais de savoir s'il est de notre intérêt ou non de continuer à nous en servir dans une partie de nos transactions monétaires. Or comment nous en servir? Nous n'admettons pas la possibilité d'établir un rapport fixe. Il ne reste plus qu'à permettre aux deux métaux de circuler librement, en laissant à la loi de l'offre et de la demande le soin d'en régler la production dans le monde.

IV

Le problème une fois amené à ce point se réduit aux deux questions suivantes : une de fond :

Y a-t-il intérêt à laisser subsister dans un pays deux monnaies libératoires, or et argent?

L'autre de forme :

Si on reconnaît utile de garder aux deux métaux leur fonction monétaire, faut-il conserver les anciennes dénominations de franc, dollar, livre sterling, etc., et continuer à frapper des monnaies dans un rapport déterminé, 15 1/2 ou 16 à 1, ou bien ne vaut-il

pas mieux frapper seulement des pièces d'un certain poids 5, 10, 15, 20, etc. grammes d'or, 5, 10, 15, 20, etc. grammes d'argent? Le Gouvernement n'interviendra que pour certifier le poids et le titre de chaque disque, que son effigie garantira. Il laissera aux particuliers, à l'usage, au commerce, le soin d'établir la valeur relative de ces disques. Les Monnaies par tous les pays du monde seront ouvertes à la libre frappe des deux métaux.

Dans les deux cas, chaque nation devra apprendre à compter séparément en monnaie d'or et en monnaie d'argent.

L'objection à faire à ce système est que la transition entre l'état de choses actuel et celui que créerait cette nouvelle législation semble difficile à trouver. Il faudrait par exemple en France décider si tous les engagemens actuellement contractés en francs devront être réglés à raison de 5 grammes d'argent ou 0,3225 grammes d'or par franc, ou bien encore dans une certaine proportion par les deux métaux.

S'il s'agissait d'organiser une société sur des bases entièrement neuves, rien ne serait plus facile que de préciser dans chaque engagement, dans chaque vente, la quantité de métal promise, soit en or, soit en argent. Les parlemens en votant les impôts spécifieraient le métal dans lequel ils sont dus.

Une dernière observation doit trouver ici sa place : il est peu probable que nous marchions vers une dépréciation indéfinie de l'argent, les emplois industriels d'une partie de sa production (25 à 30 millions d'onces) lui assurant déjà un débouché et une certaine valeur. D'ailleurs le remède à la baisse est fourni par la baisse elle-même, qui, comme la lance d'Achille, blesse et guérit. A mesure que le prix du métal s'avilit, la production en diminue. La réduction du stock ne sera pas encore sensible en 1893, mais le deviendra en 1894. Beaucoup de mines américaines dans le Colorado, le Montana, le Névada, l'Arizona, sont fermées; les paquebots transatlantiques sont remplis d'ouvriers italiens et autres renvoyés de ces districts, lesquels, ne trouvant plus de travail aux États-Unis, reviennent en Europe. Que si quelqu'un était tenté de croire à un avilissement indéterminé de l'argent correspondant à un renchérissement constant de l'or, nous l'engagerions à se reporter à l'histoire monétaire des premières années de la seconde moitié de notre siècle. En 1857 la Belgique, effrayée de l'énorme production d'or de la Californie et de l'Australie, jugea une dépréciation du métal jaune inévitable et le démonétisa. La France faillit, à l'instigation de Michel Chevalier, entrer dans la même voie. Nos voisins vécurent quelque temps sous le régime de l'étalon d'argent. Des pièces d'or françaises traversaient alors la frontière

et servaient à un certain nombre de paiemens en Belgique. Un député interpella le gouvernement à ce sujet et dénonça à la tribune de Bruxelles le danger effroyable que cette invasion de l'or français faisait courir au malheureux ouvrier belge, rémunéré de son légitime labeur dans cette monnaie dépréciée!

La harangue du gouverneur du Colorado en 1893 n'est-elle pas une réplique piquante, quoique lointaine, à cette philippique brabançonne d'il y a 36 ans? N'y a-t-il pas là de quoi nous rendre rêveurs et, si cela était permis en matière monétaire, quelque peu sceptiques?

Nous ne prétendons en aucune façon avoir formulé dans les pages qui précèdent un projet actuellement pratique; nous espérons néanmoins que le lecteur voudra bien reconnaître avec nous que cette méditation n'était pas entièrement inutile, destinée qu'elle est surtout à nous rendre plus familiers avec l'idée mère, le caractère fondamental de la monnaie métallique, dont si peu d'hommes se préoccupent et qu'un nombre moindre encore arrive à dégager. L'esquisse de ce qui se passerait si on transformait nos monnaies actuelles, avec leurs dénominations variées, en disques d'or et d'argent dont le poids seul serait indiqué, a pour but d'attirer les réflexions de nos contemporains sur l'essence même de ces francs, de ces dollars, de ces livres sterling, bien plus que de pousser les gouvernemens à entrer dès maintenant dans cette voie.

Il n'en est pas moins vrai que c'est peut-être là que se trouvera quelque jour le remède aux difficultés monétaires au milieu desquelles se débat la plus grande partie du genre humain. Ce n'est donc pas faire œuvre stérile que d'engager les économistes et les hommes d'État à prêter quelque attention à ce côté du problème, que leurs travaux ultérieurs et leurs persévérantes recherches devront éclairer au point de le rendre intelligible aux masses, et susceptible alors de recevoir une solution définitive.

RAPHAEL-GEORGES LÉVY.

LA CRISE ITALIENNE

ET LE

NOUVEAU MINISTÈRE CRISPI

Après une crise de vingt-deux jours, et même une crise double, car l'honorable M. Zanardelli a fait dans l'intervalle un cabinet qui ne s'est peut-être pas défait tout seul, l'Italie a un ministère, le second de M. Crispi, le dixième depuis l'occupation de Rome, le quarante-deuxième depuis la promulgation du Statut de Charles-Albert. On sait que le premier ministère Crispi a duré trois ans et demi, du 7 août 1887 au 6 février 1891. Le second est né le 15 décembre 1893 ; c'est, pour l'instant, tout ce qu'on en peut sûrement savoir. Il nous a paru de quelque intérêt de rappeler les faits qui ont amené la chute de M. Giolitti, les incidens qui ont marqué la tentative de M. Zanardelli, les circonstances, les conditions dans lesquelles s'est formé le second cabinet de M. Crispi. Par-dessus tout, il nous paraît d'un grand intérêt de rechercher si M. Crispi est le même en 1894 qu'en 1887, si l'Italie est restée la même, ou si tous deux se sont modifiés, et ce qu'il y a, pour la paix générale, à craindre ou à espérer de ce changement. Nous le ferons d'autant plus volontiers que, *a priori*, les raisons d'espérer nous semblent être bien plus nombreuses et bien plus fortes que les raisons de craindre. Ce que nous allons chercher, ce que nous voudrions trouver, c'est une raison un peu précise à toutes ces raisons un peu vagues. S'il y en a une, ce ne saurait être peine perdue d'y remonter et de la faire ressortir.

I

La chute de M. Giolitti n'a certes pas été inattendue. On peut dire que le sol tout entier de l'Italie était sapé et miné sous ses pieds. M. Giolitti, quoiqu'il ne paraisse pas homme à devoir soulever de si violentes colères, avait fini par déplaire à tout le monde sans avoir satisfait personne : sauf quelques rares disciples, ses amis étaient presque aussi las de lui que ses adversaires. La Chambre, qu'il avait cru pourtant faire à son image, se dérobait, se cabrait, lui manquait dans la main. Il n'avait pu que traîner péniblement une existence ministérielle embarrassée, poursuivi par les rancunes électorales des candidats combattus et battus; écrasé par le poids des difficultés financières, — la petite monnaie disparue, le change à seize pour cent, la rente à soixante-dix-huit francs sur le marché de Paris; — arrêté de temps en temps par des difficultés d'ordre politique, comme l'affaire d'Aigues-Mortes et ses contre-coups, les désordres de Rome, les troubles de Naples et des autres villes; pris à revers par les groupemens socialistes ou révolutionnaires de la Sicile; inquiété de la même façon dans les Romagnes et dans les Pouilles; serré, jusqu'à en étouffer, entre la gêne économique et l'impérieux besoin de créer au Trésor, coûte que coûte, de nouvelles ressources; broyé enfin entre un scandale et l'autre, entre l'affaire des riz qui jetait bas M. Chauvet, un de ses appuis dans la presse, et l'affaire de la Banque romaine où sombrait M. Tanlongo, qu'il venait de nommer sénateur. A dix reprises, le gouvernement qu'il présidait avait failli se désagréger. Il avait dû changer deux ou trois fois de garde des sceaux. La mort elle-même avait joué contre lui, en lui enlevant successivement quatre ministres, les meilleurs de son cabinet.

Dans la défection de presque tout le pays, M. Giolitti n'avait gardé qu'une petite citadelle, en Piémont, sa province d'origine. C'est là que, cinq ou six semaines avant la rentrée des Chambres, il était allé développer son programme. Il est d'usage, en effet, chez nos voisins de par delà les Alpes, que le gouvernement réunisse ainsi ses fidèles, chaque année, dans une sorte de Cène politique où il annonce la bonne parole et distribue le pain des forts. Le nombre des convives et des adhérens lui sert à dresser l'état présent de sa majorité : on dit l'état présent, car les majorités sont capricieuses, nous en savons nous-mêmes quelque chose! Aussi ne néglige-t-on rien pour obtenir des inscriptions : le ban et l'arrière-ban sont convoqués : il n'est pas de sénateur si muet ni de député si obscur auquel on ne laisse croire que la

fortune du royaume dépend un peu de sa réponse à l'invitation qui lui est adressée. Les chances de durée du cabinet se comptent, qu'on nous passe le mot, par les couverts. Lorsque la quantité s'y trouve et en outre la qualité, on attend plus patiemment l'épreuve du retour des vacances. M. Giolitti, au mois d'octobre dernier, pouvait sans trop de jactance se vanter d'avoir la quantité; pour la qualité, on la contestait, relevant, au contrôle, des noms qui ne brillaient pas d'un bien grand lustre.

Comme ces espèces d'assemblées se tiennent en forme solennelle et toutes portes ouvertes, pour que le peuple voie et entende, comme le président du conseil y parle en même temps au Parlement et à la nation, le genre oratoire qui convient est tout indiqué. Il faut frapper l'imagination plus que la raison, saisir plutôt que disserter. M. Crispi n'a point de rivaux dans cet exercice. Le fameux discours de Palerme est un chef-d'œuvre et un modèle, si l'on en juge par le style. M. de Rudini, plus correct mais plus froid, n'a pas atteint à cette maîtrise; néanmoins, dans le discours de Milan, il y avait encore des formules heureuses et piquantes. C'était comme autant de clous où s'accrochait et se prenait l'attention. Avec M. Giolitti, plus le moindre trait, plus un mot qui sonne et traverse la toile de la tente sous laquelle la table était mise. Il ne se peut concevoir rien de plus terne, de plus lourd que le discours de Dronero et, pour tout dire, si M. Giolitti est tombé, c'est, en partie, que l'Italie, à l'heure où elle avait besoin d'une voix qui chantât l'hymne d'espérance, ne l'a pas senti assez artiste. M. Giolitti a le tort, puisqu'il semble que c'en soit un, d'être de Coni, de Cuneo, une ville qui jouit en Italie de la même réputation que Falaise en France : inépuisable thème à plaisanteries faciles. Il a parcouru une carrière administrative rapide, n'ayant jamais eu, le long de sa route, beaucoup de souci de cultiver les grâces de l'esprit, ni beaucoup de loisir pour le faire. Ajouterons-nous un dernier détail : il ne s'habille pas à la mode de Londres. Sa vaste redingote est légendaire, et Mascagni vient de la mettre en musique : *l'Addio di Palamidone*. Aucun de ces défauts n'est, évidemment, très grave, à lui seul : il n'empêche qu'au total M. Giolitti n'est pas un ténor suffisant pour être longtemps premier ministre, si le régime parlementaire exige, en tous pays, l'éclat de quelques airs de bravoure.

Quoi qu'il en soit, étant premier ministre, M. Giolitti, conformément à la coutume, avait, le 18 octobre, exposé son programme au banquet de Dronero. La plus grande partie de son discours était, comme on pouvait le prévoir, consacrée aux questions de crédit et de finances : toutefois, M. Giolitti ne pouvait traiter de la

politique générale uniquement par prétérition. Il l'abordait donc, dès l'exorde, et, pour mieux se défendre, tout de suite il attaquait. Que lui reprochait-on, après tout? D'avoir dissous la Chambre et d'avoir essayé d'en faire une nouvelle, dans laquelle il y aurait vraiment, avec des partis, une majorité de gouvernement. Et qui le lui reprochait? M. de Rudini, hier encore chef d'un cabinet de coalition. « Le ministère qui nous a précédés, s'écriait M. Giolitti, né d'une coalition de partis politiques opposés, n'avait pas et ne pouvait pas avoir un véritable programme politique... L'expérience a démontré que, sans partis politiques bien déterminés, les institutions parlementaires ne fonctionnent pas, et que les ministères nés d'une coalition de partis opposés peuvent servir à surmonter momentanément des obstacles, mais ne réunissent pas à résoudre des problèmes importans. » L'opinion publique, d'après l'orateur, réclamait énergiquement un gouvernement homogène et c'était ce gouvernement que lui, M. Giolitti, il lui avait donné. « Seulement, c'était briser des traditions, des liens déjà anciens : de là les furieux assauts, livrés dans les deux branches du Parlement, quand le Cabinet s'était présenté devant lui et sans même attendre qu'on ait pu discuter ses propositions. » Blessé de ce mauvais accueil et pour cause de suspicion légitime, le ministère en avait appelé au pays : « Le pays a répondu en élisant une Chambre où les partis politiques sont clairement divisés, où le ministère a rencontré une forte et sûre majorité » qui permet de défier toutes les audaces, comme tous les artifices. Ce qu'il avait fait, M. Giolitti continuerait à le faire. Il s'avouait franchement l'homme d'un parti, mis au pouvoir pour et par son parti. « Je répète que je crois nécessaire au bon fonctionnement du régime parlementaire une division logique des partis politiques et, quant à moi, j'ai travaillé sincèrement à leur reconstitution. *Per la stessa via!* Dans la même voie! » concluait-il. Et, pour finir sur un effet, il dénonçait on ne sait quel pacte ténébreux et quelle menaçante alliance entre « les cléricaux » et « la fraction la plus conservatrice de nos partis constitutionnels », autrement dit : « Le péril est à droite! »

M. Giolitti s'abusait, en ce moment même, et péchait par excès d'optimisme naturel. Ce qu'il avait reconstitué le plus sûrement, du moins après le banquet de Dronero, ce n'était pas la majorité, mais l'opposition. Il ne dut pas tarder à s'en apercevoir. Jamais harangue ne fut déchirée, dépecée, écartelée comme la sienne : on se moqua de tout, du fond et de la forme, des idées et de l'expression, de la politique et de la langue. Jamais plus vive campagne ne fut menée, que celle qui s'ouvrit. De tous les coins

de l'Italie et pendant les mois qui séparaient encore de la rentrée des Chambres, les répliques partent ainsi que des fusées. Sous Depretis et sous M. Crispi, cette opinion publique, que M. Giolitti invoquait, s'était tant soit peu endormie: M. Giolitti la secoue, mais elle a le réveil maussade. L'opposition, — et qui n'en est pas plus ou moins? — entretient savamment une si méchante humeur. Elle colporte le mécontentement dans les villes et les villages. Que de réunions et de conférences! Que d'explications fournies à des électeurs qui, peut-être n'en demandaient pas! M. Saporito à Castelvetrano de Sicile, M. Prinetti à Merate, M. Bonghi à Lucera, M. Ettore Ponti à Milan, M. Cavallotti à Belgiojoso, M. Imbriani à Trani et à Corato, M. Giusso à Manfredonia, M. Barazzuoli à Poggibonsi, M. Mecacci à Sinalunga, M. Papadopoli à Adria, partout où il y a un théâtre communal ou une salle d'auberge, députés qui parlent toujours et députés qui parlent rarement, tous parlent, et tous contre le cabinet. Les *tempora nubila* sont venus. M. Giolitti n'a plus que des amis « affligés » et peu secourables. M. Solimbergo et M. Mussi, ce n'est guère, en face d'une opposition reconstituée qui va de la droite à l'extrême gauche : c'est d'autant moins que l'un d'eux épilogue, ne dit ni oui, ni non, louvoie, *barcamena*, et que l'autre, cherchant, pour le ministre qu'il soutient, une épithète aimable, ne trouve que « bouc émissaire », *capro espiatorio*.

Le plus acharné, le plus impitoyable, le plus âpre des adversaires du cabinet est le marquis de Rudini. M. Giolitti l'a pris à partie très imprudemment, lui donnant ainsi, outre les motifs politiques susceptibles de le décider, un prétexte personnel à intervenir. Dans son discours de Dronero, il a dit deux mots dédaigneux, et comme jetés du bout des lèvres, du ministère qui l'avait précédé, qui n'avait rien fait de bon et n'avait pas de programme, si ce n'est de rétablir l'équilibre budgétaire, encore non rétabli. A peine avait-il achevé qu'il recevait la riposte en pleine poitrine: un coup droit, un beau coup de belle escrime parlementaire, M. de Rudini commençait, ainsi que M. Giolitti, par s'expliquer sur la dissolution de la Chambre et les élections. Oui, l'Italie avait fait du chemin depuis un an, mais en arrière, à reculons. On avait vu s'exercer, sans frein ni mesure, l'illégitime ingérence du gouvernement. M. Giolitti osait se faire un titre d'en avoir appelé de la Chambre au pays! Mais dans quelles formes, cet appel? « Avec des préfets de combat, avec des faveurs accordées ou refusées au moment du vote, avec des dissolutions de conseils municipaux, et autres moyens mal connus ou connus en mal, parce qu'ils sont trop connus (*mal noti perchè troppo noti*). » A ce prix, M. Giolitti

osait s'en vanter, « le ministère avait obtenu une grosse majorité et réussi à exclure de la Chambre quelques-uns de ses principaux adversaires. » Mais ce n'est pas de la sorte que se conduit dans un pays libre un gouvernement conscient de ses devoirs : « Quand le ministère en appelle au pays, son devoir est d'attendre le jugement du pays, et non de le capter. »

Puis, le marquis de Rudini s'attache pas à pas à M. Giolitti; il reprend phrase par phrase l'exposé du 18 octobre, — cinq jours après, le 23 octobre, — tandis que la déclaration est fraîche encore dans toutes les mémoires. Les finances et le crédit, M. Giolitti aborde d'un front serein ce sujet redoutable. Et cependant, en quel état laissera-t-il l'Italie? « Les déficits s'accumulent, la foi publique est ébranlée, les recettes diminuent, le change s'élève, la rente baisse et la solidarité dans le mal entraîne et précipite toutes les valeurs, entamant, avec le crédit de l'État, les fortunes privées. » Et si ce n'étaient que les finances, mais tout le reste est à l'avenant, suivant M. de Rudini. Le gouvernement? Il n'y a plus de gouvernement : les rênes en sont à terre. « Les autorités disparaissent, quand elles devraient paraître. Elles reparaissent quand elles devraient disparaître, elles sont conciliantes quand elles devraient être énergiques, brutales quand elles devraient être prudentes. Le sang est versé et l'on ne sait pas pourquoi, ou plutôt le sang est versé parce que, à Naples comme à Rome, *les rênes du gouvernement sont à terre.* » Que devient, d'autre part, dans ce naufrage du gouvernement, le prestige de la magistrature? Cherchez-le, après le procès de la Banque romaine : « Ce procès a posé, devant la conscience nationale, d'une façon impérieuse, la suprême question de l'indépendance absolue et de l'inviolabilité de la magistrature. C'est sur ce cri que l'opposition devrait s'affirmer. » En échange de tant de misères, qu'est-ce que M. Giolitti apporte à l'Italie? La reconstitution des partis! Et encore, est-ce bien sûr? Et d'abord, est-ce un bien? « Lorsqu'on avance que le transformisme est fini, que la gauche parlementaire est ressuscitée, constituant un parti de gouvernement, on dit deux choses qui ne sont pas vraies. L'honorable Giolitti, imitant l'honorable Depretis, attire à lui des hommes dont il a longuement été séparé. Il n'y a qu'une différence; l'honorable Depretis se tournait à gauche; l'honorable Giolitti, à droite et à gauche. » M. de Rudini le reconnaît; il insiste même cruellement : à Dronero, M. Giolitti a fait, en une certaine mesure, acte de contrition. Mais que vaut le *pentimento di Dronero?* Ce que vaut la contrition sans le ferme propos. Elle ne suffit pas à faire remettre les péchés.

M. Giolitti ne quitte pas le Piémont avant d'avoir envoyé la

contre-riposte, dans un dîner qu'en toute hâte ses amis organisent à Turin. Là-dessus, seconde lettre de M. de Rudini, celle-ci brève, sèche et cassante. Et, comme si les lettres, même écrites aux journaux, ne faisaient pas assez de bruit, M. de Rudini appuie le coup par un retentissant discours, à Palerme. On est au 20 novembre. M. de Rudini a juste le temps de revenir à Rome pour la rentrée. La veille même de la rentrée, un député romain, le plus illustre, — on dirait le seul illustre, n'était le comte Antonelli, un médecin de qui les vieux Romains disent volontiers qu'il ne lui manque que d'avoir soigné Dieu le père, — M. Baccelli clôt la campagne. Il est d'une ironie et d'une verve féroces : on sent le froid de son bistouri. M. de Rudini parlait en grand seigneur, du haut de sa longue barbe blonde, le monocle incrusté dans l'œil gauche, la lèvre à peine plissée d'un demi-sourire et de temps en temps regardant négligemment la pointe de ses escarpins découverts. M. Baccelli, grisé par les applaudissemens, se croit à l'amphithéâtre, voit déjà le cadavre et enfonce le scalpel. Est-ce que le ministère est mort? Pas encore, mais pour les docteurs Tant-Pis, c'est tout comme. Pour d'autres, l'espoir est loin d'être perdu. On s'est livré à de minutieux pointages; on a lancé de pressans rappels aux partisans sujets à de fâcheux retards, et, la part faite aux abandons possibles, on compte sur une vingtaine de voix de majorité; car enfin, M. Giolitti l'a proclamé à Dronero; le ministère a dans la Chambre une majorité que n'a pu entamer « ni la force ni la ruse ». Sa loyale et solide majorité, il la retrouvera le lendemain.

Le lendemain est jour de séance décisive. La commission des Sept y doit déposer son rapport sur l'affaire des Banques. Le président, M. Zanardelli, n'a pas achevé l'éloge funèbre du ministre Genala, que la salle devient houleuse. M. Imbriani, élu après plusieurs échecs, est debout et prête serment. Il ajoute aussitôt : « Je demande la parole. » Le président la lui refuse et agite sa sonnette. Mais M. Imbriani, de sa voix tonnante, qui couvre le tumulte : « En reprenant ici mon ancienne place, j'éprouve le besoin de déclarer que je m'associe à toute demande tendant à mettre ce ministère, — qui veut la ruine morale et matérielle, politique et économique de notre pays, — en état d'accusation. » L'extrême gauche, la Montagne, trépigne. Le président sonne à tour de bras. Les tribunes publiques grondent et s'emplissent de rumeurs. Enfin, voici l'enveloppe blanche qui contient le rapport des Sept. Qu'en va-t-on faire, de ce rapport? Le déposer au secrétariat de la Chambre, où tous les députés en pourront prendre connaissance? Le lire immédiatement? Le

publier le plus tôt possible? M. Zanardelli a un mot malheureux : « J'ai consulté les précédens et je trouve que le plus analogue est celui de l'enquête sur le brigandage. » Hilarité; applaudissemens sur tous les bancs. M. Imbriani tonne pour la seconde fois : « Imprimer le plus tôt possible ne signifie pas connaître immédiatement le rapport. En attendant, on vote, dans cette Chambre. S'il y a, dans cette Chambre, des condamnés, ils ne doivent pas avoir le droit d'y élever la voix... Nous allons voir s'il n'y a pas aussi quelque ministre! » M. Nicotera, qui n'est plus ministre, mais qui l'a été dans le cabinet Rudini, saisit la balle au bond : « Tout de suite! On a dit qu'il y a des ministres compromis. Eh bien! vous, les ministres, vous devez être les premiers à vouloir la lumière. » M. Giolitti, apostrophé, se décide : « Ce n'est pas une question de parti ni de gouvernement. Je ne parle que comme député, et me rallie à la proposition de M. Imbriani. »

La proposition est adoptée à l'unanimité. On donne lecture du rapport, au milieu d'un silence tragique, qui n'est interrompu que lorsqu'on arrive à l'argent fourni pour les élections par la Banque romaine, à la saisie des papiers de M. Tanlongo, aux circonstances qui ont environné sa nomination comme sénateur. Alors, M. Colajanni s'écrie : « Voilà mes inventions! » et M. Imbriani : « Voilà les voix qui sortaient de la prison! »

Nous avons eu, hélas! des séances semblables, en de tristes jours que personne n'a oubliés, mais non de plus mouvementées, de plus poignantes. Au nom de deux ministres que mentionne le rapport, sans les blâmer spécialement du reste, l'émotion arrive à son comble. « Vous êtes en état d'accusation! Malfaiteurs! Malfaiteurs! » C'est toujours M. Imbriani qui mène le chœur et avec lui M. de Felice, le socialiste sicilien. Mais ce n'est pas seulement de la Montagne que ces clameurs tombent sur le cabinet, c'est de la droite, de la gauche, du centre, et des tribunes publiques , chargées à s'effondrer. M. Zanardelli sonne vainement : il ne tient plus la Chambre, il ne préside plus la séance, il n'y a plus de séance, plus de Chambre, plus de président. M. Zanardelli se couvre et s'en va. De véritables hurlemens l'accompagnent jusqu'à ce qu'il soit sorti de la salle. Les députés, pour la plupart, ne bougent pas. On crie : « A la présidence, M. Biancheri! » M. Biancheri sort discrètement. Il n'y a pas eu de scrutin, mais le ministère est foudroyé. A le toucher du doigt, on le réduirait en cendres. D'ailleurs, on n'aura plus à le toucher. M. Giolitti ne retournera à la Chambre que pour annoncer sa démission.

II

Le roi avait reçu la démission du Cabinet, en se réservant de délibérer. Il fit venir M. Farini, président du Sénat, M. Zanardelli, président de la Chambre, d'autres hommes politiques capables de le renseigner et, quand il eut mûrement réfléchi, il confia à M. Zanardelli le mandat de former un nouveau ministère. Comme il n'y avait pas eu de vote, et comme M. Giolitti s'était retiré sans avoir été renversé, l'hésitation était permise. M. Giolitti n'avait pas fait une politique différente, dans ses grandes lignes, de celle de ses prédécesseurs. Ni lui ni personne n'en eût pu faire une autre. Depuis 1882, la politique extérieure de l'Italie est fixée et comme immobilisée par la Triple Alliance, et, depuis plusieurs années, sa politique intérieure est, pour ainsi dire, réduite à la solution de la question financière. La seule indication que le roi pût avoir, il la trouvait dans une rumeur persistante. Depuis que l'on avait des doutes sur la solidité du ministère Giolitti, c'est-à-dire depuis plus d'un an, M. Zanardelli passait aux yeux de tous pour être le président du conseil désigné. On disait même que, lorsque la crise éclaterait, elle ne le prendrait pas au dépourvu, qu'elle serait aussitôt résolue que connue, et qu'il avait un cabinet tout prêt. On supposait que, de longue date, l'unique ambition de M. Zanardelli était la présidence du Conseil et qu'il n'avait accepté la présidence de la Chambre qu'afin d'en être rapproché. On rappelait ses antécédens ; on le montrait, ministre des grâces et de la justice dans le premier ministère Crispi, un peu jaloux de M. Crispi, un peu ombrageux et inquiet, plus occupé de son portefeuille de demain que de son portefeuille d'aujourd'hui. (C'est moins rare qu'on ne le croit peut-être; de cette disposition aussi, nous avons eu des exemples chez nous, et il est de la nature de l'homme de penser à ce qu'il sera après le déluge.) Personnellement, M. Zanardelli niait tout projet qui pût déplaire à M. Giolitti, et comment, en effet, homme de parti, homme de gauche, se fût-il posé en rival de cet homme de parti, de cet homme de gauche, qui était, par définition, le chef de la majorité? Mais la guerre parlementaire, comme la vraie guerre, a ses blessés; si le drapeau tombe, il faut le relever et ne pas le laisser à l'ennemi, parce que le chef est là, gisant. Tant que M. Giolitti le tenait d'une main non défaillante, M. Zanardelli ne voulait pas être soupçonné de songer à le lui prendre. Une fois M. Giolitti hors de combat, il n'y avait plus à lui prendre, il n'y avait qu'à sauver le drapeau.

Au demeurant, comme président de la Chambre, M. Zanardelli n'avait-il pas fait de son mieux pour couvrir la retraite de M. Giolitti, allant jusqu'à lever la séance, malgré toutes les protestations? Il s'était si fort compromis, en ce dernier jour, précisément par la partialité qu'il avait témoignée envers le cabinet, qu'il avait presque dû faire des excuses à la Chambre, et que ceux mêmes qui l'opposaient naguère à M. Giolitti professaient à présent qu'il devait être écarté des affaires, comme trop suspect de giolittianisme.

Il semblait difficile, maintenant, que le roi lui confiât le mandat, mais à qui serait-il confié? A M. de Rudini? C'était lui, bien évidemment, le principal auteur de la chute du ministère, si ce n'est dans la Chambre et devant le Parlement, au moins dans l'opinion et devant le pays. Mais où recruterait-il une majorité? il eût fallu lui remettre, avec le décret même qui le nommait président du conseil, un décret en blanc de dissolution de la Chambre. Appellerait-on M. Crispi? Mais M. Crispi se recueillait depuis sa propre chute; on n'avait entendu sa voix que comme une voix d'outre-tombe, venant du rocher de Quarto et célébrant les gloires d'autrefois, l'épopée des Mille. Il passait dans sa villa de Naples la moitié de ses jours, et l'autre moitié en Sicile. Il était devenu un grand silencieux, que les reporters eux-mêmes n'abordaient que timidement. Les déplorables incidens d'Aigues-Mortes, qui eussent, quelques années auparavant, fait bouillir son sang dans ses veines, ne l'avaient point tiré de sa réserve. L'Italie, ce soir-là, avait retrouvé le cri poussé jadis sous Depretis : *Vogliamo Crispi!* et M. Crispi avait peut-être été le seul Italien à ne pas dire ce qu'en d'autres temps il eût dit lui-même : « Nous voulons Crispi! » Il s'était obstiné dans le silence, et l'on sait que le silence vient aisément à ceux qui le cherchent. Si, par hasard, on surprenait un de ses entretiens intimes, c'étaient des paroles nouvelles, *novissima verba*, qui annonçaient un nouvel homme. Où en était M. Crispi, le Crispi nouveau, dans cette opinion, plus souveraine aujourd'hui que les souverains mêmes? Pour que le roi l'appelât, l'opinion l'appelait-elle? Aigues-Mortes effacé, c'était surtout du premier Crispi qu'elle se souvenait, et elle sentait encore sa main qui lui avait paru pesante, forte, mais trop forte. Elle le désirait à la fois et le craignait, le désirait dans les heures de passion et le craignait dans les heures calmes : un sentiment étrange, mélangé et intermittent, comme un amour sans affection. Ce qu'elle aimait le plus en lui, n'était-ce pas la fougue et la hardiesse, n'était-ce pas l'ancien Crispi, contenu et dompté par le Crispi nouveau? De quel air accueillerait-elle ce Crispi d'où Crispi serait absent? Dans le cas où il reparaîtrait,

combien dureraient les heures de passion? C'est apparemment sur quoi le roi n'a pas manqué de s'interroger et il a, tout d'abord, mandé M. Zanardelli, qui a aussitôt commencé ses démarches.

Alors, on a vu clairement qu'il n'avait pas un ministère tout prêt. Sa première pensée, — la bonne, — avait été de constituer un cabinet sur une base parlementaire très large, d'aller chercher, sans regarder aux bancs où ils siégeaient, les hommes les plus aptes à faire des ministres en une circonstance critique de la vie de la nation, de s'adresser à leur patriotisme et de leur demander compte, non de leurs opinions, mais de leurs résolutions. Point de parti, ni de gouvernement de parti; point de gauche ni de droite : l'Italie. Pourquoi ce premier projet n'a-t-il pas abouti? Pourquoi M. Zanardelli n' y a-t-il pas persévéré? A cause des remontrances de ses amis ou des refus de ses adversaires, ou sans doute pour l'une et l'autre de ces raisons? Toujours est-il qu'au bout de douze jours de courses et de combinaisons inutiles, M. Zanardelli n'avait ni M. Saracco, ni M. Sonnino Sidney, regardés universellement comme les ministres nécessaires des finances et du trésor. Bien plus : il n'avait pas du tout de ministre des finances; le comte Guicciardini auquel, en dernier lieu, il en avait offert le portefeuille, ayant cru devoir le décliner. Parti d'une base très large, M. Zanardelli l'avait peu à peu rétrécie, si bien qu'au lieu d'occuper toute la Chambre, elle était ramenée aux limites de la gauche et d'une certaine gauche. On n'y trouvait aucun des noms que l'on aurait souhaité d'y voir; en revanche, on y trouvait des noms que l'on n'était pas sûr d'avoir jamais vus. M. Zanardelli donnait le trésor à M. Vacchelli, l'instruction publique à M. Gallo, les sceaux à un sénateur, M. Inghilleri, les postes et télégraphes à M. di Blasio. Il donnait les travaux publics à M. Fortis, ancien sous-secrétaire d'État de M. Crispi et démocrate légalitaire, dont le dernier discours avait, par l'ampleur de ses conceptions, épouvanté les gens sensés. A la marine, il gardait l'amiral Racchia; il mettait à la guerre le général San Marzano, et aux affaires étrangères le général Baratieri. Pour lui, il prenait l'intérieur avec la présidence du conseil. Tel était l'assemblage, la *compagine*, qu'il soumettait à la ratification de la couronne, ne se dissimulant pas que, nulle part, ce ministère ne soulèverait d'enthousiasme. On le qualifiait sévèrement, mais finement, en disant que M. Zanardelli avait, au bout de douze jours, fait un Cabinet de sous-secrétaires d'État. Enfin, il était fait, et, telle quelle, la liste n'attendait plus que l'approbation du roi, lorsqu'on apprit que le général Baratieri retirait son consentement.

C'était encore une fois la combinaison à vau-l'eau. Les partisans quand même de M. Zanardelli se montraient fort émus et

donnaient de ce fait, peut-être très simple, des explications entortillées. Ils voulaient qu'il y eût du mystère là-dessous. Le général ne s'en allait pas de lui-même : on cédait, on le faisait céder aux représentations de l'Autriche, choquée de l'attribution des affaires étrangères à un Triestin qui avait préféré l'armée italienne à l'armée autrichienne. L'ambassadeur d'Autriche à Rome, le baron de Brück, démentait hautement ces racontars, mais sans convaincre les sceptiques et, moins on en savait, plus on en disait. On ne laissait même pas en dehors et au-dessus des bavardages la personne respectée du roi. On ergotait sur ce que lui permettait ou ne lui permettait pas son droit constitutionnel. Avait-il ou n'avait-il pas le droit de juger la liste qu'on lui présentait? M. Bonghi a démontré théoriquement et pratiquement qu'il en avait le droit absolu, que c'est le droit absolu du prince dans les États constitutionnels (1). M. Zanardelli ne le contestait pas, à la vérité, mais il plaçait le roi en face d'un dilemme : ou signer, même à contre-cœur, les décrets de nomination ou lui reprendre à lui, M. Zanardelli, le mandat dont il avait été officiellement investi et qu'il ne rendait pas de son bon gré. La démission anticipée du général Baratieri est venue, heureusement, défaire la liste et trancher la difficulté. Sans elle, ou le roi ne pouvait user de son droit, ou il était découvert, et M. Zanardelli, président de la Chambre, ruinait une de ces fictions sur lesquelles est fondé le régime parlementaire et qui sont de son essence même.

Tout s'est arrangé pour le mieux; la pyramide à base trop étroite qu'avait laborieusement construite M. Zanardelli, et à laquelle il manquait déjà une pierre d'angle, s'est écroulée, dès qu'une autre pierre d'angle a été arrachée. Il a fini par où il eût dû commencer : il a résigné le mandat qu'il n'avait pu suffisamment remplir. Et il a repris le chemin de ses lacs lombards, le chemin d'Iseo et de Brescia, non sans commettre une dernière faute : celle de publier la lettre qu'il avait adressée au roi. Quand la paix sera redescendue sur lui, la paix qui habite les solitudes, il n'aura pas de peine à se persuader que si son ministère n'a pas vécu, s'il est mort avant que de naître, c'est, bonnement et naïvement, que ce ministère mort-né n'était pas viable. Juriste de grande science et orateur de grand talent, en dépit de tous ses mérites, de son intelligence et de son caractère, qui en font une des figures les plus honorées de l'Italie, M. Zanardelli n'a pas su être, lorsque le reste ne servait de rien, un chercheur et un inventeur d'hommes. — Il n'a pas su le premier mot de l'art d'échouer adroi-

(1) Article de la *Nuova Antologia* du 12 déc. 1893. *Il diritto del Principe in uno Stato libero.*

tement, le plus important de tous les arts, pour les hommes d'État, après celui de réussir.

III

M. Zanardelli n'a pas de chance : M. Crispi en a beaucoup, à supposer que ce soit une enviable fortune que de gouverner en ce temps-ci. Il fut un temps où le gouvernement était un métier comme un autre, qui s'enseignait et s'apprenait, dont le secret tenait en un corps de règles ou de préceptes ; il n'avait à remplir qu'une tâche peu compliquée, et n'employait que peu d'instrumens et des instrumens assez simples. Mais les États se sont accrus, et, dans chaque État, l'objet de la politique est devenu plus complexe. On ne peut plus s'en remettre de rien à l'inspiration ni au hasard. La politique, même pratique, est devenue une science ; il en résulte que plus s'étend le domaine du gouvernement, plus le personnel gouvernemental est et doit être limité. Le ministère que M. Crispi a fait, c'est, ou à peu près, le ministère que M. Zanardelli a voulu, mais n'a pas pu faire. On y trouve M. Sonnino Sidney et M. Saracco qu'on ne trouvait plus sur la liste de l'ancien président de la Chambre. On y trouve M. Boselli auquel M. Zanardelli avait pensé. M. Crispi prend l'intérieur que, lui aussi, M. Zanardelli s'était réservé. Le baron Blanc a les affaires étrangères, M. Sonnino les finances, M. Saracco les travaux publics, le général Mocenni la guerre, l'amiral Morin la marine, M. Calenda de Tavani la justice, M. Baccelli l'instruction publique, M. Boselli l'agriculture et le commerce, M. Maggiorino Ferraris les postes et télégraphes. M. Sonnino a, en outre, l'intérim du trésor et c'est là qu'on peut admirer la chance de M. Crispi.

Un des motifs pour lesquels n'a pu se faire ou s'est défait le cabinet Zanardelli est que M. Zanardelli, on se le rappelle, n'avait point de ministre des finances. M. Crispi n'a pas de ministre du trésor, ce qui est presque aussi fâcheux, et néanmoins il aboutit. Comme M. Zanardelli, il a été, à maintes reprises, contrarié dans ses intentions. Il avait offert à M. Perazzi un des trois portefeuilles des finances, du trésor ou des travaux publics. Avec MM. Perazzi, Sonnino et Saracco, le Cabinet eût renfermé les trois financiers les plus experts de l'Italie, concours inappréciable, en un moment où les finances tiennent une place si importante dans les préoccupations politiques. Soit que M. Saracco n'ait accepté, comme on l'a dit, que les travaux publics, et M. Sonnino que les finances, ne laissant à M. Perazzi que le trésor, soit qu'il n'ait pu s'entendre avec ses deux collè-

gues sur tous les points d'un programme commun, M. Perazzi n'est pas du cabinet Crispi. De même, M. Crispi avait offert les affaires étrangères à une haute personnalité mondaine et romaine, le duc de Sermoneta, un Caëtani, un arrière-neveu de Boniface VIII, qui fut syndic ou maire de Rome, qui l'était lors du Congrès de la Paix et qui, à ce titre, donna, dans son magnifique palais, une fête dont ses hôtes ont emporté le durable souvenir. La collaboration du duc Caëtani eût marqué le Cabinet Crispi d'un cachet tout particulier de courtoisie internationale. Le duc s'excusant, M. Crispi s'est assuré des bons offices de M. le baron Blanc. De même encore pour la guerre. Le portefeuille en a été offert coup sur coup à trois généraux : au général Ricotti, au général Pedotti, au général Mocenni. Le général Ricotti — il s'en est expliqué lui-même à la fin de la crise — voulait 14 millions d'économies sur le budget de la guerre et réduisait de douze à dix le nombre des corps d'armée : autrement, il exigeait 20 millions d'augmentation de crédits. Le général Pedotti maintenait les douze corps, ne demandait pas de crédits nouveaux, mais ne consentait pas à des économies. Le général Mocenni ne demandait pas non plus d'augmentation, maintenait le nombre des corps d'armée, et consentait à des économies sur les services accessoires, au profit des services actifs; il ne réduisait pas d'une unité les 246 millions portés au budget de la guerre, mais ne réclamait pas davantage. C'est au général Mocenni que M. Crispi s'est arrêté. Moins le titulaire des finances, le Cabinet était au complet : il n'y avait plus qu'à obtenir du roi son approbation et à prêter le serment de fidélité.

Ne s'agît-il que de la valeur et de la notoriété de ses membres, on ne saurait établir aucune comparaison entre le ministère ainsi formé et le ministère avorté de l'honorable M. Zanardelli. Il n'est pas jusqu'au plus jeune de ces ministres, jusqu'à celui qui est placé le moins en évidence par le portefeuille à lui dévolu, M. Maggiorino Ferraris, ministre des postes et télégraphes, qui n'ait donné de ses capacités des preuves dont on ne se souvient pas de la part des députés Gallo et di Blasio ou même du sénateur Inghilleri. Mais il y a autre chose. Le Cabinet Crispi a cette base parlementaire très large que M. Zanardelli avait tenté, sans y parvenir, de donner à sa combinaison. La gauche y est, en effet, représentée par trois ministres : MM. Crispi, Morin et Baccelli; le centre par deux, MM. Sonnino et Ferraris; la droite, par cinq, MM. Blanc, Calenda, Saracco, Mocenni, Boselli. Du premier ministère Crispi, il ne reste, dans le second, que M. Boselli, qui a passé de l'instruction publique à l'agriculture, — ces déclassemens ou classemens nouveaux se rencontrent ailleurs

qu'en France : ce n'est pas seulement chez nous qu'on ne « spécialise » pas les hommes d'État. Au point de vue de la répartition entre les deux Chambres (elle n'est pas plus à négliger en Italie qu'en France), le Cabinet compte trois sénateurs et sept députés, proportion raisonnable. Enfin il a, dans le pays lui-même, une base non moins large que dans le Parlement : il y siège un Sicilien, M. Crispi; deux Toscans, MM. Sonnino et le général Mocenni; trois Piémontais, MM. Saracco, Blanc et Ferraris; deux Ligures, MM. Boselli et Morin; un Romain, M. Baccelli; un « Méridional du continent », M. Calenda de Tavani.

Quelques notes biographiques ne seront peut-être pas inutiles; on juge mieux les faits quand on connaît les hommes. Le baron Albert Blanc, qui l'ignore? est un diplomate de carrière. Né à Chambéry le 10 novembre 1835, il est âgé de cinquante-huit ans. Éditeur de Joseph de Maistre, secrétaire et élève du comte de Cavour, il a conquis ses grades un par un jusqu'à ce qu'il fût appelé par Mancini au poste de secrétaire général du ministère des affaires étrangères. Il a ensuite dirigé diverses légations et l'ambassade italienne à Constantinople, qu'il n'a quittée qu'à sa retraite, pour entrer, du reste, au Sénat. C'est sur le nom du baron Blanc que se sont élevées, à propos de la constitution du Cabinet, les discussions les plus vives. Le baron Blanc est-il un partisan très chaud, ou un partisan tempéré, ou un adversaire de la Triple Alliance? Est-ce lui, comme le soutient M. Chiala dans son livre *Pagine di Storia contemporanea*, le principal auteur de l'accession de l'Italie au traité qui liait l'Autriche à l'Allemagne? Ou bien, comme M. Pierantoni en a revendiqué l'honneur pour son beau-père, cette accession est-elle réellement l'œuvre de Mancini, que M. Blanc n'aurait fait que suivre, loin de le précéder et de le guider? Quelle conduite a tenue M. le baron Blanc à Constantinople? Est-il vrai qu'il y ait servi avec un zèle des plus tièdes les intérêts de la Triple ou de la Quadruple Alliance, nous entendons les intérêts de l'Angleterre, de l'Allemagne et de l'Autriche, qu'il n'ait eu d'attentions et de sympathie que pour l'ambassadeur de France et que ce soit à cette tiédeur même qu'il ait dû de recevoir, plus tôt qu'à son heure, ses lettres de rappel? Qu'est-il enfin, ceci ou cela, l'un ou l'autre? Et pourquoi ne serait-il pas ceci et cela, l'un et l'autre? D'abord protagoniste ardent de la Triplice, puis, après l'avoir vue à l'œuvre, dans son pays et au dehors, croyant de moins en moins fervent. Pourquoi ne veut-on pas qu'en politique comme en religion on puisse avoir une foi et la perdre? Ce que M. le baron Blanc était hier nous intéresse médiocrement; ce qui nous intéresse, c'est ce qu'il est aujourd'hui et ce qu'il sera demain.

Comme le baron Blanc est un diplomate, le garde des sceaux, M. Vincenzo Calenda, est un magistrat de carrière. Il a été chef de division au ministère de la justice; il était, en dernier lieu, procureur général près l'une des cours de cassation. On ne connaît guère de lui, en fait d'acte public, qu'un discours de rentrée où il affirmait l'indépendance de la magistrature vis-à-vis des autres pouvoirs. M. Vincenzo Calenda est le frère de M. Andrea Calenda de Tavani, préfet de Rome, mis en disponibilité, à la suite des manifestations organisées contre l'ambassade de France pour protester contre les meurtres d'Aigues-Mortes.

On dirait presque de M. Guido Baccelli, ministre de l'instruction publique, qu'il est également un ministre de carrière. Non pas parce que c'est la deuxième fois qu'il vient s'installer dans les bureaux de la place de la Minerve, mais parce qu'il est moins encore médecin que professeur, un des professeurs les plus écoutés de l'université de Rome. Il a soixante ans bien sonnés, mais ne paraît pas les avoir, éternellement jeune, avec sa chevelure abondante et drue et sa moustache grisonnante. Doué, par-dessus ses autres dons, d'une prodigieuse activité, combien d'associations préside-t-il ou plutôt quelles associations ne préside-t-il pas? Personne plus que lui n'approche de M. Crispi par le sens de la grandeur antique. M. Crispi ne pouvait certainement pas avoir de compagnon qui fût plus près de son cœur. Il lui devait bien un portefeuille, car, depuis plusieurs mois, depuis qu'on était las de M. Giolitti, M. Baccelli s'était fait comme son précurseur, son Jean-Baptiste, le prophète de sa résurrection. Digne des consuls de l'ancienne Rome, tant que M. Crispi est vivant, M. Baccelli ne désespère de rien. Il ne rêve que de Panthéon, de promenades archéologiques, de réformes profondes de l'enseignement et d'une exposition universelle, où il exposera au monde la merveille du monde, sa chère Rome.

M. Sonnino Sidney, ministre des finances, s'est, de tout temps, occupé de finances et d'économie politique. Il est arrivé à la cinquantaine et va tenir, on n'en doute pas, les brillantes promesses de ses premières années. Ses lumières seront précieuses, et sur les questions techniques et sur la question sicilienne (puisqu'il y a une question sicilienne); il apportera au Cabinet les résultats de l'enquête qu'il fit dans l'île avec son parent et ami, M. Franchetti. M. Sonnino est un des promoteurs authentiques de la Triple Alliance. Chaque semaine, dans son journal, la *Rassegna Settimanale*, il mettait la pointe de l'épée aux reins de Depretis hésitant et le poussait vers Vienne et Berlin. M. Sidney Sonnino a été autrefois sous-secrétaire d'État de M. Perazzi aux finances. On l'eût sans doute bien étonné, en 1890, si on lui eût prédit un

portefeuille dans un ministère Crispi. Il faut se hâter d'ajouter que probablement on eût tout autant étonné M. Perazzi, si on lui eût, en 1890, prédit qu'en 1893 M. Crispi s'adresserait à lui. Les dessins satiriques d'alors s'amusaient à représenter M. Crispi nageant avec précaution entre M. Perazzi Charybde et M. Magliani Scylla. M. Saracco se fût moins émerveillé de l'aventure, ayant été déjà ministre des travaux publics de 1887 à 1889. Mais qui donc eût cru, il y a trois ans, que M. Crispi était si près de faire un cabinet où l'on compterait deux membres du centre, cinq membres de la droite et, parmi eux, le vénérable M. Saracco, un des piliers, une des colonnes de la droite? M. Boselli, à la bonne heure, quoiqu'il soit, lui aussi, de la droite. M. Crispi n'avait pas eu, sous son précédent consulat, de témoin plus inébranlable : ensemble ils étaient montés au pouvoir, ils en étaient tombés ensemble. M. Boselli avait mis au service de M. Crispi les ressources d'un esprit très souple et très résistant à la tâche, très informé et très alerte, en dépit de son goût un peu excessif pour certaines formules. Le ministre des postes et des télégraphes, M. Maggiorino Ferraris, est un nouveau venu, relativement à ces parlementaires éprouvés. Mais c'est un publiciste distingué et peut-être l'un des économistes les plus avisés de l'Italie. Dans une communication récente à un congrès scientifique, il exprimait l'idée que « seuls, les grands remèdes peuvent avoir aujourd'hui un effet : parer aux conséquences d'une direction financière viciée par la faiblesse et les erreurs très graves de la politique monétaire ». Il rappelait le pays à l'exercice de sa vraie force vitale : « l'agriculture qui, seule, peut nous faire remonter aux conditions d'une finance prospère. » — Des deux ministres de la guerre et de la marine, du général Stanislas Mocenni et du contre-amiral Morin, on n'aurait à copier que les états de service, si le général Mocenni n'était pas député de Sienne depuis sept législatures et l'amiral Morin, depuis trois législatures, député de la Spezzia. Ce sont, par conséquent, des vétérans de la politique et, l'épithète ne sera pas déplacée en parlant de deux officiers, des parlementaires à chevrons.

Voilà, pour ne rien dire des sous-secrétaires d'État, quel est, dans sa substance, le ministère de M. Crispi. Les sous-secrétaires d'État sont ce qu'ils pouvaient être, par rapport aux convenances multiples qui en déterminent le choix. Il n'y a que la nomination du comte Pietro Antonelli comme sous-secrétaire d'État aux affaires étrangères qui ne puisse pas passer inaperçue pour nous. Le comte Antonelli est l'explorateur africain auquel l'Italie doit, en majeure partie, la colonie Erythrée. Mais il est plus encore, il est avant tout le familier de M. Crispi et l'on peut dire que, tant qu'il est à

la Consultà, M. Crispi, qui n'a pas voulu y venir dans les conjonctures présentes, — et cet effacement volontaire montre à quel point il est capable de changer, — M. Crispi, qui n'est pas aux affaires étrangères, y est tout de même en une certaine mesure, et, par le comte Antonelli, y garde du moins un œil et un doigt. Ainsi donc est fait le Cabinet, de ces dix ministres et de leurs sous-secrétaires d'État. Avec M. Perazzi au trésor, le duc de Sermoneta aux affaires étrangères, le général Ricotti à la guerre, avec M. de Rudini et M. Nicotera, — si l'alchimie politique où se fondent les partis eût pu permettre cette combinaison, — il eût certainement été supérieur encore à ce qu'il est, mais, étant ce qu'il est, il est certainement supérieur à la moyenne ordinaire des gouvernemens, dans n'importe quel pays parlementaire.

L'essentiel, alors qu'il va falloir que le ministère soit sûr à tout instant d'avoir derrière soi l'opinion, est de savoir quel accueil cette opinion lui a fait : chose remarquable et qui est en elle-même un symptôme de la gravité de la situation, elle a été très exigeante et reste, somme toute, très méfiante. Dans le premier moment et rien que sur le nom de M. Crispi, s'est échappé comme un cri de joie : ce mot a sonné comme un *Sursum corda ;* on se sentait, rien que par lui, comme réconforté, *risollevato*. C'était le retour aux vastes espoirs. Mais la réaction est venue tout de suite ; elle est issue de la joie même. Si les vastes espoirs allaient ramener avec eux les vastes pensées? Le nom de M. Crispi, c'était très bien, mais qu'est-ce qui l'accompagnait, quelles moissons ce rayon ferait-il mûrir? Et, à mesure que les heures s'écoulaient, l'ombre redescendait et s'épaississait. On se souvenait, et l'on redoutait en M. Crispi l'excès de ce que l'on souhaitait.

Les indices sont nombreux et clairs de cet état vraiment psychologique de l'opinion en Italie. « De grandes espérances se sont levées en Italie, dit en propres termes le chroniqueur politique de la *Nuova Antologia*, sur le retour au pouvoir de M. Crispi... A la Chambre, les partis, comme déjà en 1889, semblent, pour un moment, apaisés, et hors de la Chambre, la majorité sent et croit qu'en Crispi l'Italie trouvera un homme de gouvernement, propre surtout à relever les courages et à rendre au pays la confiance dans ses destinées... » Voici maintenant la réaction : Mais néanmoins on ne sait encore où prendre le fondement de croire « que, de ce nouveau ministère Crispi, la patrie puisse avoir soulagement et salut. » On ne le sait pas, « parce qu'on ne voit pas, on ne sait pas, on ne devine pas avec quelles idées M. Crispi présidera au gouvernement. Il est permis de douter qu'il ait une conception exacte des difficultés réelles qui tourmentent notre pays, et la force de les vaincre. Tout le monde

devrait être convaincu que les maux qui affligent le pays dérivent uniquement d'une présomption excessive de la puissance économique (*della potenzialità*) de la nation et d'une course trop rapide que l'État, s'ingérant en tout, a voulu entreprendre pour mettre d'un trait l'Italie au pair avec les autres puissances qui ont une vie séculaire... Si l'on pouvait, d'une manière violente et brutale, ramener sans tarder le budget des dépenses à ce qu'il était, il y a quinze ans, s'il se trouvait un ministère qui dît : Je veux cela et ne veux que cela, et une Chambre qui secondât cette résolution patriotique, il n'y aurait plus de problème financier à résoudre... Mais il n'apparaît nullement que des idées de cette nature puissent se faire jour dans un Cabinet présidé par M. Crispi. »

La *Perseveranza* tient un langage identique, quant au fond. Elle observe que le Cabinet est plus faible, — ou moins fort, — qu'il n'aurait pu être, puis elle dit : « Nous attendrons, mais nous voudrions bien attendre pour la dernière fois. Nous ne croyons pas seulement d'une extrême importance que le pays sorte d'une situation qui nous paraît plus que grave (*oltre modo grave*), mais encore d'une importance extrême qu'il en sorte rapidement. Toutes sortes de qualités sont requises pour l'en tirer; il ne nous reste pour l'instant qu'à espérer que les hommes qui ont entrepris cette œuvre difficile, s'ils sont déjà connus, les aient acquises, — puisque aux précédentes épreuves il n'a pas paru qu'ils les eussent, — s'ils ne sont pas encore connus, qu'ils les possèdent sans que nous et d'autres le sachions. » La *Gazzetta Piemontese*, fidèle jusqu'au bout à M. Giolitti, se bornait à dire : « L'homme, encore que son choix pût être justifié par une de ces immanentes nécessités de la vie politique des peuples, — qui sont tant de fois illogiques, — n'a point paru à tout le monde le plus approprié aux circonstances. Nous nous sommes fait l'écho sincère de cette impression, en relevant, avec une pleine liberté, la contradiction entre l'homme et la situation, et le peu de logique des accidens qui confient la tâche de réparation à l'homme même qui est en si grande partie responsable de l'état actuel des choses. » — Et la *Gazette* oppose au repentir de Dronero le repentir de Palerme. Le même mot de *pentimento* se retrouve encore dans un autre journal qui dit : « Le Crispi de 1893 doit être un Crispi repenti du Crispi de 1887. »

Quoi d'étonnant que le jugement le plus équitable ait été porté sur le ministère par un philosophe, par M. Bonghi? Combien il y a de sérénité dans ce jugement, et combien de certitude aussi, que le Crispi de 1894 ne saurait être le Crispi de 1887, on s'en rendra parfaitement compte, si l'on se souvient que c'est M. Bonghi lui-même qui renversa M. Crispi, en février 1891, par

un discours dont la péroraison jeta la Chambre en un trouble profond : « Voilà, en face de votre ouvrage, les paroles qui me sortent du cœur, de ce cœur qui, depuis vingt ans, soupire et pleure pour la patrie! » Or, le ministère était à peine formé que M. Bonghi portait sur lui le jugement suivant (dans une réunion électorale à la Petite Bourse de Rome) : « Le ministère que M. Crispi a constitué peut être tenu pour sérieux. Ce n'est pas qu'il ne me paraisse sujet à beaucoup de *si* et de *mais*, seulement je crois pieux de les garder en moi, ces *si* et ces *mais*... M. Crispi se doit rappeler que, si son nom a été accueilli avec quelque faveur, c'est parce qu'il a la réputation d'un homme fort... Cette opinion a dissipé tant d'autres objections et de si graves. Un homme fort veut dire un homme qui prend ses décisions promptement et affronte sans sourciller la responsabilité de leur exécution. Il a semblé au pays, dans les derniers jours du ministère Giolitti, qu'il était menacé de dissolution, qu'il ne devait pas tarder à tomber en ruines. Il faut que M. Crispi, par son premier acte, le rassure. Il faut que le jour même où il apparaîtra à la tête de l'État, où le roi aura reçu son serment, une volonté ferme et large apparaisse, arrivée au gouvernement avec lui, une volonté qui ne recule devant aucun sacrifice, qui sache demander à soi et aux autres le sacrifice de leurs affections et... de leurs revenus. Telle fut, telle se montra la volonté de Quintino Sella, dans un moment moins grave pour les finances italiennes que ne l'est le moment actuel. Le vers de Dante vient à propos : « Il faut qu'ici toute lâcheté soit morte.

Ogni viltà convien che qui sia morta. »

C'est ainsi, c'est dans cet esprit et avec ces restrictions, que l'opinion publique en Italie apprécie la rentrée de M. Crispi aux affaires. Elle réclamait, elle accepte M. Crispi, mais non le Crispi de 1887. Elle ne veut plus de la mégalomanie : « La seule mégalomanie qui soit maintenant permise à M. Crispi, dit ironiquement la *Perseveranza*, c'est d'être grandement micromane. » Il est impossible de ne pas être frappé de la netteté avec laquelle se dessine à tous les yeux l'exceptionnelle gravité de la situation. « Changer de route, changer de ton », il n'est question que de *changer*. Le Crispi qu'on voit revenir doit être un Crispi repentant et changé, à la fois le même qu'il était et le contraire de ce qu'il était : le même par la promptitude de sa décision et sa hardiesse à assumer les responsabilités ; le contraire en tout le reste. M. Crispi n'a pas été le dernier à comprendre ce qu'il y a d'impératif catégorique dans ce vœu, hautement exprimé, du pays, et peut-être même a-t-il mis quelque affectation à faire voir qu'il

n'était plus le Crispi d'il y a trois ans. A ceux qui lui montraient le ciel noir, il l'a montré plus noir encore, et, afin de bien marquer que l'heure est solennelle, il a imploré des partis la « trêve de Dieu ». Ce n'est pas de la sorte qu'il eût répondu en 1887 ou même en 1890. Jusqu'au bout dans un sens et jusqu'au bout dans le sens opposé, c'est un pendule qui bat de très amples oscillations. Mais, de ce Crispi à l'autre, que de chemin parcouru! Il n'a pas, cette fois, atténué les difficultés, il les aurait plutôt exagérées, à ce point que, par un phénomène naturel, l'Italie, devant le portrait qu'il lui faisait d'elle-même, s'est un peu rejetée en arrière. « Eh quoi! si malade et si fatiguée! »

Et certes, ce n'est pas trop dire, les difficultés sont énormes. On sait que la Chambre a fait fort grise mine à la déclaration ministérielle. Elle l'a trouvée tout ensemble menaçante et vague, — et menaçante parce qu'elle était vague. En vain, M. Crispi a voulu toucher la fibre sensible, en vain il a mis en jeu le patriotisme, cette grande vertu de l'Italie contemporaine, d'autant plus agissante, d'autant plus efficace que la patrie est plus jeune et que, pour la faire, on a plus souffert. La trêve de Dieu ne lui a pas été accordée sans conditions. — D'ailleurs, le caractère des trêves n'est-ce pas de n'être que temporaires? A la reprise des hostilités, le 25 de ce mois, que se passera-t-il? On assure que ni les amis de M. Giolitti ni ceux de M. Zanardelli n'ont désarmé. L'extrême gauche, dont la position s'affermit dans la Chambre, et qui gagne en autorité, a, pendant la crise même, lancé son manifeste. Rien, dans son attitude, à la première séance, n'indique que M. Crispi l'ait su fléchir. M. de Rudini, de son côté, n'a pas définitivement abdiqué entre les mains de M. Crispi. La trêve finie, quand il faudra donner en pâture à la Chambre autre chose que des phrases, même émouvantes et belles, où M. Crispi puisera-t-il? Sont-ce des économies qu'il apportera au Parlement ou sollicitera-t-il de lui une augmentation des impôts? Mais des économies, sur quel chapitre? Le général Mocenni n'en tolère pas plus sur le budget de la guerre que l'amiral Morin sur celui de la marine. Les autres ministères ne peuvent fournir que de ces rognures, de ces *raschiature*, qui ne suffisent pas. Et pourtant, il faut de l'argent. Alors, ce sont de nouveaux impôts. Pour combien de millions, et la Chambre les votera-t-elle? Non, les difficultés ne sont pas minces et ce sont encore les moindres, que ces difficultés parlementaires. A la rigueur, si la Chambre repousse les propositions du cabinet, M. Crispi pourra la dissoudre et, selon la formule de M. Giolitti, en appeler au pays. Mais quelle Chambre le pays lui renverra-t-il? Supposons les impôts votés par cette Chambre ou par une autre, est-on certain qu'ils rentreront? « Les

contribuables ne payeront pas! » criait l'autre jour l'extrême gauche à M. Crispi: « Ils payeront! » dit-il, avec un coup de poing sur la table. Est-il défendu d'en douter, lorsqu'on voit le nombre des saisies opérées, faute, par les intéressés, d'avoir acquitté des cotes de cinq ou de dix francs? La recette sera mauvaise, si l'on est contraint de faire escorter le percepteur par les carabiniers. Au fait, la Sicile paraît être au commencement d'une révolution. Contre qui? Contre le roi? Pas du tout. On n'entend que « Vive le roi! » Contre le ministère? Les paysans, embrigadés dans les *Fasci* de Sicile, savent-ils seulement qui est ministre, à Rome? Mais ils savent que la taxe est dure et que l'octroi retranche encore de leur maigre subsistance. Ils n'en veulent, pour le moment, qu'au fisc, à ses agens et aux propriétaires. Seulement, il serait prudent de prendre garde que les plus terribles des révolutions sont celles qui se font pour le pain quotidien, que le mouvement agraire en Sicile est lié étroitement à la politique fiscale, qu'il gagne sur le continent, dans les Romagnes et dans les Pouilles, et que c'est folie de défier les misérables, au delà d'un certain degré dans la misère.

Le voilà donc, le cercle d'angoisse, dans lequel est prisonnier le gouvernement italien. Voilà dans quelles difficultés il se débat péniblement et, à y regarder de plus près, M. Crispi ne les a pas exagérées. Par bonheur, ces difficultés sont toutes à l'intérieur; à l'extérieur, rien ne les complique ni les aggrave. Le roi Humbert l'a constaté lui-même; l'année se présente sous les plus favorables auspices de paix entre les nations. Que les sociétés soient travaillées de toute espèce de convulsions, ce n'est que trop évident et c'est un mal dont on ne sait comment elles se pourront guérir, mais, puisque de tout mal naît un bien, en ce cas aussi, le mal ne va pas sans quelque bien, et c'est que chaque nation a assez à faire chez elle et sur elle-même sans se retourner vers et contre ses voisines. Y a-t-il lieu de se réjouir de ce bien plus que de s'affliger de ce mal, lequel est le plus tolérable ou le moins intolérable de ces deux fléaux, des luttes intestines ou de la guerre étrangère, les hommes d'État pourraient se poser la question, mais le plus souvent le fléau les en dispense, les frappe et ne les consulte pas. Ils ne sont pas toujours libres de choisir le mal qu'ils préféreraient et ils ont intérêt à ne pas déchaîner les deux à la fois, car l'un ne serait à l'autre qu'un dérivatif impuissant et la douleur n'en serait, après, que plus avivée. Il y a bien, par suite, comme un gage de paix entre les nations dans les difficultés intérieures de chaque nation, et l'on peut le dire sans un égoïsme cruel qui tirerait froidement son bien du mal d'autrui, puisque aucune nation n'est tout à fait indemne et que, socialistes, anarchistes ou nihilistes,

chacune a chez soi ses Barbares. Mais combien ne nous plaît-il pas mieux d'en voir un autre, un autre gage de paix, et qui ne coûtera pas tant de tristesses, dans ce fait que l'Italie, un instant égarée, semble revenir au sentiment de la réalité

Il n'est que juste de le reconnaître; s'il y a, sur la terre, un peuple qui ait le sens ou l'instinct politique, c'est celui-ci, c'est le peuple italien. Ce n'est presque pas une métaphore de dire qu'en Italie le sens politique court les rues : aussi n'est-ce pas une métaphore d'ajouter que la conduite des affaires italiennes, au cours des dix dernières années, dénotait proprement une aberration, une perversion de ce sens politique admirable. Le royaume adolescent avait été grisé par sa fortune. Il se ruait gaiement aux abîmes, suivant aux cieux une trompeuse étoile. Non seulement il voulait faire très grand, mais surtout il voulait faire très grand très vite. Il voulait s'avancer par enjambées de géant sur la route de l'histoire, où les trois derniers siècles l'avaient laissé en retard. Essayer de le retenir, c'était s'exposer à toute sa colère : il y avait certaines choses qu'il ne savait pas écouter. Maintenant il écoute. On pouvait lire hier dans un journal italien :

« Le problème ne sera pas résolu si, avant tout, nous ne nous décidons pas à avouer qu'il ne nous est pas possible de nous jeter dans le vaste monde, de nous poser en grande puissance, d'aller à la recherche d'entremises non nécessaires, sans nous être d'abord solidement assis dans notre maison. » Et un peu plus loin (l'article a paru au plus aigu de la crise ministérielle) : « On conçoit comment, en présence d'une telle situation, il n'est pas possible de trouver un homme politique digne de ce nom qui soit disposé à assumer la responsabilité du gouvernement; aujourd'hui qu'ayant épuisé, pour en avoir largement abusé, tous les expédiens imaginables, nous sommes, comme on dit, à la porte avec les pierres. Aucun des hommes politiques italiens les plus éminens, ni, s'il était possible, tous ensemble réunis, ne pourraient réussir à dominer la situation, et à donner à l'Italie un gouvernement qui réponde de son salut, si, avant tout, on ne reconnaît pas que nous nous sommes fourvoyés, et qu'il est indispensable et urgent de nous mettre dans le droit chemin. »

Pas un journal n'eût osé, il y a deux ans, publier ces vingt lignes, et si quelque Italien les eût écrites, on l'eût accusé de lèse-patrie. Aujourd'hui, toute la presse italienne les reproduit et toute l'Italie les approuve. C'est le signe certain qu'elle s'est ressaisie ou commence à se ressaisir. C'est le signe certain qu'elle ne marche plus, les yeux clos, vers l'abîme. La pente est très glissante et elle l'a déjà descendue en partie; mais n'est-ce pas beaucoup qu'elle le sache et que ses efforts tendent désormais à la remonter?

Nous qui la connaissons et l'aimons malgré tout, nous ne désespérerons pas d'elle. Nous la suivrons du bord avec une sympathique curiosité et non, qu'elle le croie bien, avec indifférence, encore moins avec jalousie. Il n'était pas né dans les Gaules, le poète qui a écrit le *Suave mari magno*. Malheureusement, nous ne pouvons faire plus. L'Italie, revenue, comme elle l'est, au sens des réalités politiques, n'a pas besoin que nous lui disions pourquoi.

Entre elle et nous, on ne le proclamera jamais trop, il n'y a rien, que la Triple Alliance. Mais il y a la Triple Alliance. Nous le savons, l'entrée de l'Italie dans la ligue des puissances centrales est une faute contre elle-même plus encore qu'une faute contre nous. Ce n'est pas nous qui reprocherons à l'Italie d'avoir été, en cette occasion, très machiavélique, elle ne l'a pas été assez. Elle a puérilement cédé aux plus impolitiques de tous les sentimens : à la rancune et à la peur d'imaginaires injures et de périls imaginaires. Nous sommes sûrs que l'Italie, redevenue réaliste dans sa politique, s'étonnera de la chevauchée où l'a entraînée la Chimère. Mais enfin, il n'est pas actuellement en son pouvoir de ne pas avoir perdu, en 1882, le sens des réalités, de l'avoir recouvré en 1887 ou en 1891, et de pas être liée jusqu'en 1898. Elle conviendra seulement que, ce sens précieux, nous le perdrions à notre tour, si nous oubliions que, jusqu'en 1898, l'Italie ne s'appartient pas. Nous ne le perdrions pas moins en lui demandant de sortir avant l'heure d'une alliance où elle n'avait ni raisons d'entrer ni raisons de rester. Nous le savons aussi, ce n'est pas en son pouvoir. Tout ce que nous lui demandons, c'est de s'appliquer à faire que la Triple Alliance soit, pendant les quatre années qui viennent, ce qu'elle a été depuis sa conclusion : une précaution parfaitement inutile.

Pour notre part, et en tant que nous y pouvons quelque chose, nous n'y manquerons pas. Si l'Italie le veut, elle nous retrouvera lorsqu'elle sera libre. Ne précipitons rien ; faisons sérieusement les choses sérieuses. En attendant, abstenons-nous de coups d'épée, de coups d'épingle et de coups de plume. Nous ne devons, pour l'instant, à l'Italie que la justice, mais nous la lui devons. A cet égard, elle ne peut pas regretter, plus que nous le regrettons, le verdict du jury d'Angoulême dans l'affaire du massacre d'Aigues-Mortes. La presse italienne a dit de ce verdict que c'était un verdict politique ; non, ce n'en est pas un : en politique pure, on eût dû condamner, puisqu'on avait un Italien parmi les accusés et que l'on pouvait établir de la sorte le tort des uns comme des autres. Le jury ne l'a pas fait : a-t-il pensé, ce serait l'hypothèse la plus honorable pour lui, qu'il n'avait pas *sûrement* devant lui les *vrais* coupables, que le

vrai coupable, c'était la foule ou, pis encore, deux foules surexcitées, dont le crime est collectif et, par là même, échappe à une répression personnelle? Un acquittement fondé sur ces motifs, — et l'on ne voit pas sur quoi il serait fondé, en dehors d'eux, — ne ressemble en rien à une absolution. Il n'exclut point d'autres réparations de droit. Peut-être l'Italie pouvait-elle attendre davantage. Mais, excusable de se plaindre, le serait-elle de s'indigner, après avoir, nous le rappelons sans aigreur, répondu aux meurtres d'Aigues-Mortes par les troubles de Naples et le siège du palais Farnèse?

Le plus sage n'est-il pas, toute passion rejetée, et toute fausse gloire, pour nous, d'offrir, comme nous le faisons, et pour l'Italie, d'accepter les réparations de droit, autres qu'une condamnation, qu'il dépend de nous et qu'il est de notre volonté de lui donner? Ce que nous avons de plus pressé à faire, elle et nous, c'est d'enterrer tous les cadavres et, dans la fosse où nous les déposerons, d'enterrer avec eux toutes les provocations, toutes les polémiques irritantes. Si nous le faisons, si l'Italie veut le faire, peu nous importera que le président du conseil italien soit M. Crispi ou un autre. Le Crispi démesurément idéaliste ou idéologue de son premier ministère était un grand danger dans une Italie d'une idéologie ou d'un idéalisme également démesurés. Dans une Italie réaliste, rentrée en possession du sens politique supérieur qui, historiquement, la distingue, un Crispi, même idéologue, ne serait plus un grand danger. Si éminente que soit sa personnalité, un homme, en politique et dans ce temps surtout, ne peut rien sans un peuple.

Mais, de même que l'Italie, il paraît que M. Crispi s'est ressaisi et qu'il a changé. Pourquoi pas? A ceux qui l'en blâmeraient, qui le taxeraient d'opportunisme (ce n'est au surplus, qu'une forme du réalisme politique), il répliquerait, comme Robert Peel, avec Cicéron : « J'ai appris, j'ai vu, j'ai lu, je tiens des hommes les plus instruits et les plus clairvoyans, dans cette République et en d'autres États, que les mêmes avis ne doivent pas toujours être soutenus par les mêmes personnes, mais bien tous ceux qui sont requis par l'intérêt public, par la nature des temps, par des raisons de concorde. » Quelqu'un qui l'a approché de près a dit de M. Crispi : « Je ne crois pas que son meilleur ami puisse se vanter de le connaître à fond. » Pour nous, il nous suffit de savoir que l'Italie de 1894 ne s'accommoderait pas du Crispi de 1887, et de penser que M. Crispi le sent assez profondément pour n'être point, dans son second ministère, ce qu'il était dans le premier.

CHARLES BENOIST.

LA QUESTION DU BLÉ

La question du blé est destinée à s'imposer de tout temps aux préoccupations des hommes d'État français. Sous les régimes passés, il s'agissait d'alimenter suffisamment le pays et de lui épargner, en veillant à l'approvisionnement des marchés, le retour de famines presque périodiques. Aujourd'hui, la situation est pour ainsi dire inverse : ce que l'on semble chercher par-dessus tout, c'est à éloigner la concurrence, à faire disparaître les réserves et, sous prétexte que notre agriculture devrait se suffire à elle-même, à élever des barrières de plus en plus infranchissables sur le pourtour de nos frontières.

Entre ces deux extrêmes a pris place toute une succession de phénomènes économiques et de réglementations diverses qui explique, sans toutefois le justifier, ce changement complet d'attitude.

Sous l'ancienne monarchie, le commerce des céréales, qui n'était guère qu'intérieur et en réalité portait uniquement sur des transactions de localité à localité, de province à province, fut soumis aux dispositions les plus vexatoires. Toutes les combinaisons restrictives furent épuisées à son égard, sans, du reste, amener d'autre résultat que de maintenir ici l'abondance, là la disette; c'est-à-dire que jamais l'équilibre entre la production et les besoins ne put être établi d'une façon sérieuse, ni durable. Les négocians étaient inutilement traqués; et la subsistance des peuples demeurant toujours incertaine, le pouvoir n'avait point de repos.

Quant au commerce extérieur, l'autorité royale disparut

avant d'avoir eu à en prendre grand souci. L'importation des céréales était nulle, et l'exportation, fort peu importante, était soumise au régime des autorisations précaires. Du reste, les nations voisines étaient défendues par des prohibitions contre l'invasion des denrées étrangères, et l'Europe était trop troublée par un état de guerre continuel pour que de grandes opérations de cette nature pussent être entreprises.

Ce n'est guère qu'à la fin du premier empire, quand le calme fut revenu et que les communications internationales furent un peu affermies, que se posa la première fois le grand problème de la part à fixer pour l'approvisionnement du marché de la France entre l'agriculture nationale et la production étrangère. D'abord, ce furent les blés d'Odessa qui, arrivant dans les ports du Midi à un bas prix inconnu jusqu'alors, causèrent une vive panique parmi les propriétaires. Sous la pression de ces propriétaires, qui étaient ses amis, le gouvernement d'alors inaugura la série des lois douanières sur les céréales par la création de l'échelle mobile. Le but de cette institution, imitée de l'Angleterre, était de maintenir le prix moyen du blé à 19 ou 20 francs, et de lui imposer comme variations extrêmes 16 francs au minimum et 20 francs au maximum.

Déjà, en 1814, on avait, au point de vue de la faculté d'exportation, réparti les départemens en trois classes : la première comprenait les régions où le prix du blé était en général le plus élevé ; la deuxième classe correspondait au véritable prix moyen; la zone des bas prix constituait la troisième. Ces classes étaient, en outre, partagées en huit sections. Dans chaque section, plusieurs marchés étaient désignés dont les mercuriales servaient de régulateurs. Cette organisation fut conservée en 1819, et au prix limite d'exportation, qui forma le premier degré de l'échelle mobile, on ajouta un droit fixe, puis un droit variable qui augmentait d'un franc par chaque franc de baisse, pour aboutir, au-dessous d'un certain prix, à la prohibition absolue. Ainsi, dès que l'exportation cessait d'être permise dans une région déterminée, le droit variable d'importation entrait immédiatement en jeu pour apporter au producteur les mêmes garanties que la loi de 1814 s'était proposé de ménager au consommateur.

Le malheur est que cette combinaison, — qui par sa complication rappelle celles que l'on appliquait sous l'ancien régime à la circulation intérieure des blés — fut impuissante à enrayer la baisse. Celle-ci persista malgré tout, en dépit des aggravations que reçurent successivement les tarifs; et il fallut même, en présence

des troubles qui éclatèrent, suspendre le fonctionnement de l'échelle mobile, une première fois en 1846, puis en 1853, jusqu'en 1860. Quelques mois après, la loi du 15 juin 1861 supprima définitivement l'échelle mobile et lui substitua un simple droit de statistiquede 0 fr. 60 par quintal de blé. Chose curieuse et bien digne qu'on la remarque : pendant le temps que dura ce règne de liberté relative, les prix du blé jouirent d'une stabilité et d'une fermeté que toute l'ingéniosité et la rigueur des lois passées, uniquement faites pour atteindre ce résultat, avaient été impuissantes à leur assurer. C'est au cours de la seule période qu'elle ait encore traversée de l'application ininterrompue d'un régime libéral que la production a atteint le chiffre le plus élevé : l'année 1874 a marqué la plus grande récolte du blé en France, 133 millions d'hectolitres!

On pouvait espérer qu'après avoir donné de semblables gages à la prospérité du pays, le régime de la liberté était appelé à subsister indéfiniment. Il n'en a rien été. Depuis environ une quinzaine d'années, une sorte de conspiration s'est lentement organisée contre la législation libérale dont la France avait été dotée. La dernière discussion du tarif général des douanes de 1889 a permis de vérifier avec quelle habileté consommée cette coalition d'intérêts avait été préparée. Les prétentions des uns et des autres se sont alors ouvertement produites au grand jour. Elles n'ont obtenu que trop complète satisfaction. Mais cette victoire, ce véritable triomphe avait été précédé d'escarmouches, qui avaient permis aux chefs de reconnaître le terrain, aux troupes de se compter; et les premiers engagemens ont précisément porté sur le régime des céréales. Ces dernières avaient été exceptées des traités de 1860 et laissées indemnes par le tarif de 1881. On avait éprouvé une certaine répugnance à taxer les denrées alimentaires, produits de toute première nécessité. Mais cette hésitation fut de courte durée. Un premier droit de 3 francs fut établi par la loi du 28 mars 1885 ; il fut porté à 5 francs par la loi du 9 mars 1887. On prétendait assurer à l'agriculture l'égalité de traitement en la faisant bénéficier d'une protection équivalente à celle que le tarif général de 1881 avait assuré à l'industrie. En outre, de nouveaux droits avaient un double but : permettre à l'agriculture de transformer son outillage et ses méthodes en la mettant à l'abri de toute variation de prix trop brusque, puis écarter la concurrence de plus en plus menaçante de l'Amérique, de l'Inde, de l'Australie et de la Russie, qui, grâce à la richesse et à l'étendue de leurs terres et au bas prix de la main-d'œuvre, produisaient des quantités de blé de plus en plus considérables à des prix de plus en plus bas.

Quel résultat a-t-on atteint par ce retour graduel à la protection?

I

Les agriculteurs se plaignent plus que jamais. La ruine les menace tous, car le prix auquel ils peuvent produire les céréales se trouve aujourd'hui supérieur au cours du marché, et ils ne sauraient persévérer dans une production qui se traduit pour eux par une perte régulière et certaine. De là, nécessité de diminuer au plus vite la superficie des terres cultivées, voire de la limiter au strict minimum. Ils citent l'exemple de l'Angleterre, qui, n'espérant plus lutter contre la concurrence étrangère, a considérablement réduit les surfaces ensemencées et laissé émigrer en Amérique une grande partie de son personnel agricole, assurant ainsi un recrutement supérieur aux hardis pionniers qui ont mis en valeur les vastes contrées du Nouveau Monde. Une semblable détermination serait fatale non seulement aux intérêts propres de notre culture, mais encore à ceux du pays tout entier. La richesse de la France s'en trouverait compromise, car la production agricole est le plus précieux et le plus important de ses élémens, et nous ne nous trouvons pas dans d'aussi favorables conditions que nos voisins pour demander à l'industrie et au commerce la compensation du déficit qui se produirait dans une autre branche de revenus. Puis les Anglais ont une marine puissante, et, presque assurés de triompher sur la mer, il doit leur importer moins qu'à nous de pouvoir tirer de leur sol de quoi se suffire en cas de guerre. Dans l'hypothèse d'un conflit, la France, ne pouvant assurer la nourriture de ses habitans et de ses armées, tomberait rapidement à la merci de ses adversaires, pour peu que la fortune de mer lui fût défavorable, — et voilà le patriotisme lui-même en jeu.

Cédant à ces préoccupations et s'en constituant les interprètes autorisés, un certain nombre de membres du Parlement ont développé cette pensée et recherché les causes du mal. Chacun a proposé son remède.

Le pouvoir d'achat de l'or vis-à-vis d'une autre monnaie ou d'un papier déprécié se trouvant augmenté précisément du montant de cette dépréciation, il est aisé de comprendre, disent-ils, qu'un importateur allant dans l'un de ces pays faire acquisition d'un stock de blé bénéficie, s'il solde en or, d'une diminution équivalente. Cette diminution se transforme ensuite en prime et vient réduire d'autant les droits de douane que le blé doit payer à l'entrée. La protection dont on a cru devoir faire bénéficier l'agriculture se trouve ainsi contre-balancée pour partie.

D'un autre côté, l'Amérique ne cesse de nous envoyer ses récoltes, qui se maintiennent à un bas prix excessif. Droits et frets s'y ajoutent vainement. L'agriculture française ne peut se défendre.

Notre infériorité s'explique aussi par d'autres considérations. Aux termes de notre législation en matière de commerce extérieur, les marchandises étrangères peuvent, à leur arrivée en France, être considérées comme étant encore en territoire étranger, jusqu'à ce que le propriétaire ou le consignataire en dispose, soit pour la consommation intérieure, soit pour la réexportation. Dans le premier cas, elles acquittent les droits de douane; elles en sont indemnes dans le second. L'entrepôt est réel quand le dépôt a lieu dans des magasins gardés par les préposés de l'administration; il est fictif pour celles des marchandises qui sont admises à séjourner dans les magasins des négocians.

Cette faculté que l'on réserve au commerce de garder à sa disposition, sans avoir rien à payer, des stocks parfois considérables, lui permet de dominer le marché et de faire varier les cours à sa fantaisie. Désire-t-on la hausse, les entrepôts se vident au dehors; pour peu que l'on souhaite la baisse, on opère le déversement sur place. De cette conception aux accusations que les agriculteurs ne ménagent pas à la spéculation, il n'y a qu'un pas et ce pas a été vite franchi. C'est la spéculation qui prive la culture de ses bénéfices légitimes en se livrant sur les céréales à un véritable jeu de *baccara*, ainsi que n'a pas craint de le dire le représentant le plus autorisé des intérêts terriens, M. le ministre de l'agriculture lui-même. C'est la spéculation qui chaque fois a annulé les effets bienfaisans que l'on attendait des droits établis en 1885 et en 1887, en accumulant, quelque temps avant la promulgation de ces deux lois et en prévision de leur adoption, des approvisionnemens énormes. Ces approvisionnemens n'ont cessé de peser sur les prix et, par là même, ont rendu illusoires les secours que le législateur se proposait d'accorder à l'agriculture. L'augmentation des droits actuels se heurterait aujourd'hui à la même coalition des importateurs, qui en recueilleraient tous les fruits.

Aux méfaits de l'entrepôt viennent s'ajouter ceux de l'admission temporaire. Cette opération, qui permet d'importer temporairement, en franchise des droits, des produits étrangers pour être transformés en France ou y recevoir un complément de main-d'œuvre, — sauf à les réexporter ou à les réintégrer en entrepôt, — est applicable aux blés. Elle donne lieu, dit-on, à des fraudes considérables. La réduction des grains en farine produit

un résidu qui à la sortie acquitte des droits réduits de 0 fr. 60 par 100 kilogrammes, et à ces issues on arriverait à mélanger une proportion plus ou moins élevée de farine; ce serait autant de blé qui, indirectement, échapperait à l'action du droit de 5 francs et qui viendrait contribuer à neutraliser les effets du tarif protecteur. D'un autre côté, il a fallu recourir à des types et à des coefficiens pour déterminer, dans la farine exportée, l'équivalent du blé importé, et la précision absolue étant impossible en pareille matière, il se trouverait qu'une certaine marge subsisterait au profit des meuniers, et ceux-ci en abuseraient pour faire entrer dans la consommation une nouvelle quantité de blé indemne des droits.

Enfin les compagnies de chemins de fer sont à leur tour accusées de pactiser avec l'étranger et de faciliter, par l'établissement de tarifs de pénétration, l'invasion des céréales débarquées dans les ports.

Les fissures par lesquelles s'écoulent le sang, la force et la vie de la France ainsi explorées, il s'agit de les aveugler. On n'éprouve, pour atteindre ou plutôt pour rechercher ce résultat, que l'embarras du choix.

Les uns croient préférable de s'en tenir à la tradition; saisissant d'une main vigoureuse l'arme la plus primitive dont dispose l'arsenal, si bien garni, de la protection, ils prétendent écraser l'ennemi d'un coup : ils demandent purement et simplement que le droit sur les blés soit doublé, qu'on le porte à 8 ou 10 francs. D'autres recourent à un procédé aussi peu original, mais plus savant : ils combinent l'élévation des droits avec une taxation variable et inversement proportionnelle aux cours intérieurs; ces cours seraient déterminés par des mercuriales officielles ou des commissions instituées dans les villes ou marchés les plus importans.

A côté de cette vieille école, qui continue de poursuivre la réalisation de son programme en s'attaquant exclusivement à la concurrence étrangère, un parti nouveau vient de naître dont les tendances sont un peu différentes. Soucieux d'éviter le reproche de sacrifier le consommateur au producteur et désireux d'écarter tout danger de renchérissement, il renonce à majorer le taux des droits; mais, en retour, il entend que le tarif actuel produise son plein effet, et, dans cette vue, il s'est donné pour mission de mettre fin aux prétendus abus et de couper court à toutes les prétendues fraudes.

Telle est, d'après une déclaration faite à la tribune tout récemment, la voie que le gouvernement semble disposé à suivre lui-

même. La législation sur les entrepôts réels et fictifs serait remaniée. La durée de l'entrepôt réel, qui est de trois ans, et celle de l'entrepôt fictif, qui est de deux ans, seraient réduites dans de notables proportions. On irait même jusqu'à supprimer l'entrepôt fictif et à limiter à deux mois le séjour en entrepôt réel. De plus, les frais d'entrepôt seraient mis à la charge du commerce et aggravés, au besoin, par des taxes dont le montant augmenterait rapidement d'après le nombre des mois durant lesquels l'entrepositaire maintiendrait sa marchandise en magasin.

Quant à l'admission temporaire, elle serait soumise à la réexportation à l'identique, c'est-à-dire que la meunerie serait dans l'obligation de justifier que la farine envoyée à l'étranger provient bien réellement du blé entré en admission temporaire, qu'elle est le produit sincère et exclusif du broyage des grains introduits sous condition de réexportation. Pour compléter cette mesure, les issues ne seraient plus seulement sujettes au droit uniforme de 0 fr.60 qui frappe le son, on leur appliquerait une taxe exactement proportionnelle à la quantité de farine qu'en plus du son le déchet de fabrication pourrait encore contenir.

Enfin, les tarifs de pénétration, incriminés par M. Leygues seraient, conformément à l'engagement pris par M. le ministre des travaux publics, supprimés dès la fin de l'année (à dater de leur promulgation) pendant laquelle ils échappent à l'action du gouvernement, et l'honorable M. Jonnart n'a même exprimé d'autre regret que celui de ne pouvoir les rapporter immédiatement.

Pour éviter le retour de pareilles éventualités, on doit procéder, en outre, au remaniement du Comité consultatif des chemins de fer et substituer à ceux de ses membres que l'on pourrait soupçonner d'être partisans d'un régime autre que la protection, des personnalités qui aient donné à la cause de l'agriculture des témoignages indiscutables et de sérieuses garanties de fidélité.

Telle est la physionomie sous laquelle va se présenter devant le Parlement cette question du blé qui s'impose à l'attention de tous. Comme on vient de le voir, on paraît disposé soit à rehausser sensiblement les droits, soit à modifier profondément notre organisation commerciale.

L'une et l'autre de ces résolutions présentent pour l'avenir de notre pays la plus grande gravité. Il importe donc qu'on les étudie avec soin et que l'on cherche à se rendre compte aussi bien des critiques dont le régime actuel est l'objet que de la portée des réformes proposées.

II

Il n'est que trop exact de dire que l'agriculture traverse une période douloureuse, et il n'est personne qui ne compatisse à ses souffrances. Mais a-t-on bien réfléchi, avant d'entamer cette nouvelle campagne en faveur d'une recrudescence de protection? S'est-on bien pénétré de l'importance du phénomène, de l'évolution qui domine tous les faits, déroute tous les calculs et dément toutes les espérances?

Le seul point indiscutable, c'est que, tant que la période de liberté a duré, les prix du blé ont été stables et rémunérateurs; ils ont au contraire fléchi sans discontinuer depuis l'établissement des droits de 3 francs et de 5 francs. Quand on examine de près la situation des récoltes, le chiffre des importations de céréales étrangères et la superficie des terres emblavées, on constate qu'il n'existe entre ces divers élémens aucune corrélation logique, aucune loi de répercussion réciproque. Ainsi, des années qualifiées bonnes et même excellentes, pendant lesquelles la production nationale avait atteint un chiffre élevé, ont été en même temps des années de grande importation et de culture restreinte. Il y a là une telle somme de singularités que l'on devrait s'arrêter, hésiter, tout au moins, avant de s'engager, plus avant encore, dans une voie qui pourrait bien n'être qu'une impasse ou n'aboutir qu'à un abîme. L'avertissement, le *cave ne cadas* devrait être d'autant plus volontiers entendu qu'il n'est point, parmi les incertaines statistiques, de statistiques plus incertaines que celles qui ont trait aux matières agricoles. Les quelques données que l'on peut recueillir participent beaucoup plus de l'hypothèse que de l'observation; les raisonnemens s'en ressentent, ainsi que les déductions.

Sans doute, en théorie, les effets du change sont bien ceux que les agriculteurs indiquent. Il resterait à vérifier pourtant quelle importance ils peuvent avoir en pratique, et jusqu'à quel point la monnaie dépréciée conserve, sur le marché intérieur, sa puissance d'achat. Dans tous les cas, le mal, s'il est réel, est général et devient un de ces élémens qui modifient la base des transactions internationales, sans qu'il soit possible d'échapper à son influence. Les produits manufacturiers en subissent aussi bien les conséquences que les denrées agricoles, et si l'on se décidait à en tenir compte, il ne suffirait pas d'augmenter les droits sur les blés, il faudrait en même temps procéder à un relèvement général du tarif, pour maintenir cet équilibre tant souhaité entre les différentes branches de la production nationale.

Mais alors, que se passerait-il? Ou les droits nouveaux seraient uniformes comme les droits actuels, et il en résulterait une inégalité de traitement défavorable aux pays dont le change est au pair. Ou bien, si on voulait établir un rapport sincère entre l'état du change dans un pays déterminé et le régime applicable à ses importations, on arriverait à la variation et à l'inégalité continues des rapports commerciaux, à moins qu'on ne revînt au régime des traités aujourd'hui si détestés, et dont nous sommes de plus en plus partisan.

Quant à la concurrence étrangère, est-elle encore en mesure de peser sur les cours et d'en empêcher le relèvement? Lors de la discussion qui eut lieu, en 1885, devant la Chambre des députés, au sujet de l'augmentation du droit de 3 francs, M. Méline reconnut que l'effet de ce premier droit avait été d'écarter les importations et d'amener sur le marché une hausse de 1 franc. Si l'on compare aujourd'hui le prix du blé dans les grandes villes de l'Europe, on constate qu'il est plus élevé à Paris que partout ailleurs, et que la différence correspond, à quelque chose près, au montant du droit imposé à l'entrée. Du 8 au 10 décembre 1893, les cours du blé ont été, par 100 kilos, de 17 fr. 875 à Berlin, de 16 fr. 60 à Vienne, de 15 francs à Londres et Anvers, et de *20 fr. 75 à Paris*.

Il entre cependant en France des blés étrangers qui viennent combler les déficits et garnir les entrepôts; mais il est bon que l'on connaisse exactement l'importance de cet appoint. De 1883 à 1892, la production annuelle française a été en moyenne 105 848 782 hectolitres; pendant la même période, la moyenne de l'importation des blés étrangers s'est élevée au chiffre de 19 124 253 hectolitres, c'est-à-dire qu'elle représente le cinquième de la production nationale. Du reste, si le droit sert pour ainsi dire de moyen d'intimidation à l'égard des importateurs, il n'entrave pas complètement leurs opérations. Les Américains, notamment, grâce à la supériorité de leur outillage, au rendement élevé de leurs terres et à la diminution constante du prix du fret, continuent à pénétrer sur notre marché et à s'y maintenir. Il en sera ainsi tant que nos rivaux s'appliqueront à ne rien négliger pour réduire leurs frais généraux, améliorer et multiplier leur production, tant que le prix de revient des blés français demeurera élevé et constant.

Cette considération n'a pas échappé à nombre de partisans du régime protecteur; elle a contribué à les arrêter sur la pente du relèvement des droits, relèvement dont ils reconnaissent eux-mêmes l'inutilité. Ils craignent aussi qu'on les accuse de sacrifier le consommateur au producteur, et ils se doutent bien que la

moindre aggravation de la situation actuelle donnerait à ce grief une force singulière. Si, en effet, le prix du pain n'a pas suivi la progression que l'on redoutait, cela tient à ce que, entre le blé et le pain, prennent place le négociant en farines et le boulanger. Les transactions auxquelles se livrent ces intermédiaires amortissent, pour ainsi parler, les variations du cours. Et puis, la situation du boulanger vis-à-vis de sa clientèle est toute particulière. Guetté par une concurrence que chacun sait très âpre, il ménage ses acheteurs et ne leur impose une élévation de prix qu'à la dernière extrémité, se réservant de profiter des bas cours à venir pour réaliser les bénéfices que les cours élevés ont pu lui faire perdre temporairement. Mais il est certain que le jour où une majoration notable des droits amènera la cherté des farines, il sentira sa responsabilité dégagée vis-à-vis du public, et entrera, à son tour, hardiment dans la voie des augmentations de prix. Alors, le phénomène latent qui se prépare éclatera au grand jour; les plaintes viendront, peut-être aussi les troubles, et nous retournerons aux plus mauvais temps de notre histoire.

En présence de l'impuissance bien constatée des efforts qui pourraient être tentés pour compenser les effets du change et arrêter l'importation au moyen d'un relèvement des droits; en présence du danger que présenterait d'ailleurs le succès d'une pareille entreprise, on a recherché une combinaison qui permît de donner satisfaction à l'agriculteur sans trop sacrifier le consommateur, et l'on n'a trouvé rien de mieux que de proposer le rétablissement, sous une autre forme, de l'échelle mobile. Sans doute, les auteurs de la proposition protestent contre toute assimilation de cette nature : ils affirment que la nouvelle institution diffère profondément de l'ancienne et qu'il serait erroné de préjuger les résultats de la seconde d'après les effets de la première. Malheureusement, il n'est que trop vrai que toute taxe variable ou tout droit compensateur, — quels qu'en puissent être le nom et l'apparence — participent absolument des mêmes principes que l'échelle mobile. Ils ne s'en distinguent que par l'absence des anciennes divisions en classes et sections, — divisions que l'unification du marché intérieur, la multiplication des transactions ont du reste rendues complètement inutiles aujourd'hui, — comme aussi par le changement du degré limite qui consistait autrefois en une prohibition absolue, et qui actuellement ne serait autre chose qu'une taxe prohibitive! A cette mise au point et à cette nuance près, les deux systèmes sont identiques et les résultats ne pourraient manquer d'être analogues.

Du reste, les objections pratiques formulées par M. Develle, alors ministre de l'agriculture, contre une proposition de ce genre

discutée en 1885, conservent toute leur force; et l'honorable M. Viger lui-même ne pourra manquer de s'associer à ces réflexions si sincères de son prédécesseur, et de repousser le présent qu'on lui offre. « Le droit variable, disait M. Develle, c'est un système ingénieux, séduisant; en théorie, c'est presque la perfection, mais l'application en est difficile, et vous ne devez pas oublier que c'est le gouvernement qui est chargé d'en assurer le fonctionnement.

« En effet, si votre loi était votée, dès demain je serais dans l'obligation de prendre un règlement d'administration publique, d'organiser en France 200 marchés, d'assurer la surveillance de ces marchés et le contrôle exact des cours, de prévenir et de déjouer les manœuvres qui pourraient fausser ces cours, surtout lorsqu'ils seraient autour des prix limites.

« Voilà quelle mission me serait imposée, et, si quelque retard se produisait, si quelque difficulté se rencontrait, il serait impossible de faire évaluer dans le délai de trois mois, d'une façon exacte et sincère, le cours moyen du blé en France; et alors ce serait par mon fait, par la faute involontaire du ministre de l'agriculture, que des spéculations pourraient être encouragées, et que des milliers de citoyens seraient conduits à la ruine!

« Il n'est personne parmi vous, Messieurs, qui accepterait une pareille responsabilité. Votre loi doit être précédée de mesures préparatoires. Ces mesures, je crois, en effet, qu'il est bon de les prendre. J'ai constaté, quant à moi, à la suite du projet que vous aviez déposé et qui m'a amené à un examen sérieux de l'état des choses, que nous ne pouvons pas déterminer en France d'une façon suffisamment exacte le prix de vente des blés. Même à Paris, il y a des écarts qui varient de 10 à 50 centimes entre les évaluations de la préfecture de police et le *Bulletin des Halles*.

« Dans un grand nombre de villes, dans les bourgs de province, nous n'avons aucun moyen de contrôle. Nos mœurs sont quelque peu changées. Les cultivateurs ne vont plus au marché, ils n'apportent plus leurs grains sous la halle, c'est le plus souvent à l'auberge, au café, qu'ils se rencontrent et ils ont dans leur poche de petits sacs d'échantillons avec lesquels ils peuvent traiter leurs affaires.

« Voilà dans quelles conditions, grâce au zèle des employés subalternes, nous pouvons réunir des indications qui ne s'éloignent pas trop de la vérité, mais cependant ne sont pas suffisamment rigoureuses. Cet état de choses doit être modifié...

« En tout cas, je ne puis pas faire proposer à la Chambre de faire ce qu'a fait le parlement anglais : en 1883, en face d'une situation analogue, il a décidé que tous les commissionnaires, les marchands, les malteurs, les brasseurs seraient obligés de déclarer à un agent

spécial de la reine, la quantité, le poids, le prix des grains qu'ils auraient achetés dans la semaine. Cette déclaration est faite sous peine d'amende, et les fausses déclarations sont assimilées à un délit. Je n'ai pas osé présenter une loi analogue; c'est une mesure trop rigoureuse, presque draconienne, qui n'est pas en harmonie avec nos habitudes et avec nos mœurs. Je parviendrai, je l'espère, avec le concours des municipalités, à établir une organisation qui offrira de sérieuses garanties. »

Douce illusion et pur effet oratoire! En réalité, rien n'a été tenté parce que semblable entreprise serait vaine.

La seule conséquence assurée de l'établissement d'un droit variable serait de favoriser cette malfaisante spéculation que les agriculteurs poursuivent à bon droit de leurs récriminations et de leur haine. Il est certain que parmi les spéculations il y en a qui, pour être tolérées par les lois, n'en sont pas moins blâmables. Ce sont celles qui permettent de réaliser des bénéfices grâce à des manœuvres déloyales. Mais ces excès auxquels la spéculation peut prêter et qui sont plus limités qu'on ne serait tenté de le croire, ces excès ne sont point spéciaux au commerce des blés; tout genre de commerce les comporte nécessairement, et l'on n'a jamais songé, par exemple, à supprimer la Bourse des valeurs parce que les spéculateurs y avaient leur entrée. A côté de ce *baccara*, suivant l'expression que nous avons déjà citée, il y a le commerce honnête, auquel l'établissement d'un droit variable rendrait toute transaction impossible; et, par suite, l'incertitude dans laquelle vivrait fatalement le marché ne profiterait qu'aux seuls spéculateurs. Plus on multiplie les combinaisons, plus on rend le jeu facile et rémunérateur.

Au surplus, il serait vraiment peu logique de rendre les changemens de tarifs si fréquens après avoir reproché dans les termes les plus amers à la spéculation d'avoir abusé des modifications relativement rares que notre législation douanière sur les blés a subies depuis un demi-siècle, et d'en avoir profité cyniquement pour contre-balancer l'effet des droits.

Cette dernière allégation mérite elle-même d'être contrôlée, car d'excellens esprits vont jusqu'à prétendre que l'inconcevable et inexplicable faiblesse des cours doit être attribuée à qui? aux agriculteurs eux-mêmes. Que fait le cultivateur quand l'année s'annonce comme devant être mauvaise? Il paraît prouvé, — et M. Méline lui-même l'assure, — que le paysan, dont le crédit est fort limité, se trouve obligé d'acheter tout au comptant et, pour obtenir un peu d'argent, s'empresse d'apporter son blé sur le marché, dépréciant ainsi les cours par sa propre concurrence, dès l'ouverture de la campagne. Dans le cas contraire, si la récolte est

abondante, il en conserve dans ses greniers une forte portion en attendant le relèvement des mercuriales, et il se passe ce fait curieux : l'agriculteur spécule lui-même en détenant ces fameux stocks qui le ruinent et écrasent les cours!

A l'appui de cette thèse qui rend très clair dorénavant ce qui paraissait jusqu'alors incompréhensible, il suffit de citer l'extrait d'une étude de M. Grandeau, l'éminent agronome, le publiciste bien connu. Après avoir comparé la production de la France en céréales alimentaires, les importations annuelles de froment et la consommation annuelle du pays, il est amené à constater la surabondance du blé et l'existence d'un stock considérable, et il conclut ainsi :

« Si, après examen attentif, la situation que me paraît révéler l'ensemble des données que je soumets à la vérification et à la discussion des hommes compétens était reconnue exacte, n'y aurait-il pas lieu pour le groupe agricole du Parlement de demander une enquête sérieuse sur le stock invisible de blé existant actuellement dans les exploitations rurales ou ailleurs? La question est si grave, les conclusions à adopter pour y porter remède semblent si étroitement liées à cette constatation que les agriculteurs jugeaient, sans doute, qu'ils seraient les premiers intéressés à fournir tous les renseignemens nécessaires pour établir l'importance du stock et les moyens d'éviter le retour de la situation actuelle. Si l'enquête ne confirmait pas les prévisions auxquelles j'ai été conduit, si la France n'a pas la réserve en froment qui résulterait de l'exactitude des calculs précédens, on devrait alors chercher ailleurs que dans la surabondance du blé dans nos greniers l'explication de la baisse absolument anormale et si désastreuse du prix du blé; *mais je serais bien surpris du résultat négatif de l'enquête.* »

Qu'est-ce à dire, sinon que la victime est elle-même coupable du mal dont elle souffre? Elle n'en demande pas moins le sacrifice d'un innocent, la mort du grand commerce. L'entrepôt et l'admission temporaire sont l'objet des propositions les plus menaçantes pour leur existence; on méconnaît systématiquement les services qu'elles rendent et les dangers que ferait naître leur suppression.

III

Ainsi que le fait si justement observer M. Augustin Féraud, président de la Chambre de commerce de Marseille, dans une lettre qu'il vient d'adresser à M. le ministre du commerce, les facultés d'entrepôt et d'admission temporaire ont été, dans l'ori-

gine, substituées aux ports francs dont la disparition était imposée par le besoin d'uniformiser notre législation ; mais, dès leur création, on s'est préoccupé de leur assurer les mêmes privilèges ; et les modifications que leur régime a subies ont eu, toutes, pour objet de rendre ces privilèges plus complets.

Considérons les avantages inappréciables qu'ils procurent :

La marchandise étrangère entre dans nos ports pour y être mise en magasin, sous le régime de l'entrepôt. Le navire qui l'importe va recevoir le fret convenu, et, quel que soit son pavillon, on peut être assuré qu'il dépensera le tiers au moins de son fret au lieu d'importation. C'est un premier produit fort intéressant pour les industries qui s'exercent dans ce lieu, et aussi pour l'État, qui perçoit de ces industries des taxes sous diverses formes. En outre, la marchandise est manutentionnée sur le quai et transportée en magasin par la main-d'œuvre nationale. Enfin, pendant son séjour en magasin, elle acquittera un loyer et des assurances au profit du revenu national, sans compter les soins en magasin que vont lui donner des ouvriers français. Déposée sur notre territoire, elle est à la disposition du marché français, qui peut y trouver, soit pour son industrie, soit pour ses consommateurs, des ressources souvent précieuses. Si le marché français n'a pas à y recourir, la marchandise, ainsi déposée en entrepôt, en sortira après un séjour plus ou moins prolongé, pour être réexportée par voie de mer ou expédiée en transit. Dans ces deux cas, c'est encore la main-d'œuvre française qui va déplacer la marchandise. C'est un nouveau fret perçu le plus souvent au profit du pavillon national, ou une expédition par nos compagnies de chemins de fer, et à leur profit, jusqu'à la frontière étrangère.

Qui peut contester les avantages de tous genres que ces multiples opérations constituent? L'esprit le plus ombrageux, le plus défiant, peut-il être amené à découvrir, dans aucune de ces opérations, une atteinte, si minime qu'elle soit, portée aux principes qui empêchent le contact entre la marchandise étrangère et le marché français?

En ce qui concerne l'admission temporaire, la question est bien plus importante encore, car la réglementation actuelle a pour objet d'assurer non seulement le transport et la manutention de la marchandise étrangère par le travail français, mais son élaboration par la main-d'œuvre nationale et au profit de l'industrie française, sans que le marché intérieur subisse le moindre dommage. Aux avantages qui résultent de la faculté d'entrepôt, tels qu'ils ont été décrits, vient donc s'ajouter la transformation en produit fabriqué de la denrée que l'étranger nous a livrée à l'état brut.

Est-il besoin d'énumérer les profits qui en résultent : salaires importans pour nos ouvriers, utilisation des usines déjà construites, nécessité d'en élever d'autres, si ces opérations peuvent se multiplier et s'étendre; d'où revenus assurés pour l'État, accroissement de la fortune publique dans toute la proportion de la plus-value donnée à ce produit brut par le travail incorporé, par la marque dont il a été revêtu; plus-value qui est, dans l'ensemble, de 50 p. 100 sur le prix du produit brut importé?

C'est dans ces conditions que, pour la première fois depuis soixante ans, le régime de l'entrepôt et celui de l'admission temporaire sont mis en question, non pour qu'il y soit apporté les améliorations dont ils sont certainement toujours susceptibles, mais au contraire pour qu'ils soient arrêtés dans leur développement, paralysés dans leur fonctionnement, ou pour mieux dire supprimés sur le territoire français, au seul avantage de nos concurrens étrangers.

La question est d'autant plus grave, que ces opérations d'entrepôt et de transformation de la marchandise étrangère sur notre territoire nous sont plus âprement disputées par nos rivaux qui les recherchent ardemment, et qui sont favorisés dans leurs efforts par les progrès constans, apportés par la législation des pays voisins.

On propose aujourd'hui de frapper d'une surtaxe de 3 fr. 60 par 100 kilos — dite surtaxe d'entrepôt — toute importation de blé et de farine par la frontière de terre et toute importation de ces mêmes denrées par voie de mer qui n'aura pas été faite en droiture des lieux d'origine. Rendre le fait de l'expédition du navire à ordre sur un port quelconque interruptif de l'importation en droiture, c'est mettre le marché français en dehors des conditions qui régissent aujourd'hui tous les marchés du monde entier. Les neuf dixièmes des navires expédiés des lieux d'origine, le sont sur les ports d'ordre, d'où le navire est dirigé soit sur le point où la cargaison a été vendue, soit sur celui où son propriétaire en espère le meilleur placement. Obliger désormais le négociant français à opérer en dehors de ces conditions générales, c'est le mettre dans un état d'infériorité tellement écrasante à l'égard de ses concurrens des autres pays, qu'il n'a plus qu'à renoncer à son commerce. Le négociant d'une autre nationalité pourra acheter ses denrées dans l'Inde, dans le Levant, dans tous les pays producteurs, pour les importer, sur un point déterminé, et il aura la faculté de modifier ses dispositions premières jusqu'au jour de l'arrivée du navire au port d'ordre suivant la convenance que lui offrira tel ou tel marché. Le négociant français, au contraire, sera dans l'impossibilité d'aviser suivant l'événement; il devra expédier son

navire en droiture et, au cours du voyage, quelles que soient les circonstances qui se produiront, quels que soient les avantages qu'il puisse réaliser ou les pertes qu'il puisse éviter en modifiant ses décisions premières, il n'aura plus à compter que sur le marché français.

La surtaxe d'entrepôt, telle qu'elle est actuellement perçue, est imposée aux marchandises importées, non des lieux d'origine, mais des entrepôts d'Europe. Elle a pour objet de favoriser notre marine marchande, en lui réservant les longs voyages, plus rémunérateurs pour elle, et d'obliger notre commerce à ne pas rechercher l'aliment de ses opérations dans des conditions plus faciles peut-être, mais qui ne favorisent pas les intérêts généraux comme peut le faire la recherche des denrées dans les lieux de production. Le législateur n'a pas voulu que notre commerce maritime se traînât à la remorque de celui d'autres nations plus entreprenantes; il a voulu que le pavillon français fût déployé dans toutes les mers, que nos négocians étendissent au loin leurs relations pour se procurer les denrées dont ils ont le débouché dans les lieux mêmes où elles sont produites. Ce sont là des dispositions inspirées par un patriotisme éclairé.

En ce qui concerne le régime de l'entrepôt, on demande notamment, l'application d'un droit progressif, variant d'après la durée du dépôt de la marchandise étrangère en magasin. C'est la méconnaissance d'un principe de droit public absolu. La marchandise placée sous le régime de l'entrepôt est considérée comme encore déposée sur le territoire étranger; elle ne saurait être soumise à aucune taxe, puisqu'elle ne jouit d'aucun avantage autre que celui d'un séjour plus ou moins prolongé dont elle acquitte les frais au profit des intérêts nationaux. La moindre taxe aurait d'ailleurs pour effet de supprimer l'entrepôt, car ce qui fait rechercher la marchandise placée dans ces conditions, c'est précisément qu'elle est exempte de tous droits.

Pourquoi cette suppression? Au profit de qui? Nous le cherchons en vain; mais nous savons bien le préjudice qui en résulterait pour notre commerce maritime déjà si durement éprouvé, quelles graves conséquences pourrait avoir, à un moment donné, une mesure aussi déplorable, en bouleversant les conditions dans lesquelles est aujourd'hui assuré l'approvisionnement du pays.

Si l'on considère les conséquences que pourrait entraîner, pour notre commerce maritime, l'application simultanée des dispositions que nous venons de décrire, on reste frappé de leur gravité. Notre commerce paralysé dans son initiative, dans la libre direction de ses aspirations, devra restreindre ses entreprises

aux seules quantités dont la vente aura été, par avance, assurée. Ces quantités seront des plus réduites, car l'industrie ne pourra plus désormais faire aucun approvisionnement, privée qu'elle sera de la faculté d'entrepôt. Dans quelles conditions le commerce pourra-t-il opérer sur des quantités invendues? S'il veut se réserver le marché français, il lui faudra vendre en cours de voyage, car il ne trouvera plus d'entrepôt sur le territoire français. Or, on sait que la durée des voyages est aujourd'hui de quelques jours. Il devra limiter ses opérations, à l'aventure, aux seuls marchés étrangers, sur lesquels il est moins bien placé que ses concurrens; il ne lui restera donc qu'à s'abstenir.

Ainsi, l'industrie sans approvisionnemens, le commerce sans entreprises, vivant l'un et l'autre au jour le jour, sans sécurité pour le lendemain qu'ils ne pourront ni prévenir, ni assurer, végéteront quelque temps peut-être pour disparaître bientôt.

Quant à l'admission temporaire, les dispositions proposées sont aussi sommairement énoncées que redoutables pour nos industries. On ne recevrait plus les blés, sous ce régime, qu'à charge de réexportation à l'identique. C'est supprimer l'admission temporaire des blés étrangers. Nos minoteries puisent leurs approvisionnemens à la fois sur le marché national et sur tous les marchés à l'étranger. Le mérite des farines qu'elles produisent, les qualités qui les distinguent, résultent de cette diversité dans la matière première qu'elles emploient, des mélanges qu'elle comporte. Elles associent, dans des proportions diverses, des blés des plus diverses provenances pour donner à leurs farines les qualités que leurs consommateurs recherchent. Elles ne peuvent donc produire l'identique du blé dont elles auront pris charge. Le pourraient-elles, le service des douanes, quelque éclairé qu'il soit, peut bien apprécier le degré de blutage d'une farine, mais il sera toujours dans l'impossibilité de distinguer l'espèce du blé mis en œuvre, dans la farine qui lui sera présentée.

Quelle peut être, d'ailleurs, la préoccupation des auteurs de la proposition? Évidemment ils cherchent à empêcher l'introduction en franchise de droit, sur le marché intérieur, de parties de blés prises en charge sous le régime de l'admission temporaire. On attribue à ce blé étranger l'abaissement des prix sur le marché intérieur; mais qu'on se rassure, ce n'est pas l'admission temporaire qui en permettra l'introduction. Le règlement qui la régit a été arrêté après les épreuves les plus nombreuses et les plus complètes, et le soumissionnaire devra bien exporter l'entier équivalent des quantités prises en charge ou acquitter le droit sur ce qu'il n'aura pas réexpédié en temps utile. Sur ce point, le marché intérieur est sûrement préservé de toute introduction de

la marchandise étrangère. On peut remettre à l'étude le règlement actuel, on arrivera à constater sa rigueur, mais on ne pourra reconnaître aucune lacune dans les dispositions minutieuses qu'il prescrit. Nous n'avons aucune objection à faire à une enquête, si elle paraît nécessaire. Cette enquête ou l'étude, sous toute autre forme, de notre régime de l'admission temporaire des blés étrangers démontrera que la seule critique qu'il puisse justifier est d'être conçu et appliqué dans des conditions qui n'en étendent pas les avantages à d'autres régions que celles sur le territoire desquelles se réalise l'opération qu'il réglemente. Le décret du 19 octobre 1873 qui nous régit aujourd'hui a prescrit que la « réexportation des farines ne pourra s'effectuer que par les bureaux de douanes de la *direction* par laquelle l'importation des fromens aura lieu ». C'est là une disposition restrictive qui porte préjudice, non pas, comme on avait pu le croire, à l'industrie des ports, mais bien à l'industrie de l'intérieur, qui ne peut plus exporter les produits de sa fabrication, dont les blés indigènes constituent presque exclusivement la matière première. Le décret de 1861, au contraire, ne distinguait pas entre les diverses parties du territoire ; il les plaçait toutes sur un pied d'égalité parfaite et leur assurait, à toutes, des avantages analogues, ce qui est d'autant plus essentiel pour notre pays, que les diverses régions qu'il comprend ont des besoins divers ; que le Nord a à rechercher des débouchés pour une production excédant sa consommation, et le Midi, des approvisionnemens pour une consommation supérieure à sa production.

Loin donc de porter un nouveau coup au régime de l'admission temporaire, on devrait plutôt supprimer les entraves qui lui ont été imposées en 1873 et revenir au système plus libéral de 1861.

Cette institution ne mérite d'ailleurs aucun des reproches qui lui sont adressés, et il suffit, pour se convaincre de leur injustice, d'examiner à la lumière des faits les accusations que l'on porte contre le commerce des blés. Ces accusations sont de deux sortes.

Les premières ont trait au commerce d'exportation. On prétend qu'au lieu de payer 5 francs sur les blés, les importateurs font entrer en France des grains concassés qui paient le droit du son et qu'ils évitent le droit sur les farines en les important mélangées soit aux phosphates d'os, soit au son.

Ces deux fraudes seraient si grossières qu'évidemment le plus inexpérimenté des agens de la douane ne s'y laisserait pas prendre. Pour que de pareilles pratiques fussent possibles, il faudrait que la Douane fût de connivence avec les fraudeurs. Et

nous n'avons pas à dire avec quelle scrupuleuse probité cette administration s'acquitte de son mandat.

Quant aux griefs qui visent plus spécialement la minoterie et la semoulerie, ils ne sont pas plus sérieux, s'il faut en croire le ministre de l'agriculture. « Il y a un petit abus, disait M. Viger dans la séance du 14 décembre 1893, mais cet abus n'est pas considérable ; je m'explique.

« Sur 800 000 quintaux environ de farines importées cette année, au titre de l'admission temporaire, qui ont été présentés au taux moyen de blutage de 33 pour 100, le résidu représentait 33 kilos pour 100 kilos de blé, soit 264 000 quintaux en totalité qui ont supporté le droit de 60 centimes par 100 kilos imposé au son.

« En admettant que cette quantité ait contenu 13 à 14 pour 100 de farine qui aurait dû payer le droit du blé, vous voyez tout de suite, par un calcul très simple, que le blé introduit en franchise par cette porte n'est pas suffisant pour influencer le marché.

« Cependant, nous tenons à ce que toute espèce, non pas de fraude, — car il n'y a pas de fraude, puisque cette pratique est permise par la loi, — mais de fissure, par laquelle une partie des droits se perdrait et ne serait pas perçue au profit du Trésor, soit fermée.

« Aussi prendrons-nous toutes les mesures nécessaires pour que le résidu paye le droit suivant la quantité de son et suivant la proportion de farine qu'il contient. »

Eh bien ! l'honorable ministre a pris là un engagement dangereux, qui aurait des effets plus funestes encore pour le pays et le Trésor que pour la minoterie et la semoulerie.

Il devrait se souvenir cependant que lorsqu'en 1890, pour complaire à des exigences par trop fiscales, on a modifié le régime de la raffinerie de sucre en lui imposant l'exercice, cette industrie s'est trouvée directement lésée dans son exportation, et qu'elle s'est soustraite aux mesures prises contre elle en émigrant à l'étranger. Ce départ constitue pour nous une double perte, à laquelle l'agriculture ne saurait être insensible, et prouve que le commerce d'exportation ne doit point être traité avec une excessive sévérité. Les risques de non-paiement ou d'insuccès qu'il court en envoyant sa marchandise au delà des frontières nécessitent une certaine marge sans laquelle toutes chances de bénéfice disparaissent, les transactions s'arrêtent, et une source de revenus et de richesse se trouve tarie du même coup.

Reste enfin la question des tarifs de pénétration. Il s'agissait en réalité d'un tarif réduit applicable aux marchandises allant de Dunkerque à Nancy, tarif que l'on avait établi pour éviter que la région de l'Est ne fût approvisionnée directement par Anvers.

La raison était plausible et se rattachait à l'une des questions les plus graves que comporte notre avenir commercial. Il a suffi que ces tarifs aient été l'objet d'une plainte de la part des agriculteurs pour que M. le ministre des travaux publics ait manifesté l'intention de les abandonner ; mais nous espérons qu'en étudiant la situation de plus près, il modifiera sa première appréciation.

IV

L'agriculture est donc omnipotente, et la crise qu'elle traverse lui donne le désir de tout sacrifier pour essayer d'assurer sa prépondérance. Le consommateur, l'industriel, le marin et le commerçant sont, d'après elle, ses ennemis, et le moment viendra bientôt où elle transformera ses caprices en lois et s'entourera de ruines.

C'est là une tentation que nous ne pouvons entrevoir d'un cœur léger, et il serait à souhaiter que la ligue agricole qui nous gouverne revînt sans plus tarder à une plus saine appréciation des choses. La culture du sol a cessé d'être une opération d'une nature spéciale ; elle a maintenant un caractère industriel bien déterminé. Il faut donc qu'elle se plie aux exigences de cette transformation, qu'elle fasse ce qu'ont fait toutes les industries, qu'elle se décide à réduire ses frais généraux, à améliorer son exploitation, accroître son rendement et diminuer son prix de revient. La solution du problème agricole n'est pas dans la douane ; elle est dans la science. C'est M. Paul Deschanel, un protectionniste, qui l'a dit, et il nous permettra d'ajouter que cette solution si désirable réside également dans l'amélioration des voies de communication et des tarifs de transports, dans l'organisation de moyens pratiques pour fournir à l'agriculture l'argent nécessaire à l'application des méthodes nouvelles, dans la facile mobilisation de son capital terrien. Sinon, sa situation s'aggravera de plus en plus et la disparition complète du commerce, de tout ce qui peut porter ombrage au cultivateur, ne lui serait d'aucun secours. Nous ne sommes plus au temps des physiocrates, ni au temps où la production générale du blé dans le monde n'atteignait pas la moitié de ce qu'elle représente aujourd'hui.

En France, dans le Midi, les blés récoltés, mis en meules, étaient foulés par les chevaux quand les autres travaux de la ferme le permettaient, et les foulaisons se poursuivaient pendant de longs mois, même pour les plus diligens. Dans le Nord, les blés récoltés étaient mis en grenier et battus au fléau pendant les jours d'hiver où les travaux des champs étaient abandonnés. A l'étranger, il était procédé de la même manière, et, les blés battus, on les

chargeait sur chariots pour les acheminer sur les marchés d'exportation par des trajets qui se comptaient par semaines et par mois, dans les principaux pays d'exportation. Arrivés sur ces marchés, les blés étaient mis à bord des navires à voiles, qui n'atteignaient les lieux de destination, où ils étaient lentement débarqués, qu'après de longs mois de navigation.

Calculez le stock flottant que ce mode d'opérer laissait aux mains de la culture ou des intermédiaires!

Aujourd'hui, au Nord comme au Midi, en France comme à l'étranger, les blés, aussitôt récoltés, sont battus à la machine et aussitôt transportés de la ferme sur le marché de vente par les voies les plus rapides. Dans les pays d'exportation, ils sont mis à bord des steamers qui, en quelques jours, les portent aux lieux de destination, où ils sont débarqués, de nuit et de jour, par les moyens les plus rapides.

Enfin, les communications entre tous les pays du monde étant constantes et faciles, la période des récoltes est, en quelque sorte indéfinie; elle s'ouvre dans un hémisphère, en Australie, dans l'Amérique du Sud, etc., quand elle est terminée dans l'autre, et toujours des produits nouveaux viennent s'ajouter aux produits anciens offerts à la consommation.

Dans ces conditions, n'est-ce pas une utopie que de prétendre maintenir le niveau des anciens prix sur une partie du monde, quelle qu'elle soit?

C'est cependant à quoi visent les agriculteurs. Ce qu'ils demandent, c'est qu'on leur garantisse un minimum de bénéfice et de revenu, c'est qu'on les mette à l'abri de l'évolution économique qui tend fatalement à faire baisser le prix de toute chose, c'est qu'on les dispense de tout effort. Sans s'en douter, ou plutôt sans l'avouer, ils vont vers le collectivisme, mais vers un genre de collectivisme tout spécial qui bénéficie aux seuls propriétaires à l'exclusion des ouvriers agricoles eux-mêmes, et des ouvriers de l'industrie.

Comment se fait-il donc qu'ils disposent aujourd'hui d'une majorité si compacte? C'est qu'ils ont su persuader au paysan qu'il était de son intérêt que les droits fussent relevés. Ils ont fait naître, entretenu et surchauffé cette agitation qui aboutit aux excès les plus démoralisans, à la menace de la grève des corps constitués et des contribuables. Parti de la droite du Parlement, le mouvement a gagné le centre, puis la gauche, et il se propage en ce moment avec une véritable virulence jusque parmi les socialistes. Il n'y a pas longtemps cependant que M. Jules Guesde lançait contre le régime protecteur et le nouveau tarif des douanes cette imprécation : « C'est au cri de « A

« bas le pacte de famine! » que s'est poursuivie la Révolution du siècle dernier. Qui peut dire que le nouveau pacte de famine actuellement sur le chantier législatif n'est pas appelé à avoir des conséquences aussi révolutionnaires! » Cependant la question posée par M. Leygues au ministre de l'agriculture sur les mesures que compte prendre le gouvernement pour remédier à la crise actuelle et la réponse de M. Viger ont été frénétiquement applaudies par les socialistes. Ce parti extrême est ravi d'avoir été devancé par les grands propriétaires et de les voir préparer l'avènement du jour tant souhaité où l'État sera le grand meunier et l'unique acheteur du blé.

En tout cas, cette majorité parlementaire, aussi docile qu'hétérogène, a rendu largement la main à l'agriculture; elle est même allée au-devant de ses désirs. Mais si légitime que soit la sollicitude que les intérêts agricoles peuvent inspirer, elle ne saurait justifier le sacrifice, l'anéantissement du commerce, de la marine et de l'industrie. Ces trois facteurs de la richesse nationale ont trop d'importance et le nouveau tarif douanier les a déjà trop compromis pour qu'il soit admissible qu'on leur porte encore la moindre atteinte.

Ce que nous combattons, c'est donc non seulement ces propositions de lois qui menacent le commerce du blé et l'industrie de la minoterie et des pâtes alimentaires, c'est l'ensemble du système qu'on semble vouloir imposer au commerce français. Aujourd'hui on attaque le blé, demain ce sera un autre produit et la plus grande partie de nos industries passeront tour à tour sur ce lit de Procuste. On ruinera ainsi l'industrie nationale et la richesse nationale, au nom du *Travail national*, non seulement sans profit pour lui, mais à son grand détriment; on rendra encore plus intense la crise sociale; et nous serons comme ce personnage d'un roman célèbre que son médecin privait de nourriture et faisait mourir de faim pour lui conserver une bonne santé.

J.-Charles Roux.

REVUE LITTÉRAIRE

LITTÉRATURE ET DÉGÉNÉRESCENCE (1)

Entre plusieurs manières qu'il y a d'obscurcir les questions de littérature, celle qu'on peut citer d'abord comme étant en possession d'y accumuler le plus de nuages, c'est l'introduction dans la critique littéraire des dernières modes médicales. Le livre que M. Max Nordau, écrivain allemand et docteur de la Faculté de médecine de Paris, a publié sous ce titre : *Dégénérescence*, — et qui vient d'être très habilement traduit par M. Auguste Dietrich, — en est un frappant exemple.

Depuis longtemps, M. Nordau se montre préoccupé du malaise dont souffre l'esprit moderne. Dans son volume : *les Mensonges conventionnels de notre civilisation*, paru à Leipsig en 1883, il assignait pour cause à ce malaise le désaccord qu'il y aurait entre le genre de vie que nous continuons de mener et la conception scientifique du monde qui s'impose aujourd'hui à tout homme instruit. Il utilise cette fois la théorie de la « dégénérescence » introduite dans la médecine par les aliénistes français, transportée par Lombroso dans les études de criminalité, et que lui-même, à son tour, il applique à la littérature. Il étudie à la lumière de l'expérience clinique les tendances artistiques et littéraires les plus récemment parues en Europe. Elles témoignent à ses yeux de troubles cérébraux, bien connus des aliénistes, décrits et classés par eux. Il en conclut que nous assistons au phénomène d'une sorte de « crépuscule

1) Max Nordau, *Dégénérescence*, traduit par M. Aug. Dietrich, 1 vol. in-8°, Alcan.

des peuples » qui ne saurait être comparé qu'à l'agonie du monde antique, mais qui est singulièrement plus inquiétant.

Voici comment M. Nordau établit sa thèse. Il constate que le romantisme allemand a engendré le romantisme français, qui a engendré en Angleterre le préraphaélisme, en France le symbolisme. De Russie nous est venu le culte de Tolstoï, des pays germaniques le culte de Wagner. Toutes ces tendances ont, d'après M. Nordau, un caractère pathologique; elles présentent les symptômes dans lesquels on a coutume de voir les « stigmates intellectuels » de la dégénérescence; c'est à savoir : la folie morale, ou absence du sentiment moral, l'émotivité, l'aboulie ou impuissance de vouloir, l'amour de la rêverie creuse, enfin et surtout le mysticisme. C'est donc que ceux qui ont inventé ces modes nouvelles sont des malades, et précisément de l'espèce de ceux que Magnan appelle « dégénérés supérieurs », que Lombroso appelle « mattoïdes » et encore « graphomanes », c'est-à-dire demi-fous ressentant le besoin d'écrire. Mais si elles ont réussi, c'est qu'elles se trouvaient être en accord avec l'état des nerfs du public. A la dégénérescence des écrivains répond l'hystérie des lecteurs. Que si on demande pourquoi ces phénomènes ont apparu dans notre temps plutôt que dans tout autre, la réponse est très simple : ils sont le résultat des conditions de vie nouvelles faites en ce siècle à l'humanité. A la suite des récentes découvertes de la science et de leur application dans l'industrie, la révolution économique a été si générale et si brusque que tout d'un coup toutes les habitudes ont été bouleversées. On a afflué des campagnes aux villes. On s'est soumis à un travail sans mesure, à une trop grande dépense de forces. L'humanité n'a pas eu le temps de s'adapter à ces conditions pour lesquelles elle n'était pas préparée. De là une immense fatigue et un soudain épuisement.

A entendre M. Nordau, c'est en France surtout que le mal a fait ses ravages. C'est chez nous de préférence que l'auteur allemand en étudie le développement. C'est à notre société et à nos mœurs, comme à nos livres et à nos tableaux, qu'il emprunte le plus d'exemples. Il incrimine jusqu'à la façon dont nous meublons nos appartemens; et il n'est pas jusqu'à la coiffure de nos femmes et à la taille de notre barbe qui ne lui apparaissent comme autant de signes révélateurs. C'est en tant qu'elle s'applique à nous que l'expression de « fin de siècle » ou celle plutôt de « fin de race » a tout son sens. Paris est l'endroit désigné pour observer les manifestations variées de cet état morbide. C'est en fait le centre d'observation où s'établit M. Nordau... Néanmoins, et quels que soient ses efforts pour ramener sans cesse l'attention sur le procès qu'il nous fait, il n'hésite pas à reconnaître que « l'humanité civilisée tout entière semble convertie à l'esthétique du crépuscule des

peuples (1) ». Toutes les nationalités sont convoquées à ces grandes assises de l'hystérie. L'Angleterre et l'Allemagne y sont citées, comme la Belgique et la Russie. Et ils y passent tous, venus d'origines différentes, hommes de génie, hommes de talent, ceux qui portent des noms glorieux et ceux dont la gloire est ridicule. Ils défilent en une procession burlesque de maniaques et d'agités. Cette énumération arrive, à la longue, à produire un effet de comique d'une espèce particulière. On est arrêté à chaque instant par des phrases délicieuses : « Swinburne est un dégénéré supérieur dans le sens de Magnan, tandis que Rossetti doit être rangé parmi les imbéciles de Sollier (2). » (O merveilles de la classification!) « Ruskin met au service d'idées complètement délirantes le sauvage acharnement du fanatique dérangé d'esprit... (3). » — « Le dialogue de Mœterlinck donne un tableau clinique des plus fidèles d'un incurable crétinisme... (4). » — « Un autre graphomane, l'auteur du livre imbécile *Rembrandt éducateur*, radote à peu près de la même façon... Dans un petit écrit qui est devenu une sorte d'évangile des imbéciles et des idiots, l'auteur, M. Paul Desjardins... (5) » etc., etc.

C'est ainsi. Un vent de folie a soufflé sur les races épuisées. Cette vieille Europe, semblable à une vaste maison d'aliénés, n'abrite plus que le radotage sénile, le balbutiement de l'idiot et le délire, efforts suprêmes et vains de sa pensée débilitée. Le poète Lucrèce, voilà deux mille ans, se lamentait sur les souffrances de la terre fatiguée d'avoir tant produit, affaissée et lasse comme une aïeule. Et de même sur l'humanité d'aujourd'hui s'épaississent les ténèbres de la dégénérescence et les signes s'amoncellent avant-coureurs du final anéantissement...

Telle est la démonstration où se complaît M. Nordau. Elle est pathétique et dramatique, si fort que cela puisse surprendre, venant d'un écrivain positiviste. Elle est oratoire et même déclamatoire. Par bonheur ce dont elle manque le plus, c'est des caractères d'une véritable démonstration scientifique.

Sans doute ce livre se donne pour être un livre de science. L'appareil déployé au début est des plus imposans. Les premiers chapitres, comme dans un traité de médecine, s'y intitulent : *Symptômes*, *Diagnostic*, *Étiologie*. Cela est pour faire tout de suite impression sur l'esprit du lecteur. Dans la suite et par tout le cours de l'ouvrage abondent les termes du langage spécial. Mais qu'on y regarde d'un peu près, et

(1) *Dégénérescence*, p. 14.
(2) *Ibid.*, p. 168.
(3) *Ibid.*, p. 141.
(4) *Ibid.*, p. 424.
(5) *Ibid.*, p. 189.

qu'on écarte cette fantasmagorie des mots; on sera étonné de voir combien les procédés employés diffèrent de ces procédés rigoureux qui en matière de science peuvent seuls être reçus. « Il y aurait un moyen sûr, dit quelque part M. Nordau, de prouver que les auteurs de tous les mouvemens « fin de siècle » en art et en littérature sont des dégénérés : ce serait d'examiner soigneusement leur personne physique et leur arbre généalogique. On *rencontrerait indubitablement* chez presque tous des proches parens dégénérés et un ou plusieurs stigmates qui mettent hors de doute le diagnostic dégénérescence... (1) » Quelle est cette façon de raisonner qui raisonne au conditionnel sans admettre toutefois de doute possible ? Quelle est cette analyse médicale qui remplace les constatations par des suppositions ? A-t-on le droit de transformer ainsi des probabilités en certitudes ? Et que valent des conclusions étayées sur cet appui fragile ? Mais ce n'est pas seulement par des remarques de détail que se traduit l'esprit aventureux de l'auteur; l'ensemble lui-même de sa démonstration offre le même caractère de fantaisie systématique. C'est l'idée même sur laquelle tout repose qu'il importe d'interroger, afin de vérifier si par hasard elle ne serait pas une pure hypothèse.

Car il faudrait d'abord définir les mots dont on se sert, et il ne serait pas mauvais de savoir sur quoi on discute. Ce mot de dégénérescence, par l'abus qu'on en a fait et parce qu'on l'a employé à tort et à travers, est devenu un de ces mots vagues dont on ne sait plus ce qu'ils signifient. En lui donnant une extension démesurée, on l'a vidé de tout sens précis. Primitivement, le phénomène qu'il désigne s'applique à une famille et implique l'idée de descendance. Les enfans issus de parens malades descendent en quelques générations et par degrés jusqu'à l'idiotie, après quoi la race disparaît. On assiste ainsi, pendant une période relativement courte, au développement d'une maladie mortelle dans une race, comme il y a des maladies mortelles pour un individu. Ce cas, du reste, par l'effet du croisement des races, ne se produit que rarement. Par la suite on a appliqué le mot de dégénérescence non plus à des familles, mais à tous les individus qui présentaient certains symptômes. Or ces symptômes, — outre qu'il en est dans le nombre de peu importans, comme ceux qu'on tire de la forme des oreilles ou de la bouche, — peuvent être accidentels, relatifs à l'individu et ne rien prouver par rapport à la race. On n'est pas autorisé, parce qu'on a rencontré chez plusieurs individus des symptômes de dégénérescence, à conclure qu'on se trouve en présence d'une race dégénérée. — Vient ensuite la question de l'interprétation. Elle est capitale et peut changer toute la face du problème. Ici non seulement l'interprétation de M. Nor-

(1) *Dégénérescence*, p. 34.

dau n'est pas la seule qu'on puisse donner, mais il est permis d'en adopter une qui serait précisément inverse. Où il ne voit que symptômes d'anéantissement, il est permis de voir des symptômes d'évolution. L'être peut se transformer en montant aussi bien qu'en descendant : c'est une transformation pénible autant que l'autre et qui s'accompagne des mêmes troubles morbides. Ces troubles accompagnent la puberté. On les rencontre chez l'homme de génie : c'est que l'homme de génie avance sur son temps, et c'est qu'il accomplit rapidement, en payant de ces souffrances un tel privilège, ce que les autres hommes ne font que lentement et progressivement. En sorte que les phénomènes de dégénérescence peuvent s'interpréter, non comme des signes de décadence, mais au contraire comme des signes de transformation ascendante, d'effort et de progrès. — Ces symptômes au surplus sont-ils plus fréquens aujourd'hui qu'ils ne l'ont jamais été? Cela même n'est pas au-dessus de toute contestation. Ce que nous appelons hystérie a sous d'autres noms existé de tout temps. Qu'était-ce en effet que démoniaques, possédés et extatiques? Et croit-on que nous ayons inventé les craintes superstitieuses et les doutes? Que si les problèmes de ce genre s'imposent à nous avec plus d'âpreté, peut-être est-ce surtout parce que les maladies nous sont mieux connues, que nous en discernons mieux les symptômes, et que les statistiques sont mieux faites. Ce qu'on peut dire seulement, c'est que ces troubles se sont multipliés aux époques de bouleversement moral, dans le temps des révolutions, autour des religions naissantes. Mais ne voit-on pas qu'ils étaient des signes de vitalité? De ces époques troublées toutes les grandes choses sont sorties. Au prix de ces élaborations douloureuses un idéal se formait sur lequel allait vivre l'humanité pendant un grand espace de temps.

Pour notre part, nous ne prétendons pas substituer à la théorie de M. Nordau une autre théorie. Ce que nous avons voulu montrer seulement, c'est que, dans l'état actuel de la science, il est permis sur tous les points de penser autrement que M. Nordau. Il étend ou modifie arbitrairement le sens des mots et l'incline vers une conclusion établie d'avance. Il simplifie à son gré un problème des plus complexes. Il prend pour démontré ce qui ne l'est pas. Il bâtit sur des conjectures. La question reste entière. Nous avons le droit de repousser le prétendu secours qu'on nous offre. Ou plutôt c'est notre devoir de revenir à la littérature pour revenir à quelque chose de précis, et d'écarter les hypothèses pour nous mettre directement en présence des faits.

Certes nous n'ignorons pas qu'il y a dans nos récentes modes esthétiques matière aux railleries d'un écrivain satirique ou simplement aux réclamations d'un observateur impartial. L'époque de l'engouement scientifique ayant passé, quelques-uns l'ont remplacé par un dédain

des choses de la science qui est pour le moins aussi déplaisant. On était, voilà dix ans, positiviste et réaliste. On se vantait d'avoir exorcisé le mystère. On tenait pour un étroit déterminisme. On ne connaissait que les lois de la nécessité. On était brutal et sans pitié. Nous feignons d'être simples de cœur et nous affectons la naïveté. Notre âme se dissout en de vains attendrissemens et dans la religiosité la plus vague. — Une école surtout pendant ces années dernières a occupé le devant de la scène : c'est l'école symboliste, qui s'appelle encore instrumentiste, et d'autres fois décadente ou romane. Les productions de cette école, pour le cas où toutes ne refléteraient pas les mêmes tendances, se reconnaissent à un signe commun : l'obscurité. Et cette obscurité vient de plusieurs causes; mais elle vient d'abord de ce que les auteurs ne savent pas clairement ce qu'ils veulent dire; et elle vient ensuite de ce qu'ils ne savent pas leur langue. Ils se sont proposé de réformer notre versification ou tout au moins d'en modifier le mécanisme; et en cela ils n'ont point tort. Mais le principe d'où ils partent est un principe faux. Leur théorie repose sur la méconnaissance de la nature propre à chaque art. Comme l'école de Gautier et celle des Parnassiens qui en est issue s'étaient proposé d'appliquer à la poésie les procédés des arts plastiques, ils essaient d'y introduire les procédés de la musique. Ils dépouillent les mots de leur sens et les vident de leur contenu intellectuel pour ne s'attacher qu'à la sonorité des syllabes. On ne gagne rien à vouloir ainsi transposer les modes d'expression de chaque art, et à leur demander des effets qu'il n'est pas de leur essence de produire. Parmi les écrivains de ce groupe il est de simples mystificateurs; ce ne sont apparemment pas les plus intéressans. Il en est de convaincus et qui sont donc le plus à plaindre. Il en est de ridicules, comme ce Stéphane Mallarmé, parvenu à la notoriété pour n'avoir rien écrit et dont la critique dut respecter le mystérieux génie tant qu'il n'était que l'auteur de quelques plaquettes introuvables; mais depuis, il a commis l'imprudence de publier un recueil où tout le monde peut lire l'*Après-midi d'un faune*, si personne n'y peut rien débrouiller. Et il y a parmi eux un vrai poète : c'est Paul Verlaine. Il ne saurait être question d'étudier ici les poésies de Verlaine et d'indiquer quelle en est exactement la valeur. Mais au surplus ce n'est pas la valeur de l'œuvre qui a déterminé le courant de l'enthousiasme chez la plupart des admirateurs de Verlaine : c'est la physionomie de l'homme et c'est le genre de sa vie. On a pris plaisir à voir en lui un irrégulier au milieu de notre société régulière et de notre monde bourgeois. On s'est hâté de saluer un autre Villon. On a trouvé du charme au cynisme de ses mœurs. On lui a su plus de gré de ses hôpitaux et de sa prison que de ses vers, et plus des tares de son existence que des qualités de son esprit. — Cependant notre littérature était envahie par toutes sortes

d'importations venues de l'étranger. Pour les romans comme pour les pièces de théâtre, une teinte d'exotisme était une recommandation suffisante. — A ces fantaisies littéraires d'autres s'ajoutaient qui avaient leurs origines dans les préoccupations morales et sociales de ce temps. Depuis que les problèmes relatifs à l'organisation de la société ont atteint le degré d'acuïté que l'on sait, le socialisme et l'anarchie elle-même ont eu leurs dilettantes. Ils comparent allégrement l'époque que nous traversons à celle qui vit l'aurore du christianisme. Ils assimilent sans scrupules les compagnons et les théoriciens de la propagande par le fait aux premiers martyrs; et ils ne font pas attention que ceux-ci, au lieu de tuer, se faisaient tuer, et qu'au lieu d'aspirer aux jouissances d'ici-bas ils plaçaient leur idéal dans une autre vie. — Que si d'ailleurs ces sophismes et ces affectations trouvent crédit auprès du public, la faute en est évidemment au public; mais elle incombe en outre à ceux qui, ayant charge d'éclairer l'opinion publique, ne se soucient guère des devoirs de leur charge. M. Nordau n'est pas tendre pour les critiques complaisans. Il gourmande vertement ceux qui, pour s'attirer une clientèle, ou pour s'acquérir le renom d'avoir une remarquable largeur d'idées et une extraordinaire ouverture d'esprit, font profession de tout comprendre et de louer tout. Et quoiqu'il s'exprime sur ce sujet avec une extrême brutalité, il faut bien convenir qu'il a raison.

Nous connaissons ces modes et nous les déplorons. Mais ce que nous ne pouvons accorder, c'est que l'état d'esprit qu'elles dénotent atteigne en France à une intensité particulière. M. Nordau l'affirme gratuitement. Ou plutôt, il est obligé de se contredire en maints endroits. En fait, Tolstoï, Ibsen, Wagner et d'autres à qui s'attaque la verve morose de l'écrivain allemand étaient célèbres en Europe devant qu'ils ne fussent seulement connus à Paris. Et où donc M. Nordau a-t-il vu que le symbolisme eût en France et qu'il eût à nos yeux l'importance considérable qu'il lui prête? Car il semblerait à l'entendre que toute la France fût attentive aux vaticinations des « esthètes » et qu'on ne fût occupé à rien autre, dans la capitale et dans les provinces, qu'à rechercher si vraiment, aux termes du sonnet souvent cité, A est noir, E est blanc, et si les cuivres correspondent au rouge comme les violons au bleu. Absorbé dans la contemplation des bizarreries d'une petite école, il n'aperçoit rien en dehors. Comme M. Zola jadis ne reconnaissait d'autres romanciers que les romanciers édités par la maison Charpentier, à son tour il fait tenir toute notre littérature dans la boutique de l'éditeur Vanier. Il rapporte avec gravité que M. René Ghil nomme le *Pèlerin passionné* des vers de mirliton, et que M. Gustave Kahn prononce ce jugement : « Moréas n'a pas de talent... » Mais qui s'inquiète de savoir ce que pense M. René Ghil du *Pèlerin passionné* et si M. Gustave Kahn est d'avis que Moréas n'a pas de talent? M. Nordau se

demande : « M. Péladan croit-il à la réalité de ses représentations illusoires? Autrement dit, se prend-il au sérieux?... » Mais puisque nous ne le prenons pas au sérieux, que nous importe qu'il soit dupe de lui-même? Il peut bien, s'il le veut, et sans que cela nous chagrine, croire à la réalité de ses représentations illusoires. Quelle est encore, au regard de notre histoire littéraire, cette date de 1880 où il paraît que M. Émile Goudeau fonda le groupe des Hydropathes? Et quelle est cette « haute célébrité » que se serait acquise le café François Ier? Ce n'est que hors de chez nous qu'on traite nos symbolistes avec tant de déférence; cela, dans une intention d'hostilité à notre égard. Parmi nous, et auprès de ceux-là mêmes qui pensent qu'il faut tenir compte de leurs vagues aspirations, ils n'ont recueilli que des railleries. Aussi bien, voilà du temps déjà qu'ils n'ont fait parler d'eux, soit que, persuadés que leur œuvre est terminée, ils se reposent comme de bons ouvriers leur tâche étant finie, ou soit qu'ils se reconnaissent impuissans à la continuer.

Enfin et surtout le spectacle auquel nous assistons dans la période actuelle n'est pas tellement nouveau et inouï qu'on n'en puisse trouver d'analogues dans un passé même rapproché, et qu'il faille recourir, afin d'en rendre compte, à un genre d'explication encore inédit. Mais la méthode consiste à rechercher dans notre histoire littéraire des exemples de crises analogues, pour inférer du passé à l'avenir.

Qu'on se reporte aux premières années du XVIIe siècle; qu'on suive cette période qui se prolonge jusqu'au temps de la Fronde; on y trouvera en abondance les mêmes signes de malaise, les mêmes désordres et les mêmes tares que quelque contemporain, pessimiste et médecin, aurait pu, s'il lui en avait pris fantaisie, interpréter dans le sens de la sénilité et de l'épuisement. Pétrarchisme, gongorisme et marinisme, ce n'étaient qu'autant de noms de l'obscurité et de l'affectation. L'*Adone* était pour le moins aussi délirant que *Pelléas et Mélisande*. Et si l'Espagne et l'Italie nous servaient de modèles au lieu de la Russie et des pays scandinaves, les snobs d'alors n'en trouvaient pas moins à satisfaire leur manie d'exotisme. Le mauvais goût triomphait au théâtre, où chaque pièce de Hardy était comme une sorte de monstre. Cet auteur fécond aurait apparemment des droits au titre de graphomane; et de même on ne fait point tort à la réputation de ce pauvre Georges de Scudéry en insinuant qu'il n'était pas parfaitement sain d'esprit. La préciosité avait passé des salons et des ruelles dans les livres : que d'exemples elle fournirait, cette littérature précieuse, de jeux de mots, d'assonances, de vains bavardages, et de tout ce que les aliénistes appellent l' « écholalie » et la « verbigération »! Le calembour, auquel ils reconnaissent la débilité d'esprit, sévissait sous le nom de turlupinade. L'explosion du burlesque pouvait être considérée comme le

plus incontestable triomphe de la démence elle-même. Pour ce qui est de la bohème de l'art, on en voyait foisonner les exemplaires débraillés et cyniques, et les cabarets littéraires regorgeaient de poètes parmi lesquels on en cite qui ne manquaient ni d'esprit, ni de verve trouble, ni au besoin de véritable élan lyrique. Ils étaient obscènes à plaisir, et on pourrait étudier chez eux toutes les formes de l' « érotomanie ». Cela d'ailleurs, quoique beaucoup d'entre eux fussent impies, ne les empêchait pas d'avoir leurs heures de rêverie pieuse, et tantôt de collaborer au *Parnasse satyrique*, tantôt de célébrer la religion et leur mère Marie au gré des phases de leur « folie circulaire ». Les médecins auraient-ils beaucoup de peine à retrouver chez Théophile ou chez Saint-Amant, chez Faret ou chez Des Barreaux « la forte asymétrie du crâne et la physionomie mongoloïde »? Il ne faudrait pas les en mettre au défi. Mais surtout quel admirable parti ils pourraient tirer du « cas » de Scarron et de la maladie mal définie de ce poète contrefait d'esprit comme de corps !... On pourrait multiplier les points de rapprochement, et accumuler les traits significatifs d'un état de décomposition. Or de cette littérature la plus folle qui soit, ce qui est sorti c'est la littérature la plus raisonnable ; comme si, pour retrouver toute sa vigueur, notre esprit avait eu besoin de rejeter d'abord tous ces élémens malsains, et comme si la raison avait dû se débarrasser de ces scories pour briller ensuite de tout son éclat.

Que l'on examine au même point de vue les dernières années du XVIIIe siècle ! Ceux qui alors influèrent le plus sur les esprits ce sont Jean-Jacques Rousseau et Bernardin de Saint-Pierre, dont le premier était fou et l'autre fut pour le moins bizarre. Les états d'âme les plus répandus sont la sensiblerie, qui est un nom plus élégant de l' « émotivité », la mélancolie, le doute, l'inquiétude ; et ce sont autant de stigmates de dégénérescence. Survient la secousse terrible de la Révolution. Après les luttes civiles, les terreurs et les exécutions, ce sont pendant quinze années les guerres du Consulat et de l'Empire ; après les enivremens du triomphe, ce sont les hontes de la défaite et de l'invasion. Tour à tour, toutes les causes se sont succédé qui devaient détraquer les nerfs et appauvrir le sang. Pour ce qui est de la littérature qui a suivi, on peut bien, si l'on veut, l'appeler une littérature de dégénérés. Les mots ne sont que des mots. Le fait est qu'elle a, par l'abondance et la richesse de la production, montré qu'elle était pleine de sève et donné les preuves d'une admirable vitalité.

C'est donc que dans les lettres comme ailleurs une transformation ne va pas sans accidens, que tout changement s'annonce par un bouleversement, et qu'on ne bâtit que sur des ruines. Un courant littéraire se continue jusqu'au jour où l'idéal qui l'avait déterminé se trouve épuisé ; à partir de ce jour-là et jusqu'à ce qu'un autre idéal se

soit imposé, il y a forcément une période où la littérature, comme affolée, va en tous les sens et le plus souvent à rebours du bon sens. Il convient alors de ne pas s'étonner outre mesure des bizarreries auxquelles on assiste. Mais plutôt il faut tâcher de discerner quels élémens sont en présence, afin d'aider, autant que possible, au travail de leur combinaison dans une forme nouvelle.

M. Nordau nous entretient de prétendues lois physio-psychologiques qui, fussent-elles même établies solidement, auraient encore ce défaut, de ne pas nous renseigner sur la marche des littératures. Mais l'évolution littéraire a ses lois qui sont justement les lois elles-mêmes de l'esprit humain. S'il se produit en littérature des mouvemens de « réaction », ce n'est pas que les écrivains trouvent une satisfaction puérile à faire le contraire de ce qu'avaient fait leurs devanciers : c'est qu'il y a entre les différentes tendances de l'esprit une sorte d'équilibre instable, et que celles qui ont été pour un temps comprimées font effort pour reparaître au jour et s'y développer librement. C'est ce que M. Nordau méconnaît ; et cette méconnaissance vient de l'extraordinaire étroitesse de la conception qu'il se fait de la nature de notre esprit. Il n'admet comme étant normales que les facultés qui nous mènent à la connaissance positive de la réalité. Tout ce qui excède les qualités requises pour faire une expérience exacte ou un raisonnement juste est pour lui non avenu. Hors de l'activité logique de l'entendement, il ne voit rien qui ne soit déréglé et malsain. Il faut entendre de quoi il sait gré à la science : « C'est, dit-il, qu'elle ne raconte rien d'une vie après la mort, de concerts, de harpes dans le paradis et de la transformation de cancres et de bécasses hystériques en anges vêtus de blanc aux ailes irisées (1). » On devine ce que ce peut être pour lui que théologie et métaphysique, et tout ce qui répond dans l'âme humaine à l'instinct de religion et à la catégorie de l'absolu. De même il n'admet d'autre association d'idées que celle qui est dirigée par la volonté, ni d'autre expression des idées que celle qui procède par l'emploi de termes précis aux contours arrêtés. Et peut-être voit-on à quoi il faudrait renoncer si l'on adoptait un point de vue aussi restreint. Car ce que M. Nordau appelle « l'association d'idées déréglée » c'est celle même à laquelle nous devons les plus belles trouvailles poétiques ; j'ajoute : scientifiques aussi, car l'imagination a sa place elle aussi dans la science, et les grands savans sont d'abord de grands poètes. Ce que M. Nordau exclut sous prétexte de « rêvasseries », c'est aussi bien la rêverie et le rêve, c'est la fantaisie et l'imprévu et cette faculté d'apercevoir entre les idées, les sentimens et les objets des rapports dont toute analyse est impuissante à rendre

(1) *Dégénérescence*, p. 195.

compte. Il avoue lui-même que c'est une particularité de la poésie d'employer des mots qui, à côté des représentations nettes qu'ils renferment, doivent aussi éveiller des émotions et les faire résonner dans le lointain de la conscience. Mais en effet, et quoiqu'il s'en défende, c'est la poésie elle-même qu'il irait jusqu'à nier. Une appellation vague, celle de mysticisme, lui est d'un grand secours. Sous cette rubrique mal définie et d'autant plus commode, il fait rentrer tout ce qui lui est suspect : effusions du sentiment, mouvemens de l'âme, aspiration de notre nature à la pleine possession de soi. Ce sont toutes ces tendances qu'il ne comprend et qu'il n'admet pas ; mais elles existent tout de même, et surtout elles ont droit à exister. Partant elles ont le droit de trouver leur traduction littéraire. C'est ce droit qu'elles réclament aujourd'hui.

Aussi bien M. Nordau procède suivant la manière habituelle des positivistes. Il prétend nous interdire toutes les questions auxquelles la science positive ne peut répondre. Il va plus loin. Et si ces questions se posent à nous malgré nous, il ne nous permet pas d'en souffrir. Pour lui, s'il les rencontre sur son passage, il les aborde avec un calme qu'au surplus nous ne lui envions pas, et c'est merveille de voir comme sur ces sujets il se satisfait à bon compte. La science explorera-t-elle quelque jour ce que Spencer appelle le domaine de l'inconnaissable? On peut en douter. En tout cas, ce jour ne viendra pas avant qu'il soit longtemps. Espère-t-on que les générations qui se succéderont jusque-là se résigneront à ne tenter sur l'inconnaissable aucune prise, et qu'elles porteront patiemment le malheur d'une destinée qui les aura fait naître avant que la science n'ait achevé son œuvre? Il est des questions qu'on ne peut écarter, et qui appellent, vaille que vaille, une réponse immédiate. Mais la science est muette sur ces questions. C'est tout ce qu'on veut dire quand on parle aujourd'hui, — en termes d'ailleurs fort impropres, — d'une banqueroute de la science. Et telle est dans ce qu'elle a de plus profond la cause de cette sorte de renaissance du mysticisme à laquelle nous assistons. Il ne faut pas que certaines parodies et fâcheuses contrefaçons nous en fassent contester la légitimité. Ou plutôt, c'est quand on voit ce que serait la littérature telle que la conçoit M. Nordau, c'est alors qu'on s'applaudit d'y voir rentrer tout ce que, sous prétexte de dégénérescence morbide, il en voudrait bannir.

Que sera d'ailleurs cette littérature qu'on nous prépare ? Comment ce qu'il y a encore de vivant dans les anciennes tendances se mêlera-t-il aux élémens qu'apportent les tendances nouvelles? Et puisque à tous les points de vue nous traversons une époque critique, quel retentissement auront dans la littérature les questions qui se posent aujourd'hui de façon si pressante à notre société? De cela nul ne sait rien.

En ces matières les prophéties sont vaines. Tout ce que peuvent faire les augures les mieux informés, c'est de prophétiser l'avènement de leur propre idéal et la réalisation de leurs souhaits. Les tendances mystiques seront-elles assez fortes pour inspirer de grandes œuvres et nous rendre par exemple une poésie? Ou le goût de l'observation exacte et de l'étude minutieuse des faits va-t-il, après un discrédit passager, triompher de nouveau? Ce que nous souhaiterions pour notre part, c'est que, sans renoncer aux habitudes de précision que nous a léguées la période écoulée, la littérature se fît intelligente de plus d'idées, compréhensive de plus de sentimens et d'émotions, et que, s'interdisant de mutiler l'âme humaine, elle mît tout l'homme en face de toute la nature. Verrons-nous toutes ces belles choses? Il est encore permis, après la publication de *Dégénérescence*, de le souhaiter et peut-être de l'espérer. M. Nordau n'a nullement établi que l'Europe ou même la France fût à la veille de sombrer dans le radotage sénile et dans l'idiotie. Son livre est de ceux qui embrouillent l'examen des questions littéraires; mais il ne contribuera pas à réconcilier avec la médecine les esprits chagrins et d'ailleurs injustes qui seraient disposés à contester la prétention qu'elle a d'être une science.

René Doumic.

REVUE MUSICALE

THÉATRE DE L'OPÉRA : *Gwendoline*, opéra en 3 actes; paroles de M. Catulle Mendès, musique de M. Emmanuel Chabrier. — Mme Rose Caron dans *Faust*.

De *Gwendoline*, jouée successivement à Bruxelles, à Carlsruhe, à Munich et à Lyon, le bruit était venu jusqu'ici. Il n'y a pas à s'en étonner : cette musique s'entendrait d'encore plus loin. Sur la foi de la renommée et d'après une lecture sommaire, nous espérions beaucoup en *Gwendoline;* c'était un peu trop espérer.

« *Gwendoline*, l'éternelle histoire de l'homme puissant, héroïque, brutal, — Samson, Hercule, Antoine, — vaincu par la femme-enfant, ingénue et perverse séductrice, — Dalila, Omphale, Cléopâtre; — de la femme prise à son tour dans le piège d'amour qu'elle a tendu; et des Amans triomphant de toutes les haines, de toutes les fatalités, par l'Hymen, ou mieux encore, — Roméo et Juliette, — par la Mort, qui est l'hymen plus définitif, le seul qui ne soit point sujet aux trahisons ni aux divorces. » — Tel est, suivant M. Catulle Mendès lui-même, le sujet de *Gwendoline;* le poème d'après le poète. Il serait superflu d'en signaler, car les majuscules que notre citation a respectées y suffiront, le sens profond, la portée générale et les intentions hautement symboliques. Le vieux symbole a seulement été adapté par M. Catulle Mendès, wagnérien, au milieu wagnérien par excellence. Les choses se passent, comme elles le devaient, d'abord dans des temps très anciens, et puis dans la région la plus favorable au drame lyrique, laquelle comprend, chacun le sait, la Grande-Bretagne, l'Allemagne du Nord, ainsi que le Danemark et la Péninsule scandinave. Ce poème, qui ne manque d'ailleurs ni de poésie, ni de simplicité, ni de grandeur, arrive chez nous à son heure. Il y a dix ans, peut-être eût-il ennuyé; il nous trouve préparés aujourd'hui : il flatte la passion ou l'engouement, que nous affichons, à moins que nous ne l'affections, pour les sujets barbares et polaires, anglo-saxons ou germaniques, pour les opéras où les héros sont vêtus de peaux de bêtes, où de grands gaillards aux cheveux roux, aux bras nus cerclés de fer, célèbrent en des transports farouches l'hy-

dromel, les combats et les Walkyries, tout ce qu'on appelait autrefois « le vin, le jeu, les belles ». Et le Walhalla, que j'allais oublier! Vous n'imaginez pas l'effet de ce mot sur les abonnés de l'Opéra, depuis qu'ils se sont familiarisés avec Brunnhilde et Wotan. Les loges, l'amphithéâtre, ne rêvent plus aujourd'hui d'autre paradis que le paradis d'Odin. — Combien de temps cela durera-t-il? « Qui m'emportera, comme soupirait sur les terrasses de Carthage, Salammbô, lasse elle aussi d'être barbare, qui m'emportera vers des dieux plus doux, des cieux plus clémens? » Celui-là, que nous attendons, ne paraît pas encore.

A propos de *Gwendoline*, on a, comme à propos de tout, parlé de Wagner. On a dit que par Wagner nous avions été initiés à M. Chabrier, par le maître au disciple, et que la *Walkyrie* éclairait *Gwendoline*. J'aurais plutôt peur qu'elle ne l'offusquât, si on établissait entre l'une et l'autre un parallèle qui serait un paradoxe.

Les œuvres wagnériennes et *Gwendoline* ne se ressemblent que par l'extérieur du sujet, par des analogies de poème, non de musique; du librettiste et du compositeur, le premier seulement s'est ici souvenu de *Tristan* et du *Vaisseau Fantôme*. Quant aux quatre ou cinq pages qui dominent la partition, il sied, et nous n'y manquons pas, de les estimer, de les admirer même, mais pour ce qu'elles sont en réalité et non pour telles qu'on nous les donne.

La ballade du premier acte, chantée par Gwendoline, est belle. Elle l'est par l'idée mélodique, qui ne manque pas de couleur; elle l'est encore et surtout par le rythme, dont l'éclat, la crânerie, l'entrain farouche et communicatif, rappellent un peu le chef-d'œuvre de M. Chabrier, *España*. Mais tout cela, malgré l'identité des situations, n'a pas le moindre rapport avec la ballade de Senta dans le *Vaisseau Fantôme*, et, pour exprimer deux rêveries au fond pareilles, faites toutes les deux de pitié féminine, d'amour et d'épouvante, il est difficile d'imaginer des formes musicales, des sonorités et des mouvemens plus divers.

Le long duo de la séduction ne doit rien non plus à Wagner, si ce n'est cette longueur même; on y surprendrait plutôt, et sans peine, l'influence de Gounod, au moins dans l'épisode musical qui prime tous les autres : la cantilène d'Harald. Peut-être, soupire le barbare, à demi dompté déjà par les grâces coquettes de Gwendoline, et lui confessant qu'un jour, dans la mêlée sanglante, il a rêvé d'amour :

Peut-être l'heure était venue
De prendre vers le beau Walhalla mon essor,
Et sur un cheval blanc m'apparut, dans la nue,
La Walkyrie au casque d'or.

En voyant sa beauté vermeille
Luire dans le soleil, tout mon cœur se troubla.
Et j'ai rêvé longtemps d'une femme pareille
A la vierge du Walhalla.

C'est l'accompagnement ici, qui porte la marque de Gounod; c'est la

batterie lente des instrumens à vent en triolets, formule chère au maître disparu. Le reste n'est qu'à M. Chabrier, et ce reste a beaucoup de prix. La période chantante est d'un mouvement à la fois large et doux. Il faut louer la réunion des deux strophes poétiques en une strophe musicale coulée d'un seul jet, et la fusion pour ainsi dire d'une force double en force unique; louer également, avec l'ampleur étalée de la phrase, certaines coupes rythmiques, par exemple, à la fin du troisième vers, les trois petits mots : *dans la nue*, rattachés au courant général et comme rattrapés par la voix avec une aisance charmante. Puis la mélodie s'épanche avec plus d'abondance encore, avec une ampleur presque italienne, témoin la note arrondie et portée sur le mot *vermeille*. Enfin la conclusion en notes graves est délicieuse; tout cela est élégant et mâle, tout cela est tendre, tout cela est noble, tout cela est beau.

Pour apprivoiser Harald, tout est bon à Gwendoline : son rouet, quelques fleurs cueillies et tressées en couronne légère. Elle chante, la blonde bouquetière; la blonde fileuse chante également, et des deux chansons, ou des deux *lieder*, pour employer un mot aujourd'hui plus honorable, on ne sait lequel a le plus de grâce; peut-être le second, parce qu'il a le plus de franchise et de simplicité : « File, file, la belle blonde, » dit en souriant Gwendoline. « File, file, » redit, lentement charmé, le barbare, s'essayant d'une main et d'un pied inhabile à faire tourner le rouet; les deux voix s'unissent alors et se marient, comme on disait au bon vieux temps des romances. Les compagnons d'Harald, furtivement revenus, surprennent l'étrange attitude du guerrier et sa défaite; ils s'en étonnent en chœur, et jamais dans un drame lyrique de Wagner le rideau ne se ferma sur un chœur semblable, sur un tel refrain ni sur un pareil tableau.

Qu'aurait-il dit encore, Wagner, j'entends le Wagner authentique, celui d'après *Lohengrin*, qu'aurait-il dit de l'épithalame, de cette halte musicale, de cet arrêt, en quelque sorte, dans la circulation dramatique de l'œuvre! Que les disciples de Wagner y applaudissent, fort bien; mais du moins que ce ne soit pas au nom de leur maître. Voilà le plus beau, peut-être le seul morceau d'architecture musicale que renferme la partition de M. Chabrier, et nous ajouterons, au risque de nous faire honnir, que c'est un morceau d'architecture italienne. Ne vous récriez pas; écoutez plutôt. La situation est celle-ci : Gwendoline et son époux Harald sont introduits dans la chambre nuptiale; le père de la jeune fille, Armel, et le peuple les accompagnent. Alors commence,— et le fait seul de commencer nettement, en un point précis, sans attache avec ce qui précède, a déjà quelque chose de classique et de latin, — alors commence, avec une solennité douce, un chœur de félicitations, de vœux et d'affectueux hommages. Partagé d'abord entre deux groupes alternés de voix, il se déroule; ample en est la mélodie, et les harmonies en sont pleines. La phrase une fois développée jusqu'au bout,

et cela sans hâte et sans étranglement, une autre lui succède, développée largement aussi par le vieil Armel, en hymne de paternelle bénédiction. Les triolets à la Gounod reparaissent pour soutenir le chant, et celui-ci, montant jusqu'aux notes hautes de la voix de ténor, et redescendant ensuite, décrit une courbe véritablement belle. Puis viennent quelques mesures de remplissage, un vague soupçon, d'ailleurs assez heureux, de style liturgique, et tout le monde alors, le père de famille en tête, reprend le cantique; trémolos à l'orchestre, crescendo général, deux ou trois de ces redites faciles, que le langage ou l'argot de l'école appelle des *rosalies*, mais en somme du mouvement, de la chaleur, des sonorités puissantes, et, comme en tout finale de ce genre, aussitôt après l'éclat suprême, l'apaisement et le silence. Telle est la meilleure page d'écriture musicale que renferme la partition. Elle est tracée d'après les grands modèles : ceux d'Italie, nous le disions plus haut, et parfois ceux de France aussi. Mais d'en citer ne fût-ce qu'un seul : le septuor de *Lucie*, ou bien, à propos de la bénédiction d'Armel, la bénédiction d'Éléazar, M. Chabrier sans doute ne nous pardonnerait pas. Et cependant, ce ne serait point pour l'en écraser, lui, que nous rappellerions ces fragmens admirables, mais pour leur rendre seulement, à eux, l'honneur qu'on leur refuse aujourd'hui.

Voilà pour les parties intéressantes de l'œuvre. Et le reste? Ce n'est pas le cas de dire avec Hamlet : « Le reste, c'est le silence. » Au contraire, c'est le bruit. Et quel bruit! L'ouverture, à cet égard, est véritablement pénible; rien de plus désagréable à l'oreille que la coda : les trombones hurlant le thème du Walhalla, tandis qu'au-dessous l'orchestre fait rage. Oh! la grosse, grosse musique, pour ne pas dire grossière! Musique taillée, équarrie à coups de serpe ou de hache, travail de praticien qui ébauche plutôt que d'artiste qui achève. Quelqu'un a dit : Musique avant tout de musicien. Non pas, car si c'est un métier, et c'en est un, de faire une partition comme de faire un livre, il semble que l'auteur de *Gwendoline* ne le possède qu'à demi, ou l'ait appris trop tard; qu'il ne mette au service d'un tempérament robuste, de sensations vives et d'idées parfois originales et fortes, qu'une technique incomplète, une plume lourde et un style embarrassé. Ouvrez seulement la partition de *Gwendoline* : à première vue elle se hérisse; à l'audition, elle ne s'aplanit guère. Presque partout et presque en tout elle atteste l'effort, elle trahit la peine, que l'art doit toujours cacher. On dirait que l'auteur, en composant, n'était le maître ni des instrumens ni des harmonies, que des notes insoumises il a fait ce qu'il a pu, non ce qu'il a voulu, et que dans sa lutte avec les rebelles, après avoir porté de rudes coups et combattu vaillamment, il a fini pourtant par succomber. *Materiem* non *superabat opus*. L'ouvrier, si vigoureux qu'il soit, n'a pu vaincre la matière, ou les matériaux de son art. Il est vrai que cette matière, chaque jour

étendue, que ces matériaux, multipliés chaque jour par le progrès de la musique, écrasent trop souvent ceux qui ne savent pas se les asservir. La musique est à cet égard un art dangereux. L'architecte, le sculpteur, se sentent protégés dans une certaine mesure, et comme garantis par la simplicité, par l'unité de la matière, pierre ou marbre, sur laquelle ils travaillent, et par le petit nombre des moyens qu'avec elle, ou contre elle, ils peuvent employer. Mais les musiciens, les pauvres musiciens d'aujourd'hui! Pour commander à des élémens toujours plus complexes, à des harmonies, à des timbres dont le nombre et la variété s'accroissent indéfiniment, il leur faut une main et plus ferme et plus souple que jamais, une maîtrise plus que jamais souveraine; plus de génie pour suffire à plus de procédés, pour se servir de tous et ne pas laisser voir qu'ils s'en servent. Le malheur de M. Chabrier, c'est que pour s'en servir il s'enfle, se travaille, hélas! et que cela se voit. Non moins que l'harmonie, l'instrumentation de *Gwendoline* est continuellement poussée à l'outrance, à la frénésie. Tous les instrumens y donnent à la fois; les cuivres n'y connaissent pas le repos, ni les harpes, en sorte que l'orchestre, allant des sonorités mystiques aux sonorités foraines, fait, comme eût dit Pascal, l'ange et la bête tour à tour. De ce tumulte pourtant, on peut, on doit même, et nous l'avons essayé, dégager certains élémens de beauté : la grandeur farouche, la vie, la grâce parfois et le style même. Pourquoi faut-il que jusque dans le souvenir qu'on emporte de l'œuvre, le bruit couvre tout, et qu'à se rappeler seulement *Gwendoline*, on en ait encore les oreilles meurtries! En notre temps de sujets barbares, que deviennent, hélas! l'esprit de finesse, la facilité, l'aisance et le sourire? Nous faisons comme Carmosine, qui s'était laissé prendre au son des clairons, au bruit des épées. Dame Pâque, sa mère, s'en félicitait : « Ah! quand j'avais son âge... » s'écriait-elle avec ravissement. Et maître Bernard, plus calme, lui répondait : « Quand vous aviez son âge, dame Pâque, il me semble que vous m'avez épousé, et il n'y avait point là de trompettes. » Il est vrai. Jadis on se mettait moins en dépense, et ni la musique, ni l'amour, n'est-ce pas, maître Bernard, ne s'en trouvaient plus mal. Quand Beethoven écrivait les neuf symphonies, il n'y avait pas là de harpes; quand Mozart écrivait les *Noces*, y avait-il tant de trompettes? Oh! que nous le bénirons, le premier opéra où ces deux instrumens nous seront épargnés!

Le rôle de Gwendoline est honorablement tenu, bien qu'avec un peu d'aigreur quelquefois, par Mlle Berthet. M. Renaud, au contraire, déploie dans le rôle d'Harald l'étoffe douce et ferme de sa voix de velours. Et pas plus qu'à la voix, la douceur ni la fermeté ne manquent au style de ce très sympathique chanteur.

Mme Rose Caron a donné dernièrement de la Marguerite de *Faust* une interprétation très originale, étrange même, fort différente de l'inter-

prétation traditionnelle, et par certains côtés supérieure. La discuter serait facile; il est impossible de ne la point admirer. Que la tragédienne lyrique ait dignement rendu les scènes tragiques de l'œuvre: l'église, la mort de Valentin, la prison, on ne s'en est pas étonné. On attendait de Mme Caron cette large et morne façon de laisser tomber la phrase: « *Seigneur, daignez permettre à votre humble servante;* » et ces mains égarées cherchant le prie-Dieu, tantôt pour s'y appuyer, tantôt pour s'y blottir. On croyait bien la grande artiste capable, après la mort de Valentin, de remonter le théâtre, comme elle seule sait le remonter, et d'imprimer sur la tête fraternelle, étreinte follement, un profond et douloureux baiser. Mais dans les parties tendres, qui sont les parties essentielles, le cœur et l'âme du drame musical, Mme Caron nous a surpris. Sans rien abdiquer ni contraindre de sa propre nature, sans presque rien, peut-être, nous donner de Marguerite, elle nous a donné quelque chose de profond et de beau. Noble, à son ordinaire, comme une vierge d'épopée, elle répand sur le rôle une couleur générale de fierté, de fatalité, de passion profonde et dès le début presque douloureuse. Oui, dès la première phrase, que jamais encore on n'avait dite ainsi. Jamais aux mots fameux: *Je ne suis demoiselle ni belle,* on ne donna cet accent d'incrédulité, de mélancolie, presque d'amertume, comme si dès le premier abord de Faust, Marguerite se sentait menacée et perdue; comme si dès cette première rencontre elle entrevoyait tout l'avenir de son péché et de sa misère. Dans le rôle entier l'artiste apporte le même sentiment, la même conscience et la même souffrance de la faute. Avec quelle gravité, quel désenchantement de la vie, quelle expérience de la douleur, elle a rappelé sa jeunesse orpheline et sa petite sœur perdue! Mais ce qu'elle a dit le plus singulièrement, c'est le duo, c'est la grande phrase d'amour: « *J'écoute et je comprends cette voix solitaire qui chante dans mon cœur.* » Elle a murmuré cela tout bas, épouvantée et non ravie d'entendre, et de comprendre, hélas! cette voix élevée en son cœur pour sa joie moins que pour sa honte et sa perdition. Encore une fois, est-ce là Marguerite? On peut en douter. Il semble que l'artiste ait dépersonnalisé le rôle; mais elle ne l'a pas défiguré. Elle l'a plutôt agrandi. Si ce n'est plus un personnage, c'est un état d'âme; plus d'un peut-être, car c'est l'angoisse, la tristesse, et c'est cela dégagé de toute figure et de toute représentation individuelle; c'est le sentiment dans son abstraction et dans sa pureté. A cette interprétation, *Faust* est loin de rien perdre. Le propre des grands artistes est de manifester dans les grandes œuvres les forces ou les principes cachés qu'ils y découvrent. Il semble que Mme Caron ait ainsi ajouté quelque chose à la figure de Marguerite, et qu'en la faisant moins particulière, elle l'ait faite encore plus belle.

CAMILLE BELLAIGUE.

LES
REVUES ÉTRANGÈRES

REVUES ANGLAISES

SOUVENIRS LITTÉRAIRES : BYRON ET SHELLEY, JOHN KEATS, THOMAS CARLYLE.

J'aurais aimé à rendre compte aujourd'hui d'une longue série d'études sur la *Vie des marins anglais au* XVIe *siècle*, que vient de publier dans le *Longman's Magazine* M. Froude, l'apologiste de Henri VIII, le biographe de Carlyle, et l'un des écrivains les plus parfaits de l'Angleterre. Ces peintures familières des mœurs et des usages d'autrefois ont toujours un grand charme, sans compter que, pour la variété des traits, et pour le relief des images, et pour l'agrément du style, je ne vois aucun historien, sauf notre cher Michelet, qui égale M. Froude. Mais j'apprends que ces belles études vont être réunies en volume, précédées sans doute d'une introduction et augmentées de documens nouveaux. J'imagine qu'il se trouvera bientôt quelqu'un pour en rendre compte, avec plus de compétence et d'autorité que je n'aurais su le faire. Et voici, en attendant, un certain nombre de souvenirs littéraires assez curieux ; ils se rapportent tous à des écrivains anglais, mais à de grands

écrivains, et à ceux précisément dont l'esprit et le caractère peuvent le mieux être appréciés du public français.

I

Ce sont d'abord (1), sur Byron et Shelley, les souvenirs de M. William Graham, ou plus justement de Jane Clermont, qui fut l'amie de ces deux poètes, et qui, avant sa mort, a raconté à M. Graham ce qu'elle se rappelait de ses relations avec eux. Cette Jane Clermont a joué un rôle si important dans la vie de Byron et dans celle de Shelley que tous leurs biographes ont fait mention d'elle; mais la plupart en ont parlé à mots couverts, peut-être par discrétion, peut-être encore par ignorance : car son vrai caractère et sa véritable histoire étaient toujours restés fort énigmatiques.

On savait seulement que, née en 1798, elle était fille de lady Clermont, la seconde femme du fameux Godwin; qu'elle avait été en 1815 la maîtresse de Byron, de qui elle avait eu une fille, Allegra; qu'elle avait accompagné Mary Godwin, la fille de son beau-père, lorsque celle-ci s'était enfuie de la maison paternelle pour devenir la maîtresse de Shelley; que, s'étant brouillée avec Byron, qui lui avait enlevé son enfant, elle avait vécu jusqu'en 1822 en compagnie de Shelley et de Mary Godwin; et que Shelley, par testament, lui avait légué douze mille livres, legs en effet assez étrange, et qui a donné lieu à toute sorte d'imaginations. Mais pourquoi elle s'était brouillée avec Byron, pourquoi Byron lui avait enlevé sa fille, pourquoi Mary Godwin, après avoir exigé son départ de la maison de Shelley, l'avait elle-même rappelée auprès de son amant, c'est ce que personne ne savait au juste, si bien qu'en fin de compte on ne savait rien d'elle, et que les uns la considéraient comme une innocente victime de la frivolité de Byron et de la jalousie de la Guiccioli, tandis que pour d'autres elle était une aventurière, qui avait tour à tour cherché à séduire, par ambition ou par calcul, Byron et Shelley.

Lorsque M. Graham l'a rencontrée, en 1877, elle avait tout près de quatre-vingts ans, et ses deux amis étaient morts depuis plus d'un demi-siècle. Elle avait gardé entière sa présence d'esprit; elle était en outre devenue très pieuse, ou plutôt très dévote, ce qui devait lui rendre plus facile une franche confession. Et sur tous les points sur lesquels M. Graham l'a interrogée elle a répondu avec beaucoup de détails: elle a seulement fait promettre à son interlocuteur de ne publier ses réponses qu'en deux fois, les unes dix ans, les autres trente ans après sa mort. Cette seconde partie de ses réponses, si nous l'avions eue, nous

(1) *Nineteenth Century*, novembre 1893 et janvier 1894.

aurait peut-être enfin éclairés sur son véritable caractère, et sur l'histoire de ses relations avec Byron et Shelley; mais nous aurons encore à l'attendre vingt ans; et en attendant, nous devons avouer que, malgré les deux longs articles de M. Graham, Jane Clermont continue à demeurer pour nous un personnage assez mystérieux. Il semblerait même que ses confidences à M. Graham ne servent qu'à nous mettre davantage en méfiance contre elle, tant elles sont pleines à la fois d'expansion et de réserve, et tant, sous son apparente bonhomie, la vieille dame s'y montre disposée surtout à se moquer de son interlocuteur.

N'importe, telles qu'elles sont, ces confidences de Jane Clermont constituent pour la biographie de Byron et de Shelley un document très précieux. Lorsqu'elle parle d'eux sans se préoccuper d'elle-même, Jane Clermont paraît assez impartiale pour que nous puissions la croire; et personne, en tout cas, n'a eu plus d'occasions de les bien connaître.

M. Graham avait vingt ans, et tout son jeune cœur n'était plein que de Shelley et de Byron lorsqu'il se rendit de Paris à Florence, sans autre but ique de voir et d'interroger l'amie octogénaire de ses deux maîtres bien-aimés. Il la trouva agréablement installée dans un faubourg de la ville, avec des prêtres dans toutes les antichambres, et sur tous les murs des images de piété. On voyait qu'elle avait dû être fort belle : elle gardait encore des yeux vifs et brillans, une taille fine, et le teint frais d'une jeune femme. Mais elle avait surtout un singulier sourire, malicieux et naïf, un sourire d'enfant coquette, et c'est ce sourire qui perce sous chacun des mots que M. Graham nous a rapportés d'elle.

« — Ah! dit-elle d'abord, je vous plains, mon jeune ami, qui sans doute êtes venu ici l'esprit tout rempli des visions de Shelley et de Mary et de leur pauvre Jane, qui était (je puis bien le dire désormais sans vanité) une très belle femme dans son temps! Et voici que vous trouvez une malheureuse créature fanée et flétrie, sur le seuil du grand mystère! »

Puis elle parla de sa foi catholique, et ce fut pour M. Graham une nouvelle surprise. « Voyez-vous, lui dit-elle, il vient un âge où l'on est heureux d'être enfin dispensé de raisonner et de réfléchir, et de pouvoir s'endormir dans une religion. Et le catholicisme est une religion si commode : et l'amitié de ces chers *padre* est pour moi si consolante! »

Et comme M. Graham lui demandait ce qu'aurait pensé Shelley s'il l'avait vue ainsi revenir à cette foi chrétienne, qu'il avait haïe plus que tout :

« — Oh! il m'aurait tout pardonné, répondit la dame. D'ailleurs c'est le souvenir de Shelley qui m'a conduite au Christ. Tout de même,

comme c'est bizarre de penser que le voici maintenant devenu le plus grand des poètes anglais, et que je lui ai si souvent tiré les oreilles et jeté des coussins sur le nez! Combien il aurait aimé cette chaude et claire matinée de printemps! Il courait au soleil, gambadait la tête nue, c'était un vrai enfant. Il adorait le printemps! »

Plusieurs jours de suite M. Graham obtint la permission de voir Jane Clermont et de la questionner. La première fois qu'il lui parla de Byron, elle fronça les sourcils et parut fâchée. « Il m'est très pénible, dit-elle, d'entendre prononcer le nom de cet homme. » Mais bientôt elle ne se fit pas faute de le prononcer elle-même. Et voici ce qu'elle raconta de ses relations avec lui.

« En 1815, j'avais dix-sept ans, et Byron était le dieu du jour. Je ne crois pas qu'aucun autre homme ait eu une célébrité aussi bruyante, aussi obsédante. Tout le monde, à Londres, parlait de lui: on en parlait plus encore que de Wellington. Les jeunes poètes imitaient ses manières et s'habillaient comme lui, les jeunes filles pleuraient sur son portrait. J'avais la tête pleine de rêves et d'ambitions folles; et le milieu où je vivais n'était point pour me rendre plus sage. Godwin, ma sœur Mary (car je l'ai toujours regardée comme une sœur), Shelley, qui passait toutes ses journées chez nous, tous ils entretenaient en moi les chimères les plus romanesques. Et comme Byron venait de prendre la direction du théâtre de Drury Lane, je résolus d'aller le trouver pour lui demander un rôle dans une de ses pièces. C'est Shelley, je crois, qui me donna le premier ce conseil : il raffolait de Byron, qu'il a toujours passionnément admiré. Je vis Byron : la suite, vous la savez. J'étais jeune, pauvre, frivole. Lui était plus qu'un homme : on m'avait accoutumée à le considérer comme un dieu. Sa beauté aussi était toute-puissante. Et puis vous savez que dans notre maison on tenait le mariage pour un reste criminel de la barbarie. Peu de temps après, la fortune de Byron changea, tout Londres se retourna contre lui; il resta plusieurs mois sans voir personne, il ne voyait que moi, et moi seule lui demeurais fidèle.

« Je le revis l'année suivante à Genève, où j'étais allée en compagnie de Shelley et de Mary. On a fait à ce propos mille contes absurdes, qu'il faudra que vous démentiez. On m'a accusée d'avoir entraîné Shelley et Mary à Genève simplement parce que je voulais y rejoindre Byron, et de leur avoir caché jusque-là mon intimité avec lui. C'est insensé! Shelley savait tout de mes relations avec Byron, et c'est moi-même qui, en avril 1816, les ai présentés l'un à l'autre.

« Shelley demeurait alors à Marlow, sur la Tamise. J'allais souvent le voir, et comme un jour il m'avait annoncé son projet d'aller à Genève, je lui amenai Byron, qui se proposait aussi de quitter l'Angleterre. Nous partîmes de Londres de très bonne heure, chose tout à fait excep-

tionnelle pour Byron qui avait l'habitude de se coucher à une heure où Shelley était déjà levé. Nous arrivâmes à Marlow vers midi; Shelley et Mary étaient sortis, mais nous avaient priés de les attendre à l'auberge de la *Couronne*. Byron absorba une énorme pinte de bière, et se mit à clopiner par les rues de Marlow ; mais son pied bot lui rendait la marche presque impossible, et nous ne tardâmes pas à rentrer. Shelley et Mary arrivèrent enfin : nous déjeunâmes ensemble ; ce fut une joyeuse partie. Byron avait un bonheur d'enfant à l'idée de son prochain départ, et Shelley était ravi de voir enfin son poète aimé, qui était venu de Londres dans le seul dessein de faire connaissance avec lui. La conversation passa des sujets les plus frivoles aux plus graves problèmes de la philosophie ; et Shelley s'indigna avec éloquence du contraste qu'il voyait entre la simple beauté de la nature et l'état de dégradation des paysans anglais de son temps. « Imaginez, nous disait-il, des paysages tels que celui-ci, mais peuplés d'êtres qui puissent les apprécier : et il suffirait pour cela de déraciner quelques coutumes tyranniques et quelques basses superstitions. — Bah ! répondait Byron, vos vers, mon cher monsieur Shelley, sont charmans, mais vos idées sont de pures chimères. Vous pouvez traiter l'humanité comme il vous plaira, vous ne l'empêcherez pas de rester toujours un fâcheux mélange de fripons et de dupes. L'homme est un être inférieur au singe et au tigre. C'est la seule bête qui tue sans profit, par simple bestialité. »

« Byron ne quitta Marlow que le lendemain matin. Mais il faut encore que je vous raconte un autre de mes souvenirs de cette mémorable journée.

« Sachez donc qu'il y avait à cette époque à Marlow un assez grand nombre de prisonniers français, des soldats de Waterloo. On les avait internés dans les maisons du village, et notamment à l'auberge de *la Couronne*, où les étables leur servaient de prison. Byron et Shelley allèrent les voir, et j'y allai avec eux. Byron, comme vous savez, était un admirateur passionné de Napoléon ; et Shelley détestait si fort le gouvernement tory qu'il était plein d'indulgence pour tous ses adversaires. Les malheureux prisonniers ne nous accueillirent pas d'un très bon œil : l'opinion du pays était alors fort excitée contre eux, et souvent déjà ils avaient eu à se plaindre de l'hostilité qu'on leur témoignait. Mais la familiarité de Byron les mit vite à l'aise. « Eh bien, mon brave, demanda-t-il à l'un d'eux, est ce que c'était un beau combat? — Si c'était à refaire je le referais ! grogna le vieux grenadier ; » et, entraîné par ses souvenirs, il hurla dans la cour de l'auberge un formidable « Vive l'Empereur ! » La contagion nous prit à notre tour : Mary et moi, Byron et Shelley, nous voici tous criant de toutes nos forces : « Vive l'empereur ! » Il y avait de quoi nous faire assommer. Le propriétaire de l'auberge accourut vers nous, pâle comme un mort : « Pour l'amour

de Dieu, mylord, dit-il à Byron, taisez-vous avec ce maudit cri! » Et pour conjurer le mauvais sort, il se mit à crier : « Hourrah pour Wellington! — Allons, vieille canaille, lui dit alors Byron, mal embouché à son ordinaire, allons, va nous chercher quatre pots d'ale, et un pour chacun de ces messieurs les Français, et nous allons boire à la santé de Napoléon. Et si tu n'es pas revenu dans trois minutes, j'irai te chercher, et ces messieurs s'engageront à te casser les reins! » Sur quoi les prisonniers, ayant appris le nom de leur visiteur, se mirent à crier : « Vive le lord Byron, vive le lord Byron! Vive l'Empereur! » Nous bûmes tous à la santé de Napoléon ; Shelley lui-même, qui ne buvait jamais ni bière ni eau-de-vie, fut contraint de vider son pot d'ale. — « Allons, Shelley, lui cria Byron, jetez, pour cette fois, votre infernale limonade, et avalez-moi ça! » Puis nous rentrâmes à l'auberge ; Byron avait repris l'expression calme et dédaigneuse qui lui était habituelle. Et les échos de la rivière continuaient à répéter : « Vive le lord Byron, vive l'empereur! »

Voilà comment Jane Clermont racontait à M. Graham « toute la vérité sur ses relations avec Byron ». Et M. Graham avait beau essayer de la pousser à des confidences plus intimes : elle se dérobait par une plaisanterie ou par un sourire.

— Mais enfin, lui dit-il un jour, est-ce que Shelley et Mary approuvaient votre liaison?

— Ne savez-vous pas ce qu'ils pensaient du mariage? répondit Jane Clermont. Shelley ne pouvait qu'être heureux et fier de voir sa belle-sœur dans les mêmes termes avec Byron que Mary était avec lui. Hélas, ni lui ni moi ne savions alors quel homme était ce Byron!

— Quel homme était-ce donc? Un grand homme à coup sûr; et vous avez l'âme trop généreuse pour lui garder de la haine.

— Je ne lui garde point de haine, mais une grande indifférence et un grand mépris. La haine est une suite ordinaire de l'amour; mais jamais je n'ai aimé Byron. J'ai été éblouie, fascinée, mais ce n'était point de l'amour.

— Et n'avez vous jamais connu l'amour?

Jane Clermont rougit et refusa de répondre. Mais M. Graham insista :

— Shelley? murmura-t-il.

— Oui, je l'ai aimé de tout mon cœur et de toute mon âme!

— Mais peut-être est-ce là une des raisons de la conduite de Byron envers vous?

Jane Clermont regrettait sans doute d'en avoir déjà trop dit. Elle parla d'autre chose.

Il est cependant aisé de voir, d'après ces entretiens, qu'elle avait gardé contre Byron une véritable haine. Elle ne manquait pas une

occasion de lui attribuer tous les vices. « C'est vrai qu'il donnait aux pauvres le tiers de sa fortune, mais avec tout cela il était d'un égoïsme féroce, faux et déloyal, affolé de vanité. Jamais il n'a cessé de jouer pour la galerie. On admire beaucoup sa campagne en Grèce : je n'y vois rien de si admirable. Il était mortellement fatigué de la Guiccioli, qu'il traitait d'ailleurs comme aucune autre femme n'aurait supporté d'être traitée ; il s'ennuyait, et il est allé en Grèce avec l'intention très arrêtée de s'y faire nommer roi, en dépit de ses opinions ultra-républicaines. »

Sur Shelley, au contraire, elle ne tarissait pas en éloges. Mais il faut avouer que les renseignemens qu'elle nous donne sur lui sont tout à fait insignifians, et quelques-uns même risqueraient de rabaisser la haute idée qu'on s'est faite du noble et éthéré poète d'*Adonaïs* et de l'*Epipsychidion*. Sans doute Jane Clermont aura réservé ses confidences sur Shelley pour la seconde série, celle que M. Graham nous promet de nous livrer dans vingt ans. Mais dès maintenant M. Graham nous prévient que rien dans ces confidences ne porte une atteinte bien grave au caractère de Byron. Et nous en sommes heureux, et cette assurance ne manquera pas de réjouir tous les admirateurs du poète. Avec ses ridicules et ses vices, Byron était un autre homme que Shelley : il soignait moins son style et se souciait moins de l'harmonie de ses strophes, mais il avait le cœur plus chaud, et il a mis dans son œuvre une plus grosse part de son âme.

C'est ce que paraissent enfin sentir les lettrés anglais, qui depuis tant d'années s'obstinaient à mépriser Byron. Ils l'appelaient « un poète pour les Français » et affirmaient volontiers que ses poèmes, pour être appréciés, devaient être d'abord traduits dans une prose étrangère. Aujourd'hui une réaction se fait en sa faveur, et jusque dans les cercles les plus esthétiques. On recommence à le traiter en poète, à le citer, à s'occuper de sa vie et de ses idées. Bientôt il sera de bon ton de le préférer à Shelley. L'amour des poètes ne va point sans quelque injustice ; et le temps est bien éloigné encore où d'admirer l'un d'eux n'aura pas pour suite nécessaire d'en détester un autre.

Jane Clermont, du moins, avait d'autres motifs que des motifs littéraires pour détester Byron et pour aimer Shelley. Elle avait eu l'espoir — c'est elle qui l'a dit à M. Graham, — de devenir un jour lady Byron, et elle n'a pu pardonner à son amant de l'avoir détrompée, ni de s'être ensuite laissé prendre à d'autres amours. Shelley au contraire paraît s'être attaché à elle toujours davantage. Il a tout fait pour obtenir de Byron que sa fille lui fût rendue ; il l'a jusqu'au bout gardée près de lui et tendrement aimée ; et c'est à lui qu'elle a dû de pouvoir vivre de si longues années dans cette aimable villa de Florence, où elle partageait son temps entre les souvenirs du passé et la dévotion. Elle

est morte à Florence en 1879. Elle avait demandé par testament à être enterrée près de sa fille Allegra, morte soixante ans avant elle; mais ce vœu suprême n'a pu être satisfait. Et maintenant durant vingt ans encore elle va rester pour les biographes de Byron et de Shelley une inquiétante énigme. Seul M. Graham connaîtra le secret de ses fautes et de ses malheurs. Pourvu que la malicieuse vieille dame, avec ses sourires, ne se soit pas amusée à le mystifier!

II

Dans la *Fortnightly Review* de décembre, M. A. Forbes Sieveking publie quatre lettres inédites de John Keats, le contemporain de Shelley et de Byron, mort, comme l'on sait, à vingt-cinq ans, en 1820. Keats lui aussi était un grand poète : il n'avait point l'élan passionné de Byron ni l'intelligence philosophique de Shelley, mais personne n'a écrit d'aussi beaux vers, joignant une forme aussi pure à des émotions aussi délicates. Avec Wordsworth, il est le préféré de ceux qui mettent au-dessus des plus fortes pensées la tendresse, la douceur et la simplicité. Beaucoup de ses compatriotes lui reprochent d'avoir été un *cockney*, entendant par là qu'il était né de petite race, et n'avait point les manières ni la tenue d'un *gentleman;* mais sa naissance ni ses manières ne l'ont empêché d'exprimer dans ses vers toute sorte de nuances de sentimens élégantes et discrètes ; et ce que l'on sait de sa vie n'est point non plus le fait d'une âme vulgaire. Orphelin de très bonne heure, Keats s'était passionnément attaché à ses frères ; jusqu'à la fin il n'a pas eu d'autre souci que celui de leur bonheur. La mort de son frère Thomas, en 1818, le plongea dans un désespoir si profond que l'on craignit pour sa raison. Et voici la lettre qu'il écrivait, cinq mois après, à une dame de ses amies :

« Chère madame, je me suis occupé, il y a un ou deux jours, à brûler toutes mes lettres et tous mes vieux papiers : tout cela n'a plus désormais aucun intérêt pour moi. J'ai fait cependant, comme le barbier inquisiteur de don Quichotte, quelques exceptions ; j'ai conservé vos lettres et celles de votre sœur. Je vous assure que je ne vous ai pas oubliée ; mais j'ai été si loin de toutes choses qu'il m'a fallu la vue de vos lettres pour vous ramener bien réelles dans mon esprit. Pourquoi ne vous ai-je pas répondu plus tôt ? C'est que je n'avais à vous donner aucune bonne nouvelle de *nous* : hélas, je ne puis plus dire de *nous*, et pourtant je ne saurais dire autrement ! Mon frère George est en Amérique et mon autre frère... je n'en ai plus d'autre. Je n'ai pu me résigner à vous apprendre cela. Et maintenant encore je ne m'y résignerais pas, si je n'avais une faveur à vous demander. Je voudrais que vous vous informiez s'il n'y a pas à louer aux environs de Teignmouth un petit loge-

ment pas trop cher. J'ai le choix entre deux poisons : entre aller passer quelques années aux Indes ou vivre seul dans un trou, en tête à tête avec la poésie. Je préfère ce dernier parti. Oui, je voudrais vaincre mon indolence et contraindre mes nerfs à quelque grand poème. Je vous en prie, que personne à Teignmouth ne soit prévenu de mon projet. Fanny doit avoir maintenant changé de nom, vous aussi peut-être ? Êtes-vous encore en vie? J'ai toujours jusqu'à présent vécu indifférent au monde: toutes mes souffrances ne me sont venues que de l'imagination. Mais maintenant il faut que je lutte, il faut que je choisisse entre le désespoir et l'énergie. Je vais devenir énergique et lutter, malgré que le monde me soit devenu plus étranger que jamais. « Rien ne saurait ramener l'heure de la splendeur dans l'herbe et de la gloire dans la fleur ! » Et moi qui ai pris ces vers, autrefois, pour le rêve d'un mélancolique! Mais pourquoi vous parlé-je sur ce ton? Écrivez-moi vite; votre ami sincère, JOHN KEATS. »

III

Avec une âme tout autre, et qui n'avait rien de cette douce et charmante tendresse, Thomas Carlyle, lui aussi, a su aimer ceux qu'il a aimés. Voici une lettre qu'il écrivait à M. Strachey, le fils de cette Mrs Strachey qui avait été « sa plus ancienne et sa chère amie » :

« Chelsea, le 10 mai 1847. Le mélancolique message qui m'est arrivé l'hiver passé n'a pas encore achevé de produire son effet sur moi. Les nouvelles journées et les nouveaux événemens ne font qu'apporter toujours de nouveaux souvenirs, tristes et sacrés. Jamais je n'ai eu, et je ne puis songer à avoir jamais, une autre amie telle qu'a été votre mère. Sa vie était une noble lutte : elle a cessé, et nous a laissés en présence de nouvelles luttes, encore pour un petit peu de temps. Le temps inexorable passe, dévorant à mesure tout ce qu'il produit : et ceux qui sont partis ne reviennent plus près de nous. Mais je sens que le souvenir de votre noble mère ne me quittera point, aussi longtemps que je séjournerai dans ce triste monde. »

M. Strachey publie encore plusieurs autres lettres qu'il a reçues de Carlyle (1), celle-ci, notamment, où Carlyle s'excuse de ne rien pouvoir pour obliger une dame qui cherchait à faire des traductions : « La traduction, en vérité, est un métier très fâcheux, comme d'ailleurs toute littérature, sauf dans le cas d'une vocation ou d'une nécessité absolues; et pour une jeune dame surtout, je ne sais rien qui soit davantage à déconseiller. Moi-même, c'est par force que je suis entré dans ce métier, qui n'a été pour moi qu'une série de tracas et de peines. »

(1) *The New Review*, juillet 1893.

Carlyle, en effet, le plus fécond des écrivains anglais, a passé toute sa vie à maudire son métier. A mesure qu'il entreprenait un ouvrage, il se mettait à le détester. Il écrivait par exemple, à propos de son histoire de Cromwell : « Je fais là une besogne infiniment vile : personne n'est plus profondément dégoûté que moi de la sottise et de la grossièreté ; mais on dirait vraiment qu'une fatalité me condamne à y patauger toute ma vie. Je me dis : « Cromwell a lutté, mais toi, ton misérable trafic est seulement de parler ; eh bien ! donc, va, parle pour lui ! » Par bonheur ma besogne d'à présent est presque achevée ; j'en essaierai d'autres qui, sans être plus faciles, m'inspireront peut-être davantage. D'ailleurs je commence à prendre en horreur toute l'industrie des livres. »

Pendant tout le temps qu'il travaillait à son histoire de Frédéric le Grand, ses lettres et ses conversations n'étaient qu'une plainte monotone sur le mauvais destin qui l'avait amené à se choisir un héros dans « ce charnier de chiens, le XVIIIe siècle ». Il appelait Frédéric « le roi-cauchemar », et son livre « une corvée de forçat ». Il avait ainsi pour désigner toutes choses des images fortes et saillantes, qu'il ne se faisait pas faute de répéter en toute occasion. « Un jour que je l'avais interrogé sur Grillparzer et la poésie allemande, raconte M. Strachey, il me récita des pages entières qu'il avait écrites vingt ans auparavant : sa grande mémoire le dispensait d'improviser ses réponses. »

Il avait aussi un goût naturel pour le paradoxe. Il soutint un jour devant M. Strachey qu'un vulgaire assassin, dont s'occupaient alors tous les journaux, aurait mérité de figurer dans son livre sur le *Culte des Héros* : c'était du moins un « homme fort, supérieur en cela au lâche troupeau des Anglais de son temps ». M. Strachey répéta cette singulière affirmation : Carlyle reçut de divers côtés des lettres indignées, et peu s'en fallut qu'il ne se fâchât avec son indiscret ami.

Peut-être est-ce seulement à ce goût du paradoxe qu'il convient d'attribuer les continuelles saillies de Carlyle contre l'Angleterre. Les victoires anglaises en Crimée l'exaspéraient : il disait que de Shakespeare venait à l'Angleterre infiniment plus de gloire que de la conquête des Indes, et que les Anglais étaient en train de devenir le peuple le plus stupide du monde. Il parlait avec plus d'éloge des Allemands : encore finissait-il par reconnaître que c'était « une nation de pédans et de brutes ».

Il détestait les arts, la peinture et la musique en particulier. Il appelait la musique « un casse-tête absurde », ce qui ne l'empêche pas de passer aujourd'hui pour une autorité en matière de critique musicale. Il ne connaissait guère la littérature ancienne, mais il la détestait. Il n'admettait qu'Hérodote, et à cause de « son scepticisme ». Pour ce qui est des historiens anglais de son temps, aucun ne trouvait grâce devant

lui. Macaulay était « un charlatan », le « Sangrado de la littérature anglaise ». Freeman « était exact, mais se bornait à répéter d'une façon ennuyeuse ce que tout le monde savait ». Il disait qu'il n'avait jamais beaucoup lu l'*Histoire grecque* de Grote, mais il l'avait assez lue pour être écrasé de son poids. Il définissait l'histoire, telle que l'entendaient les historiens allemands, « un modèle de platitude inorganique ». C'était un homme terrible. On se rappelle avec quel mépris il parlait de Michelet, qu'il avait rencontré durant son séjour à Paris. Il paraît avoir toujours éprouvé le besoin puéril de grossir sa voix pour étonner son auditoire. Et, de fait, son œuvre a provoqué en Europe un étonnement qui dure encore. M. Strachey lui-même, après nous l'avoir montré si violent, si capricieux, si parfaitement insupportable, ne finit-il point par s'indigner de ce que l'Angleterre n'ait point racheté et transformé en musée sa petite maison de Chelsea?

Il y a encore, dans la *Century*, de longues et charmantes lettres de Walt Whitman à sa mère; le poète américain les écrivait de Washington, où il était venu sur la nouvelle, heureusement fausse, de la mort de son frère, et où il était resté près de dix ans, occupé jour et nuit à soigner, à nourrir et à égayer les soldats blessés. Comme Carlyle, Whitman a été, toute sa vie, un enfant; mais c'était un enfant d'une autre race, un bel enfant, élevé en plein air, avide de mouvement et de liberté. Avec les négligences de leur style, ses vers sont de vrais poèmes; son âme naïve et douce, son âme de poète s'y laisse voir plus à l'aise que dans aucun de ses livres.

Dans le *Scot's Magazine*, des souvenirs sur Thomas de Quincey; dans le *Temple Bar*, des souvenirs sur Thackeray : dans le *Mac Clure's Magazine*, de New-York, une série d'articles sur les origines irlandaises de la famille des Brontë. Mais rien de tout cela, à vrai dire, n'est bien important. Et que l'on ne croie pas que les revues anglaises de ces derniers mois aient été uniquement remplies de souvenirs littéraires: il s'y trouve aussi, suivant l'usage, des articles intéressans sur la géographie et sur la politique, et sur la religion. Mais de ceux-là je me réserve de parler une autre fois. A vouloir d'un seul coup aborder tous les sujets, je risquerais de n'en traiter aucun avec le développement qui convient.

T. DE WYZEWA.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 Janvier.

L'année 1893, commencée en plein procès du Panama, clôturée par le criminel attentat du Palais-Bourbon, dont l'auteur vient, avec justice, d'être condamné à mort, aura néanmoins été pour la France une année heureuse. Deux faits dominent ces douze mois : à l'extérieur la confirmation solennelle de l'alliance franco-russe ; à l'intérieur la réconciliation des hommes d'ordre sous le drapeau d'une république modérée, définitivement acceptée par l'ancienne opposition conservatrice. C'est la paix au dehors, c'est la paix au dedans. Ces deux événemens, devant lesquels tout disparaît, ont fortifié notre pays vis-à-vis de lui-même et vis-à-vis de l'Europe ; les vrais patriotes doivent donc s'en réjouir.

Les vieux cadres des partis, qui nous affaiblissaient en nous divisant, sont définitivement brisés. Tandis que chacun se demandait qui tendrait le premier la main à l'autre, tandis que les gens de droite hésitaient autant à entrer que les gens de gauche hésitaient à ouvrir la porte, la logique des choses s'est chargée d'aplanir ces difficultés. Il n'y a eu, ni de « vile réaction » à gauche, ni de « sinistre trahison » à droite, comme voudraient le faire croire les prôneurs démodés de la « guerre à outrance », dont la foule raisonnable se détourne aujourd'hui. Aucun de ceux qui forment les élémens de la nouvelle majorité gouvernementale n'a à rougir des luttes passées, pas plus que de l'union présente.

La République n'ayant pas la prétention de se réclamer du droit divin, les partisans des régimes antérieurs, dont on ne doit pas plus oublier les jours de gloire que les jours d'erreur, avaient le droit le plus évident, dans un pays de libre discussion, de travailler au succès de la monarchie ou de l'empire qui leur étaient chers. Pendant vingt-trois ans ils l'ont fait avec courage, et beaucoup d'entre eux avec abnégation. Ils

avaient également le droit, devant la persistance mise par le suffrage universel à se prononcer en faveur de la République, d'adhérer enfin à cette forme de gouvernement, sans même avoir besoin d'y être incités par le conseil d'un pontife qui, pour ne jouir en cette matière que d'une autorité humaine, n'en a pas moins quelque titre à être écouté des catholiques. Les conservateurs n'étaient pas forcés de combattre toujours par ce seul fait qu'ils avaient combattu longtemps, et notre histoire est pleine d'hommes qui ont servi avec dévouement, voire avec éclat, des princes ou des politiques dont ils avaient commencé par être les adversaires.

Quant aux républicains, de plus ou moins vieille date, ils ne sont coupables d'aucune réaction, parce qu'ils refusent, tout en se maintenant avec fermeté sur le terrain qu'ils ont conquis, de suivre d'anciens alliés ou de dangereux novateurs dans une campagne qui leur semble funeste, à juste titre, pour la prospérité matérielle et pour la tranquillité morale de la nation. Cette alliance entre les modérés de toute origine, qu'une succession d'événemens anciens pouvait faire prévoir, des événemens nouveaux se sont chargés d'en précipiter la signature. La séparation s'est faite d'elle-même, entre les hommes qui aiment la République, pour vivre d'elle en l'épuisant, et ceux qui l'aiment pour la faire vivre; entre ceux qui entendent l'exploiter et ceux qui se contentent de la servir et qui ont reconnu les périls qui la menaçaient.

Le ton agressif des revendications du parti socialiste, les antiques chimères qu'il propose à notre vénération, sa mainmise impérieuse sur la direction de la nouvelle minorité de gauche, où les radicaux sont à la fois les plus nombreux et les moins forts, tout cela, suivi de l'attentat du 9 décembre, a dessillé les yeux les plus réfractaires, en dévoilant les liens intimes qui unissent certaines théories aux crimes les plus odieux. Tout cela aussi a fait fusionner, derrière un gouvernement capable de sang-froid et de décision, les membres d'une majorité que l'on peut désormais croire durable, et qui s'appuie elle-même sur ces foules moyennes de la démocratie, semblables aux vagues de la mer, fortes pour engloutir, mais aussi pour porter.

Non pas que cette majorité doive avoir pour unique programme la répression implacable des horreurs anarchistes, la résistance aux utopies anti-sociales. Il est des nouveautés utiles, et le Parlement a pour mission de les discerner. Il ne doit pas redouter le nouveau, par principe; le conservatisme qui ne voudrait jamais s'aventurer ne serait que pourriture. Bien des illusions renferment quelque part de vérité, et l'humanité a déjà réalisé quelques rêves. Un grand courant de fraternité et de justice porte en ce moment tous les honnêtes gens au secours des déshérités. Ce vent de tendresse qui souffle sur les classes bourgeoises, et dont les âmes les plus pratiques de cette fin du siècle se

sentent frôlées, aura peut-être quelque influence sur la distribution de l'or, qui passe de main en main en calmant les appétits des hommes.

Ce qui serait aussi impardonnable que de ne pas voir la grandeur du péril, ce serait de se laisser aller à la colère et, sous prétexte qu'il y a des brigands parmi les socialistes, de refuser les réformes quand elles sont justes et de ne plus voir la misère quand elle est réelle. Il est navrant de penser que, dans une ville comme Paris, où il n'y a pas une bête de somme qui n'ait son écurie ou sa ration de fourrage, il y ait des hommes qui meurent de faim et même de froid, ainsi qu'on en a signalé plusieurs exemples durant les jours rigoureux de cette quinzaine. Cependant lorsqu'on jette un coup d'œil sur le budget de la misère, on se demande si c'est bien l'argent qui fait défaut ou si, plutôt, ce n'est pas l'organisation de la charité, publique et privée, qui est défectueuse.

Les dernières discussions du conseil municipal semblent de nature à nous convaincre que les indigens seraient presque à leur aise, si les sommes qui leur sont destinées étaient plus intelligemment réparties. L'Assistance publique, à elle seule, dispose à Paris, en 1894, d'un chiffre de près de 50 millions de francs, provenant tant de ses revenus propres, du droit des pauvres dans les théâtres et des fondations définitives qu'elle a mission de gérer, que des subventions ordinaires et extraordinaires de la ville. On calcule qu'à côté de ces 50 millions une somme au moins égale est obtenue par les 1 200 œuvres, religieuses ou laïques, qui fonctionnent dans la capitale, par les allocations de l'État, par les quêtes dans les églises et par les charités individuelles.

Ce serait donc un budget total de 100 millions de francs que se partageraient annuellement les pauvres de Paris, et puisque ces pauvres, ceux du moins que l'administration connaît et assiste, atteignent un effectif de 110 000 têtes environ, ce serait une subvention de 900 à 1 000 francs que chacun d'eux pourrait recevoir. A ce compte les pauvres seraient autant ou plus riches que les trois quarts de la population parisienne, qui ne disposent pas de 900 à 1 000 francs par tête et par an. Comment se fait-il que la misère soit aussi grande encore? N'y a-t-il pas beaucoup d'inégalités, et peut-être d'iniquités, dans la répartition de ces aumônes, officielles et privées?

Bien des organisations ne sont-elles pas vicieuses? Entre ce qui est donné par l'État, par la ville et par les particuliers, et ce qui est reçu par les pauvres, n'y a-t-il pas un formidable écart? N'a-t-on pas à déplorer, dans la gestion des finances de la charité, ce que l'on déplore dans les États dont les finances sont mal administrées, ce que l'on déplorait jadis dans les finances françaises, lorsqu'on disait qu'un sou qui entrait dans les coffres du roi en coûtait trois ou quatre au peuple? Pourtant la comptabilité et les écritures étaient d'aussi belle apparence, en ce temps-là qu'elles peuvent être aujourd'hui.

Il est vraisemblable que beaucoup d'efforts, faits dans les intentions les plus nobles, sont perdus. Pour la province, cela ressort clairement de la comparaison souvent faite des ressources et des besoins de l'administration hospitalière. Il y a des hospices constamment vides à moitié, et d'autres qui refusent toujours du monde. Il y a de terribles abus, dans le matériel et le personnel. Comme il s'agit souvent de fondations privées, ou que les générosités du donateur sont restreintes à des localités déterminées et imposent des règles parfois bizarres, on ne peut, ni remédier à certains coulages, ni décréter une centralisation, à quelques égards désirable, des fonds de la charité nationale.

Moins encore l'État peut-il songer à s'immiscer dans l'existence intérieure des œuvres philanthropiques, dues à l'initiative individuelle. C'est à ces œuvres elles-mêmes qu'il appartient de se concerter, de se surveiller, de s'appuyer les unes les autres. Un publiciste de talent, qui est en même temps un homme de bien, M. Léon Lefébure, s'est consacré à cette tâche de groupement. Il a fondé aussi une œuvre nouvelle, qui doit être l'œuvre de l'avenir : l'assistance par le travail; tentative qui mérite d'être particulièrement encouragée. Les philosophes du siècle dernier reprochaient aux couvens d'entretenir la fainéantise autour d'eux par leurs aumônes régulières; les subventions gratuites du socialisme d'aujourd'hui auraient un résultat bien plus certain en ce genre. On peut dire que l'assistance mal faite encourage la mendicité et que l'assistance bien faite la supprime ou plutôt la réduit.

Car il restera toujours des invalides, des vieillards et des malades: c'est de ces derniers que la charité officielle s'occupe principalement à Paris. C'est à eux que vont la plus grande partie de ses ressources. Au sujet du compte des hôpitaux on a produit, au conseil municipal, des documens qui montrent que des gaspillages coupables, signalés par les contrôleurs de l'administration eux-mêmes, sont commis dans ces établissemens.

Les fonctionnaires pris à partie n'ont fourni que des explications insuffisantes; ils ont fait valoir que l'accroissement des dépenses de l'Assistance publique provenait de « la crise agricole, qui a jeté sur le pavé de la capitale un grand nombre d'individus sans argent et sans profession » ; que les lois en vigueur favorisaient l'exode des malades de province vers les hospices parisiens. Ils ont rejeté les fautes sur les élèves externes qui tiennent mal les cahiers de visite, sur les médecins qui suralimentent les malades, etc.

Il n'en demeure pas moins que le nombre des employés de nos hôpitaux s'est accru dans des proportions excessives, qu'il s'élève aujourd'hui à 30 et 40 pour 100 du nombre des malades; que, dans certains services, le personnel hospitalier est égal ou supérieur au chiffre des individus qu'il doit soigner. La consommation des denrées alimentaires a progressé aussi d'une façon tout à fait anormale. On a dépensé,

par exemple, 15000 litres de lait, en 1893, dans un établissement où 8000 litres avaient suffi en 1892, pendant que, d'une année à l'autre, les journées de malades avaient à peine varié. On ne s'étonnera donc pas que le lait, qui coûtait à l'Assistance publique 410000 francs en 1888, lui ait coûté 623000 francs en 1892. Et ce qui prouve qu'on est en présence d'un véritable gâchage, c'est qu'une simple observation, faite à un directeur, a suffi pour faire tomber la proportion, d'un trimestre à l'autre, de 69 litres à 52. Des inspecteurs se sont demandé comment les malades avaient pu absorber les énormes quantités d'alimens qui leur étaient attribuées sur les livres; ils ont découvert que, pour masquer des dépenses non autorisées par l'administration, on faisait figurer au tableau des alimens fictifs qui n'avaient jamais été servis.

Ces faits, et bien d'autres que l'on pourrait citer, confirment ce dont on se doutait un peu d'ailleurs : que, non content d'augmenter sensiblement les charges de nos hospices, par les laïcisations regrettables auxquelles il a procédé, — le seul fait du renvoi des sœurs de l'hôpital créé à Berck-sur-Mer, par la Ville de Paris, pour les enfans débiles, exige au budget de 1894 l'ouverture d'un crédit de 30000 francs, — le Conseil municipal n'exerce qu'une surveillance imparfaite sur cette branche, pourtant si intéressante, de son domaine; que les « deniers des pauvres », comme on disait autrefois, sont mal gérés; et que nos démagogues parisiens, si jaloux de leurs droits, si ardens à les étendre, ne s'appliquent pas à user de ceux qui leur appartiennent dans l'intérêt de la portion la plus malheureuse de leur clientèle.

Aujourd'hui que la situation des partis, à l'Hôtel de Ville, s'est un peu modifiée depuis les élections dernières, que le groupe le plus avancé, dit « de l'autonomie communale », puis, plus modestement, « des droits de Paris », ne forme plus dans l'ensemble qu'une minorité, il est fort à souhaiter que la fraction modérée, celle des « républicains municipaux », reprenne quelque influence sur les délibérations et sur les votes et soutienne un programme de travail plus fécond. Le conseil s'est enfin résigné, il y a quelques jours, malgré les socialistes, à discuter et à voter le budget de la préfecture de police, c'est-à-dire à exercer, pour la première fois depuis dix ans, un droit de contrôle dont il avait cru devoir se dessaisir par dignité, et qui pourtant est aussi utile à l'administration qui le subit, qu'aux mandataires du suffrage universel qui en sont chargés. Malgré les gros mots des intransigeans, dont l'un a traité les gardiens de la paix d'« êtres ignobles », tandis qu'un autre demandait pour eux « une muselière », la majorité de nos édiles a paru comprendre enfin que la préfecture de police n'était pas, suivant l'expression de M. Caumeau, « un véritable danger pour la République ».

Si le bon sens, longtemps banni des délibérations municipales, vient à y retrouver ses droits, la besogne ne manquera pas aux repré-

sentans de la population parisienne : malgré l'augmentation perpétuelle depuis nombre d'années des produits de l'octroi, qui s'élèvent aujourd'hui à 150 millions, tout ce que le Conseil a pu faire a été de régler son budget ordinaire en équilibre. Pour les travaux neufs, il a continué d'avoir exclusivement recours à l'emprunt, et l'intérêt de sa dette exige 110 millions par an. C'est à peu près 40 pour 100 des recettes ordinaires de la Ville, qui montent à 283 millions de francs en 1894 ; et comme les conseillers augmentent sans cesse les dépenses, qu'ils ont notamment voté d'un seul coup, en 1893, à la veille des élections municipales, une somme de 3600000 francs pour relever le salaire des petits employés, ils se sont trouvés en présence d'un déficit de 7 millions qu'ils n'ont que très superficiellement comblé. Puisque les plus optimistes d'entre eux reconnaissent que les ressources de la Ville ne semblent pas, de longtemps, pouvoir s'accroître, peut-être se décideront-ils enfin à mettre un terme à leurs prodigalités.

Ce mouvement politique qui, d'un côté, pousse quelques violens à exaspérer leur violence, et, de l'autre, amène les gros bataillons électoraux à se préoccuper de leur opposer des digues ; ce mouvement, dans lequel se résument les élections législatives de l'an dernier, et qui même s'est dessiné lors des dernières élections municipales de Paris, a pu être une fois de plus constaté, le 7 janvier, à l'occasion du renouvellement triennal du tiers du Sénat. Trente-six départemens avaient à procéder à des élections : trente et un par suite du roulement ordinaire, cinq en raison de vacances survenues dans leur représentation. Les sénateurs sortans, au point de vue des opinions, se décomposaient ainsi : 76 républicains, 4 radicaux, 14 conservateurs.

Les radicaux avaient, pour cette fois, désarmé devant le Sénat ; ils ont consenti à briguer les faveurs du suffrage restreint. Quelques socialistes avaient fait de même ; décidés à pénétrer au Luxembourg pour mieux travailler à la ruine de la maison, une fois qu'ils y seraient entrés. Tel, à Paris, M. Longuet, ancien membre de la Commune. Le succès n'a pas couronné cette tactique. Un seul candidat socialiste a été nommé, à Alger, et cinq radicaux seulement l'ont emporté dans la Corrèze, le Gard, l'Aisne et les Bouches-du-Rhône, sur leurs concurrens républicains.

En revanche, les républicains ont gagné sur les conservateurs ; soit que ceux-ci n'aient pas cru devoir se représenter, soit qu'ils aient été battus, soit qu'ils aient, comme M. Martell dans la Charente, formellement adhéré à la République. Les cinq sénateurs de droite qui ont été réélus appartiennent tous au département des Côtes-du-Nord. La perte de huit ou neuf sièges ne pouvait être très sensible au parti conservateur, qui ne dispose plus à la Chambre haute que d'une très faible minorité et qui, du reste, ne se faisait aucune illusion sur le résultat d'un scrutin auquel il s'est abstenu en général de présenter des candidats.

Au contraire la victoire, sur le radicalisme, du républicanisme modéré, qui conserve un nombre de voix égal, à peu de chose près, à celui qu'il possédait précédemment, constitue un symptôme rassurant de l'opinion actuelle des électeurs du second degré.

Ce dont on a lieu de s'attrister, c'est l'abaissement du niveau de cette première Chambre du Parlement, qui tend à ne plus être haute que de nom. Je ne sais dans quelle pièce du Palais-Royal un beau-père s'exprimait ainsi : « Mon gendre n'est pas un aigle... mais qui me dit que ma fille eût été heureuse avec un aigle? » Une Chambre des députés, dont la mission est surtout de refléter l'état d'esprit des masses populaires, n'a pas absolument besoin, pour être heureuse, et pour que nous soyons heureux par elle, de contenir un très grand nombre d' « aigles ». Nous avons ici même, cet été, pris la défense de l'honnête médiocrité qui signale une bonne part d'entre eux, et relevé, sur les bancs du Corps législatif, les noms d'un assez grand nombre de notabilités de genres divers.

Il semble que le prestige et, à défaut de prestige, la valeur personnelle de ses membres serait plus nécessaire à la première assemblée politique. Personne ne demande que le Sénat soit une annexe de l'Institut, ni que le Luxembourg devienne l'antichambre du Panthéon, mais il est impossible de n'être pas saisi d'une certaine mélancolie en lisant la liste des sénateurs, anciens et nouveaux, élus ou réélus il y a quelques jours. Le groupe des illustrations ou des personnalités de marque, de la gauche ou de la droite, va, comme la peau de chagrin du roman, se rétrécissant davantage à chaque renouvellement. Il suffira de citer cette fois les noms du maréchal Canrobert, de MM. Waddington, Bocher et Léon Renault, qui quittent ou perdent leurs sièges, pour remarquer que la nouvelle fournée ne nous donne pas leur équivalent.

Les personnes avisées, qui ont enlevé aux sénateurs la nomination de leurs 75 collègues inamovibles, lorsque cette cooptation avait précisément donné les meilleurs résultats pendant les années qu'elle a fonctionné, ne se sont pas aperçues qu'en fermant l'accès de la vie publique à une certaine élite de citoyens que le hasard n'avait pas dotés du groupe d'électeurs dévoués, indispensable pour y entrer, elles découronnaient le Sénat lui-même.

Aussi ce corps respectable devient-il de plus en plus l'asile des députés fatigués, ou la récompense des vertus crépusculaires du vétéran de conseil général. De malicieux détracteurs de nos pères conscrits font remarquer qu'ils ne travaillent pas beaucoup, que, dans la session extraordinaire de 1893, ils n'ont siégé que dix-neuf fois, et ont tenu plus d'une fois des séances de dix minutes, de sorte que cette session ne représente pas, en bloc, plus de trente-neuf heures de travail parlementaire. Mais c'est par l'autorité de ses décisions, plus que

par la grosseur de ses comptes rendus que le Sénat est appelé à jouer un rôle dans la République. Les assemblées qui fournissent la plus grande somme d'efforts ne sont pas toujours celles dont le travail est le plus productif.

L'Angleterre en est un exemple; l'Angleterre qui, après avoir appris au monde la manière de se servir, dans l'intérêt de la liberté, des parlemens les plus rudimentaires, est en train de nous montrer comment on peut rendre impuissans les parlemens les plus perfectionnés. M. Gladstone, qui entrait l'autre semaine dans sa quatre-vingt-cinquième année, et qui fut ministre pour la première fois, il y a soixante ans, dans le cabinet de sir Robert Peel, a vu se dérouler une partie de cette glorieuse histoire. Sa vieillesse va-t-elle coïncider avec, — on n'oserait dire la dépravation, — mais tout au moins l'abaissement des mœurs politiques de la Grande-Bretagne?

Après la discussion du *home rule*, où l'art de mettre des bâtons dans les roues avait paru porté à son plus haut point de perfection, on a vu cet automne, à la Chambre des communes, la même manœuvre recommencer vis-à-vis de la loi sur les conseils de Comté et sur la responsabilité patronale dans les accidens, que l'on supposait tout d'abord, à entendre le langage des deux partis, devoir passer avec aisance. Il a fallu, pour voter 19 articles sur 70 dont se compose le premier de ces projets, plus de temps qu'on n'en a mis à voter les 130 articles du projet de M. Ritchie, sur la réforme du gouvernement local, lequel posait cependant les principes des innovations que la loi actuelle se borne à développer. Chaque article était l'occasion de nuées d'amendemens, discutés à satiété; chaque vote était prolongé autant que possible à l'aide de procédés puérils. Une transaction est enfin intervenue, et la loi passera sans doute dans le courant de janvier, avec une modification demandée par les conservateurs et acceptée par le ministère, relativement au morceau du sol agricole mis à la disposition des laboureurs.

Ce ne sont pas d'ailleurs les questions les plus longuement débattues par les Chambres qui passionnent davantage la nation : celle de l'augmentation de la marine anglaise, bien qu'elle n'ait occupé qu'une séance aux Communes, à la fin du mois dernier, a eu le don d'empoigner l'imagination de tout bon patriote britannique, au point de lui faire voir double pendant quelques jours tous les navires de l'Europe, à l'exception de ceux de Sa Gracieuse Majesté. L'agitation a commencé à l'occasion de la présence d'une escadre russe dans la Méditerranée; le ministère avait été questionné sur le passage des Dardanelles par un navire moscovite et sur un port que le tsar se proposerait d'obtenir du côté de la Grèce.

Rien n'était venu confirmer cette dernière nouvelle, qui n'avait pas au reste de quoi beaucoup inquiéter l'Angleterre, puisque celle-ci a trouvé moyen, peu à peu, d'acquérir dans la Méditerranée, non pas un

port, mais huit ou dix. Peu après, à la suite des appréciations trop bienveillantes d'un correspondant anglais, sur notre arsenal de Toulon qu'il avait visité, la presse de Londres entama la publication d'une série d'articles, destinés à démontrer que la marine britannique était insuffisante pour la défense du commerce et des colonies de la nation, en raison des progrès accomplis par certaines marines étrangères.

Le principe qui doit guider l'amirauté anglaise, disait il y a cinq ans lord George Hamilton, en demandant à la Chambre de voter le *Naval Defence Act*, qui expire à la fin du mois de mars prochain et a comporté une dépense de 537 millions de francs, c'est que « les forces navales du Royaume-Uni doivent être équivalentes à celles des deux plus puissantes flottes étrangères réunies ». Cette proportion du double, M. Charles Beresford la jugeait récemment insuffisante. L'Angleterre, disait-il, doit avoir une flotte « plus forte d'un tiers » que celles de la Russie et de la France combinées. D'autres enchérissaient encore, et déclaraient que la Grande-Bretagne « devait être non seulement puissante, mais toute-puissante sur mer ». Ils faisaient remarquer qu'en cas de guerre avec une grande nation, une défaite navale, qui pour cette nation serait un malheur, deviendrait pour l'Angleterre la destruction finale. Ils concluaient que, dût-on sacrifier 100 millions de livres sterling pour assurer l'efficacité absolue de la marine britannique, on ne devait pas regarder à la dépense.

De fait, ce chiffre prodigieux de 2 milliards 500 millions de francs n'était là, heureusement pour les sujets de la reine Victoria, que comme une formule oratoire. C'est de 500 à 600 millions de francs que les plus larges calculateurs disent avoir besoin pour atteindre leur but. Ainsi, ce printemps, c'était l'Allemagne qui luttait d'émulation avec nous, pour les effectifs de l'armée de terre ; cet hiver, c'est l'Angleterre qui a peur de perdre son écrasante supériorité sous le rapport des effectifs maritimes.

Quelle est donc l'importance des flottes russe et française, de la nôtre en particulier, puisque c'est elle qui doit servir d'étiage à nos voisins, pour mesurer ce qu'ils jugent nécessaire à leur sécurité ? La méthode appliquée pour ces sortes de campagnes est bien connue ; elle est usitée partout. On prend les listes des flottes, on enrichit l'adversaire, on compte à son actif les navires démodés, sans valeur militaire et ceux qui sont encore en chantiers ; on les ajoute aux flottes armées et en réserve et l'on obtient ainsi un total imposant. Pour soi, l'on fait le contraire ; l'on ne compte que les navires en plein et parfait service, et, par un calcul élémentaire, on prouve ainsi que le rival est très fort et qu'on est soi-même absolument désarmé.

Par exemple l'escadre russe de la Méditerranée se compose bien de cinq navires ; mais ces cinq navires ne possèdent ensemble que 26 000 tonnes de déplacement, c'est-à-dire moins que deux cuirassés

anglais du type *Royal-Sovereign*. La motion de lord G. Hamilton a été finalement repoussée par 36 voix, chiffre ordinaire de la majorité politique de M. Gladstone, qui avait posé à la Chambre la question de confiance. Elle a été repoussée à Westminster, mais elle a obtenu gain de cause dans le pays, dans l'opinion publique. Par conséquent on doit s'attendre à ce que d'une façon ou d'une autre, soit par le vote d'une somme fixe à répartir sur plusieurs exercices, soit par la présentation d'un programme renforcé de constructions navales, il y sera donné satisfaction dans le courant de 1894.

Ce débat, où sir William Harcourt s'appliquait à amoindrir nos forces maritimes, tandis que M. Balfour et les chefs de l'opposition se faisaient un devoir de les exagérer, nous amène à nous demander ce qu'il y a de vrai dans ces déclarations intéressées de nos détracteurs ou de nos panégyristes. Que dirons-nous de nous-mêmes? Nous reconnaîtrons tout d'abord que le gouvernement français, et en particulier M. Cavaignac, alors ministre de la marine, qui paya très énergiquement de sa personne en cette circonstance, n'ont pas eu tort d'arracher au Parlement, il y a deux ans, le vote d'une réfection de notre flotte. Notre programme n'a rien d'ambitieux; il ne nous donnera pas plus de cuirassés et de croiseurs qu'il n'en figure actuellement sur la liste de la marine. Seulement, en 1900, nous aurons une flotte composée de navires modernes, remplissant les conditions qu'on exige des bâtimens de combat, à savoir : protection et vitesse; tandis que nous possédons encore aujourd'hui un tas de vieilles coques en bois qui ne sauraient supporter le choc d'un projectile sans être coulées à fond presque du premier coup.

Cette dépense était d'autant plus utile, non pas pour égaler la flotte anglaise, —nous n'aurons jamais cette prétention, pas plus que l'armée anglaise n'a l'ambition d'égaler la nôtre, — mais pour n'être pas inférieurs à nos autres voisins du Nord et du Sud, que l'Italie a construit, durant ces dernières années, des bâtimens puissans et splendides, auxquels il ne manque peut-être qu'un nombre suffisant d'hommes de mer expérimentés; et que l'Allemagne, poussée par l'empereur Guillaume, dont la prédilection pour la marine est bien connue, sera bientôt mise en demeure de voter des crédits qui en assurent le développement. Elle mettra du reste en ligne, dans un avenir très prochain, un nouveau groupe de quatre cuirassés de 10 000 tonneaux, auquel elle travaille activement.

L'ardeur de nos rivaux à nous devancer nous oblige à de nouveaux sacrifices. Nous avons, pendant quelque temps, commis la faute de ne pas nous préoccuper assez des projets de l'empire allemand, même quand ils ont été connus et approuvés par le Reichstag, et nous nous sommes ensuite trouvés aux prises avec l'impossibilité de regagner rapidement le temps perdu. Quant à notre marine, objet de critiques

parfois injustes à la tribune et dans la presse, sans exiger, à propos des négligences signalées dans certains services, l'institution de conseils d'enquête qui n'aboutissent jamais à rien, le public est fondé à se demander si les bâtimens en catégorie de réserve sont l'objet des soins constans auxquels ils ont droit.

On peut croire que les règlemens qui prescrivent aux commandans de ces navires des sorties périodiques et surtout une inspection minutieuse sont médiocrement observés, lorsqu'on voit que ces bâtimens, sur lesquels la France doit compter dans les délais prévus pour la mobilisation, sont souvent hors d'état de partir lorsque l'ordre leur est donné de prendre la mer. Il suffit de citer le *Du Petit-Thouars*, l'*Annamite*, le *Météore* et le *Pluvier*, pour montrer que le cas s'est produit depuis trois ans avec une fréquence inquiétante.

Il est une autre marine qui mériterait aussi qu'on en parlât : celle des États-Unis. Elle existait à peine, il y a quinze ans, et a pris un essor très rapide. Les frais qu'il a fallu faire, à New-York, pour obtenir ce résultat n'étaient pas, à la vérité, bien urgens, étant donnée la politique pacifique, seule conforme aux intérêts de la grande république américaine, dont M. Cleveland vient de donner une nouvelle preuve en revenant sur l'annexion des îles Hawaï.

Mais les grosses dépenses militaires rentraient dans le programme du parti républicain. Non qu'il fût spécialement belliqueux; le problème consistait alors à trouver moyen de détruire ces odieux excédens de recettes qui rendaient plus qu'inutile, au point de vue fiscal, l'augmentation des droits de douane. Le but était de transformer, très radicalement et très vite, une situation trop florissante en une situation un peu gênée. Ce but a été atteint, dépassé même, et ceux qui le poursuivaient, sous la précédente administration, peuvent triompher en disant, non pas précisément : « Enfin, nous avons fait faillite ! » — on en fût arrivé là, avec le temps, si l'on n'avait pas rapporté le *Sherman bill*, — mais : « Enfin, nous avons créé le déficit ! »

Le déficit n'est pas énorme, puisqu'il n'atteindra guère que 165 millions de francs; ce qui vraiment est peu de chose pour un pays où la population atteint 65 millions d'habitans et où la dette publique ne s'élève guère qu'à 4 milliards. Pour en arriver là cependant il a fallu porter les pensions militaires à 800 millions de francs ; ces fameuses pensions aux vétérans de la guerre de Sécession, que l'on a fini par concéder à des combattans dont l'un prétendait « avoir perdu la mémoire » sous le feu de l'ennemi, et dont l'autre faisait valoir « qu'il ne pouvait lire beaucoup sans lunettes » ; quoiqu'il semblât même difficile à celui-là de lire d'aucune manière, n'ayant jamais reçu d'instruction quelconque. On a suspendu le paiement de 6 500 de ces pensions à leurs fantaisistes titulaires, jusqu'à ce qu'ils aient fourni la preuve de leur incapacité d'accomplir un travail manuel.

C'est un grand bonheur, pour les États-Unis, que d'avoir mis la main sur un président tel que M. Cleveland, dont l'intégrité, l'intelligence et surtout l'indomptable énergie étaient grandement nécessaires pour réparer les fautes de ses prédécesseurs. Pour obtenir l'abrogation de la loi Sherman, qui paraissait imminente à la fin du mois d'août, et qui a traîné jusqu'au milieu d'octobre grâce à l'obstruction épique des partisans de l'argent, au Sénat, où l'un des *silvermen* prononça un discours de quinze heures ; pour obtenir enfin un vote conforme à la volonté du peuple, M. Cleveland a dû fréquemment intervenir par tous les moyens dont la Constitution lui permettait de disposer.

Aujourd'hui le président ne doit pas déployer une moindre ténacité pour arriver à reviser le tarif actuel des douanes. « Nous voulons, disait-il dans son dernier message, venir en aide à la nation par la réforme du tarif, afin de réduire le prix des objets nécessaires à l'existence. » La Chambre des représentans ou, pour mieux dire, son comité des « voies et moyens », attelé à cette tâche, écoute les observations de chacun. Les intérêts atteints sont si nombreux et si complexes que, si l'on voulait tenir compte de tous, jamais le nouveau tarif, nécessaire au bien du plus grand nombre, de la multitude muette qui n'a point d'avocats, ne pourrait passer dans la législation.

Les succès remportés par le parti républicain, aux élections d'automne, dans des États comme le Massachusetts, l'Iowa, le New-Jersey, le dernier démocrate de tradition, les deux premiers récemment arrachés au républicanisme qui paraît les recouvrer aujourd'hui, le succès même de M. Mac-Kinley, réélu gouverneur dans l'Ohio, à la majorité de 80 000 voix, enfin la déroute du parti démocrate dans l'État de New-York, où il était jusqu'ici tout-puissant, tout cela n'a pu altérer la sérénité avec laquelle le président des États-Unis poursuit l'exécution de son programme.

Tout prouve, à y regarder de près, qu'il aurait tort de s'alarmer. Ce n'est pas le triomphe égoïste d'un parti que M. Cleveland a en vue ; il n'a même emporté des votes notables à la Chambre que grâce à ses adversaires, qui l'ont appuyé contre ses amis d'origine. C'est un fait nouveau et peut-être le prélude d'une évolution future dans les mœurs politiques auxquelles on était jusqu'ici habitué de l'autre côté de l'Atlantique.

Vte G. D'AVENEL.

Le Directeur gérant,

F. BRUNETIÈRE.